UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01587764 0

SAPIENTIÆ ET LABORI
INSTITUTION
de Saint-Malo.
9 PRIX.
d Mathieu
mérité par l'élève
B. Garnier
Classe d 4a
St Malo, le 1879
Lith. de Beauterville St Malo

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LE

FEUILLETON-ROMAN.

TYPOGRAPHIE LACRAMPE ET COMP., RUE DAMIETTE, 2.

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LE

FEUILLETON-ROMAN

PAR

M. ALFRED NETTEMENT.

LE JUIF ERRANT. — LES MYSTÈRES DE PARIS.
LES MÉMOIRES DU DIABLE.

PARIS
LIBRAIRIE DE PERRODIL, ÉDITEUR,
241, PLACE DU PALAIS-ROYAL.

1845

LIBRARY
JUL 29 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
656
N4
v.1

Goritz, le 15 avril 1845.

Je viens de recevoir, Monsieur, vos *Études critiques sur le feuilleton-roman*. Les extraits qu'en ont publiés les journaux m'avaient inspiré le désir de connaître dans son ensemble ce remarquable travail, et je vous remercie de me l'avoir envoyé. Vous avez consacré votre beau talent à la défense des saines doctrines, et vous remplissez di-

gnement la noble mission que votre zèle vous a imposée. J'aime qu'un homme tel que vous rappelle à la France tout ce qu'elle doit de véritable gloire aux génies si élevés et si purs qui ont tant contribué à illustrer le siècle de Louis XIV.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon estime et de mon affection.

HENRY.

A M. Alfred Nettement.

Il y a des croix que l'on refuse ou que l'on oublie dans le tiroir d'un secrétaire; il en est d'autres que l'on porte avec fierté ; celle-ci est du nombre. Elle a d'autant plus de prix aux yeux de l'auteur et il s'en pare avec d'autant plus de complaisance qu'elle vient de l'exil. Il avait envoyé à Henri de France un exemplaire du livre tout moral et tout littéraire dont on publie une nouvelle édition, et avait joint à cet envoi la lettre qui suit :

« Monseigneur,

« Je sais que Votre Altesse Royale ne reste indifférente à aucun des efforts qui sont tentés dans l'intérêt de la cause du vrai et du

bien, quelle que soit d'ailleurs la forme sous laquelle cet effort se présente ; c'est ce qui m'a encouragé à lui faire hommage des *Études critiques sur le feuilleton-roman*. Sans parler de la relation intime qui existe, comme j'ai essayé de le faire voir dans l'introduction de cet ouvrage, entre la corruption littéraire et la corruption politique, tout ce que j'ai vu et tout ce qu'on raconte ne me permet point de douter que Votre Altesse Royale ne soit vivement touchée de la dégradation de cette magnifique langue et de cette grande littérature qui fut une des gloires du règne de son aïeul Louis XIV, à tel point qu'on ne saurait dire si cette époque fut plus honorée par les victoires de Condé et de Turenne, que par les travaux de Bossuet, de Corneille, de Racine et de Boileau. Cette considération vous fera peut-être accepter avec quelque indulgence cet ouvrage, où les traditions du grand siècle sont défendues, et Monseigneur me permettra de saisir cette occasion de lui renouveler l'expression d'un dévouement d'autant plus sincère qu'il se confond dans le cœur de celui qui le lui exprime avec l'amour qu'il porte à la France. »

La lettre que l'on a cru devoir placer en tête de cette nouvelle édition des *Études critiques sur le feuilleton-roman*, est la réponse de Henri de France.

INTRODUCTION.

DE L'ORIGINE ET DE L'ÉTENDUE DU DÉSORDRE LITTÉRAIRE.

Voltaire a écrit quelque part que Henri IV fut assassiné parce qu'un fakir de l'Inde commença sa promenade du pied droit au lieu de la commencer du pied gauche. Sans prendre à la lettre cette spirituelle exagération de l'enchaînement des causes et des conséquences, il faut, avant de parler du désordre littéraire, chercher s'il n'a pas sa source plus haut. Sans doute il importe d'être sévère pour les écarts de la littérature, mais la sévérité ne doit pas aller jusqu'à l'injustice, qui est à la fois une mauvaise action et un mauvais calcul, car elle ôte toute autorité à la critique. C'est donc une chose équitable et utile que de chercher autour et au-dessus de la littérature, non la justification du désordre littéraire, ou même des circonstances atténuantes aux torts des écrivains, mais des indices précieux qui, en faisant connaître l'origine du mal, peuvent mettre sur la route du remède. Les lettres sont coupables; mais il faut voir si elles sont les seules et les premières coupa-

bles; pour être juste, il faut que l'accusation embrasse tous les torts.

Peut-être trouvera-t-on ces recherches un peu ambitieuses pour inaugurer des études critiques sur le feuilleton-roman. Nous aurions pu, il est vrai, adopter un plan plus facile, et nous renfermer dans les limites du désordre littéraire, et même du désordre littéraire que nous attaquons d'une manière plus spéciale dans les études dont se compose ce livre. Alors il nous aurait suffi de raconter la naissance de la presse à 40 francs, à l'existence de laquelle l'existence du feuilleton-roman est intimement liée, comme il est facile de l'apercevoir quand on étudie de près la constitution du journalisme.

Dans l'ancien état de choses, un journal était soutenu par ceux dont il exprimait les convictions politiques; c'était un drapeau. Il vivait de l'abonnement, c'est-à-dire de la marque d'adhésion donnée à ses doctrines par ceux qui les partageaient; les annonces industrielles n'étaient qu'un accessoire. Dans l'état de choses nouveau, un journal vit par l'annonce; les 40 ou 48 francs que paient ses abonnés suffisent à peine aux frais matériels, et les frais de rédaction, de direction, d'administration doivent être couverts d'une autre manière; il faut nécessairement les demander à l'annonce. Or, pour avoir la quantité d'annonces indispensable au paiement de ces frais, il faut pouvoir offrir à l'industrie une publicité plus étendue que celle que peut assurer, dans les conditions de la presse actuelle, chacune des opinions politiques en particulier. Pour donner un

journal à 40 ou 48 francs, il fallait donc avoir beaucoup d'annonces; pour avoir beaucoup d'annonces, il fallait avoir beaucoup d'abonnés; pour avoir beaucoup d'abonnés, il fallait trouver une amorce qui s'adressât à toutes les opinions à la fois, et qui substituât un intérêt de curiosité générale à l'intérêt politique qui groupait naguère ceux qui adhéraient au symbole d'un journal autour de leur drapeau. C'est ainsi qu'en partant de la presse à 40 francs, et en passant par l'annonce, on arrive presque fatalement au feuilleton-roman ou au feuilleton immoral, deux mots pour la même idée, si on en juge par la plupart des feuilles qui tiennent le haut bout dans le journalisme actuel.

On comprend que ces nouvelles conditions d'existence ont non-seulement altéré d'une manière très-marquée la dignité de la presse périodique, mais ont ôté aux journaux la franchise de leurs allures et la netteté de leur ligne. Comme, au fond, il fallait que le drapeau devînt une enseigne qui attirât le plus grand nombre possible de chalands, on a terni l'écusson pour qu'on n'en vît pas d'une manière trop claire les couleurs, et l'on a élevé des autels à l'équivoque, contre laquelle Boileau décochait une satire.

Dans une occasion récente, une feuille à l'apparition de laquelle le souvenir de la mort de Carrel, douloureux symbole de la révolution qui allait s'opérer dans la presse, est tristement attaché, a laissé voir d'une manière assez comique le vice de cette situation. L'abonnement un peu nomade de cette feuille puise à trois sources différentes : les conservateurs, les

indifférents, les légitimistes, qui concourent, dans une proportion assez forte, à la fortune de ce journal. Dans les temps ordinaires, la *Presse*, car c'est d'elle qu'il s'agit, ne se met pas beaucoup en frais pour contenter cette dernière partie de ses souscripteurs. Quelques hommages rendus aux vertus presque surhumaines de madame la Dauphine, une mention respectueuse des grâces toutes royales et des manières chevaleresques du vieux roi Charles X, suffisent pour donner satisfaction aux très-indulgents lecteurs de la *Presse*, qu'on régale en outre de quelques épigrammes assez finement acérées contre les ridicules et les prétentions de l'aristocratie de la médiocrité, qui, depuis quinze ans qu'elle est au pouvoir, n'a encore appris ni à saluer, ni à marcher, ni à se lever, ni à s'asseoir devant les nouvelles majestés qui siégent aux Tuileries. La plume spirituelle de madame Sophie Gay et celle de M. le vicomte de Launay, pseudonyme transparent et assez semblable à ces gazes qui n'ont l'air de cacher que pour mieux attirer les regards sur les objets qu'elles enveloppent sans les couvrir, font merveille dans ce commerce de sentiments et d'épigrammes. On trouve le moyen de contenter tout le monde, sans avoir lieu d'être mécontent soi-même. On dit au château qu'on rallie les légitimistes; on dit ailleurs que, le cas échéant, on se rallierait sans trop de résistance à ceux-ci. En un mot, on exploite la politique en partie double, et, à l'exemple de Vespasien, qui trouvait que l'argent n'avait pas d'odeur, on pense que, comme il n'a pas de cocarde, de quelque part qu'il vienne il doit être le bienvenu.

Le voyage de Henri de France en Angleterre, à la fin de l'année 1843, a troublé l'heureuse et opulente sécurité de la *Presse*. Là, il ne s'agissait plus des vertus de madame la Dauphine, des grâces du roi Charles X, que le château lui-même n'a aucun intérêt à nier; il s'agissait d'un événement qui avait jeté les nouvelles Tuileries dans une impatience fébrile. La *Presse* se trouvait donc entre son abonnement légitimiste et son abonnement *conservateur*. Si elle approuvait le voyage, elle rompait avec le château dont elle a appris, en plus d'une occasion, à apprécier l'amitié, et elle perdait, en même temps, les abonnés qui lui viennent du monde dynastique. Si elle attaquait le voyage, elle s'exposait à faire déserter ses abonnés légitimistes. Dans l'un et l'autre cas, son achalandage, je veux dire son abonnement, diminuait de moitié. Le malheureux journal était dans une perplexité cruelle. Que faire? que dire? quel parti adopter? Après avoir bien réfléchi, la *Presse* résolut de ne rien dire, de ne rien faire, et de n'adopter aucun parti. Pour elle, le voyage de Londres fut comme un fait non avenu; elle n'en parla ni en bien ni en mal, elle n'en parla pas. On vit, par un calcul étrange, un instrument de publicité s'occuper de tout excepté de ce qui occupait le public. Ce ne fut pas encore la fin des tribulations de la *Presse* : les feuilles légitimistes se doutant du motif qui fermait la bouche à ce journal, lui demandèrent l'explication de son silence avec une malicieuse cruauté, et attachèrent d'autant plus de prix à connaître son opinion sur le voyage de Londres, que la *Presse* voulait la cacher. Après une longue résistance,

il fallut répondre, et la *Presse* s'en tira par un galimatias dans lequel elle accommoda son respect pourHenri de France avec ses sentiments connus pour le château, et où elle déplora la conduite des journaux royalistes qui avaient entraîné un prince, si recommandable du reste, à faire un voyage contraire à ses intérêts, sans parler de ceux de la *Presse*, qu'il mettait à une si cruelle épreuve.

Qui ne conçoit qu'avec une politique aussi nette et aussi haute dans la première partie du journal, on ait besoin de mettre *Mathilde*, la *Reine Margot* ou tel autre ouvrage de ce genre, dans le feuilleton, afin de maintenir le niveau de l'abonnement? D'un autre côté, cette absence de netteté politique est nécessaire, car la combinaison de la presse à 40 francs peut se réduire à ce double mécanisme : adopter une politique assez vague pour n'éloigner personne, et rendre par tous les moyens et à tout prix le feuilleton littéraire assez attrayant pour attirer tout le monde.

Ce que la *Presse* est pour les opinions de droite, le *Siècle*, cette autre grande fortune du journalisme à 40 francs, l'est pour les opinions de gauche. Il a plutôt des velléités que des volontés révolutionnaires; il a plutôt un instinct qu'un esprit franchement démocratique. C'est un tribun trembleur qui s'épouvante au bruit de sa voix; qui demande, et qui a peur d'obtenir; qui attaque, et qui a peur de blesser. Que vous dirai-je? c'est l'expression de M. Odilon Barrot, honnête homme, orateur remarquable, mais, de tous les Gracques, le plus timide, pour ne pas dire le plus poltron; nous parlons, bien

entendu, de la poltronnerie politique qui empêche d'entreprendre, et non de l'absence de courage personnel, dont nous ne voudrions accuser personne, et M. Odilon Barrot moins que personne. Le *Siècle* est donc quelquefois très-énergique dans la théorie, mais toujours plus que modéré dans l'application. Il voudrait l'abolition des lois de septembre sur les délits de presse érigés en crimes de lèse-majesté, mais il ne la veut pas très-fortement; il fait des vœux pour le rétablissement de l'économie dans nos finances, mais il n'entend, dans aucun cas, aller jusqu'au refus des subsides pour en arrêter le gaspillage; dans la question de réforme, la plus importante de toutes les questions, parce qu'elle comprend toutes les autres, il ne va pas plus loin que la translation de l'élection au chef-lieu, l'adjonction des capacités et la liste des incompatibilités. Comme il est honnête, il s'élève avec beaucoup de force contre les actes déshonorants des ministres qui n'appartiennent pas au centre gauche; comme il est timide, il trouve des excuses à la politique de M. Thiers quand celui-ci est au pouvoir, et il répète, avec tant de bonhomie qu'on est véritablement tenté de le croire sincère, que le chef du cabinet du 12 mars était sur le point d'avoir du courage, quand une volonté souveraine est venue le déranger dans le cours de ses défaillances envers l'Angleterre. M. Thiers, à entendre le *Siècle*, allait en venir à la dignité, à l'énergie, à l'action; seulement, pour y arriver, il avait fait comme La Fontaine se rendant à l'Académie, il avait pris le plus long. En résumé, le *Siècle* ressemble un peu à ces sol-

dats qui, dans les triomphes romains, suivaient les triomphateurs en chantant des refrains satiriques; le *Siècle* aussi chante souvent des satires derrière le char de l'ordre de choses actuel, mais, tout en le critiquant il le suit, et au besoin il pousse à la roue.

Cette politique grondeuse sans être efficace a l'avantage de ne pas écarter le très-grand nombre d'esprits qui, dans la gauche, aiment à se donner les dehors faciles de l'opposition sans en remplir les devoirs réels. Elle a donc permis à la littérature du *Siècle*, qui, comme celle de presque tous les journaux à 40 francs, est le dîner à 40 sous des intelligences, d'exercer son action sur cette multitude de convives qui, affriandés par la modicité du prix et par la saveur relevée des viandes fortement épicées, se font illusion, dans les établissements de ce genre, sur la qualité des mets et sur leur fraîcheur.

S'il ne s'agissait que d'expliquer pourquoi les journaux à 40 francs ont adopté le feuilleton-roman, notre tâche serait terminée. Mais pour qu'il fît son avénement, il ne suffisait pas que la presse périodique, dans les nouvelles conditions où elle entrait, eût besoin de cette amorce, il fallait que le public consentît à favoriser cette innovation et ce commerce littéraire; en d'autres termes, il était nécessaire que le feuilleton-roman, proposé par les journaux, fût accepté par le public. Comment et pourquoi l'a-t-il été? Comment a-t-il pu se faire que cet effacement de la politique trouvât partout des complices, et que ces écarts de la littérature rencontrassent des lecteurs disposés à les excuser? Sous

l'empire de quelle situation a-t-on vu se produire cette révolution opérée dans la presse périodique, dont la base s'est trouvée complétement changée, changée à ce point qu'au lieu de vivre par les convictions politiques auxquelles elle répondait, par des idées dont elle était l'organe, elle n'a plus vécu que par des scandales littéraires, en tapissant les feuilletons de débauches intellectuelles, comme on voit, dans les boutiques mal famées, des gravures obscènes solliciter les regards du passant?

Ici la question s'agrandit. Nous voici amenés à chercher, autour et au-dessus de la presse périodique, les circonstances littéraires ou autres qui ont favorisé l'avénement du feuilleton-roman. Cherchons d'abord, dans la littérature proprement dite, si les faits y sont en harmonie ou en désaccord avec cette grave perturbation qui est venue changer de fond en comble les conditions de la presse périodique.

Entrez au théâtre, dites-moi où en est la littérature dramatique? A-t-elle été assez pure pour se regarder comme flétrie par le contact du feuilleton-roman? Il y a des gens qui affirment avoir vu, sur différents théâtres de Paris, des pièces qu'on appelle *Marie Tudor*, *Lucrèce Borgia*, *Angèle*, *Angelo*, *Marion de l'Orme*, *Le Roi s'amuse*, *Vautrin*, *le Fils de la Folle*, *Antony*, *Robert-Macaire*, *Ruy-Blas*, ouvrages qui sont loin de puiser leur principal attrait dans la morale. Ne serait-ce là qu'une exception? Il est facile de s'en assurer. Quels ont été les auteurs qui ont régné sur nos théâtres dans ces derniers temps, et qui résument par conséquent le mieux les tendances de notre littérature dramatique?

Ce sont MM. Victor Hugo, Alexandre Dumas et Scribe. En analysant leur poétique, on parviendra à se faire une idée assez juste de la situation générale du théâtre.

M. Victor Hugo, on le sait, n'avait pas attendu les romanciers du feuilleton pour réhabiliter la courtisane. Son ambition littéraire semble être de renverser l'ordre ordinaire de choses, et la perspective de son théâtre est prise, non selon les lois habituelles de l'optique, mais à l'aide d'un de ces verres qui renversent les objets, de sorte que la société y apparaît, qu'on nous passe cette comparaison, la tête en bas et les pieds en haut. Sa plus grande joie est de peindre ainsi les figures au rebours des idées reçues, et on l'a vu célébrer tour à tour sur la scène, la beauté de la laideur, la chasteté de la prostitution, la probité du brigandage, la dignité de la bouffonnerie, les magnificences des haillons et les parfums de la boue. Il est vrai que, par compensation, toutes les fois qu'il met la main sur les grandeurs de la famille ou de la société, il les traîne aux gémonies. N'est-ce pas lui qui, dans *Angelo*, a fait descendre l'épouse légitime au-dessous de la courtisane; qui, dans *Hernani*, a placé l'empereur au-dessous du bandit; qui, dans *le Roi s'amuse*, a jeté François Ier sous les pieds d'un bouffon, et a fait amnistier par cette triste créature, reléguée au dernier degré de l'échelle sociale, le vainqueur dont la main tint l'épée de Marignan, et, quelque chose de plus, le vaincu dont la main signa le billet de Pavie? Mais c'est surtout à la reine que M. Hugo a voué une haine mortelle. L'échafaud de Marie-

Antoinette, la reine douloureuse, s'élevant en face du poëte dans l'histoire, et la tour du Temple, où cette majesté, autrefois adorée de tout un peuple, épuisa la douleur humaine jusqu'à la lie, projetant sur notre époque son ombre mélancolique, n'ont pu désarmer cette plume vraiment régicide, car le déshonneur tue encore mieux que la hache, et le théâtre de M. Victor Hugo a été comme une claie sur laquelle il a traîné impitoyablement ce type si beau et si touchant de la reine, qui, dans les monarchies, représente la douceur auprès de la force, et la grâce tempérant la majesté. Comme si ce n'était point assez de l'avoir prostituée à un aventurier dans *Marie Tudor*, et d'avoir compté les perles de sa robe pour y mettre autant de taches de sang et de boue, il a repris son œuvre avec amour dans *Ruy-Blas*, et ne s'est trouvé satisfait que lorsqu'il a eu jeté le pan d'un habit de livrée sur le manteau royal.

Sait-on la portée de cette poétique, et du succès qu'obtinrent de pareils ouvrages? Il faut le dire sans détour. — « Vous voyez bien, là-bas, au-dessus de vos « têtes, crie M. Victor Hugo aux jalousies qui fermen- « tent dans les derniers rangs de la société, vous voyez « bien là-bas cette femme assise sur la pourpre, qui, le « sceptre en main et la couronne en tête, a jusqu'ici « obtenu vos hommages, en un mot, la reine? Eh bien! « je vais la prendre par la main et la faire descendre « jusqu'à ce qu'elle soit sous vos pieds. Je veux vous « venger de cette longue obligation de respect qui vous « a été imposée envers elle, et faire en sorte que les « humiliations dont je la couvrirai égalent les hommages

« que vous lui avez rendus. Le visage que vous êtes « fatigués de trouver auguste et majestueux, je le « barbouillerai de boue et de mépris! Le trône et le « coin de rue, le manteau royal et la souquenille du « laquais, le bourreau et la reine, se trouveront rap- « prochés sur la scène, et ma plume, comme un ni- « veau écrasant, se promènera dans les hautes sphères « pour tout abaisser. Applaudissez maintenant, car « tout ce qui était au-dessus de vous est maintenant « au-dessous! Applaudissez, car, pour satisfaire vos « rancunes et vos envies, j'ai raccourci de toute la tête « les grands principes de société! Applaudissez, car « cet éclat qui vous offusquait, je l'ai noyé dans la « fange! Applaudissez, car d'aujourd'hui vous êtes « vraiment princes, vraiment souverains: vos haillons « sont encore moins souillés que cette pourpre; vos vi- « ces sont moins hideux que ces vices couronnés, et « ces rois si superbes, votre mépris a le droit de leur « crier : *A genoux!* » On le voit, à travers tous ces noms empruntés aux siècles passés, il y a de la pique et du bonnet rouge sous les principaux drames de M. Victor Hugo. C'est une terreur littéraire, c'est un 93 théâtral, succédant à la terreur et au 93 politique.

La poétique de M. Alexandre Dumas et celle de M. Scribe appartiennent à des genres différents, et elles attaquent la société par un autre bout, mais elles l'attaquent d'une manière aussi dangereuse. Presque tout le théâtre du premier est emprunté, sinon à l'époque, au moins aux idées et aux sentiments de la régence. On ne peut pas dire précisément que les lois de

la morale y soient attaquées, non, elles n'y sont pas même attaquées; mais le sens moral y manque complétement. C'est une suite de tableaux de genre vivement et spirituellement tracés, mais qui semblent destinés à devenir la décoration de ces petites maisons dont les grands seigneurs de la fin du dernier siècle faisaient des auberges de volupté. L'esprit y sert de passe-port à la licence; les mœurs y sont si naïvement et si naturellement effrontées, qu'il semble que ce soit la chose la plus naturelle et la plus inévitable du monde que la débauche, le désordre et le scandale. Tout s'y dit et tout s'y fait, non pas derrière l'éventail; l'éventail, le dernier rempart, ou, si vous aimez mieux, cette dernière hypocrisie de la pudeur, est tombé des mains des héroïnes dramatiques de M. Alexandre Dumas, et s'est brisé en mille morceaux; tout s'y fait et tout s'y dit franchement, à la clarté du jour. Ce théâtre est une espèce de régence littéraire, et les œuvres de M. Alexandre Dumas portent à un si haut point ce caractère, que le ton et les mœurs de cette époque légère et hardie ont suivi l'auteur jusque dans la peinture des sujets empruntés au grand siècle. Lorsqu'il a voulu écrire une comédie sous ce titre : *Les Demoiselles de Saint-Cyr*, n'a-t-il pas fait du Saint-Cyr de l'austère madame de Maintenon une espèce de passage public, où l'on noue une intrigue le plus facilement du monde, et où l'on entre jour et nuit par la porte, ou, à défaut de porte, par la croisée, de sorte que la maison toute mondaine de madame Campan, qui fournit plus d'une anecdote à la médisance, serait une espèce de Trappe à côté de cette

sainte maison de Saint-Cyr, pour laquelle Racine composa *Esther* et *Athalie*, dont les vers admirables, inspirés par la Bible, qui fut inspirée par Dieu, trouvèrent de dignes interprètes dans les nobles jeunes filles élevées à l'abri de cette maison respectée? Quoi de plus! si l'on a rendu justice à Racine en faisant représenter *Esthèr* et *Athalie* par les demoiselles de Saint-Cyr, il aurait fallu, pour être juste envers M. Alexandre Dumas, prendre les actrices de sa comédie des *Demoiselles de Saint-Cyr* parmi les sous-lieutenants du Saint-Cyr actuel, ou à l'école de cavalerie.

Quant à M. Scribe, il fait régner sur le théâtre un scepticisme railleur et une immoralité moins hardie et plus raffinée, mais non moins dangereuse. On dirait qu'il a consacré son talent à célébrer perpétuellement la vertu du bien jouer, la souveraineté de l'intrigue, les habiletés de l'apostasie politique, l'à-propos de la trahison et la toute-puissance du hasard. Sans cesse il commente, avec plus ou moins de bonheur, cette idée première de sa comédie de *Bertrand et Raton*. La corruption élégante, la bassesse des sentiments, dissimulée par la grâce de la forme; l'incrédulité politique et sociale s'exprimant en épigrammes; la niaiserie de la probité, les ridicules de la vertu; le savoir-faire, le savoir-vivre et le savoir-dire triomphant toujours dans le monde, et la religion du succès remplaçant toutes les religions, tels sont les traits dominants de la morale développée dans tout ce répertoire de haute comédie qui se termine par *Un Verre d'eau* et *Une Restauration*.

Sauf de rares exceptions, la littérature dramatique, perdant de vue le noble objet que doit se proposer tout auteur vraiment digne de ce nom, n'a cherché que l'amusement du spectateur, qu'elle aspire à divertir ou à impressionner par tous les moyens et à tout prix. De là tant de pièces de théâtres hardies et effrontées qui remplacent l'esprit qui leur manque par toutes les ressources de la licence. La censure, toujours aux aguets pour saisir et pour arrêter au passage la moindre allusion politique, s'humanise et se relâche dès qu'il ne s'agit que d'insultes adressées à la vérité historique, aux mœurs et à la religion. Elle est là, les ciseaux à la main, pour émonder les favoris de Vautrin, s'ils osent affecter une ressemblance factieuse et prendre d'ambitieuses dimensions, et elle ne tolère pas qu'on dise « Mort aux Anglais! » ou qu'on mette au théâtre un personnage et un sujet qui pourraient être désagréables à Windsor; mais elle tolère des atteintes mortelles portées à la morale, à la probité et à la pudeur publique.

Ajoutez à cela la grande famille des *Macaires* régnant sur les théâtres secondaires, et presque toutes les pièces se terminant, sur les scènes des boulevards, par quelques passes de cette danse cynique que la pudeur des sergents de ville, plus timorée que celle des censeurs royaux, interdit aux barrières, et vous achèverez de vous faire une idée de la littérature dramatique, qui marche vers la dissolution qui régnait sur les théâtres de Constantinople dans les derniers temps du Bas-Empire, en traitant le public comme ces vieillards aux sens

émoussés, dont la caducité a besoin d'être réveillée par la vivacité des images qu'on présente à leurs yeux.

Vous le voyez, le théâtre en général n'a guère rien à reprocher au feuilleton-roman. Parlons plus vrai, le feuilleton-roman n'est qu'un théâtre mobile qui va chercher les spectateurs, au lieu de les attendre. Mêmes images, mêmes sentiments, mêmes idées, même morale; mêmes drames et souvent aussi mêmes auteurs.

Continuons nos recherches. Interrogeons la littérature sérieuse, soit qu'elle s'applique aux idées et par conséquent qu'elle demeure dans le domaine philosophique, ou qu'elle s'applique aux faits et qu'elle descende ainsi dans le domaine de l'histoire. Celle-là, du moins, dira-t-on, n'a aucune complicité à se reprocher dans les immoralités dont vous exposez le triste tableau.

C'est ce que nous ne saurions admettre. Qu'y a-t-il au fond de ces systèmes sur les faits et sur les idées qui ont obtenu tant de crédit de nos jours? un fatalisme sans conscience, un panthéisme latent ou avoué. N'avez-vous pas lu ces philosophes, ces historiens qui considèrent toutes les actions humaines comme divines, c'est-à-dire comme d'une moralité égale? Il n'y a pas de crimes, il n'y a pas de vertus; il y a des manifestations nécessaires des forces intellectuelles. Le succès est divin, il n'y a d'humain que le revers et la chute. Ce ne sont pas des écrivains vulgaires qui ont développé ces maximes, de ces inconnus de la pensée dont la voix ne compte pas dans le monde. Lisez les livres des hommes qui sont aujourd'hui ministres ou

grands dignitaires de l'État, écoutez les docteurs de la science et tirez les conséquences de leurs doctrines panthéistiques, vous verrez apparaître ces tristes conclusions. Faites mieux encore, frappez à la porte du monde politique, vous y trouverez M. Thiers, l'historien fataliste, qui vous apprendra comment Danton a été admirable jusqu'à sa chute ; Robespierre admirable, tant que les thermidoriens, ses émules de crimes, ne l'ont pas renversé sanglant et haletant de sa course, à travers les échafauds ; le Directoire admirable, tant que Bonaparte n'a pas fait sauter la majorité des Cinq-Cents par les croisées de l'orangerie de Saint-Cloud, en attendant qu'il nous montre que Napoléon a été admirable jusqu'à l'île d'Elbe exclusivement, puis jusqu'à Sainte-Hélène.

Donc, le succès est la mesure du droit ; l'intelligence qui s'élève au succès sur les ailes de l'habileté est la reine légitime du monde. Croyez-vous qu'une pareille morale, dans les régions les plus élevées de la littérature, soit bien propre à redresser les intelligences et à purifier les cœurs? Pensez-vous que cette réhabilitation philosophique des mauvais principes, et cette réhabilitation historique des natures souillées, doivent et puissent fermer les feuilletons des journaux à la poétique de MM. Sue, Soulié, Balzac et Alexandre Dumas?

A mesure que nous avançons, le cercle de l'accusation s'élargit. Une partie de la littérature dramatique est venue s'asseoir à côté du roman-feuilleton, les écoles panthéistes de la philosophie et fatalistes de l'histoire n'ont pas réussi à mieux prouver leur inno-

cence. Devons-nous nous arrêter ici? Avons-nous nommé tous les coupables? Nous ne le croyons pas. La moitié seulement de notre tâche est remplie. Nous n'avons parlé que des circonstances littéraires qui ont pu favoriser l'apparition de ces compositions cyniques au bas des journaux. Mais ces circonstances ne sont-elles pas elles-mêmes le reflet de circonstances qui ont pris place dans le monde des faits? Pour qu'on jette à la face d'une société une littérature telle que celle dont nous allons nous occuper, ne faut-il pas que cette société ait été, nous ne disons pas complice, mais témoin d'étranges choses, et qu'elle ait assisté à l'immolation de tous les grands principes? Lorsque la société a une foi, une loi, un pouvoir, une liberté, lorsqu'elle est réglée par les principes du bien, quand elle est dans les conditions de la justice et de l'équité, lorsqu'elle marche avec honneur devant les hommes, avec sainteté devant Dieu, et que la séparation du bien et du mal est claire et manifeste, alors on n'ose point lui apporter de semblables ouvrages. Mais quand la société est sous le joug d'un parti qui n'a ni foi politique, ni foi religieuse, quand elle n'a ni loi permanente, ni principes arrêtés, quand l'improbité prévaut, quand le bien d'aujourd'hui est le mal de demain, et que le mal de la veille devient vertu à son tour, alors la société, descendant au-dessous du niveau de la civilisation, peut être inondée par ses égouts.

Ne serait-ce pas ce qui arrive aujourd'hui? Qui donc, dans les régions supérieures où s'agitent les destinées de la France, pourrait faire rougir cette littérature

d'elle-même? Serait-ce la morale qui, il y a quelques années, sortit avinée du banquet de Grand-Vaux pour gouverner la France; ou celle qui, selon l'à-propos des circonstances, prit, sans préférence le chemin de Gand ou celui de l'Hôtel-de-Ville? Les idées dominantes que cette littérature trouve, Dieu me garde de dire dans toute la société française! mais sur la scène politique de cette société, ne sont-ce pas celles qu'elle développe? La puissance au plus habile ou au plus fort; le monde donné comme une proie à l'audace; le gouvernement des choses humaines au hasard et à la fatalité; malheur à la faiblesse et guerre à la vertu. Quand le succès décide la moralité des actions, et que la Morgue ou le Panthéon s'ouvrent non pas selon l'arrêt de la conscience publique, mais selon l'arrêt de la victoire, n'est-ce point la moralité préconisée dans les *Mystères de Paris* de M. Sue, les *Mémoires du Diable* de M. Soulié, ou le *Vautrin* de M. de Balzac, qui règne, comme aussi lorsque le legs fait par le dernier des Condés aux orphelins de la Vendée est déclaré immoral, tandis qu'on a vu une femme hardie recueillir en paix une fortune immense, en vertu d'un testament qu'une voix étouffée révoquait peut-être dans les ténèbres fatales de l'alcôve de Saint-Leu? Lorsqu'enfin on fait juger les conspirations par des conspirateurs émérites, et que le carbonarisme ancien envoie au Mont-Saint-Michel le carbonarisme nouveau, ne peut-on pas croire que c'est l'écho de la morale de l'athéisme politique qu'on entend retentir dans l'athéisme de la littérature?

Reste à examiner un point d'une haute importance.

Cette corruption qui descend des hautes sphères de la politique, est-ce seulement à la mauvaise nature des hommes qu'il faut l'attribuer? Sont-ce leur caractère, leurs mœurs, leurs passions qu'il faut en accuser? Ou bien ne sont-ils eux-mêmes que l'expression perverse d'un mauvais idéal? Sont-ils corrompus par leurs principes?

Pour résoudre cette question, il est juste de ne pas prêter aux gens qui dominent cette société, nos idées, mais de les juger d'après les leurs. Ils sont venus souvent à la tribune développer leur idéal social. Que résulte-t-il de leurs paroles? Que la société actuelle est assise sur le principe de la nécessité. M. de Broglie, un de leurs esprits les plus élevés, n'a pas laissé de doute sur la pensée des *conservateurs* à ce sujet, dans une séance parlementaire demeurée célèbre, alors que pour justifier la conduite qu'il se proposait de tenir, relativement à Madame, duchesse de Berri, contrairement à tous les principes, il arguait de ce que l'on n'avait pas cessé d'agir en dehors des principes, pendant et depuis la révolution de juillet, pour obéir uniquement au principe de la nécessité dont il venait proclamer la souveraineté. Qui ne comprend toute la portée de cette déclaration? Les circonstances deviennent souveraines, et les doctrinaires, qu'on a spirituellement définis, *des hommes qui font des doctrines pour les circonstances et selon les circonstances*, sont leurs ministres. Il ne s'agit plus de savoir ce qui est juste et injuste, il s'agit de savoir ce qui est nécessaire. Entre le passé, le présent et l'avenir, plus de lien, de solidarité. Les générations se

suivent sans se succéder; chacune d'elles marche à sa guise et à son pas. La société finit et recommence sans cesse, ou plutôt il n'y a pas de société, il y a un pêle-mêle social où une forme politique se produit aujourd'hui pour être brisée demain; aujourd'hui nécessaire, demain impossible, parce que les circonstances ont changé. Dans cette instabilité continuelle, les mots de droits et de devoirs n'ont plus de sens; le droit, c'est le bien joué de la force; le devoir, c'est l'impuissance de résister; ou plutôt, il n'y a plus ni droits, ni devoirs; il y a des faits.

Le fait! voilà l'idéal des gens qui gouvernent, dans toute sa beauté, c'est-à-dire dans toute sa laideur. Ils ne voient partout que des circonstances et des faits, et ils réduisent le gouvernement des sociétés humaines à l'art de tendre la voile du côté d'où souffle le vent de la fortune. Or, qu'est-ce qu'avoir pour soi les faits? C'est avoir le budget et l'armée. Quels sont les deux principes de gouvernement qui répondent à ces deux moyens de gouvernement, le fer et l'or? Ce sont l'intimidation et la corruption. Vous voyez par quelle suite de déductions logiques on arrive à la formule du gouvernement selon les doctrinaires. La peur et la vénalité, voilà les deux divinités immondes auxquelles il leur faut perpétuellement sacrifier. L'honneur! Comment le réveilleraient-ils dans les âmes, eux qui ne peuvent invoquer qu'une bourse pleine d'or et une épée nue? La fidélité! A quel titre la réclameraient-ils, eux qui déclarent que tout est réglé dans le monde par la nécessité? L'amour de la patrie, le sentiment de la dignité nationale et de

la dignité humaine! Au nom de quelles idées s'adresseraient-ils à ces nobles passions, et quel langage leur parleraient-ils, eux qui n'ont à alléguer que l'omnipotence des faits, l'empire des circonstances, la puissance inévitable et fatale de la force?

Les hommes d'État de cette école sont donc bien obligés de s'adresser aux passions qui se rapportent aux deux seuls moyens qui leur paraissent constituer l'action politique, le budget et l'armée. Or, quelles sont les passions qui correspondent à la puissance de l'or? Ce sont l'égoïsme, la vénalité, la cupidité, l'amour du lucre, la soif du bien-être matériel, le goût désordonné du luxe et de tous les plaisirs qu'on achète, le besoin d'acquérir sans fin et sans mesure par tous les moyens, la concussion, le vol, les tripotages, l'intrigue, l'apostasie, les complaisances honteuses, les complicités indignes, la bassesse, la servilité. Quels sont les sentiments sur lesquels la force matérielle peut exercer une action puissante? Ce sont la peur, la faiblesse, la couardise, les vaines terreurs qui se créent à elles-mêmes des fantômes, la pusillanimité des caractères, la torpeur morale et intellectuelle, l'appréhension du péril, de la souffrance et de la mort.

Chose remarquable et qui démontre la réalité du rapport que nous venons d'établir, entre les principes des hommes et leurs actions, plus on est avant dans la société politique, plus on est corrompu. Cela est et cela doit être, car ceux qui voient employer, et à qui on prescrit d'employer eux-mêmes, dans la politique, des moyens deshonnêtes, comprennent mal pourquoi ce

qui est licite dans la politique serait coupable dans les rapports de la vie ordinaire. On ne quitte pas ainsi ses sentiments avec son habit de cérémonie. Ce haut fonctionnaire, à qui le procureur général disait dans un procès célèbre : « Le sens moral vous manque ; » ce fougueux membre du centre, s'accusant lui-même, devant les assises de Perpignan, d'avoir manqué à la dignité du commandement; les employés de la ville de Paris, déclarant qu'ils ont reçu de l'argent pour les services qu'ils ont rendus, parce que leurs appointements n'étaient pas assez considérables, et falsifiant le tracé des rues ou lui donnant une direction arbitraire, et l'un des accusés dans l'affaire Hourdequin traduisant, sans s'en douter, ce mot de M. Thiers : « La France est un grand peuple, car c'est l'un des deux plus gros budgets du monde ; » et le présentant sous cette formule nouvelle en l'appliquant à la vie civile : « C'est un honnête homme, car il a trente mille livres de rentes ; » voilà des témoins qui déposeraient de la justesse de cette assertion, si elle avait besoin d'être prouvée.

Ce procès de la Ville va nous aider à sortir des généralités et nous servir à lire plus profondément dans la situation que nous venons d'esquisser. C'est surtout dans les tribunaux que les vices secrets qui travaillent la société aboutissent à la surface. La cour d'assises, c'est la confession perpétuelle des misères et des corruptions qui existent au sein d'une société ; c'est là qu'elle vient étaler ses infirmités les plus secrètes et ses blessures les plus honteuses, en effrayant quelquefois, de ses confidences sinistres, ceux qui sont assis sur le

siége formidable du haut duquel on prononce sur l'honneur, la vie, la liberté de ses semblables. Non que nous veuillons dire, d'une manière absolue, qu'un peuple puisse être jugé d'après sa statistique criminelle, et qu'il faille faire asseoir la société française tout entière sur le banc des accusés. Nous affirmons seulement que dans la nature des affaires qui se succèdent, dans leur caractère, dans leur portée, on peut trouver de précieuses indications sur l'influence exercée par ceux qui tiennent en main la direction des destinées sociales. Nous comparerions surtout volontiers ces affaires hors de ligne, qui, se produisant tout à coup, absorbent l'attention générale, à autant de soupiraux ouverts sur la situation.

Le procès qui amena un des bureaux de la ville de Paris sur les bancs de la cour d'assises, est de ce nombre. Il ne s'agissait point ici d'un fait isolé, mais d'un fait collectif; c'était toute une division d'une de nos grandes administrations, qui était mise en cause; les hommes dont il était composé n'étaient pas au nombre de ces êtres dégradés et exceptionnels, en dehors du mouvement général des sentiments et des idées; c'étaient des hommes du monde qui, pour la plupart, avaient joui, jusqu'à leur mise en accusation, d'une considération attestée par plusieurs témoins devant le jury. Les faits produits à l'audience ont révélé, non-seulement la manière de voir et de sentir d'un ou deux individus isolés, mais l'esprit qui régnait dans toute une division administrative, les discours qu'on y tenait, les idées qu'on y professait sur les droits et les

devoirs des fonctionnaires, les choses qu'on y faisait presque publiquement. Enfin la conduite de l'administration qui connaissait une partie des abus et ne les empêchait pas, qui allait quelquefois jusqu'à les croire inévitables, donne un degré de généralité de plus à cette étrange affaire qui offre une occasion précieuse de recueillir des lumières sur l'affaiblissement du sens moral dans la sphère administrative.

Que faisaient donc les accusés de l'administration de la ville? Ils profitaient de leurs fonctions pour s'enrichir, et leur méthode pour arriver à ce but se composait de deux procédés. Les propriétaires qui répondaient aux propositions intéressées des bureaux obtenaient de bonnes indemnités promptement liquidées, en échange de leurs terrains et de leurs maisons : marchande-t-on quand on ne paye pas de son argent, et quand, au contraire, on a part aux indemnités qu'on alloue? Quelque chose de plus, on modifiait le tracé des rues pour aller chercher les maisons favorisées dont les propriétaires se montraient accommodants; les rues se dérangeaient de leur chemin pour faire les affaires des amis des bureaucrates. Quant aux propriétaires récalcitrants, on agissait avec eux de Turc à More : rapports traînés en longueurs, dossiers égarés, demandes éludées et repoussées malgré leur bon droit, tracés changés contre l'intérêt de la Ville, rien n'était omis pour les réduire ou les punir, si bien que, pendant les réclamations, plusieurs maisons sont tombées, et qu'on a entendu un de ces malheureux propriétaires, réduits à l'aumône, accuser publiquement de sa misère les bureaux de la

ville de Paris. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la plupart des prévenus semblaient, à l'audience, ne comprendre qu'avec beaucoup de difficulté ce qu'il y avait eu de répréhensible dans leur conduite, et qu'un peu plus ils se seraient regardés comme des innocents, dérangés dans une spéculation légitime par des tracasseries judiciaires.

A qui peut-on attribuer cet affaiblissement du sens moral dans l'administration? A quelles causes? A quelles influences? A quelles idées? Est-il possible qu'un fait judiciaire de la nature et de l'importance de celui dont il s'agit, se soit manifesté, sans qu'il y ait autour de ce fait des principes généraux qui l'aient motivé sans l'excuser?

Cherchons bien. Que font les ministres avec les villes qui s'opiniâtrent à envoyer des députés indépendants? Osera-t-on dire que celles-là obtiennent ce qu'on accorde aux autres? N'y a-t-il pas, de l'aveu de tout le monde, et la remarque n'en a-t-elle pas souvent été faite au sein de la chambre des députés, une ligne de démarcation très-bien établie entre les bonnes villes qui envoient des députés ministériels, et les mauvaises villes qui envoient des députés de l'opposition? Pour celles-là, les livres précieux, les tableaux, les priviléges de marché, les dons aux églises, les chemins ouverts, les ponts reconstruits; pour les autres, les refus, les délais, les fins de non-recevoir opposées à toutes les demandes.

L'analogie qui existe entre ces deux systèmes de conduite ne saute-t-elle pas aux yeux? Que voulaient

obtenir les employés mis en cause? Un avantage pour leur fortune privée. Que faisaient-ils pour cela? Ils donnaient arbitrairement l'argent de la ville de Paris. Que veulent obtenir, dans les élections, les ministres et les ministériels? Un avantage pour leur fortune politique. Que font-ils pour cela? Ils donnent arbitrairement l'argent de la France. La main sur la conscience, ne pensez-vous pas que cette conduite politique ait eu quelque influence sur la conduite privée des gens dont il s'agit? Les exemples ne remontent pas, ils descendent, et, quand on voit les hommes qui gouvernent consulter leurs convenances particulières, lorsqu'il s'agit de prononcer sur les intérêts publics, il est difficile que la contagion ne se répande pas de proche en proche sur les caractères prédisposés à cette maladie morale.

Il y a un fait dans ce procès de l'Hôtel-de-ville où l'analogie de la morale politique en vigueur, avec la morale administrative qu'un arrêt plein d'équité a flétrie, devient pour ainsi dire palpable. Un des plus graves reproches adressés aux prévenus, c'est d'avoir souvent désigné le tracé des nouvelles rues qu'il s'agissait d'ouvrir, avec l'intention évidente de favoriser les intérêts particuliers qui étaient liés aux leurs, et non pour obéir à des considérations tirées de l'intérêt public; d'avoir usé d'un pouvoir arbitraire et discrétionnaire, dans les questions d'alignement; d'avoir été ici injustes en refusant de satisfaire des demandes légitimes, là, partiaux jusqu'à la faveur en accueillant des demandes déraisonnables. Est-il un seul de ces ca-

ractères qui ne se trouve dans la fameuse loi des chemins de fer, dite la *loi des tronçons*, présentée il y a deux ans par les conservateurs? Ne s'étaient-ils pas aussi déterminés par des raisons empruntées à leurs convenances particulières? N'avaient-ils pas rédigé dans le sens d'un intérêt ministériel la loi qui aurait dû être rédigée dans le sens des intérêts généraux? N'avaient-ils pas voulu s'attribuer un pouvoir arbitraire et discrétionnaire dans le tracé des chemins de fer, afin d'avoir les localités électorales à leur merci? N'avaient-ils pas ainsi confisqué à leur profit cette grande question d'intérêt public, de manière à obliger les contribuables à subir leurs conditions? De quel droit s'étonner de ce qu'ont fait des commis dans des questions d'alignement et d'ouvertures de nouvelles rues qui n'intéressent que Paris, quand des ministres et des députés ont tenu une conduite inspirée par les mêmes principes dans une question où il s'agissait de doter de nouvelles voies la France entière? Les devoirs, étroits et rigoureux au bas de l'échelle sociale, s'élargissent-ils à mesure que l'on en monte les degrés?

Peut-on être surpris de voir des administrateurs administrer avec des menaces et des promesses, et ne consulter que leurs convenances particulières dans l'exercice de leurs fonctions, quand on voit des ministres gouverner par l'intimidation et la corruption, n'employer leur pouvoir qu'à perpétuer leur pouvoir, et s'occuper uniquement à intriguer dans le parlement pour se maintenir dans les positions lucratives et élevées qui satisfont leurs passions ambitieuses, et doter leurs pa-

rents, leurs amis et leurs créatures d'avantages de toute espèce, au lieu de faire les affaires de la France?

Ne demandez plus pourquoi, dans une pareille situation, la littérature corrompue et corruptrice est venue. Elle est venue, parce que c'était son heure; parce qu'elle a devant les yeux une scène politique où l'égoïsme cherche à parvenir et à dominer à tout prix, où les mots de droits et de devoirs n'existent pas, où l'on ne croit qu'à l'habileté, et qu'elle est la glorification de l'égoïsme, de l'orgueil et de l'habileté; où l'on accepte la force, malgré ses souillures, et qu'elle est l'apothéose de la force souillée. Elle a vu le carbonaro Basile rendre la justice, Figaro siéger au pouvoir, et, comme plus d'un procès scandaleux l'a prouvé, Robert-Macaire administrer. Alors elle a réfléchi cet idéal immonde, en comptant sur l'impunité, quelque chose de plus, sur la faveur des lecteurs habitués à voir de pareils spectacles se dérouler sous leurs yeux.

Que n'avons-nous pas vu en effet depuis ces dernières années? N'a-t-on pas honoré la félonie, persécuté la probité politique dans tous les partis, flétri la fidélité, donné des primes à l'infamie et à la défection? N'a-t-on pas employé tous les moyens pour activer les flammes impures de l'amour du lucre, décrié les tendances morales et tout concentré dans les intérêts matériels? N'a-t-on pas fait de la politique un marché où les consciences, semblables à un vil bétail, se sont vendues aux enchères? Selon l'énergique expression de cet historien, n'a-t-on pas déshonoré les honneurs eux-mêmes, et battu monnaie au profit de la démoralisation

publique avec les institutions que les régimes précédents avaient créées pour entretenir l'amour des grandes choses? Certes, l'Empire avait ses misères et ses ombres, et la liberté, sous le régime impérial, pleurait si haut nos droits perdus, qu'on entendait encore percer sa plainte à travers le tumulte de la gloire. Cependant, à un point de vue, cette époque était grande; la soif du lucre n'avait point desséché toutes les âmes; la route du sacrifice et du dévouement n'était point abandonnée, et c'étaient de nobles cœurs que ceux qui battaient si fort et si vite, quand un rayon de l'étoile de l'honneur venait les toucher. Pour l'obtenir, que de périls bravés, d'obstacles vaincus, de travaux accomplis! On allait la chercher au milieu des canons vomissant la flamme, sous les pieds des chevaux d'une innombrable cavalerie, sur les murailles des villes se couronnant de feux, à travers les glaces du nord, sous les ardeurs dévorantes du midi, et, lorsque, au milieu de la tempête de la bataille, l'Empereur, semblable au génie de la guerre, entouré de sombres vapeurs entrecoupées d'éclairs, et annoncé par les roulements du tonnerre, tel que le peignait cet Ossian qu'il aimait, lorsque, au milieu de la bataille, Napoléon se penchait sur un mourant, et attachait l'étoile de l'honneur à sa poitrine, le mourant oubliait la mort, et, retrouvant dans sa joie un reste de vie, il se redressait sur ses pieds et faisait retentir jusqu'au ciel le cri de : Vive l'Empereur! Que n'a-t-on pas fait de nos jours pour réduire à néant cette merveilleuse influence? N'a-t-on pas égaré le signe des braves sur toutes les poitrines

où le cœur avait cessé de battre, et les ministres n'ont-ils pas été vus marquant les cadavres vivants d'où l'honneur, cette vie morale, s'était retiré, les marquant avec cette étoile de l'honneur que Napoléon faisait descendre du ciel d'Iéna et d'Austerlitz sur la poitrine de ses immortels compagnons? Ce n'était pas assez d'en avoir fait l'ornement banal de tous les courtisans, le hochet de tous les ministres, une espèce de jeton d'antichambre dont on paye tous les services parlementaires et les visites au château; au commencement de l'année qui vient de finir, n'a-t-on pas vu le ministère envoyer le grand cordon de la Légion d'honneur au duc de Baylen, c'est-à-dire à l'homme de guerre qui le premier fit pâlir dans le ciel l'étoile de Napoléon, et qui ternit, par une tache, l'honneur de la France dont on lui a envoyé l'emblème?

Vous le savez, tout cela est vrai; on a abusé des plus inviolables choses. Les charlatans de la tribune ont bien osé aller ouvrir la tombe de Napoléon à Sainte-Hélène, dans l'espoir d'y trouver un expédient parlementaire, et M. Thiers a déchiré le linceul de l'homme des batailles, pour rapiécer l'enseigne de la politique de la peur. Quand le jeune duc d'Orléans est mort, les hommes qui tiennent en ce moment les affaires ont spéculé sur cette catastrophe si terrible et si imprévue, pour prolonger leur ministère expirant, et l'ambition doctrinaire a exploité cet événement sinistre et a fait la contrebande dans un cercueil. Tout a été au niveau de ces ignobles calculs. Quand un homme a commis une action basse et honteuse, il a agi habilement pour l'a-

vancement de sa fortune. Le poëte vendu et le philosophe renégat ont été récompensés au nom de la France. Rien n'a été omis pour fausser toutes les idées, et confondre les notions du juste et de l'injuste. Les anciens carbonari et les fervents admirateurs de Marat, devenus pairs de France pour avoir apostasié leurs opinions républicaines, ont expulsé, ont jugé les Châteaubriand, les Fitz-James, les Montmorency, les Saint-Priest, les Hyde-de-Neuville, les Kergorlay et les Conny, devenus criminels pour avoir persisté dans leurs convictions politiques. Souvenir qui, à l'heure où nous parlons, nous couvre encore le front de rougeur! on a marchandé, d'une main avare, une pension de quelques mille francs à la veuve d'un général en chef, mort en Afrique au champ d'honneur, en combattant pour la France; on a donné quinze cents francs de revenu viager au savant qui, surprenant, pour ainsi parler, le secret de Dieu, a forcé la lumière à écrire sous sa dictée les images sur lesquelles elle épanche ses rayons; on a donné cent mille francs à la population tout entière, se tordant épouvantée, mourante et déjà bleuâtre dans les étreintes homicides du choléra, qui la marquait de son formidable sceau : mais quand Deutz, le traître, a proposé de vendre une princesse courageuse, la libéralité des ministres du système actuel, s'exaltant en proportion de la grandeur de l'infamie, ils ont estimé l'action de ce juif au taux d'un demi-million; et, quand Maroto a proposé aux gens du milieu de leur livrer le roi qu'il avait juré de servir, et les compagnons d'armes qu'il avait promis de conduire à la victoire, on a égalé la ré-

compense à la honte, et l'on a jeté, comme appoint de ce marché d'ignominie, le grand cordon de la Légion d'honneur autour du col d'un Espartero.

Voilà comment s'est formé l'idéal que vous voyez se réfléchir aujourd'hui dans la littérature, par suite de l'influence que les circonstances politiques ont exercée sur la société. Cette influence a agi de deux manières. Elle a agi d'abord par la contagion de l'exemple, surtout sur cette petite France officielle qui gravite autour du système; elle a agi ensuite dans un cercle plus étendu, par le défaut d'une direction que les esprits attendent d'en haut et qui, venant complétement à manquer, a laissé toutes les intelligences dans la torpeur d'une oisiveté corruptrice.

On avait amassé des nuages de boue sur la société; ces nuages se sont ouverts, la honte en est descendue, et, sans pénétrer dans les profondeurs sociales, sur la surface du monde des affaires du moins elle a coulé à pleins bords, et elle a flétri, sur son passage, les idées, les sentiments et les mœurs. On a excité l'égoïsme, et, dans tous les alentours des régions politiques, l'égoïsme s'est levé et a répondu : « Me voici ! » On a attisé les flammes de la cupidité, et la cupidité s'est allumée comme un incendie. La Bourse, avec ses ignobles trafics, semble être devenue le cœur et le cerveau de la petite France qui, par une illusion d'optique, paraît occuper quelquefois la place de la grande, parce que c'est elle qui s'agite sur l'avant-scène des affaires. C'est là que la curée des actions de chemins de fer s'étale dans toute sa gloire. Le charlatanisme de la rue Quincampoix

est rappelé et surpassé. On se procure un beau nom comme une enseigne, et l'on parle de généraux loués à l'heure pour présider les conseils d'administration de certaines compagnies, et servir de chanterelle afin d'attirer l'actionnaire dans ses filets.

Ce matérialisme abject qui règne dans le monde des affaires, n'a pu s'y introduire et y demeurer pendant longtemps, sans finir par déborder de proche en proche, et par s'étendre comme le Nil, qui roule, sur les campagnes qu'il inonde, le limon avec ses eaux. On en aperçoit la trace dans les mœurs, où il se révèle par une soif de places, par une exagération de luxe, par une recherche de magnificence, et par un besoin de plaisirs à tout prix, inconnus dans les années qui précédèrent la révolution de juillet, et qui étonnent les personnes qui n'ont point vu la France depuis quelque temps. Tandis que le budget grandit, comme s'il était destiné à acheter tout le monde, il semble que chacun prenne à tâche de se mettre dans la nécessité de recourir à cet acheteur universel. Dans un grand nombre de salons, la société semble se modeler sur cette Vénus que l'artiste avait dorée, et qu'il avait faite riche ne pouvant la faire belle; encore y cherche-t-on plutôt à paraître riche qu'à l'être. Le fond de la morale en crédit peut se résumer en deux mots : briller et jouir. On ne s'inquiète plus guère à Paris des voies par lesquelles un homme est arrivé à la fortune; et ce respect de soi-même qui, il y a peu d'années, eût empêché une femme honnête de se présenter dans un salon quand celle qui en faisait les honneurs avait eu ou d'éclatantes aventures, ou seu-

lement une renommée équivoque, serait traité aujourd'hui, par bien des gens, comme le scrupule outré d'un rigorisme rétrograde. On va où l'on s'amuse, sans rechercher les précédents, et il n'y a plus qu'un obstacle qui arrête, l'ennui; qu'une considération qui attire, le plaisir. Le salon le plus honorable est celui qui a le meilleur orchestre, qui est le mieux éclairé, où les rafraîchissements sont le plus somptueusement servis, où l'on danse le mieux et où l'on étouffe le plus. Il en est de l'opulence mal acquise comme du pouvoir, c'est un fait accompli. Telle femme dont le nom, dans un temps qui n'est pas éloigné, eût fait tressaillir les personnes de son sexe par les tragédies qu'il rappelle, verra la foule accourir à ses magnifiques fêtes. Tel homme d'argent venu de l'étranger, dont la fortune est un scandale, et dont, à une autre époque, on aurait évité le salut dans la rue, sera l'objet des sollicitations d'une partie du grand monde; quand il doit donner un bal, il y a des brigues autour de lui; il se vante de choisir parmi les duchesses, tolère à peine les marquises, néglige les baronnes, et parodie Louis XIV faisant la liste de ses invités dans les voyages de Versailles, de Fontainebleau et de Marly.

Combien de députés, venus honnêtes et indépendants à Paris, ont été corrompus par ce luxe et ce besoin de jouissance qui sont les deux traits distinctifs de la vie parisienne, et combien de probités se sont fondues à la chaleur d'une civilisation corrompue par le matérialisme politique qui règne dans les régions officielles! L'or et l'argent, ces deux divinités des puissants du jour, brillent partout; dans l'intérieur des maisons et sur leurs

devantures; dans les églises, où l'on dore jusqu'aux confessionnaux où doivent s'agenouiller le repentir et l'humilité; sur les fontaines de nos places publiques, et jusque dans les funérailles des hommes les plus ignorés. Un enterrement est devenu une chose de luxe, et la mort, cette fin de toutes les vanités, une vanité de plus, et l'occasion d'un nouveau développement de toutes les superfluités de la magnificence. Ce goût effréné de parure qui se manifeste dans les vêtements, dans l'architecture des églises, dans les ameublements, dans la décoration des appartements et dans les fêtes, est descendu, de proche en proche, jusqu'au cercueil. On a des enterrements parés et coquets; on exige que la mort ait du savoir-vivre, et l'on enjolive jusqu'au néant. Jamais funérailles plus brillantes ne furent suivies de deuils moins longtemps portés. Ce signe profond de l'affaiblissement du sens moral, l'oubli des morts commence à se répandre, et bientôt on ne portera pas plus longtemps le deuil d'un père, dans un certain monde, que le deuil d'un gouvernement. Le veuvage, de son côté, abrége sa retraite; on égaye le deuil, comme on dit; les douleurs se rencontrent au concert ou au bal, couronnées de fleurs ou enrubannées, et elles causent de leurs pertes entre deux ariettes ou deux masourka.

Loin de nous la pensée de vouloir étendre ces observations critiques à l'universalité de la société française, et d'aspirer à diminuer ainsi la foi qu'elle a dans son avenir! La corruption que nous venons de peindre n'est, à notre avis, qu'à la surface; elle est le reflet d'un

mauvais idéal politique, et si cet idéal était changé, tout changerait avec lui. On n'apprécie pas à leur juste valeur la puissance d'initiative et l'ascendant moral que possèdent en France ceux qui tiennent dans leurs mains le gouvernement. Toutes les fois que la France a eu un noble idéal devant elle, elle s'est élevée sans efforts pour l'atteindre. Sous saint Louis, les croisades au milieu des querelles interminables de la féodalité ; sous Louis XIV, au sortir de la Fronde, la prééminence de la France par les armes et par les lettres sur l'Europe doublement vaincue ; en 89, la grandeur des principes d'humanité, d'égalité et de liberté, au sortir des misères du règne de Louis XV ; en 1800, au sortir des faiblesses et des corruptions du Directoire, les magnificences de la victoire, ont trouvé l'esprit de la France au niveau de la situation qui se présentait, quelque haute qu'elle fût. Si bas qu'elle vous paraisse descendue, énoncez devant elle une idée juste, ou faites parler un sentiment généreux, montrez-lui un flambeau ou une épée, elle est en un instant debout et prête à vous suivre. Peuple étonnant qui avez accompli tant de merveilles et qui êtes vous-même une vivante merveille, qui n'avez jamais laissé en chemin ceux qui vous ont ouvert une noble route et vous ont marqué un but digne de vos efforts, qui trouvez dans votre sein fécond l'homme du péril qu'il faut vaincre et celui de la difficulté d'où il faut sortir ; nation où le soldat se réveille général et devine la guerre que l'on apprend ailleurs, où l'esprit court les rues, où le génie, comme l'étincelle électrique produite par le choc des nuages, jaillit du choc des événements, ce n'est pas

nous qui méconnaîtrons jamais votre passé, au point de désespérer de votre avenir!

Ce qui arrive aujourd'hui en France est arrivé toutes les fois qu'un idéal digne de cette nation ne lui a pas été offert, ou qu'on lui a offert un idéal indigne d'elle. Quoi de plus voisin, à ne consulter que la distance chronologique, que la Fronde et le règne de Louis XIV? Quoi de plus éloigné, si l'on considère la distance morale? Cependant c'est la même nation, la même génération, les mêmes intelligences, le même pays. Qu'y a-t-il donc de différent? La différence, la voici. Sur ce vestibule du grand siècle, qu'on appelle la Fronde, la France ressemblait à une armée au repos dans laquelle, chaque soldat marchant à sa guise, l'oisiveté des camps produit les fourrageurs et les pillards; tandis que, lorsque le grand siècle commence, l'appel du tambour et les fanfares de la trompette se sont fait entendre, chacun est à son poste, dans le corps auquel il appartient, et chaque corps occupe son ordre de bataille. Il n'y a plus de fourrageurs, il n'y a plus de pillards; il y a une armée qui marche à la victoire; Condé, Turenne, au lieu d'épuiser leur génie l'un contre l'autre dans des luttes civiles, unissent leurs glorieux efforts contre l'Europe; chacun, dans le siècle, a retrouvé sa place, et le siècle a retrouvé sa route.

Voici la différence qui existe entre la France suivant un noble idéal qui marche devant elle, et la France sans idéal, réduite à la vie matérielle; entre la France en action et la France tombée dans ce repos et dans cette immobilité qui corrompent l'intelligence et les senti-

ments des nations, comme les eaux de la mer, à tel point que, selon l'ingénieuse remarque d'un spirituel orateur (1), on produit des courants factices dans les ports, afin de prévenir, par le mouvement qu'on imprime à ces masses de liquide stagnant, la décomposition qui enfante des fièvres contagieuses par ses émanations morbides.

C'est par ce défaut d'action que nous expliquons, en partie au moins, les symptômes de corruption qui se montrent dans le monde politique, mais surtout l'influence que cette corruption exerce dans une sphère moins limitée. On a beaucoup parlé et l'on parle encore beaucoup du relâchement des mœurs électorales et parlementaires ; croyez-le bien, ce relâchement ne tient pas entièrement au vice de la loi électorale, quelque mauvaise et quelque restreinte qu'elle soit; il tient aussi à ce défaut d'une action politique dont nous parlions tout à l'heure. Quel motif veut-on que les électeurs aient, dans les circonstances où nous sommes, de donner leurs voix à tel candidat plutôt qu'à tel autre des deux principales nuances parlementaires qui se partagent la chambre? S'il y avait un système en face d'un système, on pourrait choisir, et la noble passion du bien public pourrait l'emporter. Mais lorsqu'on voit que, sous tous les ministères, le système reste le même ; lorsque la page tourne, depuis bientôt quinze ans, sans que la phrase change; lorsque l'électeur, étranger

(1) M. de Larcy, Discours sur la proposition de MM. Hébert, Couture et Laurence relativement au domicile politique.

aux deux opinions les plus tranchées de droite et de gauche, qui seules ont un parti pris, a la conviction bien arrêtée qu'elle ne changera pas, soit qu'il nomme un candidat de la nuance de MM. Barrot et Thiers, ou qu'il préfère un candidat de la nuance de M. Guizot, quoi d'étonnant qu'il cherche à faire usage, dans un intérêt privé, d'un suffrage qu'il sait impuissant à produire un bien général? Quoi d'étonnant qu'il consulte ses amitiés, qu'il subisse des influences de coterie, ou qu'il veuille profiter de son vote, en trafiquant des destinées de la France? On peut, on doit le déplorer sans doute, mais il serait puéril d'en être surpris. Quand il n'y a pas de mobiles généraux, l'empire des mobiles particuliers commence. Si cela est vrai pour les colléges électoraux, cela est vrai pour la chambre. Qu'on ne demande plus pourquoi les questions de personnes y exercent tant d'influence, pourquoi l'opposition est sans force, la majorité sans drapeau, pourquoi les opinions vont se divisant en nuances qui se subdivisent en coteries; pourquoi le pouvoir doit compter, chaque année, avec des ambitions ou avec des cupidités qui l'obligent à ajouter quelque étage nouveau à l'édifice monumental du budget de quinze cents millions qui nous écrase; pourquoi, au lieu de l'intérêt français qui devrait résumer et contenir, dans l'amplitude de son vaste sein, tous les intérêts, le lien qui les reliait, étant venu à se rompre, ils vivent aujourd'hui dans un haineux voisinage? Encore une fois, cela est triste, mais cela est facile à comprendre. Quand il n'y a pas de drapeau politique déployé, quand il n'y a pas d'idée générale

dominant dans une assemblée, tranchons le mot, quand il n'y a pas un noble idéal proposé à une nation par son gouvernement, et quand il n'y a pas une action vers cet idéal, la vie nationale s'arrête, et la cessation de la vie nationale produit le même effet, sur un peuple, que la cessation de la vie humaine sur le corps de l'homme.

Si le symptôme est différent, la cause est la même, quand on voit les esprits, fatigués du néant et du vide qu'ils trouvent dans les affaires publiques tournant sur elles-mêmes comme une roue qui pivote dans le vide sur son immobile essieu, chercher ailleurs un aliment à cette activité intellectuelle dont ils sont dévorés dans ce pays. Chacun travaille alors à se faire l'idéal qui lui manque, et comme ce n'est plus la société qui propose un but aux individus, mais les individus qui le choisissent à leur guise, il y a autant de conceptions à ce sujet que d'intelligences, et l'on arrive naturellement à l'apothéose de la force individuelle, qui reste seule debout, la vie collective et sociale faisant défaut. La société désœuvrée et desheurée s'arrête au coin de chaque carrefour, et demande l'occupation d'esprit et les émotions que les affaires publiques ont cessé de lui donner, par la faute des pouvoirs qui la gouvernent, elle les demande à des drames réels ou fictifs indignes de son intérêt et de son attention. Tout ce qui dépasse un peu le niveau commun, tout ce qui rompt la monotonie du cours ordinaire des choses, devient l'objet de la préoccupation publique et d'un intérêt qu'on cherche à dépenser, parce qu'on ne sait qu'en faire. Tantôt c'est un

scélérat qui a érigé l'assassinat en système, et qui se déclare négociant ès meurtre, devant un public qui l'entoure de sa curiosité, presque de sa sympathie ; des âmes sensibles s'apitoient sur son sort, et les paniers de vin de Champagne arrivent au cachot de Lacenaire pour l'aider à passer gaiement les derniers moments de son agonie sans remords. Tantôt, c'est une empoisonneuse dont la perversité romantique séduit les imaginations et tourne les têtes. Pendant plus de deux mois, Mme Lafarge, la triste héroïne du Glandier, règne, du banc des accusés, sur l'attention publique comme du haut d'un trône ; et quand le jury a prononcé, quand la justice a déclaré la culpabilité de la moderne Brinvilliers, elle se console en écrivant ses mémoires et en les dédiant à ses amis, comme un ministre disgracié occupe les heures de sa retraite à raconter les actes de son ministère à la postérité. D'autres fois c'est une bande tout entière de voleurs qui, après les plus audacieux méfaits, semblent moins préoccupés du sort qui les attend, que de l'effet qu'ils produisent. Comme l'a dit un moraliste d'un esprit élevé, (1) « Il y a de beaux « crimes, des infamies dramatiques, l'assassin pose, et « le beau monde applaudit; le malfaiteur a son jour « de Capitole, et il chante un hymne qui ne semble pas « près de finir. » La cour d'assises devient un cirque, et l'empoisonneur et l'assassin ne sont plus que des gladiateurs préoccupés du soin de mourir avec grâce et de manière à obtenir le suffrage des dames romaines assises sur les gradins de l'amphithéâtre.

(1) M. Louis Reybaud, *Etudes sur les réformateurs.*

C'est ainsi que la littérature, corrompue à la fois par la corruption qui règne dans la sphère politique, par l'absence d'un idéal social et par l'anarchie qui résulte du manque absolu de direction morale, trouve une tolérance presque universelle, quand elle devient corruptrice à son tour. Comme les idées ne sont pas mises en mouvement par une haute impulsion, elles se trouvent viciées par cette stagnation même ; et au lieu de former un grand fleuve dont les eaux vives désaltèrent les populations dont elles arrosent le territoire, elles vont se perdre, selon le caprice individuel, en mille ruisseaux qui bientôt expirent dans les terres et dégénèrent en mares infectes et en cloaques immondes. La fantaisie et le caprice de chaque écrivain, ne subissant plus aucune règle, enfantent des monstres ; les lois de la création littéraire sont suspendues, et la littérature n'est plus qu'un chaos dont les éléments confondus se heurtent au lieu de se combiner. Il s'établit une idolâtrie d'un nouveau genre, l'idolâtrie de l'imagination agenouillée devant ses cauchemars, et chaque journée a son fétiche littéraire à la manière des sauvages, qui prennent pour Dieu, chaque matin, le premier objet qu'ils rencontrent au sortir de leur hutte. Les écrivains, ne rencontrant plus cet idéal social qui doit se refléter dans leurs écrits et leur donner un caractère commun et universel, ils n'ont plus d'autre culte que celui de la force individuelle et de leur propre force, et deviennent ainsi les complices et les propagateurs du mouvement qui entraîne la société à déifier cette divinité souillée, partout où elle la trouve, et à prendre

pour idéal les existences exceptionnelles, faute de trouver devant elle un idéal commun.

Telle est l'explication de ces espèces de saturnales littéraires, qu'un éloquent et vigoureux critique, que nous avons déjà cité, a flétries dans des termes énergiques, mais sans en indiquer l'origine. « Au lieu de « parcourir les replis du cœur pour vérifier combien il « renferme de sentiments réprouvés, a dit M. Reybaud, « le roman s'égare à la poursuite des bouges infects et « des existences les plus immondes; il se propose de « prouver, par la description des mauvais lieux et l'u- « sage d'un cynique idiome, jusqu'à quel degré d'avi- « lissement l'homme peut descendre. Il n'est sorte de « corruption souterraine, ni d'obscénité mystérieuse « dont il ne se fasse l'écho. Les régions où l'on parle la « langue du bagne n'ont plus de secret pour lui; il s'est « chargé de diminuer la distance qui sépare le monde « criminel du monde élégant. C'est presque un cours « d'éducation à l'usage des lecteurs des livres frivoles; « ils peuvent y apprendre l'art compliqué des effrac- « tions et des escalades. Les grands scélérats peuvent « être fiers de cette fortune qui leur arrive ainsi. Une « tribune leur est ouverte, un auditoire nombreux leur « est acquis. La vogue est à eux, ils semblent l'avoir « fixée, ils en abusent; ils ont des romanciers, ils au- « ront des poëtes. Bientôt, il ne leur manquera plus « qu'une Iliade, où éclatent toutes les beautés de l'ar- « got. Voilà où nous en sommes, grâce aux écarts du « roman. Naguère il se contentait de tresser des cou- « ronnes au vice; aujourd'hui il dresse un piédestal au

« crime. Qui peut dire où s'arrêtera cette étude des « existences exceptionnelles, cette excursion dans les « repaires du vol et de l'assassinat? »

Pour rendre ce tableau encore plus complet, ajoutons-y quelques traits. Il s'établit un touchant échange de services et une entente cordiale entre la littérature et les cours d'assises, et elles se prêtent mutuellement des inspirations. Tantôt c'est le malfaiteur qui pose devant le roman et le drame, tantôt ce sont le roman et le drame qui, pour acquitter leurs dettes, posent devant le malfaiteur. N'a-t-on pas vu dernièrement encore une bande de scélérats mettre la *Tour de Nesle* en action, et parodier d'une manière infâme, dans un de nos faubourgs, cette monstruosité dramatique; et la secte des étrangleurs, mise en vogue par un romancier, n'a-t-elle pas trouvé son analogue dans les rues de Paris? Dans ce commerce fâcheux qui s'établit entre les lettres et les crimes, tout le monde perd, les lettres, les criminels eux-mêmes, la société surtout. Les criminels y perdent leurs derniers remords, et nous assistons à l'avénement d'un nouvel amour-propre, l'amour-propre du crime. Les lettres y perdent leur dignité, leur honnêteté et leur indépendance. Au lieu d'être une mission, elles deviennent une industrie. Les Muses, ces chastes filles du ciel, atteintes du mal général, quittent les sentiers laborieux et difficiles qui conduisent aux autels de la gloire, et elles ont été rencontrées, laissant marchander leur honneur sous les portiques du dieu Plutus. La presse n'est plus qu'un bazar, une succursale de la Bourse, où l'on cote les intelligences,

comme ces valeurs vénales qui, sans cesse demandées ou offertes, appartiennent au dernier enchérisseur. On parle de marchés étranges par lesquels les auteurs, peu contents de vendre leurs ouvrages, se seraient vendus eux-mêmes, de sorte qu'au moment où il est question d'émanciper le travail manuel des noirs, nous verrions établir, au centre de la civilisation, l'esclavage du travail intellectuel, accepté par les auteurs qui s'obligeraient de produire, bon an mal an, et soit que l'inspiration vienne ou ne vienne pas, tant de volumes en douze mois, sous le bâton du commandeur, comme ces mines de houille qui, sous peine de résiliation du marché, doivent, dans un espace de temps déterminé, donner tant de quintaux de matière à l'exploitant. La société y perd plus que personne en particulier, parce que le niveau du sens moral baisse dans toutes les consciences.

Nous croyons avoir rempli la tâche que nous nous étions imposée, c'est-à-dire avoir indiqué la source du désordre littéraire dont la personnification la plus éclatante se trouve dans le feuilleton-roman. Le désordre est dans les idées, dans les sentiments, dans les mœurs, dans la littérature, parce qu'il est au faîte des choses sociales, et que les influences sont semblables à ces eaux dont les réservoirs sont situés sur les plateaux élevés et les montagnes, et qui descendent de là par de lentes infiltrations dans les profondeurs du sol.

Est-ce une raison pour ne pas attaquer la pernicieuse influence du feuilleton-roman? en aucune façon. Il faut attaquer le désordre aux lieux où il est et aux lieux

d'où il vient; il faut l'attaquer partout. Dire que la littérature a été corrompue, ce n'est point là une excuse; car c'est un tort de s'être laissé corrompre. En outre, on l'a dit, après avoir été corrompue, elle est devenue corruptrice à son tour. La contagion intellectuelle n'est pas comme la contagion physique; on est toujours libre d'y échapper, toujours coupable de la répandre. La critique est donc parfaitement dans son droit quand elle attaque le désordre littéraire dans le feuilleton-roman; le désordre qui règne dans le reste de la littérature n'absout en aucune façon celui qu'on rencontre au bas des journaux, et le désordre politique explique, mais n'excuse pas, le désordre littéraire. On peut ajouter que la critique fait plus qu'user d'un droit, qu'elle remplit un devoir en s'attachant à attaquer le mal sous sa forme la plus dangereuse et dans les conditions où il exerce la plus grande influence. Dans une bataille, tous les soldats ne tirent pas du même point et sur le même but, cependant tous contribuent à la victoire qui est le résultat unique de tant d'efforts combinés. C'est ainsi qu'en portant notre effort contre un danger trop négligé peut-être, nous n'aurons pas été entièrement inutile à la cause des intérêts généraux du pays.

Il nous reste à indiquer la raison du choix que nous avons fait dans le nombre immense des feuilletons-romans qui appelaient de justes critiques. Dans presque tous, nous aurions également trouvé le trait remarquable que nous avons signalé, un rapport étroit entre les principes qui dominent le monde fictif de ces romans, et ceux qui dominent le monde politique.

Mathilde nous eût offert la puissance de l'or presque divinisée dans Lugarto, sorte de Satan à face humaine, dans les mains duquel le pouvoir surnaturel du roi de l'abîme est remplacé par l'influence de l'argent, représentée comme irrésistible. Lugarto est le roi de la société; il règne et gouverne. Les hommes l'honorent et les femmes le recherchent, comme il dit, parce qu'il est riche. Il n'est rien d'impossible, dit-il encore, à cinq millions de rentes.—Lugarto oublie qu'en 1832 le pouvoir se trouva trop pauvre, avec ses quinze cent millions du budget, pour acheter l'honneur de deux pauvres servantes vendéennes. — Il est réduit à souhaiter de rencontrer une femme qui soit vertueuse et qui de plus le haïsse, afin de voir si, aidée par cette double force de la vertu et de la haine, elle parviendra, pendant quelques jours seulement, à lui résister. Quant aux lois, elles ne sont pas faites pour lui; il commet tous les crimes, sans redouter leur atteinte; il est au-dessus des lois par sa fortune. Convenez-en, voilà bien un type calqué sur l'idéal d'une société politique où le droit c'est la force, où la corruption et l'intimidation sont les deux leviers du pouvoir ministériel, où le principe sur lequel tout repose, c'est la nécessité! Il y a même, dans ce tableau une illusion d'optique remarquable : sans aucun doute, M. Sue a tracé l'idéal du Lugarto des salons, qui est hors des proportions naturelles, ou, pour mieux dire, qui est complétement faux, sur l'idéal des Lugarto politiques qui existent réellement. Il n'est pas vrai que, dans la vie sociale, tout soit à vendre, que tout s'achète. Un homme de la trempe de Lugarto, eût-il

vingt millions de rentes au lieu de cinq, ne serait pas un mois sans attendre, dans une maison d'arrêt, qu'on le menât en cour d'assises. Il y a des lois en vigueur qui interdisent, même aux plus riches, le rapt, l'empoisonnement, l'assassinat; et le plus opulent des millionnaires ne proférerait pas la moitié des impertinences que profère le mulâtre que M. Sue a donné pour persécuteur à madame de Lancry, sans tomber d'un peu haut dans la rue, à moins qu'il n'eût eu la prudence de choisir une maison sans croisées. Mais il est très-vrai, au contraire, qu'il y a une certaine sphère politique, où tout est l'objet d'un honteux trafic, où les hommes se vendent et s'achètent, où la puissance de l'or est souveraine et absolue, où les coupables soumettent toutes les résistances, font plier tous les obstacles, et échappent à la responsabilité de leurs actes, à l'aide de l'influence irrésistible du budget. Évidemment le Lugarto homme d'État a déteint ici sur le Lugarto homme du monde. Que n'aurions-nous pas à dire sur tous les personnages qui se groupent autour de celui-là? Quel monde que celui où figurent Gontran de Lancry, le faussaire élégant, âme damnée, c'est le mot, de Lugarto le millionnaire, depuis que celui-ci porte dans sa poche l'arrêt infamant et le déshonneur de l'homme qu'il appelle son ami et qui est son esclave; puis Ursule qui, par un scrupule étrange, ne veut pas recevoir d'argent de M. de Lancry, mais consent très-volontiers à le ruiner par les fêtes qu'il lui donne et les dépenses de tout genre qu'il fait pour elle; puis enfin Mathilde elle-même, qui met M. de Rochegune de moitié dans sa vertu,

et donne, le plus innocemment du monde, sa tête, son cœur, ses sentiments, ses idées, à un homme qui n'est pas, et qui ne saurait devenir son mari! Quelle société à l'envers! quelle confusion de tous les principes! Quel oubli de toutes les notions du devoir et de toutes les convenances sociales! Que cette Mathilde, se retirant dans l'amour de M. de Rochegune, comme, dans un autre ordre d'idées, on se retire au fond d'un couvent, heurte toutes les bienséances! et comme on voit bien que de pareils types ne peuvent être trouvés que par des imaginations déréglées, dans un monde qui n'est pas à sa place!

Si nous eussions entrepris d'étudier l'*Hôtel Lambert*, de M. Sue, ou le *Ménage de Garçon en province*, de M. de Balzac, cet esprit remarquable malgré ses défauts, nous eussions toujours rencontré le même fonds d'idées : l'habileté souillée reine et maîtresse; l'argent, puissance irrésistible ; le monde, qu'Alexandre léguait au plus digne, appartenant au plus scélérat et au plus corrompu. Qui mène tout et qui triomphe de tout dans *Mathilde?* C'est Lugarto l'infâme. Et après lui? c'est Ursule, la femme au cœur méchant, aux manéges perfides, aux passions violentes et criminelles. Qui exerce un pouvoir souverain dans l'*Hôtel Lambert*, et qui tient les fils de toutes les marionnettes humaines qu'on y voit danser? C'est Iris, cette furie aux mains homicides qui, dans le délire de son amour monstrueusement absurde, vous défend également, sous peine de mort, de plaire ou de déplaire à sa maîtresse, dont elle déteste les ennemis par dévouement et les amis par ja-

lousie. Et après Iris ? c'est M. de Brévannes, cet homme sans cœur, sans élévation, sans scrupules, qui a pris pour devise, *vouloir c'est faire,* et qui veut que tout cède à ses passions, fût-ce au prix des plus grands crimes. Il en est de même quand M. de Balzac tient le pinceau. Qui est puissant dans le monde qu'il peignait, il y a quelque temps, dans la *Presse?* C'est Flore la *Rabouilleuse* — la *Goualeuse* de M. Sue empêchait M. de Balzac de dormir — c'est Flore la *Rabouilleuse,* servante-maîtresse d'un célibataire millionnaire ; c'est Max le bretteur, tout à la fois le tyran et la créature de cette femme ; c'est Philippe surtout qui, après une jeunesse orageuse, se corrige de ses défauts qu'il remplace par des vices, Philippe l'hypocrite, l'insensible, qui recueille le bénéfice de toutes les infamies des autres, parce qu'il est plus infâme que tous ceux avec lesquels il entre en lutte. Remarquez ici la faiblesse du feuilleton-roman pour le vice et sa superstition pour le mal. Philippe, dans sa lutte contre Flore la *Rabouilleuse* et Max le bretteur, représente le droit, puisqu'il représente la famille contre les intrus qui se sont glissés dans une maison pour s'approprier une succession. Le droit devant triompher, dans le plan que s'est tracé l'auteur, il commence par le souiller ; pour s'expliquer à lui-même son succès, il le trempe dans la boue de tous les vices et de tous les crimes. Le droit ne l'emporte que parce qu'il est représenté par Philippe, qui est encore plus pervers, plus corrompu, plus étranger à toute idée de loyauté, de morale et d'honneur, que Max Gilet et

Flore Brazier; le bien ne l'emporte que parce qu'il est représenté par le mal!

Dans l'impossibilité de présenter avec quelques détails la critique de tant de feuilletons-romans qui pourraient devenir l'objet des mêmes remarques, nous avons dû faire un choix, et nous avons choisi les trois compositions qui représentent de la manière la plus complète le genre que nous voulons attaquer, et qui ont obtenu la plus grande et la plus récente popularité. Ce sont :

Le Juif errant, de M. Sue;

Les Mystères de Paris, du même auteur;

Les Mémoires du Diable, de M. Soulié.

Nous nous sommes borné à examiner ces trois ouvrages, parce que la plupart des livres que nous aurions pu comprendre dans ces *Études critiques* rentrent dans le genre d'un de ces trois romans, qui soulèvent toutes les questions qu'il nous a semblé important de traiter.

Encore un mot, et nous aurons tout dit. Nous ne sommes pas très-sûr, en entreprenant la tâche que nous nous sommes imposée, de ne pas voir le tribunal de la critique appelé à comparoir devant un autre tribunal, celui de la police correctionnelle; ce qui ne nous fâcherait guère, dans un temps où l'on est exposé à l'honneur de s'y rencontrer avec la loyauté et la charité, représentées par un Montmorency. Les Muses, depuis qu'elles ont pris boutique, sont devenues procédurières, et les journaux qui vivent du feuilleton-roman n'épargnent pas les menaces aux écrivains mal-appris

qui ont l'indélicatesse de nuire au débit de l'immoralité, et de décrier le scandale.

N'est-ce pas en effet un crime de lèse-majesté contre la liberté du commerce, que de ne pas permettre aux journaux de débiter tranquillement les parties d'incestes, d'assassinats, de suicides, d'adultères qu'ils reçoivent des négociants littéraires? A quoi s'occupe donc la justice, qu'elle ne protége pas la sécurité de cette honorable industrie? Dans quelle société vivons-nous, et que veut-on que fassent les honnêtes gens? Encore s'il n'y avait que l'inconvénient de la flétrissure morale, on pourrait s'en consoler; mais le succès marchand finirait, si l'on n'y mettait bon ordre, par être lui-même compromis. Il n'est pas permis de faire baisser les cotons en jetant la défaveur sur cette denrée; pourquoi serait-il permis de décréditer l'immoralité qui produit de bons dividendes à ceux qui spéculent sur *Mathilde*, l'*Hôtel Lambert*, le *Ménage de Garçon*, la *Reine Margot*, ou à ceux qui exploitent le *Juif errant*, les *Mémoires du Diable*, les DRAMES *inconnus* et les *Mystères de Paris?*

Ce raisonnement est à la hauteur de celui des Anglais déclarant la guerre aux Chinois pour les forcer à se laisser empoisonner par eux. N'y a-t-il pas là un excellent précédent, et la victoire de l'*opium* ne doit-elle pas donner des espérances au feuilleton-roman? Je vois déjà les journaux-romanciers nous traiter d'Anglais à Chinois, et nous forcer, sous peine de dommages et intérêts, à nous laisser empoisonner.

Malheureusement pour eux et heureusement pour

nous, nous ne sommes pas des mandarins, et ils n'ont pas de vaisseaux à trois ponts. C'est là le côté faible de la comparaison, et jusqu'à ce que le feuilleton-roman dispose, comme l'opium, de la marine britannique, nous tiendrons l'immoralité pour immorale et le scandale pour scandaleux. Les journaux industriels sont aussi par trop exigeants. Pourquoi nous obligent-ils à leur rappeler que lorsque Philippe-Égalité trouva bon de changer la destination du Palais-Royal, et d'y accepter le jeu et la prostitution pour locataires, du moins il ne se montra pas surpris de ce que l'opinion publique censurait sa conduite, et il ne demanda pas des dommages et intérêts à la morale, sous prétexte qu'elle risquait de faire baisser ses loyers.

30 janvier 1845.

LE JUIF ERRANT.

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LE

FEUILLETON-ROMAN.

LE JUIF ERRANT DE M. EUGÈNE SUE.

PREMIÈRE LETTRE

A M. DE GENOUDE.

—

DE LA CRITIQUE DANS LES JOURNAUX.

Vous connaissez, monsieur et ami, cette maison de la rue Montmartre dont la porte est aujourd'hui surmontée d'un drapeau tricolore, maison historique dans laquelle se forgea pendant quinze ans le foudre qui éclata sur les royales Tuileries pendant les trois jours. C'est là que le *Constitutionnel* avait dressé sa tente, et c'est dans les bureaux de ce journal, alors célèbre, et

qui tenait une si grande place dans la politique, qu'on voyait accourir, aux heures des crises, les hommes les plus éminents de l'opposition de quinze ans. Là siégeaient M. Étienne, esprit fin et caustique, qui parfilait l'épigramme ; M. Jay, l'un des spirituels ermites de la Chaussée-d'Antin ; M. Dumoulin, plus ardent et plus fougueux; M. Cauchois-Lemaire, ce correspondant téméraire d'une altesse beaucoup plus prudente, le même qui paya de plusieurs mois de prison l'avantage onéreux d'avoir deviné, de trop bonne heure, un Guillaume d'Orange au Palais-Royal.

Tous les grands hommes du libéralisme descendaient de leurs piédestaux pour aller prendre langue aux bureaux de la rue Montmartre; et tous les grands événements venaient retentir au *Constitutionnel*. On y entrait pour consulter le baromètre de la situation, comme, en hiver, on consulte le thermomètre du sieur Chevalier, afin de savoir si l'on a le droit d'être transi. Que de questions et quelles questions se traitaient alors dans le salon de la rédaction ! C'étaient la destinée de la France et celle de l'Europe, la guerre d'Espagne, l'expédition de la Grèce, l'expédition d'Alger, les affaires d'Orient; à l'intérieur, la liberté de la presse, la loi électorale, l'article 14 de la charte, l'émancipation des esclaves, le refus d'impôt, les droits de la chambre et ceux du roi; la chute des ministères, l'avénement des idées nouvelles. Un fait éclatant prenait-il place dans la situation? Aussitôt Benjamin Constant, M. Sébastiani, le général Lamarque, M. Barthe, qui alors était un avocat éloquent, le marquis d'Argenson, le spirituel

interrupteur, M. Dupin, avec sa verve incisive, M. Mérilhou, qui ne s'était pas encore endormi sur l'un des siéges de la cour de cassation, s'empressaient à la fois d'apporter et de venir chercher des lumières dans cette espèce de chef-lieu intellectuel de l'opposition de quinze ans.

Les hardis pamphlets de Paul-Louis étaient-ils incriminés par M. de Marchangy ou M. Bellart? C'était là qu'un illustre avocat de ce temps, M. Berville, qui ferait mettre aujourd'hui le vigneron de la Savonière en prison, venait discuter les bases de sa défense. Béranger, cet harmonieux Tyrtée dont les belliqueux accents devaient nous conduire, hélas! aux grandeurs de la paix à tout prix, et secouer la poussière qui ternissait les couleurs du drapeau tricolore, pour le faire resplendir à Taïti, Montevideo, en Orient, à Ancône et dans la rade de Portsmouth, avec quelle gloire, vous le savez, Béranger avait-il aiguisé quelques refrains un peu trop vifs? On tenait un chapitre solennel au *Constitutionnel* avant d'affronter les foudres du réquisitoire. C'était de ses bureaux que partait l'ordre de la marche des funérailles du général Foy, qui traversaient Paris comme une menace et comme un deuil, et que l'on concertait la solennité passionnée du convoi de Manuel; car, dans ce temps, les morts comme les vivants, tout servait à l'opposition, et le silence du cercueil parlait aussi haut que le tumulte de la tribune, tant on était pressé de faire succéder les triomphantes années du régime actuel aux humiliations de la Restauration!

Là, M. Thiers lisait, devant un auditoire choisi, les

brochures prudemment inédites dans lesquelles il annonçait la chute imminente de la Restauration, et combinait avec M. Mignet, son inséparable, la création du *National*, ce brûlot qui allait faire sauter la monarchie. Puis, dans les jours où les luttes devenaient plus vives, et où la plume faisait place à l'épée, on apercevait le profil mâle et sévère de Carrel, qui se dessinait au milieu de la foule des rédacteurs et de la phalange des anciens officiers à demi-solde, accourus pour offrir leur bras à l'organe des regrets impérialistes et des souvenirs napoléoniens.

Carrel qui, comme journaliste, peut être cité à côté de M. Thiers lui-même, talent moins souple et moins varié, mais plus ferme et plus fier, caractère moins fécond en ressources, moins savant à jouer avec la difficulté, mais plus énergique et plus haut; nature impétueuse du reste, toujours trop disposée à passer de la lutte intellectuelle à la lutte armée, et que la mort, qui semble se plaire, comme Tarquin, à moissonner tout ce qui dépasse le niveau commun, devait bientôt enlever à la presse.

Tel était autrefois, vous le savez, l'aspect du *Constitutionnel*. Voilà les émotions qui l'agitaient, les événements qui l'occupaient, les hommes qui y accouraient de toutes parts, les noms qu'on entendait retentir dans ses bureaux. Que les choses sont changées maintenant, et que vous reconnaîtriez peu l'ancien sanctuaire de l'opposition de quinze ans! Vous entrez et vous demandez un abonnement : — « C'est sans doute pour le « *Juif* que monsieur s'abonne.... Vous arrivez à temps

« pour avoir les quatre volumes du *Juif*.... Vous rece-
« vrez le *Juif* tout entier.... On nous demande de tou-
« tes parts le *Juif*.... Nous tirons le *Juif* à 19,200. »
Telles sont les paroles qui se succèdent. Il ne s'agit plus au *Constitutionnel* que du *Juif*, le *Constitutionnel* c'est le *Juif*, il n'y a plus d'autre question pour le *Constitutionnel* que celle du *Juif*, et, pour peu que cela dure, il faudra débaptiser le journal et l'appeler le *Juif;* comme il faudra débaptiser la rue Montmartre et l'appeler la rue de la Juiverie.

Ainsi l'a voulu le nouveau propriétaire du journal, homme habile s'il en fut, grand politique sans doute, mais qui a étudié la politique à l'Opéra, ce à quoi il faut attribuer la manière dont il entend la presse. Il s'y prend, en effet, pour rallier les esprits à ses idées, comme il s'y prenait pour attirer le public à son théâtre : là le chanteur en vogue, ici le romancier en crédit; dans l'un et l'autre établissement, des décorations et des changements de scènes; au théâtre de la rue Lepelletier, *Robert-le-Diable;* dans les bureaux de la rue Montmartre, le *Juif errant*.

Quoi qu'il en soit, le *Juif errant* est à lui seul tout un journal, toute une situation; M. Sue règne et gouverne; il remplace Benjamin Constant, le général Foy, M. Barthe, M. Dupin, M. Thiers, M. Mignet, Carrel; la question d'Orient, la question d'Espagne, les frontières du Rhin. Il se développe dans sa gloire et dans sa majesté, il dit tout ce qu'il veut, fait tout ce qui lui plaît, ne reconnaît ni barrière, ni obstacle. Il arrange comme il l'entend la morale, l'histoire, la société, l'administra-

tion, la politique ; il est roi, il est prêtre, il est Dieu. Cependant, les honnêtes gens commencent à s'entre-regarder et à se dire chaque matin, car chaque feuilleton leur apporte une surprise nouvelle : « Quoi ! cela passe? et cela encore? et cette énormité aussi? et ce scandale? Que fait donc la critique? D'où vient qu'elle se tait? Où est-elle? Qu'est-elle devenue? »

La critique ! elle est morte. Ne l'appelez pas, ne la cherchez pas, il n'y a plus de critique. Et comment y en aurait-il? Où se serait-elle donc réfugiée? D'abord, depuis l'institution de la presse à 40 francs, les journaux sont tous tributaires du feuilleton-roman, ce sont des rois vaincus et dépossédés qui sont allés s'asseoir au foyer de leur vainqueur, et qui n'existent que par son bon plaisir. Mécontenter M. Sue, qui tient au bout de sa plume dix-neuf mille abonnés, Dieu les en garde ! Les grands seigneurs de la régence n'étaient-ils pas aux pieds de l'Écossais Law, qui, avec son Mississipi, faisait couler le Pactole dans la rue Quincampoix? M. Sue est un Law romantique, il presse des nuées et il en tire de l'or, il bat monnaie dans la rue Montmartre avec des rêves. On aurait bon air à le critiquer, vraiment, et l'on serait le bien venu ensuite à solliciter de lui un de ces scandales littéraires bien lucratifs, une de ces immoralités bien marchandes qui vous achalandent un journal et battent le rappel en faveur de la caisse. M. Sue est, dans ce moment, dans la position où se trouvait l'Écossais, lorsqu'il répondit à l'ambassadeur de Pierre le Grand : « Qu'après avoir fait la fortune de « la France, il ferait celle de l'Angleterre, et qu'il con-

« sentirait peut-être ensuite à aller faire celle de la « Russie. »

La *Presse* a obtenu *Mathilde*, les *Débats* ont eu pour leur part les *Mystères de Paris*, M. Sue octroie en ce moment au *Constitutionnel* l'épopée vagabonde du *Juif errant*. Après cela on verra ce qu'on pourra faire pour les autres postulants, qui se disputent l'aumône d'un roman; pourvu qu'ils se conduisent bien, qu'ils fassent étrangler la critique par deux muets dans leur feuilleton, et qu'ils aient 100 mille francs en caisse, c'est la condition indispensable, ils ont des chances. Les articles confectionnés par l'illustre romancier ne se cotent pas au-dessous de ce taux. C'est le dernier cours; le *Sue* est en hausse. Demandez plutôt à son éditeur, qui avait conçu d'abord quelques craintes pour la destinée du *Juif*, tant les excentricités littéraires de cette œuvre lui avaient paru de nature à effaroucher le public. Maintenant il est rassuré; et s'il a plus mauvaise idée du public, il a meilleure idée du roman. Le silence de la critique a favorisé son essor, le livre est lancé, le navire est en pleine mer, et le souffle de la fortune enfle ses voiles.

Et comment la critique aurait-elle parlé? Je ne vous ai dit qu'une des raisons de son silence; il y en a mille. Quel est le journal, dites-moi, qui aurait pris l'initiative d'une censure hardie contre l'inviolabilité du *Juif errant*? Les *Débats*, sans doute?

Oui, au premier coup d'œil, il semble que cette tâche leur appartient. Ils ont, depuis le commencement du siècle, la tradition de la grande critique littéraire, ils

doivent leurs succès à une si illustre peuplade de critiques, Fontanes, Geoffroy, Hoffmann, Dussault, Feletz; et, de plus, les doctrines socialistes et communistes qui percent à chaque ligne de l'œuvre de M. Sue semblaient le dénoncer à l'organe du parti conservateur. — Tout cela est vrai. — Nous n'avons donc qu'un peu de patience à avoir? Le *Journal des Débats* forge sans doute, en ce moment, son foudre? Encore un moment, il va tonner? — Eh bien! non, il ne tonnera pas. Du jour où il a ouvert sa porte au feuilleton-roman, le *Journal des Débats* a déposé le sceptre de la critique. Que voulez-vous? Il a traité le bon goût, le bon sens, la morale, les grandes traditions de la langue française, comme une dynastie déchue. Il s'est rallié au mauvais goût, au faux, au guindé, à l'invraisemblable, à l'échevelé, à l'immoral en littérature, comme à un fait accompli. En littérature, pas plus qu'en politique, le *Journal des Débats* ne se dévoue; il calcule. L'addition a été défavorable à la vérité et à la moralité littéraires : tant pis pour la morale et pour la vérité! La feuille doctrinaire a renié Fontanes, Geoffroy, Hoffmann, Feletz, Dussault, comme elle a renié Madame la dauphine, la duchesse de Berri, Henri de Bourbon et les souvenirs du 13 février; elle a renié la langue comme la race de Louis XIV; elle fera même, au besoin, jeter les bustes de ses grands critiques à la borne du coin, à moins qu'elle ne trouve à les vendre, de peur que ces images menaçantes ne troublent la sécurité de ses nouveaux hôtes, et elle a ouvert son feuilleton aux *Mystères de Paris*.

Vous avouerez que les *Mystères de Paris* auraient assez mauvaise grâce à critiquer le *Juif errant*. C'est là encore une des puissances du feuilleton-roman, et une des raisons des défaillances de la critique. Chaque journal a trop besoin d'indulgence pour ne pas en avoir, trop besoin du silence de son voisin pour parler.

Quand La Fontaine met en action les animaux malades de la peste, le loup reproche-t-il au lion ses appétits carnassiers, et ne prouve-t-il pas au contraire qu'en croquant les moutons il leur fit beaucoup d'honneur? C'est là précisément la situation des journaux. Les *Débats* passent au *Constitutionnel* son *Juif errant*, pour que le *Constitutionnel* leur passe leurs *Mystères de Paris;* la *Presse* ne se montre pas moins indulgente envers le *Juif*, parce qu'elle ne veut pas qu'on lui reproche *Mathilde*, et le *Siècle*, qui a sur la conscience deux ou trois cents remords, c'est-à-dire deux ou trois cents livres aussi lourds, se renferme dans un silence aussi profond. C'est la tolérance de la rhubarbe pour le séné; une douce réciprocité de justice à laquelle tout le monde gagne, excepté le public, il est vrai; mais le public aurait bien mauvaise grâce à croire que la publicité est faite pour lui; et l'on travaille tous les jours à le guérir de cette erreur.

Rien d'étonnant, vous le voyez, à ce que la critique n'ait pas élevé la voix contre le *Juif errant*. Mille raisons lui bâillonnent la bouche, et de plus il y a, pour expliquer son silence, un motif qui dispense d'alléguer tous les autres motifs. L'espace matériel manque; la place que la critique occupait dans le journal, le roman

l'a prise, le feuilleton appartient aujourd'hui au roman. Il y est entré d'abord modestement, comme tous les gens qui entrent; il a demandé un coin dans le logement de la critique; il a été doux, humble, courtois; il s'est fait petit comme Tartuffe, lorsqu'il est pour la première fois reçu chez Orgon. Mais une fois dans la place, il a gagné chaque jour un pied, puis deux, puis trois, tant qu'enfin il s'est rendu maître du logis, et quand la critique a songé à se fâcher et à le mettre dehors, il a changé de ton, et s'est écrié comme le personnage de Molière :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir.

Il dit vrai, la maison est à lui. La critique est dépossédée, expatriée, plus errante cent fois que le juif qui a élu domicile pour un an dans le *Constitutionnel*. Elle en est réduite à cette extrémité que, pour qu'elle prît la parole contre le roman, il faudrait que le roman consentît à lui céder son tour de parole; car c'est toujours le tour du roman. Pour ne pas être critiqué, il suffit donc au roman de vivre. Il remplit le champ de bataille où il faudrait descendre pour le combattre; il couvre le sol que la critique devrait avoir sous les pieds; il la rend donc impossible, il la tue. Le *Juif errant* se promène impunément chaque jour en attaquant le bon sens, la vérité, la morale, le bon goût, la justice, la religion, la famille, la société! Livrez la préfecture de police et tous les corps de garde de Paris aux malfaiteurs si nombreux dans cette grande capitale, et vous verrez s'il y au-

ra quelqu'un en sûreté à Paris, excepté les voleurs.

— Quoi! dira-t-on, vous comparez l'auteur du *Juif errant* et son livre aux industriels qui en veulent à la bourse du passant? — Non, mille fois non! les brutalités de langage et les exagérations de sentiments ne sont pas à notre usage. Ce n'est pas une comparaison, c'est une similitude. C'est la critique qui fait la police des mauvais livres; quand les mauvais livres s'emparent du quartier général et de tous les postes qu'occupe la critique pour les surveiller, il n'y a plus de sécurité que pour les mauvais livres: c'est tout ce que nous disons. Le passant crie, appelle, parce qu'il voit des corps de garde d'où il est habitué à voir sortir la force armée pour porter secours aux honnêtes gens; il en sort une escouade de flibustiers qui prêtent main-forte à ceux qui opèrent contre ses poches.

Voilà, monsieur et ami, la situation de la république des lettres. Il a fallu que cette situation fût telle que je la représente, pour que je me décidasse à écrire ces lettres et à vous les adresser. Les journaux de la droite, et la *Gazette* en particulier, ont tant et de si grands travaux à accomplir dans la politique, tant de préjugés à effacer, tant de principes à établir, tant de droits également respectables et sacrés à concilier, tant de décombres à déblayer dans le passé, tant d'assises à placer pour y élever le monument de l'avenir, glorieux monument dont l'autorité et la liberté seront le ciment, et dont le couronnement doit être la gloire, qu'il leur semblerait permis, au premier abord, de négliger un peu ce qui se passe dans le royaume des lettres. Mais, non,

si vous n'ouvrez pas à la critique, personne ne lui ouvrira.

Vous, du moins, vous avez maintenu l'indépendance de votre journal; vous n'avez pas voulu qu'il devînt l'homme lige, le serf du roman ; si vous l'avez quelquefois reçu, c'est comme un voyageur qu'on héberge quelques jours et qu'on renvoie quand on veut. Vous avez donc conservé le droit de blâmer ce qui est digne de blâme, de flétrir ce qui est digne de flétrissure; vous n'avez rien à vous faire pardonner, ni les *Mystères de Paris*, ni *Mathilde;* vous pouvez donc attaquer le *Juif errant*, quoique cependant, et sans vous en douter très-certainement, vous ayez été menacé de la visite de cet infatigable voyageur.

Il faut que je vous raconte cette historiette, que les amis de M. Sue commencent à faire circuler dans les salons, pour excuser l'esprit de son livre. A les entendre, l'auteur aurait d'abord proposé son sujet à la *Gazette de France*, en promettant, bien entendu, de donner à son roman une couleur sociale, morale, religieuse. Sur le refus de la *Gazette*, qui n'aurait pas compris le prix inestimable du présent que M. Sue voulait lui faire, il se serait adressé à la *Quotidienne*, qui n'aurait pas été mieux inspirée. Alors, il aurait fait des offres aux *Débats;* il n'aurait pas été plus heureux, soi-disant parce que les *Débats* craignaient les fâcheuses plaisanteries que ce nom de *Juif* pouvait inspirer à la mauvaise presse, et les comparaisons incongrues qui, grâce à M. de Cormenin, s'établiraient entre le malheureux intendant de la liste civile et le *Juif*, type de l'avarice et de

la passion de l'or. Ce n'est donc qu'en désespoir de cause et faute d'avoir trouvé ailleurs des hommes d'assez bon goût pour offrir cent mille francs du *Juif errant*, que M. Sue s'est résigné, par pis-aller, à demander au *Constitutionnel* un asile pour son éternel voyageur. Qu'y faire? M. Véron est le seul qui ait eu l'esprit de mettre le prix à ce trésor, il a donc bien fallu écrire le *Juif errant* dans les idées du *Constitutionnel*, et en faire un partisan déclaré de M. Thiers et de M. Cousin.

Voilà l'historiette, je vous la livre pour ce qu'elle vaut (1), en vous priant de remarquer cependant qu'avec cette belle explication, c'est la *Gazette* qui se trouve avoir la responsabilité du *Juif errant*, ce qui ne l'empêchera pas sans doute d'accepter aussi la responsabilité de mes critiques sans aucune espèce de remords.

Il faut, avant d'entrer en matière, que je vous demande, à vous et à ceux qui me liront, un peu d'indulgence. Remarquez, je vous prie, que je ne prends la parole qu'à mon corps défendant. Emporté dans les luttes de la politique, et tout préoccupé de cette grande bataille où je fais feu à mon poste contre les ennemis de la gloire, de la grandeur et de la liberté de la France, je viens, entre deux charges, défendre le bon sens, la vérité, la justice, la morale, le bon goût, et cette langue immortelle que nos aïeux nous ont léguée, et dont nous devons transmettre le dépôt intact à nos descendants.

(1) Est-il nécessaire de dire que nous n'ajoutons aucune foi à ce petit conte que nous attribuons à l'imagination officieuse des personnes qui ont voulu atténuer les torts du *Juif errant*.

Personne mieux que moi ne sent quelle est mon insuffisance pour cette tâche dans laquelle il faudrait apporter un esprit dégagé de toute autre préoccupation, et un sens littéraire et critique exercé par des études qu'a interrompues la difficulté des temps.

Fontanes, Hoffman, Geoffroy, Feletz, Dussault, nos prédécesseurs et nos maîtres, où êtes-vous, vous d'un esprit si droit et si naturel, nourri d'études si fortes et si approfondies? Où êtes-vous, quoique dans d'autres rangs et avec d'autres doctrines, vous M. Étienne, esprit fin et ingénieux, qui sentiez si bien les outrages faits à notre langue; vous M. Jay, au sens délicat et poli, et tant d'autres qui preniez au sérieux la littérature? Hélas! tous morts, ou du moins dans un silence voisin de la mort; les uns athlètes émérites, se reposant sur les lauriers d'une critique en retraite; d'autres ensevelis dans les honneurs; quelques-uns, ayant passé ce lac aux eaux dormantes, de l'autre côté duquel on trouve la pairie, lac semblable à l'Achéron, car l'esprit qui le traverse, le traverse aussi sans retour. A défaut de toute autre critique, je viens faire entendre une voix à laquelle l'autorité manque, mais qui du moins est profondément convaincue. Je n'ai pas voulu, pour l'honneur de mon temps, que le *Juif errant* continuât à paraître, sans qu'une protestation s'élevât au nom des mœurs, de la vérité et du goût; c'est cette protestation que je vous prie d'enregistrer.

DEUXIÈME LETTRE.

POINT DE VUE LITTÉRAIRE. — DONNÉE DU LIVRE. — ACTION.

Qu'est-ce donc que ce livre qui fait une révolution dans un journal, rapporte à son auteur mille fois autant que le *Paradis perdu* a rapporté à Milton, entre partout, dans le salon, dans la mansarde, au tournebride où les valets se désaltèrent, dans la boutique du marchand, dans le boudoir de la Chaussée-d'Antin, au cabinet de lecture dont il est la providence, livre qui fait événement et d'où sortiront peut-être des événements, car on n'agit pas en vain sur l'opinion publique, et quand on promène une torche allumée au milieu de barils de poudre, il n'y a pas lieu de s'étonner si l'explosion arrive? Quelle est la donnée de ce livre? Quels sont les mobiles de l'action? Quelle est sa valeur? Quelle est sa portée? Je veux essayer, non pas seulement de le dire, mais de le montrer. Le premier devoir de la critique, c'est d'être loyale. Nier le talent, pauvre ressource quand il existe! Se contenter de déclamer contre un livre sans le faire connaître au lecteur, n'est-ce pas tomber dans le défaut d'un juge qui, au lieu de suivre l'instruction d'une affaire, débuterait par le jugement? Qu'il s'agisse de faire le procès à un ouvrage ou à un

homme, la marche à suivre est la même. Il faut raconter avant de conclure; juger, c'est connaître. Tâchons donc, coûte que coûte, de faire connaissance avec le *Juif errant*.

Il commence en plein mélodrame. Allez aussi loin que vous pourrez aller... Y êtes-vous?

— Oui.

— Eh bien! allez plus loin encore, car il faut que vous arriviez aux lieux que le pied de l'homme n'a jamais foulés, dans l'Océan polaire qui entoure les bords déserts de la Sibérie et de l'Amérique du Nord; ces dernières limites du monde séparées par l'étroit canal de Behring. M. Sue dispose là une espèce de diorama, cadre fantastique qui sied assez bien à un personnage mystérieux et surhumain, et à un sujet emprunté aux légendes merveilleuses. Seulement la couleur du tableau est mauvaise, et la toile est peinte à la brosse, au lieu d'être peinte au pinceau. L'auteur n'a pas un assez grand style, et il est obligé de mener trop grand train son style, pour rendre la triste et morne majesté de cette nature immobile et désolée. Il y a quelque chose de théâtral et par conséquent de faux dans son paysage, on voit trop la couture de la toile de décoration et les cordes du machiniste.

M. Sue est évidemment décidé à produire de l'effet, et cela contribue à empêcher l'effet; c'est « la lune dont le disque blafard pâlit devant l'éblouissant éclat de la neige; » ce sont « les solitudes des régions de frimas et de tempêtes, de famine et de mort. » De frimas et de tempêtes, passe; mais si nul être ne les habite, com-

ment peut-on y sentir la famine? et si aucune créature vivante ne s'y trouve, comment peut-on les appeler des régions de mort? Nous savons bien que, par le temps qui court, ces observations paraîtront aux grands écrivains de l'époque mesquines et vétilleuses ; ce sont cependant ces rapports exacts des mots avec les idées qui font la beauté et la vérité du style. Tout le reste est dans ce goût. L'auteur, après avoir raconté que des traces de pas humains sont empreintes sur la neige éternelle de ces déserts glacés, ajoute que, du côté de la terre américaine, ce sont les traces des pas d'une femme, et du côté de la Sibérie, celles des pas d'un homme ; puis, s'interrogeant lui-même, il se demande quels sont ces deux êtres, et aussitôt il se répond dans sa langue fatidique :

« Hasard, vouloir ou fatalité, sous la semelle ferrée de l'homme sept clous saillants forment une croix. » Le diorama de M. Sue, qui ne vaut pas celui de Daguerre, continue à fonctionner; « une nuit sans crépuscule succède au jour, — nuit sinistre, — le silence est solennel. » Alors le dernier tableau, comme on dit au Diorama, se déroule sous les yeux du spectateur; une aurore boréale illumine la toile, et l'on voit deux figures apparaître et se tendre mutuellement les bras des deux côtés du détroit de Behring. Après quoi tout s'éteint. L'exhibition est finie, et le spectateur, fatigué de cette clarté de lampe, de cette nature factice, de ces horizons sans profondeur, et de cet océan colorié qui étouffe dans un cadre de quelques mètres carrés, demande du grand air et du jour.

Voilà toute l'exposition de M. Sue. En la comparant aux toiles du Diorama, je lui ai fait beaucoup trop d'honneur. Elle a plus d'analogie avec ces transparents huilés derrière lesquels l'avenir apparaît quelquefois aux personnages des vaudevilles dans les petits théâtres. Est-il besoin de vous dire que l'homme à la semelle ferrée de sept clous en croix est le *Juif errant*? Cela va de soi-même. Mais la seconde figure, celle qui laisse sur les régions du continent américain les traces d'un pas de femme, quel est son nom? Vous vous souvenez de cette jeune fille qui dansa, il y a maintenant environ 1850 ans, un pas plein de grâce et de volupté devant le tyran de la Judée, et qui, pour complaire à sa mère, demanda et obtint d'Hérode, qui lui avait promis de lui accorder le premier don qu'elle réclamerait, la tête de saint Jean-Baptiste? Eh bien! c'est précisément Salomé, cette cruelle danseuse, qui vient tous les ans, au mois de septembre, sur les confins de l'Amérique du Nord, tendre les bras au *Juif errant* qui les lui tend des confins de la Sibérie.

M. Sue se montre pénétré de reconnaissance pour le savant qui lui a révélé cette légende fort peu connue; c'est sans doute une belle vertu que la reconnaissance, mais j'ai peur qu'ici elle ne soit pas très-bien placée. Ce qui fait le prix des légendes, c'est leur popularité. On est habitué, dès l'enfance, à les accepter; par conséquent, on n'éprouve pas, en les voyant mises en œuvre par le romancier ou le poëte, cette espèce de surprise moqueuse dont se sent saisie la raison humaine quand on lui présente des personnages et des faits en

dehors de l'ordre naturel, sans que l'autorité imposante de la religion lui démontre l'existence de ces personnages et la réalité de ces faits, ou sans que l'habitude l'ait, de longue main, disposée à admettre ces êtres factices et ces événements de convention.

Le personnage du *Juif errant* se trouve dans ce dernier cas. Il a toute la popularité que peut donner la complainte. Qui de nous n'a pas entendu chanter, encore petit enfant, sur les genoux de sa mère ou de sa nourrice, la triste histoire de cet artisan de la Judée qui, pour avoir refusé, au Christ marchant vers le Calvaire, un moment de repos, sous son échoppe, a été condamné à marcher, éternel voyageur, jusqu'à la fin du monde? Cette légende est universellement connue et acceptée ; elle a en outre le mérite d'être un assez beau symbole de la destinée du peuple déicide, toujours voyageur et toujours étranger sur la terre. Transportez au peuple ce que la légende raconte de l'homme, tout devient vrai.

Éternellement exilé de la contrée où s'élevaient sa ville et son temple, on le voit partout dans le monde ; toujours il erre et jamais il ne meurt, car il est l'immortel témoin de la vérité d'une prophétie divine. Il y a même pour les fictions une vérité relative, et le *Juif errant* se trouve, on le voit, dans les conditions de cette vérité. En est-il de même pour la fille d'Hérodiade? Quand vous montrez cette femme, qui dansa du temps de Pilate et d'Hérode, se promenant à Leipsick, et venant délivrer les victimes du despotisme russe, ne voyez-vous pas qu'il est impossible de s'empêcher de sourire?

Vous détruisez par là l'illusion que faisait le *Juif errant*, et vous remettez sous les yeux du lecteur son acte de naissance. Salomé, la danseuse du banquet donné par Hérode-Antipas avant la mort de Jésus-Christ, venant, dix-huit siècles et demi après le jour où on lui apporta sur un plat d'argent la tête de saint Jean-Baptiste, tendre les bras au *Juif errant* sur l'une des rives du détroit de Behring, ce n'est plus une légende, c'est une caricature.

C'était bien assez vraiment de la fâcheuse idée qu'avait eue M. Sue de mêler le *Juif errant* aux événements contemporains. Les figures merveilleuses ont toujours besoin d'être vues un peu à distance, comme les images de la fantasmagorie. Le lointain des temps et le lointain de l'espace leur conviennent; mais si, au lieu de leur ménager le jour pâle et équivoque qui leur est nécessaire, vous venez les jeter dans la lumière des faits qui se passent de nos jours, le choc trop patent de la réalité et de la fiction fait disparaître la vraisemblance, cette vérité relative qui doit se trouver dans le roman même et dans la poésie.

Le *Juif errant* intervenant dans un drame qui commence sous le ministère de M. Casimir Périer, le *Juif errant* mêlé à des personnages parmi lesquels il en est qui dansent la *Tulipe orageuse*, avec *la Reine Bacchanal* et *Rose Pompon* au restaurant de la place du Châtelet, et d'autres personnages qui vont le soir applaudir les opéras de Bellini, ou ceux de Rossini au théâtre; le *Juif errant* mêlé à notre civilisation, aux juges d'instruction, aux commissaires de police, aux passe-ports, et ex-

posé à coudoyer M. Martinez de la Rosa hier, et aujourd'hui M. Mendizabal dans nos rues, redevient impossible. Que penseriez-vous d'un conteur qui placerait une histoire de revenant sur le boulevard Italien, entre l'Opéra-Comique et Tortoni, et qui, au lieu de choisir l'heure de minuit, l'heure sacrée des légendes, où les morts sortent de leurs tombeaux, choisirait l'heure de midi, où les habitués de la Bourse commencent à paraître sur le boulevard pour s'y entretenir de la hausse et de la baisse? Vous trouveriez le conteur maladroit, et son conte à mourir de rire, ce qui est assez fâcheux pour une histoire destinée à faire peur. M. Sue n'a pas assez calculé la gravité de cet inconvénient, quand il s'est décidé à mêler le *Juif errant* à un drame qui se passe de nos jours, et quelque habileté qu'il ait montrée et qu'il puisse encore montrer dans le développement de cette donnée, il n'en a pas détruit, il n'en détruira pas le vice.

Que sera-ce, si de la donnée nous passons à l'action? Vous comprenez que l'auteur n'a pas pu prendre le *Juif errant* pour le héros d'un ouvrage en douze volumes, avec l'unique pensée de le faire promener. Cette éternelle promenade finirait par devenir aussi monotone pour le lecteur que pour le *Juif errant* lui-même. Il fallait donc l'engager dans un drame, dans une action, c'est-à-dire dans une lutte, avec des alternatives de succès et de revers, des vicissitudes et des péripéties. Voici ce que l'auteur a imaginé pour satisfaire à cette nécessité :

Le *Juif errant*, selon lui, avait une sœur à laquelle il

portait une très-vive tendresse, et il emploie ses loisirs, qui doivent être nombreux, puisqu'à l'heure où nous parlons il n'a pas beaucoup moins de dix-neuf cents ans, il emploie tous ses loisirs à venir au secours des descendants en ligne directe de cette sœur bien-aimée, quand ils se trouvent dans une situation difficile ou dans un péril imminent. Salomé, la danseuse du banquet d'Hérode, l'aide dans cette tâche avec un grand zèle. Le *Juif errant* et la fille d'Hérodiade jouent donc à peu près, dans le roman de M. Sue, le rôle que Walter Scott prête à la Dame blanche dans un de ses romans les plus dramatiques et les plus intéressants. Or, vous saurez que les descendants directs de la sœur du *Juif errant* se trouvaient, en l'an de grâce 1832, dans la plus dangereuse des positions. Et qui les avait mis dans cette position? C'étaient les jésuites, monsieur, les jésuites, qui devaient encore donner ce grief contre eux au *Constitutionnel*, qui avait déjà contre eux tant de griefs.

Le fait vaut la peine d'être raconté avec quelques détails, et il faut que vous sachiez comment les jésuites sont devenus les persécuteurs acharnés des héritiers du *Juif errant*. C'est d'ailleurs le sujet de tout le livre, qui deviendrait incompréhensible si l'on n'en donnait pas ici la clef. Apprenez donc qu'à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il y avait un noble protestant, héritier direct de la sœur du *Juif Errant*, et portant le nom de Rennepont, qui, après s'être converti au catholicisme, retomba, du moins on en eut le soupçon, dans son erreur. Les jésuites le dénoncèrent, et

obtinrent, pour prix de leur dénonciation, sa dépouille. Mais M. de Rennepont parvint à soustraire aux jésuites une somme de 150,000 francs, qu'il fit placer en mains tierces, avec des prescriptions assez excentriques, comme vous allez le voir.

Le capital et les intérêts capitalisés, d'après la volonté du testateur, devaient s'accumuler, d'année en année, à partir de l'année 1690, époque de ce legs bizarre, jusqu'au 13 février 1832, pour être distribués aux héritiers vivants de la sœur bien-aimée du *Juif errant*, qui, dans cette journée du 13 février 1832, ni la veille ni le lendemain, mais dans la journée même, se présenteraient dans une maison située rue Saint-François, n° 3, où se ferait l'ouverture du testament. Pour que le souvenir de ce rendez-vous donné à sa postérité ne périt pas, M. de Rennepont a ordonné que ses descendants porteraient, de génération en génération, une médaille, sur laquelle il a fait graver les sept clous en croix qui figurent sur la semelle du *Juif errant*, avec ces mots en exergue : « 13 février 1832, rue Saint-François, n° 3. »

Les ordres de M. de Rennepont ont été exécutés. De génération en génération, la médaille a perpétué le souvenir du rendez-vous donné à la postérité du testateur. Son testament a été plus heureux que celui de Louis XIII et de Louis XIV ; il a été de point en point suivi pendant deux cents ans. Non-seulement le capital primitif n'a pas été entamé, mais l'intérêt a été capitalisé au bout de chaque année avec une admirable exactitude. Le trésor a traversé, en grossissant, toutes les catastrophes, tous les cataclysmes publics et privés, la

banqueroute des dernières années de Louis XIV, le naufrage du système de Law, comme le désastre des assignats; les bouleversements de l'Empire, comme les années plus paisibles de la Restauration. La maison de la rue Saint-François, qui a été murée à l'époque du testament, est demeurée fermée; la famille juive des Samuel, préposée à la garde de cette maison, ne s'est pas éteinte, et chaque génération a fourni son concierge. On touche à l'année 1832, et les héritiers de M. de Rennepont, qui descendent par lui de la sœur du *Juif errant*, et qui ont été dispersés par l'émigration qui a suivi l'édit de Nantes, se partageront, s'ils se présentent, une somme ronde de quarante millions; c'est du moins ce que croient les jésuites, qui, moins bons calculateurs que M. Sue, ne savent pas qu'une somme de 150,000 francs doit, par la puissance des intérêts composés, produire au bout de cent cinquante ans, un capital de 250 millions et quelques centaines de mille francs.

Or, ces héritiers sont au nombre de six : par la descendance maternelle, Rose et Blanche Simon, filles d'un glorieux maréchal de l'Empire qui a gagné son bâton et son titre de duc à la bataille de Ligny, et Djalma, jeune prince indien; par la descendance paternelle, le sieur Jacques Rennepont, dit Couche-Tout-Nu, artisan débauché et ivrogne; Adrienne de Cardoville, fille du comte de Rennepont, duc de Cardoville, et Gabriel Rennepont, missionnaire catholique.

Voilà qui est bien. Il y a un héritage, il y a des héritiers pour le recueillir; tout s'arrange donc à merveille. Oui, tout s'arrangerait à merveille sans les jésuites. Le

Constitutionnel les accuse à regret, comme vous l'entendez bien, mais, habitué à prendre le parti de l'innocence, il ne saurait abandonner les pauvres héritiers du Juif errant aux manœuvres spoliatrices dirigées contre eux par les jésuites. C'est encore toute une histoire qui mérite d'être connue.

Les jésuites, c'est un d'entre eux qui le déclare; — M. Sue, qui porte sans doute aux jésuites le même genre d'affection que le *Constitutionnel*, a la malveillance de prêter son style aux membres de la société de Jésus, sorte de châtiment qui en vaut un autre, — les jésuites, c'est un d'entre eux qui le déclare, virent avec beaucoup de peine, sous le règne de Louis XIV, ce vol de 150 mille francs effectué par le Rennepont protestant contre leur ordre, auquel il faisait ainsi tort d'une partie de ses dépouilles; car Louis XIV, en donnant tout à la société, avait apparemment entendu lui donner aussi ces 150 mille francs. C'est du moins la manière dont raisonnait le général des jésuites à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, et il ajoute « qu'il faudra surveiller *furieusement* cette famille et « rentrer *perfas aut nefas* dans le bien qui a été traî- « treusement dérobé à la société. »

Voilà un jésuite du dix-septième siècle qui parle *furieusement* la langue des romanciers de nos jours; mais enfin, n'importe. Suivant la recommandation du général des jésuites, les Rennepont ont été *furieusement* surveillés, de l'année 1685 à l'année 1832; et grâce à cette surveillance, les jésuites, bien qu'ils aient été exclus, pendant le dix-huitième siècle, du Portugal, de

l'Espagne, de la France, et enfin supprimés par un bref de Clément XIV, n'ont pas un seul jour perdu la trace des héritiers du Juif errant ; et au moment où commence l'année fatale qui va décider leur sort, la compagnie de Jésus, grâce aux registres qui ont été exactement tenus, sait très-bien où se trouvent tous les personnages qui doivent se rencontrer rue Saint-François, le 13 février.

A quoi bon? Cela lui transfère-t-il les droits de Rennepont? Les jésuites, qui sont capables de tout, vont-ils par hasard établir une généalogie d'après laquelle ils descendront plus directement de la race du Juif errant que les héritiers Rennepont? Ou bien se présenteront-ils devant M. Debelleyme, afin de lui demander un référé fondé sur la révocation de l'édit de Nantes et sur l'arrêt de confiscation prononcé par Louis XIV, en 1685, contre les émigrés protestants? Ah! que vous connaissez peu les combinaisons machiavéliques de la société de Jésus et les ressources mélodramatiques du genre entortillé de M. Sue! Les jésuites ont eu une idée plus hardie et plus féconde. Il y a six héritiers Rennepont : ceux qui ne se trouveront pas rue Saint-François le 13 février seront exclus de la succession ; car vous comprenez que la volonté du testateur est supérieure à tous les tribunaux, qui admettent peu la validité de ces excentricités en matière de testament. Suivez bien la combinaison jésuitique. On empêchera, *per fas aut nefas*, comme le disait le général des jésuites, auquel M. Sue a si malicieusement prêté son style et ses idées, on empêchera *per fas aut nefas* les Rennepont de se

présenter, le 13 février, rue Saint-François ; on enrôlera le sixième Rennepont dans la compagnie de Jésus, à laquelle il fera, en entrant dans l'ordre, une donation générale et spéciale de ses biens présents et à venir ; et de cette manière la succession du Juif errant passera dans les coffres de la compagnie de Jésus. Ainsi ont fait les jésuites : Gabriel, l'un des Rennepont, est de leur ordre ; il est allé annoncer la parole de Dieu en Amérique, dans les montagnes Rocheuses, mais on veille sur lui, et il sera de retour le 13 février.

Quant aux autres Rennepont, la société a les yeux à la fois ouverts en Sibérie, dans l'Inde, à Paris, dans les magnifiques hôtels, dans les fabriques populaires, dans les bals les plus hasardés de la place du Châtelet, pour les empêcher, *per fas aut nefas*, n'oubliez pas ce mot, de se trouver, le 13 février 1832, au rendez-vous marqué.

Heureusement que les jésuites ont affaire à forte partie. Autant de fois qu'ils créent un embarras, un obstacle, un péril aux cinq Rennepont, autant de fois le Juif errant ou Salomé-Hérodiade écartent cet embarras, aplanissent cet obstacle, dissipent ce péril. Si les jésuites sont partout, le Juif errant et la Juive errante vont partout ; ainsi l'on combat à armes égales. Si les jésuites savent tout par leurs registres, par leurs confessionnaux, par leurs correspondances, par leurs espions, c'est du moins ainsi que les représente M. Sue, le Juif errant et la Juive errante sont avertis, par une intuition surnaturelle, toutes les fois qu'un de leurs protégés court un danger et se trouve égaré dans le labyrinthe

dont les jésuites embrouillent sous ses pas les mille chemins.

En un mot, si les jésuites font tout pour empêcher les cinq Rennepont de se présenter, le 13 février 1832, rue Saint-François, le Juif errant, aidé de son auxiliaire Hérodiade, n'épargne ni ses soins ni ses pas,— et l'on comprend que les pas ne lui coûtent guère, à lui, condamné à errer sur la terre jusqu'au jour du dernier jugement ; — il n'épargne ni ses soins ni ses pas pour amener les six héritiers de sa sœur bien-aimée, au jour marqué, dans la maison où ils doivent se partager l'opulent héritage du sieur de Rennepont.

Voilà le résumé exact et fidèle du roman de M. Sue, dans ses quatre premiers volumes. Ils sont remplis de marches et de contremarches, de coups de quarte et des parades à quartes, de feintes et de réponses à feintes qui se succèdent indéfiniment. Exprimons la chose d'un mot : c'est tout simplement le récit d'une partie d'échecs que le Juif errant, avec Hérodiade pour partner, joue, sous le ministère de M. Casimir Périer, contre la compagnie de Jésus, représentée à Paris par l'abbé marquis d'Aigrigny et l'abbé Rodin.

— Quelle bonne folie nous contez-vous là? direz-vous sans doute. — Ce n'est pas une bonne folie, c'est une folie triste. Veut-on faire du merveilleux, du fantastique? Eh bien! qu'on fasse franchement et sans hypocrisie du fantastique et du merveilleux. Contez-moi *Peau d'Ane*, la *Belle au Bois dormant*, la *Belle aux Cheveux d'Or*, la *Lampe merveilleuse*, rien de mieux, pourvu que vous restiez dans votre donnée; j'y prendrai, comme

l'a dit un admirable conteur, un plaisir extrême. Mais si vous me faites du merveilleux par-devant notaire, si vous voulez établir logiquement et sur des actes authentiques le fantastique et le surnaturel, si vous voulez me faire admettre que la fortune que le Juif errant veut transmettre à ses héritiers a été placée à cinq pour cent et a bénéficié du ministère de M. de Villèle, si la lampe d'Aladin n'est plus qu'une inscription de rentes se multipliant par la puissance de l'intérêt composé, cette alliance de *Barême* et des *Mille et une Nuits*, de la réalité et de la fiction, me fatigue et me pèse.

Rêvez ou réveillez-vous, comme il vous plaira, mais ne rêvez pas éveillé. Ne rendez pas la réalité folle sous prétexte de la faire marcher avec la fiction, et la fiction méthodique et mathématique sous prétexte de la faire vivre en bonne harmonie avec la réalité. Soyez légendaire, si cela vous convient; historien, si vous aimez mieux; pamphlétaire même, si le cœur vous en dit, mais ne faites point du pamphlet dans la légende, de la légende dans l'histoire et de l'arithmétique dans le roman.

TROISIÈME LETTRE.

POINT DE VUE LITTÉRAIRE. — SUITE.

J'attache beaucoup de prix à séparer l'appréciation littéraire de l'œuvre de M. Sue, de l'appréciation morale, religieuse et politique à laquelle je veux ensuite la soumettre, et je vais en dire franchement la raison. Il y a un piége tendu, dans le *Juif errant*, à la critique; pourquoi donnerait-elle dans ce piége? L'auteur, en obéissant aux inspirations de l'esprit de parti le plus passionné, s'est ménagé la faculté d'expliquer, par les représailles de l'esprit de parti contraire, les censures dont son ouvrage pourrait être l'objet, et de leur ôter ainsi toute autorité. Il ne convient pas de servir son calcul, en confondant les divers points de vue que l'on peut étudier dans son livre ; car ses amis ne manqueraient pas de dire qu'on méconnaît méchamment les beautés d'un ouvrage où les jésuites sont attaqués, parce qu'on est jésuite, et qu'on en veut à son style, parce qu'il est dévoué à la révolution de juillet. Avec ce système commode, les contre-sens littéraires qu'il a pu commettre se trouveraient sous la sauvegarde des lois établies, ses solécismes en matière d'art deviendraient inviolables, et c'est à peine si les procureurs du roi du

régime actuel pourraient se dispenser de requérir contre les factieux assez téméraires pour ne pas admirer le *Juif errant*. Cette prétention n'est pas nouvelle ; le modèle et le maître de tous les critiques se plaignait, dans le grand siècle, de la rencontrer déjà chez les auteurs de son temps. Pour ôter à l'auteur cette ressource, dépouillons-nous de toute opinion politique, faisons taire un moment tous les sentiments religieux dans notre cœur. C'est une œuvre d'art, c'est une œuvre littéraire que nous jugeons, avec les lumières impartiales de la raison et du sentiment littéraire. Est-elle bonne, est-elle mauvaise au point de vue de l'art et de la littérature? voilà toute la question.

Cette question semble déjà résolue par ce que nous avons dit de la donnée et de l'action de l'ouvrage. Comment justifier, même en littérature, cet amalgame incohérent du merveilleux avec l'illusion de vie réelle que M. Sue cherche à créer dans son roman? Comment rendre supportable le contact du Juif errant avec notre histoire contemporaine et avec des personnages qui tiennent si intimement à nos mœurs, à nos idées, à nos usages? Puis, si vous vous placez un moment dans la donnée merveilleuse du livre, par quel moyen atténuer l'immense ridicule de la Juive errante, de cette Salomé Hérodiade, que M. Sue semble avoir imaginée à dessein pour détruire la vraisemblance relative qui s'attache à la tradition du Juif errant? Lisez le roman de Lewis (*le Moine*) ; une fois la tradition du Juif errant admise, ce personnage n'est-il pas présenté d'une manière naturelle et conforme aux idées reçues? La logique du mer-

veilleux, qu'on nous passe ce terme, n'est-elle pas observée? Il n'en est pas de même chez M. Sue. Mettez à part cette fantastique apparition des mers polaires, preuve nouvelle à l'appui d'une vérité bien ancienne, c'est que le sublime est près du ridicule, plus près encore que les bords glacés de la Sibérie ne sauraient l'être des confins de l'Amérique du Nord, où Hérodiade vient tendre les bras au Juif errant, quel est le rôle du héros du livre? un rôle subalterne, le rôle de Robin-des-Bois, dans l'opéra de ce nom. Il apparaît pour disparaître; il prend des lettres dans l'Inde et les apporte en Sibérie; c'est ce qu'on appelle au théâtre une *utilité:* il joue le personnage de ces démons familiers qui ne deviennent visibles qu'au moment où on a besoin de leur intervention, de sorte que le principal personnage du roman est sur le second plan, et qu'il est évident que jusqu'ici l'auteur a fui devant son sujet.

Ce sont là des fautes contre l'art, et ce ne sont pas les seules que la critique ait à relever. Croit-on, par exemple, que la trop grande simplicité des ressorts sur lesquels M. Sue fait rouler les quatre premiers volumes, ne finisse point par paraître fastidieuse et monotone au lecteur? L'invention, cette grande faculté du romancier et du poëte, doit être loin d'être épuisée chez lui, à en juger par la manière dont il la ménage. Six personnes ont un intérêt très-grand à se trouver dans le même lieu à un jour donné; d'autres hommes ont un intérêt non moins grand à les empêcher de s'y présenter, voilà la donnée dont le développement remplit quatre volumes. La monotonie de la situation se réfléchit

naturellement dans l'uniformité des moyens, qui finit par être fatigante. Ce sont toujours des Rennepont qu'on retarde et qu'on emprisonne d'une manière plus ou moins invraisemblable, très-invraisemblable presque toujours; ce qui amène des évasions plus ou moins impossibles.

Tantôt, c'est Morok, le dompteur de bêtes féroces, qui va tout exprès en Allemagne, avec sa ménagérie, pour faire dévorer par sa panthère noire, surnommée *la Mort*, le vieux cheval Jovial, qui rapporte en France les deux filles du maréchal Simon, toutes deux prétendantes à la succession du Juif errant, qui, disposant d'un capital de plusieurs millions, a jugé à propos de ne pas donner à ses nièces des moyens plus sûrs et plus prompts d'arriver à Paris, où leur présence est si nécessaire. Sont-elles à Paris, c'est le confesseur de la femme Beaudoin, qui, tenant sous son influence cette femme simple et fanatique, et placé lui-même sous l'influence des jésuites, détermine sa pénitente à livrer les pupilles de son mari à l'émissaire de la princesse de Saint-Dizier, qui, vouée tout entière aux intérêts de l'ordre, fait conduire les deux malheureuses enfants à l'œuvre de Sainte-Marie, où elles sont détenues dans une espèce de *carcere duro*. S'agit-il de Djalma, le prince indien, les jésuites, car ce sont eux qui font mouvoir toutes ces machines contre les héritiers de la sœur du Juif errant, stipendient un des membres de la redoutable secte des étrangleurs... — Pour étrangler cet autre prétendant, sans doute? — Non, mais pour lui tatouer sur le bras, pendant son sommeil, le nom formidable

de la déesse Botawie; après quoi, on entraîne le prince Djalma dans un guet-apens tendu à ces mêmes étrangleurs, afin qu'arrêté avec eux, il soit soupçonné d'appartenir à leurs rites néfastes, et emprisonné comme eux par l'ordre du gouverneur de Java, ce qui l'empêchera d'être présent à Paris le 13 février 1832.

Pour mademoiselle de Cardoville, on emploie un moyen, sinon semblable, au moins analogue. Le docteur Baleinier, jésuite de robe courte, l'enferme, sous prétexte d'aliénation mentale, dans une maison de santé, de concert avec la princesse Saint-Dizier, sa tante, qui prête les mains à cette séquestration. M. Hardy, le manufacturier, est éloigné de Paris par un autre expédient, toujours imaginé par les jésuites. Un de ses amis intimes est passionnément amoureux d'une femme dont le sort dépend des jésuites, car ils ont en main les preuves de son adultère. Que font les jésuites? Ils menacent l'ami de M. Hardy de rendre publique la honte de cette malheureuse femme et de briser sa destinée, si, trahissant son ami, il ne consent à employer la ruse pour le retenir loin de Paris, au préjudice de ses plus chers intérêts, le 13 février 1832. Pour Rennepont, dit Couche-Tout-Nu, le procédé est encore plus simple. Les jésuites lui font prêter dix mille francs par un homme d'affaires à eux; ils spéculent sur la liaison de Rennepont dit Couche-Tout-Nu avec une jeune fille pleine de turbulence, transportée de la folle ivresse des plaisirs, et que, dans les bals d'étudiants et de grisettes, on appelle majestueusement *la Reine Bacchanal*. Une fois la somme mangée, et elle ira grand train sous les lois d'une pa-

reille souveraine, Couche-Tout-Nu demeurera sous le coup d'une lettre de change qu'on lui a fait souscrire pour une pareille somme, et les jésuites lui procureront un logement à Clichy pour la journée fatale du 13 février.

Qui ne voit ce que la reproduction continuelle de ce moyen, quand il est employé pour cinq personnages, et plusieurs fois pour chaque personnage, a de monotone et de fastidieux? — « Arrivera-t-il? n'arrivera-t-il pas? » C'est toujours la même question, qui amène invariablement la même réponse : « Il arrivera, si on ne l'arrête pas; il n'arrivera pas, si on parvient à le retenir. » — C'est le ressort de l'*Iphigénie* de Racine, dira-t-on.—Oui, mais ce ressort qui suffit à l'action des cinq actes de la tragédie, plie sous le poids des quatre volumes dont il est surchargé dans le roman. Encore ai-je passé sous silence l'invraisemblance vraiment incroyable des moyens que M. Sue emploie pour retenir ou faire arriver ses personnages. Ne disons rien, si vous le voulez, du Juif errant, qui fait la courte échelle à Dagobert et à Rose et Blanche, emprisonnés dans le village de Mockern, près de Leipsik, ni de Salomé Hérodiade, qui tire le prince Djalma de prison à Batavia, et détache Gabriel de la croix sur laquelle les idolâtres des montagnes Rocheuses l'ont cloué; c'est le merveilleux du livre, et nous voulons bien ne pas chicaner l'auteur sur l'emploi plus ou moins heureux qu'il fait du merveilleux. Mais y eut-il jamais rien de comparable à ce double naufrage dont le rivage de la Picardie est le théâtre? Deux héritiers de la sœur du Juif errant, Ga-

briel le missionnaire, et Djalma le prince indien, arrivent en vue de la côte de Picardie, sur un vaisseau qui vient de l'Inde; en même temps, deux autres personnes du même sang, Rose et Blanche Simon, arrivent en vue de la même côte, sur un navire qui vient d'Allemagne. Une tempête effroyable éclate, et les deux navires, venus de deux points si éloignés, se brisent en se heurtant.

Soit. Les héritiers du sieur de Rennepont n'arriveront donc pas, le 13 février 1832, rue Saint-François? Détrompez-vous. Le prince Djalma et le missionnaire Gabriel viennent à point nommé de l'Inde pour sauver à la nage, sur la côte de Picardie, leurs cousines qui viennent d'Allemagne ; toute cette juiverie se trouve réunie dans le château d'une autre héritière du Juif errant, mademoiselle de Cardoville, qui possède un manoir sur la côte de Picardie, et pour tout couronner, Dagobert qui revient en droite ligne de Sibérie, a la bonne fortune de reconnaître et d'embrasser, au manoir de Cardoville, dans le missionnaire Gabriel, qui arrive des montagnes Rocheuses, l'enfant que lui et sa femme ont adopté, quelques vingt ans auparavant, rue Brise-Miche, à Paris. Quelqu'un pourrait-il nous dire ce que devient l'art au milieu de ce chaos d'invraisemblances et de cet amas d'impossibilités? Auprès de ceci, *Peau d'Ane* est de l'histoire, le *Petit Poucet* prend un caractère d'évidence, et les *Mille et une Nuits*, comme on le disait de la charte, du temps où il y avait une charte, seront désormais une vérité.

Ces remarques, quelque graves qu'elles soient, n'ont

qu'une importance accessoire auprès de celles qu'il nous reste à présenter. Le Juif errant n'est que le prétexte du livre de M. Sue, et il est impossible de lire vingt pages de son roman sans demeurer convaincu que sa principale affaire est de peindre les jésuites. Ils remplissent ces quatre volumes, ils tiennent tous les fils de l'action, font mouvoir tous les personnages, déterminent toutes les péripéties du drame; bêtes et gens agissent sous leur impulsion. C'est pour leur compte que la panthère noire de Morok dévore le cheval de Dagobert; pour leur compte que Goliath, le géant de la foire, vole l'argent et les papiers des demoiselles Simon; pour leur compte que le docteur Baleinier séquestre les jeunes filles, en les faisant passer pour folles; pour leur compte que les étrangleurs agissent dans l'Inde; pour leur compte que les confesseurs violent à Paris le secret du confessionnal. Les jésuites sont partout et sont tout dans les quatre premiers volumes du *Juif Errant*. Il importe donc de rechercher si M. Sue a fait, en les mettant en action, moins de fautes, nous ne dirons pas contre la vérité de l'histoire, nous ne voulons pas nous en occuper actuellement, mais contre l'art, que dans la partie où il met en action le Juif de la légende, et par conséquent si les pages de son livre où il veut peindre la vie réelle prêtent moins à la critique, littérairement parlant, que celles où nous l'avons vu lutter si malheureusement contre le merveilleux de son sujet.

On avouera que nous ne sommes pas très-exigeant envers l'auteur, nous ne lui demandons pas de peindre les jésuites de telle ou telle manière; nous lui deman-

dons de les peindre à sa manière. Tout ce que nous exigeons de lui, quant à présent, et nous avons le droit de l'exiger au nom de l'art, c'est qu'il soit conséquent avec sa donnée, c'est qu'il ne peigne pas les jésuites en blanc et en noir, c'est qu'il ne se contredise pas, c'est qu'il ne leur donne pas des défauts inconciliables, c'est qu'il les fasse agir d'après les principes qu'il leur prête, c'est qu'en un mot tout soit homogène, conséquent et bien lié dans son tableau.

Les jésuites, tels que M. Sue les conçoit, composent une bande de malfaiteurs redoutables, beaucoup plus redoutables que ceux que nous voyons journellement comparaître devant les cours d'assises. Les brigands poétiques de Schiller, les bandes de Mandrin et de Cartouche, dans l'histoire des fameux scélérats du siècle passé, la bande de Lacenaire, dans notre époque, sont loin d'égaler en perversité, en puissance, en habileté, la compagnie fondée par saint Ignace de Loyola, et qui compta, parmi ses membres, l'apôtre de l'Inde, saint François Xavier. Elle a dans le monde entier des agents nombreux et dévoués qui exécutent aveuglément ses ordres, quels qu'ils soient ; et son principe de conduite, c'est que les intérêts de la compagnie de Jésus doivent obtenir satisfaction, *per fas aut nefas*, ce sont les propres paroles que M. Sue prête à leur général, c'est-à-dire par des voies licites ou illicites, par des crimes, si les autres moyens ne peuvent atteindre le but auquel on vise. Quant à la limite à laquelle s'arrête ce terrible principe de conduite, il est mal aisé de la poser, ou, pour mieux dire, elle n'existe pas, suivant M. Sue. On peut s'en

convaincre par la lecture des nombreux passages de son livre où il initie ses lecteurs à l'intérieur, ou du moins à ce qu'il dit être l'intérieur des jésuites.

Ainsi, dans la conférence secrète où Rodin rend compte à l'abbé marquis d'Aigrigny de l'état des affaires de la société, on voit que l'enlèvement que les jésuites ont ordonné en Espagne a réussi; qu'ils font faire pour l'Italie, par un écrivain perdu de mœurs, par un infâme à leurs gages, un écrit incendiaire contre les Français; qu'ils entretiennent, auprès d'un prince qui n'est pas nommé, un agent qu'ils excitent au régicide, et que, comme l'assassin éprouve encore un dernier scrupule, le supérieur des jésuites de Paris ordonne « de « continuer à agir sur son imagination par le silence et « la solitude, et de lui faire relire la liste des cas où le « régicide est autorisé et absous. » On voit encore les jésuites ordonner à une femme, à la fois courtisée par le père et le fils, « de céder plutôt au fils, parce que le « ressentiment de la jalousie sera bien plus cruel chez « ce vieillard, et que, pour se venger de la préférence « donnée à son fils, il dira ce que tous deux ont intérêt à cacher, » et ce que les jésuites ont intérêt à connaître. Deux ou trois servantes du curé Ambrosius ont disparu, et l'on parle de meurtre; les jésuites défendront Ambrosius tant qu'il sera possible de le défendre. Ils donnent vingt-cinq louis de gratification à Fra-Paolo, qui, par ses calomnies, a réduit Boccari, chef célèbre de patriotes italiens, au désespoir et au suicide. Ils sont en relation avec la danseuse Ducornet, qui gouverne d'une manière absolue le prince régnant d'un des

petits États d'Allemagne, et, pour agir sur cette fille, ils ne font aucune difficulté de se mettre en relation avec son amant, qui a été condamné au bagne comme faussaire.

On le voit, de pareils hommes ne doivent reculer devant aucun crime, puisque le meurtre, le régicide, le rapt, la prostitution, la calomnie qui mène au suicide, leur sont familiers, sans ajouter encore qu'à Paris ils ont des sicaires comme des libellistes à leurs gages, et qu'il ne leur est pas plus difficile de faire donner un coup de poignard que de faire diffamer leurs ennemis par des plumes vénales qui distillent le fiel et la calomnie; sans ajouter qu'ils violent et qu'ils font violer le secret de la confession, qu'ils changent les couvents en lieux de séquestration arbitraire; qu'ils sont sans religion, sans foi, comme sans loi; car, pourvu qu'on approche des sacrements, ils autorisent tous les vices, tous les crimes, témoin M. d'Aigrigny, qui dit formellement à un grand dignitaire de la restauration, qu'il peut vivre comme il l'entendra, et qu'on ne lui demande que des satisfactions extérieures. C'est si bien l'idée de M. Sue de représenter les jésuites comme des hommes capables de tous les crimes, qu'il les met en parallèle avec la secte des étrangleurs de l'Inde, et qu'il leur donne la palme de la scélératesse et de la perfidie.

La puissance des jésuites n'est pas moins grande, selon la donnée de M. Sue, que leur perversité. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les scènes dans lesquelles il montre l'abbé marquis d'Aigrigny et Rodin, son coopérateur et son espion secret, en extase devant un

globe terrestre dont la surface est couverte de petites croix rouges qui indiquent les endroits où la société a des agents puissants et déterminés, et des batteries formidables toutes dressées. Les conversations de M. d'Aigrigny avec la princesse de Saint-Dizier détruiraient les doutes qui pourraient subsister encore après cette lecture. « Ce voyage à Rome, » dit le supérieur des jésuites à la princesse de Saint-Dizier, qu'il appelle Herminie parce qu'elle a été autrefois sa maîtresse, « ce voyage à « Rome m'a donné une idée formidable de notre pouvoir. « C'est un curieux spectacle que de voir, de si haut, le « jeu régulier de ces milliers d'instruments dont la per- « sonnalité s'absorbe continuellement dans l'immuable « personnalité de notre ordre. Quelle puissance nous « avons ! Je suis saisi d'un sentiment d'admiration pres- « que effrayée, en songeant qu'au bout de quelques « mois, l'homme n'a plus de l'homme que l'enveloppe. « Intelligence, libre arbitre, conscience, tout est, chez « lui, atrophié par l'habitude d'une obéissance muette « et terrible. »

Quant à l'habileté des jésuites, elle est, selon la donnée de M. Sue, encore plus formidable que leur perversité et leur puissance. Ne montre-t-il pas en effet Dagobert, cet intrépide vétéran des armées impériales, que rien n'épouvante, épouvanté de cette infernale habileté ? Quand il met l'étrangleur indien Faringhea en présence du jésuite Rodin, n'est-ce pas pour faire vaincre la ruse et l'actuce indiennes par la ruse et l'astuce jésuitiques ? Ne nous montre-t-il pas les jésuites arrivant toujours à leurs fins, rampant comme le reptile, quand

ils ne peuvent voler comme l'aigle? Ces métaphores sont de M. Sue. Ne nous les dénonce-t-il pas comme sachant abuser de la perversité du crime et de l'ignorance de la vertu, et comme étreignant leurs adversaires dans les replis invincibles et invisibles de leur effrayante duplicité?

Maintenant, une simple question. Voilà des gens qui ne reculent devant aucun crime, qui sont les plus habiles de tous les hommes, et dont la puissance n'a pas d'égale sur la terre; ces gens ont un intérêt immense, *un intéret vital*, comme parle M. Sue, à empêcher que cinq personnes se trouvent à Paris, le 13 février 1832; sur ces cinq personnes, il y en a trois qui sont dans des pays éloignés, qui ont des milliers de lieues à faire, des contrées désertes à traverser pour se rendre en France. Et ces hommes que vous nous peignez comme si habiles, que les moyens extrêmes n'effrayent pas, puisqu'ils stipendient le régicide, et dont la puissance enfin est présente et efficace dans tous les pays du monde; ces hommes si forts, si rusés et si peu gênés par leurs consciences, n'emploieront que des moyens absurdes, impuissants, et, sinon innocents, au moins inoffensifs, quand il s'agit pour eux du plus grand intérêt de l'époque? Ils s'amuseront à créer, qu'on nous passe ce terme, des embarras de voitures dans les rues, pour arrêter des gens qui peuvent leur enlever quarante millions, eux qui, pour de bien moindres intérêts, foulent aux pieds toutes les lois divines et humaines, empoisonnent, s'abouchent avec des forçats libérés et soudoient des régicides? Ces gens si habiles ne trouveront rien de mieux

que de faire dévorer un vieux cheval blanc par une panthère noire, pour arrêter les filles du maréchal Simon, en Allemagne? Ces gens si puissants ne les auront pas fait cent fois enlever, dans cette longue et solitaire route qu'elles ont parcourue en venant de la Sibérie en France? Ces gens, si peu habitués à reculer devant un crime, ne les auront pas plutôt fait tuer que de les laisser parvenir sur le territoire français? Ces habiles auront été aussi maladroits, ces tout-puissants auront été aussi faibles, ces grands criminels auront été aussi scrupuleux envers le prince Djalma? Au lieu de le livrer au cordon de l'étrangleur, qui n'attend qu'un signe pour le faire passer, sans qu'il s'en aperçoive, de vie à trépas, ils se seront contentés de lui faire tatouer sur le bras le nom de la déesse Bothawie?

Cela n'est pas, cela ne saurait être vrai. Si les jésuites sont tels que vous les dépeignez, aussi puissants, aussi habiles et aussi implacables, les filles du maréchal Simon et le prince Djalma sont morts; en France, l'artisan Couche-Tout-Nu a été assassiné dans un de ces lieux de débauche et de folie où M. Sue nous mène, par quelques-uns des malfaiteurs qui les fréquentent et avec lesquels les jésuites sont en rapport; le manufacturier François Hardy a disparu dans son voyage, et mademoiselle de Cardoville a été empoisonnée par le docteur Baleinier ou par une des espionnes que la société entretient auprès d'elle. Songez qu'il s'agit d'une somme de quarante millions, et que, pour un intérêt bien moins important, les jésuites ordonnent le régicide! Encore pourrait-on faire observer que des gens aussi habiles, aussi puissants

et aussi pervers, n'auraient pas dû attendre jusque-là pour faire soustraire les médailles qui servent à constater l'identité des héritiers Rennepont.

Il est impossible de ne pas être frappé de la contradiction qui existe ici entre la manière dont M. Sue peint les jésuites, et la manière dont il les fait agir. En peinture, ils sont formidables, audacieux dans le crime, et souverainement habiles ; en action, on ne les voit employer que de petits moyens, ourdir des intrigues médiocres, absurdes même, sans voir ce que tout le monde voit : c'est qu'une trame si vaste se brisera d'elle-même sous la multiplicité des petites fraudes dont elle est chargée. Ils commettent en outre des maladresses insignes, des fautes sans excuse. Ainsi Rodin, au moment où la société a besoin de toutes ses forces pour « l'affaire capitale de l'époque, » va stupidement, c'est le mot, livrer le secret des menées, des intrigues et des infamies jésuitiques au fermier de mademoiselle de Cardoville, dont il veut faire un instrument pour accaparer, au profit de la société, la fortune d'une madame de Sainte-Colombe, ancienne marchande de modes au Palais Royal. Ainsi le marquis d'Aigrigny a l'imprudence de placer les deux filles jumelles du maréchal Simon précisément dans un couvent qui fait face aux fenêtres de la maison de santé où mademoiselle de Cardoville est détenue comme folle !

Que tout soit permis contre les jésuites, à la bonne heure ! Mais, tout jésuites qu'ils soient, ils ne peuvent être à la fois habiles et maladroits, puissants et impuissants, audacieux et timides. Il peut être sans doute con-

solant pour le *Constitutionnel* de leur prêter ainsi des vices et des défauts contraires; mais cette contradiction est choquante, et c'est une faute grave contre l'art, qui demande de la conséquence, de la suite et de la concordance dans les caractères comme dans les faits. Pour qu'il y ait de l'intérêt dans votre œuvre, il faut que j'aie peur des jésuites. Or, quand je les vois si faibles, si timides, si impuissants, tranchons le mot, si bêtes, je ne les crains plus.

Le roman de M. Sue, comme on a pu le voir par l'examen auquel nous venons de le soumettre, n'est donc pas une œuvre d'art. Toutes les règles du vrai et du vraisemblable y sont constamment violées, et ce n'est pas dans la perfection littéraire que l'auteur a cherché son succès. L'appel qu'il a fait aux passions politiques, au lieu d'être une preuve de force, est un acte d'impuissance. Ce talent, épuisé par sa dernière production, a désespéré de lui-même, et cela non sans raison, sauf quelques scènes dramatiques et quelques figures bien dessinées dans lesquelles il s'est retrouvé.

Il s'est donc jeté dans le courant des préjugés et des colères du moment, pour être poussé par le vent et porté par le courant du fleuve.

Nous aurons à examiner le livre de M. Sue à ce nouveau point de vue; mais faisons remarquer, dès aujourd'hui, que nous voilà bien loin de cette fière théorie : *l'art pour l'art*, à laquelle on voulait nous ramener. Les puritains en littérature ne consentaient pas même à admettre une portée morale, un but moral dans une œuvre littéraire. C'était, disaient-ils, ravaler la

dignité de l'art que de faire de lui un instrument, même pour opérer le bien, un auxiliaire, même de la vertu. Que diront-ils donc de M. Sue, qui non-seulement n'a pas fait de l'art pour l'art, mais qui, au lieu de lui donner le beau et noble rôle d'auxiliaire de la morale, en a fait le complice de la politique, et, nous le prouverons d'une manière aussi claire que le jour, l'esclave du plus déplorable esprit de parti? Quel nom donneront-ils au procédé d'un écrivain qui semble chercher à frauder les douanes de la critique en mettant une cocarde à son roman, et à surprendre, à l'aide des préjugés et des passions qu'il ameute, un succès de contrebande, semblable à un joueur qui, pour être plus sûr de gagner la partie, ne jouerait qu'avec des dés pipés?

QUATRIÈME LETTRE.

EXPLICATION POLITIQUE DU SUCCÈS LITTÉRAIRE DU JUIF ERRANT. — LES RECETTES DE M. SUE.

« Et pourtant la terre tourne ! » s'écriait Galilée en frappant le sol du pied, le jour où un tribunal eut la maladresse de croire Dieu intéressé à ce qu'on ne découvrît pas, au dix-septième siècle, une vérité physique inconnue au temps de Josué; comme si, pour que l'Écriture fût vraie, il était nécessaire que le successeur de Moïse fût un aussi grand astronome que M. Arago, ou un aussi grand naturaliste que M. Cuvier. Certes, nous ne sommes pas l'inquisition, et quoique M. Sue ait écrit les *Mystères de Paris*, le *Juif errant* et *Mathilde*, sans compter *Atar-Gull*, nous ne croyons pas qu'il ait la prétention d'être Galilée; cela n'empêche point qu'il puisse répondre à toutes nos critiques : « Et pourtant mon livre réussit ! » Il faut donc, avant de passer outre, expliquer le succès du *Juif errant*.

Si ce n'est pas M. Sue qui répond ainsi, c'est du moins le journal où paraît son ouvrage. La réponse du *Constitutionnel* aux critiques est invariable, et on la trouve stéréotypée, tous les matins, en tête de chaque numéro : c'est le chiffre de son abonnement. Grâce à

cette attention prévenante, renouvelée du temps où chaque feuille quotidienne nous annonçait, à notre lever, le chiffre des conquêtes que le choléra avait faites pendant la nuit, nous apprenons, jour par jour, combien de nouveaux lecteurs a recrutés le *Juif errant*. Pendant que nous raisonnons, le *Constitutionnel* additionne; la logique l'inquiète peu, et l'arithmétique occupe tous ses moments.

Nous pourrions dire, en parodiant un mot célèbre de Pascal : « Que m'importe votre livre de caisse? les abonnés, pas plus que les moines, ne sont des raisons. » Une addition, en effet, n'a rien qui porte la conviction dans les intelligences. Mais le *Constitutionnel* a sans doute l'idée que, pour les journaux comme pour certaines préparations contre le rhume, le meilleur de tous les arguments, c'est la vente, et avec une humilité qu'il prend peut-être pour de l'orgueil, il fait chaque jour son addition devant le public. Il porte loin cette manière solide, il est vrai, mais peu poétique, d'envisager les choses. Un de nos amis ayant rencontré, précisément le jour où parurent les premières observations contre le *Juif*, un écrivain du *Constitutionnel*, naturellement la conversation tomba sur les critiques dirigées contre ce journal. Or, devinez ce que répondit celui à qui on demandait son avis sur ces critiques, sérieuses cependant et motivées? — « Je pense, répondit-il, que cela nous donnera deux mille abonnés de plus. » Belle réponse, digne en tout point de celle de ce personnage judiciaire d'une comédie de Racine, *qui avait le dos bon et quatre enfants à nourrir*. Quelle délicatesse de

sentiments et quelle hauteur de vues ! Ce que c'est que d'avoir de l'élévation dans l'âme et le goût des choses littéraires ! Avec ce noble système, le *Constitutionnel* ne doit pas être embarrassé pour apprécier une œuvre d'art ou de littérature ; elle vaut ce qu'elle rapporte, et la critique n'est plus qu'une règle de proportion.

Mais le *Constitutionnel*, si fier de son succès, en connaît-il la raison ? S'explique-t-il bien comment la fatalité du désabonnement, qui pesait sur sa caisse, s'est trouvée tout à coup conjurée par l'apparition du *Juif* qu'il a appelé à son aide ? Je vais tâcher de l'éclairer sur ce point ; mon sujet m'y conduit ; car il importe actuellement d'apprécier, au point de vue moral, l'œuvre de M. Sue, et c'est en cherchant quelle est la moralité de son œuvre, que nous trouverons la raison du succès du *Juif errant*.

Je ne prétends pas affirmer que le talent de l'auteur ne soit pour rien dans le succès du livre. Non, il y aurait de l'exagération et de la partialité dans une pareille assertion. M. Sue, malgré tous les torts littéraires et toutes les fautes contre l'art que nous avons pu et dû lui reprocher, a cependant un talent réel qui se retrouve dans quelques scènes et dans quelques caractères. Ainsi, il y a de l'émotion, de l'intérêt, et une suspension dramatique dans la scène où la princesse de Saint-Dizier, l'abbé d'Aigrigny, le médecin Baleinier et Tripaud, l'ancien intendant du duc de Cardoville, devenu baron, grand industriel et subrogé-tuteur de la fille de son maître, se réunissent en conseil de famille, pour interroger Adrienne de Cardoville, dont un sténogra-

phe, caché derrière un rideau, retrace toutes les paroles.

L'astuce des conjurés, la manière dont ils se sont partagé les rôles, l'aigreur provocatrice et la hauteur insultante de la princesse, la froideur glaciale de l'abbé d'Aigrigny, la feinte bonhomie du docteur Baleinier, et l'imprudence de la jeune fille qui, tombant dans le piége qu'on lui tend, se laisse aller à son exaltation naturelle et fournit ainsi des apparences de vraisemblance à l'accusation de folie par laquelle on prétend justifier la séquestration que l'on médite, toutes ces nuances sont rendues avec intelligence et talent.

On trouve aussi la terreur et les émotions du drame dans la scène où le docteur Baleinier parvient à faire douter de sa raison Adrienne elle-même, dont l'imagination est encore ébranlée par les épouvantements d'une nuit passée dans une maison d'aliénés, et l'amène à se demander si c'est une preuve d'intérêt que le docteur lui a donnée, ou une trahison horrible dont il s'est rendu complice, en la conduisant dans ce triste séjour, où l'on cherche à rallumer dans l'esprit des pauvres créatures déchues le rayon divin que le Créateur leur avait communiqué. Pour les caractères, il en est un qui, sauf une teinte d'exagération, est tracé avec beaucoup de grâce et de sensibilité, c'est celui de la *Mayeux*. La Mayeux, comme ce nom ou plutôt ce sobriquet l'indique, est une pauvre jeune fille en qui se trouve consommé un des grands mystères de l'humanité, le mystère de l'alliance de la beauté morale avec la laideur physique.

C'est, comme le disait Fielding dans une de ses plus charmantes comparaisons, « la patience qui sourit à la douleur assise sur un tombeau. » Elle est difforme, elle est faible, elle est pauvre, et cependant elle est bonne. Elle n'en veut pas au bonheur ; non-seulement elle pardonne à la beauté, mais elle l'admire ; elle ne se plaint pas de sa situation, ne se révolte pas contre son sort, elle travaille, elle souffre, se tait et fait le bien. Malheureusement, M. Sue, qui nous semble avoir voulu expier, en traçant ce type, l'effroyable débauche de crayon qu'il avait commise dans les *Mystères de Paris*, en traçant l'ignoble portrait de la Mont-Saint-Jean, n'a pas compris que la Mayeux était chrétienne, et que cette âme pleine de douceur et cette vie pleine de souffrances la ralliaient invinciblement à la religion, qui béatifie la mansuétude et la douleur.

Il y a aussi des nuances fines et délicatement touchées dans le portrait de Rose et Blanche Simon, quoique la couleur un peu pâle de ces deux figures rappelle ces pastels sur lesquels le temps a passé. Les rapports du vieux soldat Dagobert avec les deux jeunes filles a, par le constraste même, quelque chose de touchant, et M. Sue a tiré un bon parti de la poésie de ce rapprochement.

Hélas ! ce sont là de rares éclairs dans une nuit profonde. Le talent de M. Sue a pu apporter l'appoint pour décider le succès, car les livres complétement dénués de mérite ne réussissent jamais, mais il y a trop de fautes dans le *Juif errant* contre l'art, et trop peu de qualités littéraires pour qu'il ne faille pas chercher les

causes déterminantes d'un si prodigieux succès en dehors de la littérature. Un écrivain, dont la verve indignée a quelque parenté avec celle de Perse et de Juvénal (1), a énuméré, dans un écrit plein de passion et de verdeur, ce qu'il appelle les recettes politiques ou littéraires avec lesquelles on arrive de nos jours à la célébrité et à la fortune. C'est une énumération de ce genre que nous avons à présenter. Le moment est venu de signaler les recettes du succès de M. Sue.

La première, vous l'avez devinée sans doute, si vous n'avez pas oublié la place immense que tient, dans le roman de M. Sue, la société de Jésus, et le rôle que l'auteur lui fait jouer. Vous souvenez-vous d'un mot qu'on prête à M. Thiers? C'était le jour d'un de ces petits levers qui rassemblaient les bataillons du centre gauche et de la gauche à l'hôtel de la rue Saint-Georges, où chacun des membres du parti venait prendre le mot d'ordre de la journée. M. Thiers, qui se trouvait ce jour-là en veine de prophétie, laissa majestueusement échapper cet oracle à la manière de Napoléon, dont il est l'historien et dont on assure qu'il se croit quelquefois le successeur, du côté du génie, s'entend : « Il faut donner à la révolution un jésuite ou un carliste à dévorer tous les matins. »

La seconde partie de cette recette devient de jour en jour plus difficile à employer. Le carliste est rare sur le marché, si par carliste on entend ce que voulait indiquer M. Thiers, c'est-à-dire un homme renfermé dans

(1) M. Alexis Duménil.

des idées impraticables, et défendant le pouvoir absolu et le droit divin. Il est assez difficile de livrer à la révolution comme des absolutistes, ceux qui demandent simultanément, et sans jamais les séparer, les libertés nationales et la monarchie, et de représenter comme les ennemis de la France, ceux qui en appellent à la nation consultée. On peut regretter sans doute que les hommes de la droite n'aient pas pris cette position de champions de l'impossible, si commode pour leurs adversaires; on peut leur en faire honte et leur répéter qu'il eût été bien plus digne à eux de n'avoir rien appris ni rien oublié, d'avoir traversé plus de cinquante ans de révolution sans y trouver un enseignement, sans y laisser un préjugé, sans y sacrifier un abus; mais qu'y faire? Les choses ont tourné autrement. Les hommes de la droite ne veulent être ni les partisans du droit divin, ni les défenseurs du privilége, ni les protégés de l'étranger. Ils y mettent de la mauvaise volonté, c'est vrai; de l'obstination, c'est encore vrai; ils enlèvent à M. Thiers, et au *Constitutionnel* son journal, une formidable machine de guerre, nous en convenons. Mais, enfin, il faut bien que M. Thiers, la révolution et le *Constitutionnel* en prennent leur parti. Il en est ainsi. Les royalistes demandent maintenant des libertés dont M. Thiers et la révolution ne veulent pas, et il est tel journal que je citerais, si je ne lui adressais pas ces lettres, qui est plus libéral que le *Constitutionnel* lui-même.

Le carliste venant à manquer sur le grand marché des opinions, il ne restait plus qu'un seul des deux aliments que M. Thiers voulait donner à dévorer à la révolution,

le jésuite. C'est cette seconde partie de l'aphorisme de M. Thiers que M. Sue a imaginé de mettre en action tous les matins.

Les circonstances favorisaient singulièrement son entreprise. Une grave discussion s'est élevée devant les chambres, puis devant l'opinion, sur la liberté de l'enseignement, une des promesses de cette charte, qui doit être une vérité, comme quelqu'un l'a dit; et la gauche et le centre gauche se trouvaient fort embarrassés pour décliner les engagements naguère contractés à ce sujet. Si la liberté de l'enseignement est une chose mauvaise et dangereuse, pourquoi l'avoir demandée sous la restauration et promise dans la charte de 1830? Si c'est une chose juste et utile, pourquoi la refuser aujourd'hui?

Voilà à peu près le dilemme dans lequel se trouvaient enfermés les hommes qui tenaient le pouvoir et ceux qui essayaient de s'en emparer. En logique, leur position n'était pas brillante, et leurs amis commençaient à ne pas trop savoir de quelle manière ils sortiraient de ce pas difficile. Ils avaient compté sans leurs ennemis. La Fontaine a parlé quelque part du tort qu'un ami maladroit peut faire; en revanche, quels services un maladroit ennemi ne peut-il pas rendre? Quel présent du ciel qu'un de ces adversaires honnêtes, quelquefois pleins de verve et de talent, mais malencontreux, qui prennent les situations au rebours, l'opinion à contre-vent, les esprits à contre-sens, et les faits à contre-temps! Leur serviable inimitié est plus précieuse cent fois que l'amitié d'un Pylade et son dévouement pour

Oreste. Vous connaissez ce bon conte, où il est question d'un ennemi de ce genre qui, appelant en duel un homme qu'il haïssait mortellement, lui porte plusieurs bottes, et ne cesse d'avancer pendant que celui-ci ne cesse de rompre, tant qu'enfin il l'atteint d'un coup dans la poitrine, et ouvre, de la pointe de son épée, un abcès qui allait le faire mourir, de sorte qu'en voulant le tuer il le ressuscite. Il y eut vraiment ici quelque chose de pareil.

Cette question est délicate à traiter, je le sais; cependant je voudrais, sans heurter l'opinion de personne, exprimer la mienne. Il est impossible d'honorer plus que je ne le fais ce généreux enthousiasme et cette foi vive et profonde qui détermine un homme convaincu à avoir hautement le courage de son opinion, et, quand cet homme convaincu est un homme de talent, mon admiration vient accroître ma sympathie. Mais, cette profession de foi faite, je n'essayerai pas moins d'apprécier avec une entière liberté le fait dont il s'agit, au point de vue politique. Vous voyez que je veux parler de ce jeune et éloquent orateur, un de ces esprits neufs et impétueux qui faisaient dire à M. de Talleyrand, meilleur juge en matière de tactique politique qu'en mouvements oratoires : « Surtout, messieurs, point de zèle ; » du reste, calculant peu ses coups, mais frappant vaillamment d'estoc et de taille. Hélas ! on frappait fort aussi et on combattait vaillamment à Crécy et à Azincourt. Au moment où la discussion sur la liberté de l'enseignement allait devenir difficile pour les gens du système actuel, que fait mon noble jeune homme ? Il

arrive, et, se jetant la tête la première dans la mêlée, il vient parler, à propos de la liberté de l'enseignement, de l'institut des jésuites et de la place qu'ils tiennent en Belgique, question qui a le privilége de soulever un monde de préjugés et de déchaîner des tempêtes. Qu'il soit difficile d'être plus éloquemment maladroit qu'il le fut dans cette circonstance, j'en conviens, pourvu que l'on convienne aussi qu'il était difficile d'être plus maladroitement éloquent.

Il faut être juste, l'effet fut grand. L'ennemi perdait ses étriers; notre jeune orateur l'atteint du plus furieux coup de lance d'une manière si habile et si heureuse qu'il le remet en selle. Cette réclamation en faveur des jésuites fut un coup de partie pour les adversaires de la liberté de l'enseignement. A dater de ce moment, ils établirent une savante confusion entre la liberté de l'enseignement et le rétablissement des jésuites; ils répondirent que la liberté d'enseignement était un jésuite, et la première recette de M. Sue fut trouvée. En effet, on provoqua un grand mouvement d'opinion contre les jésuites; l'Université, pelotant en attendant la partie, fit paraître contre eux des accusations en forme. Le corps universitaire, où il ne se trouve ni ambitieux, ni hommes avides de puissance, ni hommes avides d'argent, et qui ne compte pas un seul membre qui soit pair, député, ministre, directeur-général, conseiller d'État, chef de division, tonna bien haut contre l'ambition et la cupidité des jésuites, qui, d'après leur constitution, ne peuvent, du moins personnellement, accepter ni dignité, ni emploi, ni argent.

Le terrain se trouva ainsi préparé le jour où M. Sue vint frapper les grands coups dans le *Constitutionnel*. Les universitaires avaient déjà établi que la liberté de l'enseignement était un jésuite, et ils avaient ressuscité les *Provinciales*, moins le style; M. Sue se chargea de montrer aux esprits émus et aux imaginations déjà frappées, ces jésuites déjà rendus si odieux, et il composa un effroyable portrait de tout ce que la ruse peut offrir de plus diabolique, de tout ce que la cupidité peut offrir de plus éhonté, de tout ce que la corruption peut offrir de plus cynique, de tout ce que la violence peut offrir de plus odieux, et mettant cette épouvantable figure en action, il déclara que c'était la compagnie de Jésus. Alors la prophétie de M. Thiers se trouva réalisée au profit de M. Thiers comme de M. Sue, car le mouvement d'opinion qui peut conduire le premier aux affaires, prit un nouveau développement lorsque, dans le *Juif errant*, la révolution eut son jésuite à dévorer tous les matins.

C'est là la première recette de M. Sue, sans doute; mais ce n'est pas là la seule; en voici une seconde. Chose remarquable! cette seconde recette, comme la première, n'est pas moins favorable en politique à M. Thiers qu'elle ne l'est en littérature à l'auteur du roman. Je veux bien que ce soit un hasard; mais on avouera du moins que c'est là un hasard un peu complaisant. Si la résurrection du mouvement d'opinion contre les jésuites et la manière dont l'auteur du *Juif errant* a propagé ce mouvement, en donnant des satisfactions quotidiennes aux passions soulevées, a été le

premier mobile du succès de son livre et du succès du nouveau *Constitutionnel*, qui semblait ainsi retrouver, après quatorze ans, les passions qui avaient favorisé l'ancien, on peut dire qu'il y a un autre mobile de ce succès qui nous reporte aussi loin en arrière, c'est la résurrection du bonapartisme, non pas en faveur de la dynastie impériale, vous l'entendez bien, mais en faveur des idées de guerre, d'un despotisme brillant, et de ces terribles luttes qui emportaient la nation de champs de bataille en champs de bataille, sur les pas du capitaine qui faisait forger par la victoire les fers avec lesquels il enchaînait la liberté. Qu'est-ce que Dagobert, l'ancien grenadier de la garde à cheval? C'est la personnification de *Victoires et conquêtes*, c'est le *Champ d'asile* fait homme. M. Sue a trouvé moyen de donner en lui un corps au couplet de facture sur la gloire impériale, qui fit la fortune de tant de vaudevilles dans les premières années de la Restauration, et il a ainsi retiré des décombres du passé le second mobile du succès de l'ancien *Constitutionnel*. Napoléon glorifié comme l'ami et le bienfaiteur du peuple, auquel il ouvrait des issues vers les plus hautes dignités, le côté fatal et haïssable du régime impérial dissimulé, cette mise en coupe réglée des jeunes générations excusée, et le despotisme qu'il faisait peser sur la France représenté comme un bienfait, les idées de guerre accréditées, et les intelligences populaires inclinées vers cette vie d'aventures et cette espèce de loterie de champs de bataille où les hommes de ce temps venaient jouer leur existence contre des titres et une grande fortune mili-

taire ou une mort prématurée, voilà quelle est au fond la seconde recette de M. Sue.

On comprend que cette recette convienne à M. Thiers aussi bien que la première. Dans la lutte de portefeuilles où il est engagé contre M. Guizot, il est important pour lui de secouer la torpeur des esprits, et on ne saurait mieux manœuvrer contre le ministère de la paix à tout prix, qu'en faisant naître un mouvement belliqueux dans l'opinion nationale, mouvement qui n'aboutira pas à un dénoûment pratique, mais qui peut produire une agitation passionnée favorable à l'ambition de M. Thiers.

M. Thiers, en effet, a travaillé de tout temps à rattacher sa fortune au mouvement napoléonien. N'est-ce pas lui qui, comme ministre, a replacé la statue de Napoléon sur la colonne; et le grand empereur, vulnérable au talon, comme Achille, ne porte-t-il pas gravé, sous la botte de bronze, le nom du petit ministre qui présidait au rétablissement de son image sur cette borne monumentale qui se dresse au milieu de la place Vendôme?

Plus tard, M. Thiers n'a-t-il pas négocié avec l'Angleterre le retour des cendres de Napoléon demeurées prisonnières à Sainte-Hélène, et n'a-t-il pas conçu la pensée de ce pompeux et mélodramatique contre-sens dont Paris a été témoin, par une froide journée du mois de décembre, quand les funérailles à grand spectacle de l'homme des batailles, se déroulant sous le régime de la paix à tout prix, le cercueil de Napoléon est revenu parmi nous, non pas reconquis par la victoire, comme il l'aurait fallu pour donner à cette cérémonie

un caractère de vérité et de grandeur, mais racheté par la diplomatie? Enfin, M. Thiers n'a-t-il pas consacré les loisirs que lui ont laissés les affaires, dans ces quatorze dernières années, à écrire l'histoire de l'Empire, comme pour mettre le sceau à l'alliance de sa fortune avec les souvenirs passionnés de cette grande épopée militaire qui éparpilla ses chants héroïques sur tous les points du monde?

Tout ce qui renouvelle la mémoire de l'Empire, tout ce qui ressuscite les idées napoléoniennes, favorise donc M. Thiers. Sous ce rapport, l'ancien grenadier de la garde à cheval, Dagobert, n'est pas moins bon auxiliaire pour le succès politique du compétiteur de M. Guizot, que pour le succès littéraire de M. Sue; d'autant plus que, pour augmenter l'efficacité de cette recette, le romancier du *Constitutionnel* n'a pas manqué de réveiller les souvenirs irritants de l'émigration, et de placer, en face de la figure du vétéran des armées impériales, Dagobert, et du glorieux maréchal de l'empire, Simon, sorti du sein du peuple, et dont le père a voulu demeurer ouvrier, la figure du noble marquis d'Aigrigny, qui a servi dans les armées étrangères contre la France, figure dont l'auteur a fait une sorte de repoussoir destiné à faire mieux ressortir les caractères qu'il a placés en pleine lumière.

Il est permis de croire que, dans cette circonstance, la célèbre phrase de M. Guizot : *Je suis allé à Gand*, n'a pas été tout à fait étrangère à l'emploi de la seconde recette de M. Sue; car il y a évidemment, à côté d'une combinaison littéraire, une combinaison politique, ou

plutôt, c'est sur la seconde que la première est fondée.

Il faut dire un mot en passant d'une troisième recette de M. Sue, qui, cette fois, est uniquement littéraire. A la longue, cette espèce de peinture à la Rembrandt de la Société de Jésus, ces scènes sombres et mélodramatiques, pouvaient, devaient même produire la lassitude et l'ennui. Le lecteur n'en peut plus, il succombe, il va périr à la peine.

Que fait l'auteur du *Juif errant?* Pour obvier à cet inconvénient, dans lequel le but politique qu'il poursuit le faisait naturellement tomber, il a adopté l'expédient souvent employé aux théâtres de mélodrames, où un ballet grivois vient égayer une pièce dont la gravité trop soutenue et l'horreur trop monotone pourraient lasser le spectateur. Il prend ses lecteurs par la main, et, sous prétexte de les initier aux douleurs et aux misères populaires, il les jette au milieu d'un bal de carnaval, de grisettes et d'ouvriers, dessiné avec une hardiesse de pinceau et une crudité de couleurs qui feraient paraître décent et timide le *faire* de M. Pigault Lebrun, d'érotique mémoire. C'est un changement de scènes aussi complet qu'imprévu. Laissant bien loin en arrière les excentricités les plus aventureuses de la plume de M. Paul de Kock, dont le style, ordinairement peu collet-monté, déshabille les mœurs populaires sous prétexte de les peindre, il lui donne le mérite d'une espèce de pruderie relative, et fait de lui un écrivain presque digne d'écrire pour les rosières.

Qu'y a-t-il, en effet, de comparable au pas de la *Tulipe orageuse*, dansé, au milieu d'une folle nuit de car-

naval, par Rose Pompon, Nini Moulin, Couche-Tout-Nu et la reine Bacchanal? Quels acteurs! quelles scènes! quelles mœurs! quel quadrille! Et comme la plume de M. Sue, dans ses allures vagabondes, profite bien de ce que le tuteur naturel de la décence publique, dans ces réunions échevelées, ne se dresse pas à côté de son encrier sous les traits d'un sergent de ville!

C'est une érudition étrange, inouïe, de tout ce que l'ivresse des sens, exaltée par celle du vin, peut inventer de plus désordonné; c'est la description de ce qu'il y a de plus impossible à décrire, non plus précisément de ce monde du crime qui se remue dans les boues sanglantes des *Mystères de Paris,* mais de ce monde de débauche et de démence qui use la vie et en précipite le mouvement en la jetant dans la fièvre des plaisirs, de la misère qui s'oublie en dansant la tête pleine des vapeurs du vin et le cœur rempli des hallucinations des sens, du dénûment prodigue, de la détresse qui boit le pain d'un mois dans une folle orgie, au sein de laquelle des Sardanapales indigents, et leurs maîtresses aussi indigentes et aussi magnifiques, attendent, le verre à la main et le front couronné de fleurs, la faim et le désespoir qui frapperont à leur porte demain. Et tout cela est raconté, ou plutôt représenté, à l'aide de cette langue cynique en usage dans ces bals et ces banquets, car la débauche a son argot comme le crime, et l'auteur tient singulièrement à enseigner l'argot à ses lecteurs.

C'est la troisième recette de M. Sue; et c'est ainsi qu'il se repose et repose ses lecteurs de son long réquisitoire contre les jésuites. — « Soit, dira-t-on; mais

voilà l'auteur du *Juif errant* un peu loin de la solennité de son début. La reine Bacchanal, dansant vis-à-vis de Rose Pompon, et de concert avec Couche-Tout-Nu, l'incroyable danse que vous savez, fait une étrange disparate avec la scène des mers polaires *éclairées par le disque blafard de la lune dans les régions de la famine, de la solitude et de la mort.* Ce n'est pas tout que de faire de la morale contre les jésuites ; il faudrait profiter soi-même des leçons que l'on adresse aux autres. »

C'est ici que je vous attendais. Prêtez-moi toute votre attention ; car il s'agit de saisir sur le fait la quatrième recette de M. Sue. Vous croyez, je le vois, que c'est comme peintre seulement qu'il trace le tableau dont je viens de donner une idée, et que sa seule intention est de distraire ses lecteurs. Eh bien ! détrompez-vous : c'est comme moraliste que M. Sue a écrit ces pages étranges. — « Quoi ! c'est dans l'intérêt de la morale qu'il fait danser devant nous ces débardeurs avinés et ces grisettes cyniques ! C'est comme moraliste qu'il nous initie au triomphe égrillard de la reine Bacchanal ! c'est pour la plus grande gloire de la moralité qu'il nous met devant les yeux les pas *idéalement cancanés et poétiquement tortillés,* telle est la langue de ce nouveau La Bruyère, dont se compose la *Tulipe orageuse!* » Il en est ainsi, et c'est, comme je vous l'ai dit, la quatrième recette de M. Sue.

Je l'avouerai, sa morale est toute particulière. Elle est renouvelée de ces optimistes de la révolution de 93, qui établissaient en principe que le peuple était toujours bon, honnête, pur, infaillible ; qu'il n'était pas

responsable de ses torts, et que toute la responsabilité en devait être reportée sur les classes supérieures et sur l'organisation de la société. Morale qui n'est pas précisément celle du Christ, ni même celle de Socrate, de Platon et de Cicéron, mais qui est celle de M. Sue, et de plus celle de Fourier, ce qui a valu à M. Sue, à bon droit flatté d'une espèce de louange à laquelle il n'est pas accoutumé, l'honneur d'être proclamé, par le journal des *Phalanstériens*, le plus grand moraliste du dix-neuvième siècle.

Au fond, le quatrième mobile de succès employé par l'auteur du *Juif errant*, c'est le sentiment peu bienveillant du pauvre contre le riche, ou, pour parler comme lui, du travailleur contre l'oisif, sentiment qu'il développe partout dans son livre, en réveillant et en satisfaisant les passions les plus mauvaises de la démocratie, l'horreur de la hiérarchie, les rancunes du bas de l'escalier contre le faîte, la jalousie de la petite propriété contre la grande, et cette sœur bâtarde de l'émulation qui élève le niveau de la société, l'envie qui le rabaisse.

C'est là encore une des passions politiques que M. Thiers ne néglige pas de flatter quand il est hors du pouvoir. Les mauvais instincts démocratiques sont pour lui d'utiles auxiliaires, et lui r'ouvrent la porte du gouvernement.

C'est donc un nouveau service que M. Sue rend à la politique de M. Thiers, dans le *Constitutionnel*, en excitant des passions qui lui viennent en aide ; non que M. Thiers puisse ou veuille faire quelque chose pour le

peuple, mais quand l'orage démocratique assombrit l'horizon, il s'offre à la cour comme un paratonnerre pour détourner la foudre, et demande à être placé, en cette qualité, sur le faîte de l'édifice politique. Il ne résout pas la situation, mais il l'exploite.

Vous voyez clair maintenant dans le succès du *Juif errant*, et vous connaissez les recettes employées pour décider ce succès, qui n'est pas seulement celui de l'auteur du roman, mais de trois intérêts coalisés. M. Sue y gagne 100,000 francs, M. Véron y gagne 25,000 abonnés, et M. Thiers espère y gagner le pouvoir.

CINQUIÈME LETTRE.

AUX INTERRUPTEURS.

« — C'en est fait de vous ! Vous êtes vaincu, désarçonné, mis à terre. M. Sue vous gardait un coup de Jarnac littéraire qui lui a fait raison de vos observations irrévérencieuses, et qui ne vous laisse plus que l'alternative d'un entêtement ridicule ou d'une retraite sans dignité. La critique a trouvé sa journée des Éperons, elle est contrainte elle-même maintenant d'admirer ce génie fécond et ingénieux qui, d'un coup de sa baguette, métamorphose les torts en mérites et les défauts en qualités. Avouez, messieurs les critiques, que vous avez affaire à forte partie. Pygmées impuissants, disparaissez devant le colosse ; nuages mobiles et inconstants, dissipez-vous à l'approche du soleil. »

Ainsi parlent les interrupteurs, et je n'ai pas besoin d'ajouter que le *Juif errant* est le colosse, et que la critique est le pygmée, que M. Sue est le soleil, et que nous avons l'honneur d'être le nuage. A en croire les apologistes du romancier, il ne nous resterait plus qu'à prendre un cierge et aller, pieds nus, faire amende honorable devant cette charmante petite maison, si-

tuée dans les hauteurs du faubourg Saint-Honoré, et dont le *Constitutionnel*, qui devient poëte à vue d'œil, décrivait hier encore avec tant d'amour et de coquetterie, « les lianes grimpantes, les gazons frais et touffus, et l'ameublement rouge à clous d'or, sans parler des vases précieux, dons des amitiés féminines, qui couvrent les consoles. »

Pauvre *Constitutionnel*, quelles peines il se donne pour ranimer l'enthousiasme du public! Il en agit envers son romancier comme envers la pâte célèbre qui a rendu tant de services à l'annonce, et qui prétend en avoir rendu de plus grands encore à l'humanité enrhumée, qui n'en tousse pas plus, il est vrai, mais qui n'en tousse pas moins depuis cette sublime invention.

Il n'omet rien de ce qu'il croit de nature à piquer la curiosité et à exciter l'attention. Savez-vous que la chambre à coucher du grand romancier est bleuâtre? Vous êtes curieux, sans doute, de savoir de quel style est le salon où il écrit, ce grand homme, son *Juif errant*, et où il a écrit ses *Mystères de Paris?* Eh bien! il est rocaille. — Eh! mon Dieu! messieurs, faites *Athalie*, le *Cid*, *Atala*, *Faust*, *Paul et Virginie*, *Macbeth*, *Child-Harold*, et écrivez dans tel salon qu'il vous plaira. Que nous importe la description de vos appartements, s'ils ne sont pas à louer, et l'inventaire de vos meubles, s'ils ne sont pas à vendre? Vous faites empailler vos chiens quand ils meurent, vous en avez sans doute le droit, mais ce sont là des affaires qui se passent ordinairement en famille, entre le quadrupède préféré et son maître reconnaissant. Si chacun mettait ses chiens

empaillés dans les journaux, la presse deviendrait un cabinet d'histoire naturelle.

Quant aux vases précieux, dons des amitiés féminines, si nous avions une observation à faire sur une chose qui ne nous regarde en rien, nous rappellerions que, d'après les habitudes de courtoisie et de galanterie exquises de la société française, on n'aurait jamais pu deviner que ces sortes de dons, participant au mystère des amitiés qu'ils rappellent, pussent être mis en étalage. Mais le *Constitutionnel*, car c'est lui qui est ici le coupable, le *Constitutionnel* ne s'arrête pas pour si peu. L'annonce, et c'est une annonce dont il s'agit, l'annonce est implacable ; la vie, la mort, l'amour, la haine, la misère, la richesse, elle exploite tout pour achalander ce qu'elle veut vendre. Vous vous souvenez de ce charmant personnage d'une petite comédie de Shéridan, M. Puff? L'incendie, la grêle, tous les fléaux deviennent féconds sous sa plume inventive : un matin, c'est une pauvre mère avec ses quatre orphelins ; le lendemain, c'est un malheureux vieillard, sans famille, qui, après avoir servi longtemps son pays, est contraint, comme Bélisaire, à tendre aux passants sa main mutilée. Et derrière toutes ces images touchantes, qu'y a-t-il? M. Puff ; M. Puff qui boit sec et qui mange bien, M. Puff qui dîne de la misère des orphelins et soupe du dénûment du vieillard. Toutes proportions gardées, il y a ici quelque chose de pareil, et M. Puff, c'est le *Constitutionnel*.

Vous pensez bien que ce n'est pas sans motif que cet habile journal a daguerréotypé ce panorama de la vie

intime de M. Sue; il a compté sur ce petit chef-d'œuvre pour stimuler le réabonnement. Un écrivain qui écrit dans un salon rocaille, et qui a dans son vestibule « un loup et un oiseau de proie empaillés, » n'est pas un écrivain ordinaire, et il ne faudrait vraiment pas avoir quarante-huit francs, c'est l'expression consacrée dans une sphère moins élevée, pour ne point se procurer la suite du *Juif errant*, qui est suspendue, il est vrai, mais qui paraîtra, gardez-vous d'en douter. Soyez-en sûrs, la poétique description du *Constitutionnel* est dirigée vers ce but tout positif. Le jet d'eau qui bruit en tombant, les faisans dorés et les ramiers qui viennent le soir dormir sur la mousse des jardinières en fleurs, tous les personnages enfin de cette gent pastorale, répètent le même refrain : Abonnez-vous.

Il n'est pas jusqu'aux lévriers donnés à l'auteur par lord Chesterfield, qui n'aboient dans le même sens, et ne deviennent des espèces de chiens de bergers destinés à rallier le troupeau d'abonnés que le *Juif errant* a procuré au journal. Il paraît que les circonstances sont pressantes; car le *Constitutionnel*, ennemi juré des généalogies, se laisse emporter par son enthousiasme jusqu'à donner la généalogie de M. Sue. Savez-vous que son grand-père et son père ont été d'illustres médecins? — Tant mieux pour nos grands-pères et nos pères s'ils ont été leurs malades. — Vous ignorez peut-être que l'impératrice Joséphine et le prince Beauharnais étaient sa marraine et son parrain? — Hélas! oui, et même cette ignorance n'avait rien qui me pesât; j'aurais mieux aimé que vous m'eussiez signalé deux belles

scènes de plus dans le *Juif errant*, que deux grands médecins parmi les ancêtres de l'auteur. Pour un romancier, c'est-à-dire pour un poëte, il est plus important d'avoir été, comme Horace, couvert, dans son enfance, de branches de myrthe et de laurier sacré, par les colombes mystérieuses, doux présage de talent et de poésie, sur les pentes escarpées du Vulturne, qui s'élève comme une borne milliaire entre la Pouille et la Lucanie (1), que d'avoir été tenu sur les fonts par l'impératrice Joséphine et le prince Eugène Beauharnais. Quand le *Constitutionnel* a tout dit, il termine ce beau morceau en apprenant à ses lecteurs que M. Sue était à la bataille de Navarin. Bien heureux sommes-nous que ce journal ait bien voulu ne pas ajouter que c'était l'auteur du *Juif errant* qui l'avait gagnée !

Laissons de côté ces misères, qu'il fallait signaler cependant, en passant, comme un des caractères de notre époque. Paul-Louis Courier disait que le dévouement qu'inspirent les rois est toujours un peu niais; hélas ! on voit bien que le talent est roi de nos jours. On a beaucoup crié contre la flatterie qui tient registre des plus petites actions des princes, et l'on s'est moqué de Dangeau et de son journal; que pensez-vous des Dangeau littéraires? Cela dit, revenons au *Juif errant*.

(1) Fronde nova puerum palumbes
Texere . . . . . .
. . . . . Ut premerer sacra
Lauroque collataque myrtho,
Non sine dis animosus infans.

(*Odes* d'Horace.)

Les partisans de M. Sue croient ou plutôt feignent de croire que la critique est bien embarrassée. Qu'ils se rassurent, l'auteur vient, au contraire, de la mettre fort à son aise. Le champ de bataille lui reste, et le *Juif errant* est allé panser ses blessures, ou, pour nous servir d'une métaphore qui plaira plus sans doute à un écrivain qui commença sa carrière par des romans maritimes, et qui, s'il n'a pas gagné la bataille de Navarin, y a assisté, le *Juif errant* est allé réparer ses avaries. Nous profiterons de nos avantages, d'abord, pour percer à jour la petite manœuvre des interrupteurs; ensuite, nous continuerons à faire raison à la morale publique du succès du *Juif errant*, qui, à la faveur de cette diversion, espérait peut-être respirer. Nous sommes loin d'être au bout de nos critiques, et M. Sue n'a pas notre dernier mot.

Loin de craindre les interruptions, je les ai toujours aimées. Quand un coup porte, un cri involontaire échappe à celui qui l'a reçu, et trahit la blessure : c'est ici ce qui est arrivé. Voyez ce qui se passe. Le *Juif errant* fait un temps d'arrêt, et le *Constitutionnel* se croit obligé d'annoncer qu'il n'est pas vrai que ce marcheur éternel soit menacé d'être arrêté au milieu de sa carrière. Il ajoute à cela une biographie poétique de M. Sue, et une églogue sur son appartement, pour soutenir et ranimer la curiosité. Il s'engage enfin à donner après le *Juif errant*, « mais seulement après le *Juif errant*, » les *Sept péchés capitaux* du même auteur, afin de tranquilliser le monde, qui aurait pu se croire exposé au malheur immense de voir le *Juif errant* demeurer inachevé,

comme s'il n'avait, aussi mal partagé que le Louvre, que les largesses de la liste civile et les promesses de M. de Montalivet pour être continué. En même temps, tous les journaux où M. Sue a des amitiés élèvent la voix de concert contre l'irrévérence de la critique. Une feuille dévouée au fouriérisme et à M. Sue nous interpelle avec rudesse, ce qui ne nous fâche guère; car nous savons d'expérience que le sectaire n'a pas la parole polie, et que l'utopiste, avec la prétention de civiliser le monde, n'est pas toujours très-civilisé.

Cette feuille reproduit même plusieurs pages du *Juif errant*, quoique cette reproduction soit formellement interdite et doive être poursuivie comme une contrefaçon. Elle le fait, dit-elle, à ses risques et périls; mais son enthousiasme est si grand, que, dût-elle être poursuivie par le *Constitutionnel*, — qui ne la poursuit pas, comme vous l'entendez bien, — elle ne saurait se refuser le plaisir de mettre sous les yeux de ses lecteurs ce magnifique passage qui déconcerte toutes les observations de la critique, et doit l'obliger à changer ses attaques en éloges.

Qu'y a-t-il là-dessous? Ce qu'il y a là-dessous, il n'est pas nécessaire d'être un très-habile augure pour le découvrir, et il suffit pour cela de lire le dernier chapitre du quatrième volume de M. Sue, qui cause de si grands transports de joie à ses amis. Au moment où l'abbé marquis d'Aigrigny et Rodin, son complice, qui ont réussi à écarter tous les héritiers de M. de Rennepont de la maison de la rue Saint-François, dans la matinée du 13 février 1832, s'emparent de la cassette qui con-

tient non pas quarante millions, mais deux cent douze millions de valeurs, héritage qui va revenir aux jésuites, grâce à la donation en forme souscrite par-devant notaire par Gabriel, une porte mystérieuse s'ouvre. Devant les assistants stupéfaits, une femme, c'est Salomé Hérodiade, entre dans la salle de deuil, va droit à un meuble, pousse un ressort, tire un paquet cacheté et scellé d'un tiroir mystérieux, le remet au notaire et sort après avoir donné sa main à baiser au vieux Samuel. Le notaire ouvre le paquet; c'est un codicile de Marius de Rennepont, qui proroge le partage de la succession au mois de juin de la même année, dans la prévision des manœuvres que les jésuites auront pu employer pour empêcher ses héritiers de se trouver au rendez-vous qu'il leur a donné à une distance de deux siècles environ. Le codicile contient toute une péripétie. Les héritiers Rennepont, maintenant avertis et sur leurs gardes, ne manqueront pas de se rendre au prochain rendez-vous. Le père d'Aigrigny sort accablé avec Rodin, qui se ronge les ongles et brosse son chapeau avec son coude, et tous deux se jetant dans une voiture, se rendent, en toute hâte, chez la princesse de Saint-Dizier, pour lui faire connaître cette terrible déconvenue. Ici on voit naître une seconde péripétie, et c'est celle-là qui excite ou qui a l'air d'exciter l'enthousiasme des partisans de M. Sue.

Dans cette épreuve, l'abbé marquis d'Aigrigny ne montre que faiblesse, impuissance et découragement; il se lamente, et courbant la tête, il déclare que l'affaire est perdue, et qu'il faut renoncer au succès. Alors

Rodin, qui n'a cessé, pendant toute cette scène, de se ronger les ongles avec fureur, et dont la prunelle est tout injectée de sang, tant il est transporté de colère, relève la tête, et au lieu d'écrire, comme son maître le lui ordonne, la lettre qui doit annoncer à Rome l'échec de cette grande intrigue, il censure dans les termes les plus durs et les plus cruels la conduite de l'abbé marquis d'Aigrigny. Chose étrange! on dirait que le laid et sale habitant de la rue du Milieu-des-Ursins, ce valet du *Tartuffe* de Molière pris au point de vue mélodramatique, c'est-à-dire monstrueusement exagéré, a lu toutes les critiques que nous avons adressées à M. Sue. Il les adopte toutes, il en reproduit jusqu'aux termes avec une scrupuleuse fidélité.

Le père d'Aigrigny n'a, selon lui, commis que des *fautes*. « Quelle pauvreté d'inventions! quelle grossièreté dans les moyens employés! Faut-il donc des « prodiges d'habileté pour enfermer quelqu'un dans « une chambre et fermer la porte à double tour? Non. « Eh bien! l'abbé d'Aigrigny a-t-il fait autre chose? Les « filles du maréchal Simon, à Leipsick, emprisonnées; « à Paris, enfermées au couvent; Adrienne de Cardo- « ville..... enfermée; Couche-Tout-Nu mis en prison; « à Djalma un narcotique... Cela fait pitié. »

C'est précisément ce que nous avons dit à M. Sue. Son expédient consiste à transférer, sur les épaules du principal personnage de son roman, le poids des critiques qui pesaient sur les siennes, comme un écolier qui, se sentant pris en faute, cherche à tout rejeter sur son voisin. A entendre les journaux qui plaident

pour lui, c'était un piége qu'il tendait aux critiques.

Il savait mieux que *ces messieurs de la critique*, nous parlons la langue des défenseurs de M. Sue, « combien imparfaites sont des combinaisons reposant sur des ressorts bruts. » Mais maintenant qu'il a lui-même jeté le mépris sur ces combinaisons, et qu'il a chassé de son roman l'abbé marquis d'Aigrigny, comme un bouc émissaire chargé de la responsabilité de toutes les fautes contre l'art, que nous avons signalées dans son œuvre, « plus rien ne reste de l'ancienne querelle » que nous lui avons faite. Rodin va reprendre l'œuvre de M. d'Aigrigny, en faisant jouer des ressorts moraux, au lieu de descendre à l'emploi de moyens matériels; il faut donc retirer nos critiques sur le passé et préparer nos applaudissements pour l'avenir.

On ne saurait mieux arranger les choses, et voilà ce qui s'appelle aller vite en besogne! Si ces beaux raisonnements étaient sans réplique, il ne nous resterait plus vraiment, qu'à prendre le cierge, qu'on nous tend si obligeamment, et aller faire, dans les hauteurs du faubourg Saint-Honoré, devant la maison que l'on a si bien désignée aux repentirs de la critique, l'amende honorable dont nous avons parlé. Mais nous sommes un peu moins prompts et un peu moins faciles à convaincre. Que veut-on? A chacun son rôle; les devoirs de la critique ne sont pas ceux de l'amitié.

La critique, qui n'est pourtant pas aussi laide que l'abbé Rodin, quoique M. Sue ait voulu, par esprit de vengeance sans doute, mettre les paroles de la première dans la hideuse bouche du second, a, parmi beau-

coup d'autres défauts, celui d'être un peu exigeante, et d'aimer à trouver, dans le développement d'un caractère, cette unité et cette suite qui sont le cachet de la vérité même. Horace, que cet homme de tant de goût et d'un si grand sens, chez qui les grâces ornaient les arrêts de la raison, me pardonne de le citer à propos du *Juif errant*, Horace recommande aux poëtes de ne pas terminer en poisson hideux une figure dont les parties supérieures sont empreintes d'un caractère de beauté, c'est-à-dire de ne pas changer le caractère d'un personnage en le développant, de ne pas rapetisser ce qui est grand, de ne pas enlaidir ce qui est beau, et, par contre, de ne pas embellir la laideur, de ne pas faire grandir la petitesse. M. Sue me permettra d'appliquer, à la péripétie de son quatrième volume, cette règle d'Horace, règle qui n'est pas seulement acceptée par la littérature, mais qui est dictée par la plus haute philosophie. Voilà l'abbé marquis d'Aigrigny sacrifié à l'immonde Rodin, rien de mieux. C'est un sot, un maladroit, un incapable, il est au-dessous de tout; il fait pitié à la princesse de Saint-Dizier. Je n'y mets aucune opposition ; mais je voudrais seulement que M. Sue m'expliquât comment il a pu dire de cet homme si maladroit, dont l'inintelligence, comme Rodin le fait écrire à Rome par l'abbé d'Aigrigny lui-même, a fait manquer toute l'affaire; je voudrais que M. Sue m'expliquât comment il a pu dire de ce même abbé marquis d'Aigrigny, en traçant son portrait au commencement du même ouvrage : « Il « avait un front largement coupé, et qui annonçait une « haute intelligence, jointe à une vigoureuse organisa-

« tion physique; » comment il a pu le peindre contemplant le globe couvert d'innombrables petites croix rouges, « le front altier, la lèvre dédaigneuse, en ap-« puyant sa main sur le pôle; de sorte qu'on aurait dit « qu'il se croyait sûr de dominer le globe qu'il con-« templait de toute la hauteur de sa grande taille; » comment, enfin, il a pu ajouter, en parlant de cet homme si inhabile, si médiocre, si impuissant, si novice dans l'intrigue et dans les grandes affaires, et qui n'est bon tout au plus qu'à servir de secrétaire à l'ignoble Rodin : « Son large front se plissait d'une manière « formidable; l'artiste qui aurait voulu peindre le dé-« mon de l'astuce et de l'orgueil, l'infernal génie d'une « domination insatiable, n'aurait pu choisir un plus ef-« frayant modèle. »

Il aurait fallu choisir, car on ne saurait tolérer ce défaut d'unité dans le même caractère. Pourquoi le faire si puissant et si fort au début du livre, s'il devait être si faible et si impuissant à la fin? ou pourquoi si faible et si impuissant à la fin, si on voulait le faire si puissant et si fort au début? Pourquoi si imposant et si grandiose lorsqu'il entre en scène, lui qu'on nous montre si pitoyable et si ridicule lorsqu'il en sort? Pourquoi l'auteur, qui a épuisé les couleurs de sa palette afin de donner à l'abbé marquis d'Aigrigny un aspect plus terrible, qui est allé emprunter des images à Milton, et qui n'a pas craint de comparer ce formidable prêtre, qui tient le monde dans sa main, au génie du mal lui-même, au roi des abîmes, le jette-t-il tout à coup sous les gros souliers huilés d'un Rodin?

Pourquoi? M. Sue ne vous le dira pas. Mais, à son défaut, je vais vous le dire. Parce que M. Sue, comme ces généraux qui sentent qu'ils ont fait une mauvaise manœuvre, a été obligé de s'avouer que la critique avait raison contre lui, et qu'il a voulu faire un changement de front sous le feu des observations auxquelles il ne trouvait pas de réponses. Quand il a commencé son œuvre, l'abbé marquis d'Aigrigny était son principa personnage, il le prenait au sérieux, il avait voulu résumer en lui toutes les images de la force, toutes les grandeurs de la ruse, toutes les puissances du mal, et Rodin n'était que son ombre, le vil et subalterne Laurent d'un autre Tartuffe. De là le portrait que nous venons de rappeler.

Ces moyens d'action qu'aujourd'hui M. Sue trouve si mesquins, si étroits, et si maladroitement combinés, lui semblaient alors le comble du machiavélisme, un chef-d'œuvre de politique et d'habileté; il est impossible de lire le récit qu'il en fait, de se rappeler l'importance qu'il y attache, l'épouvante dont il frappe Dagobert lui-même, sans demeurer convaincu de la justesse de cette assertion. Puis, quand M. Sue a vu que la pauvreté de ces moyens, qu'il trouvait si riches d'invention, était mise au grand jour, il a eu l'idée de changer son plan par *post-scriptum*, comme M. de Rennepont modifiait son testament par un codicile. Il a attribué à une faute de conduite du principal personnage, ce qui était une faute de composition de la part du poëte; il a sacrifié le marquis d'Aigrigny pour exalter Rodin, et il a cru que tout le monde oublierait le commencement de son

livre, parce qu'il lui plaisait de le mettre en oubli.

— Qu'importe, dira-t-on, si, par ce revirement d'idées qui s'explique dans une littérature vivant au jour le jour, l'auteur entre dans une meilleure voie, et si, à l'emploi de ces moyens grossiers et mélodramatiques, il subsitue le jeu savant des passions humaines? — Il importe beaucoup. D'abord, le caractère principal du livre, celui du marquis d'Aigrigny, perd toute vérité et toute vraisemblance, et devient une longue et choquante contradiction. Ensuite, l'espièglerie que l'auteur a voulu faire à la critique retombe sur lui-même. Que gagne-t-il à expliquer par la maladresse et l'inhabileté de l'abbé marquis d'Aigrigny, la grossièreté et la simplicité brutale des moyens employés pour usurper l'héritage du sieur de Rennepont? Si le général des Jésuites à Paris est aussi maladroit et aussi inintelligent que son *Socius* l'affirme, la société de Jésus, à qui l'auteur continue à prêter un génie infernal, est donc elle-même bien maladroite d'avoir confié et maintenu la direction de l'affaire capitale de l'époque, ces termes sont de M. Sue, à un sot et à un incapable qui ne fait que la compromettre. Ainsi, l'expédient imaginé par M. Sue ne le tire pas d'embarras; il n'y gagne qu'une chose, c'est d'avoir à expliquer la conduite des jésuites au lieu d'avoir à expliquer celle de M. d'Aigrigny.

Comment comprendre en outre que Rodin, qu'on nous représente aujourd'hui comme si habile, comme si profond, et qui était auprès de l'abbé d'Aigrigny l'espion et le surveillant de la société, lui ait laissé en-

tasser faute sur faute, sans révoquer ses pouvoirs, puisqu'il en avait le droit? Quel moyen y a-t-il d'expliquer, nous ne dirons pas d'une manière raisonnable, mais d'une manière spécieuse, cette complicité de l'homme habile dans les fautes du maladroit? Lui qui parle avec tant de mépris de l'inintelligence de l'abbé d'Aigrigny, ne s'est-il pas montré aussi inintelligent en laissant arriver l'affaire à un point où elle pouvait, où elle devait échapper aux jésuites, sans que Rodin fût le maître d'en dominer la solution? Il ne connaissait pas le codicile, en effet; par conséquent, il devait croire que la présence d'un seul des cinq Rennepont suffisait pour faire manquer toute l'affaire. Or, puisqu'il jugeait les moyens employés par l'abbé d'Aigrigny, faibles, imprudents et impuissants, il devait croire que cette trame si laborieusement nouée se romprait, et qu'un ou plusieurs des Rennepont se trouveraient, au jour marqué, rue Saint-Francois! Et, avec cette conviction, il laissait l'abbé d'Aigrigny continuer ses fautes. Il ne le dénonçait pas, il ne le destituait pas! Et à Rome on gardait le même silence; après avoir fait la faute de choisir un homme incapable, on commettait la faute de continuer à lui laisser une affaire qu'il conduisait d'une manière si inhabile? Que devient alors la supériorité de Rodin? Que penser du machiavélisme de la société de Jésus?

Toutes les critiques, on le voit, restent intactes. Au lieu d'en affaiblir la valeur, M. Sue l'a augmentée. Comme ces ouvrières inhabiles, qui, en voulant faire une reprise perdue dans la trame d'une étoffe, man-

quent la reprise et font une déchirure à côté, il n'a pas rectifié les défauts de son œuvre, il les a rendus plus choquants et les a mis encore plus en évidence. En outre, il a pris, par la bouche de son Rodin, l'engagement de ne plus employer que des moyens moraux, des combinaisons intellectuelles, à l'exclusion de tous les ressorts bruts, comme parle un journal ami de M. Sue, et des ressources mélodramatiques, ce qui rendra sa tâche beaucoup plus ardue qu'il ne croit ; car le jeu des passions est plus difficile à rendre que celui des machines à grands spectacles, qui se mettent en mouvement au premier coup de sifflet du machiniste. M. Sue oubliera peut-être cette promesse, comme il a oublié le commencement de son livre ; mais nous nous chargeons de l'en faire souvenir.

En résumé, qu'y a-t-il donc de si remarquable et de si habile dans cette dernière péripétie ? Une contradiction et une inconséquence de plus, au milieu de tant d'inconséquences et de contradictions, et un changement à vue dans le plan du livre, qui, sans justifier le passé, engage M. Sue dans une voie dont il n'a pas mesuré peut-être toutes les difficultés. La contradiction résulte, non-seulement des passages que nous avons cités, mais de l'esprit du livre tout entier. Dans tout le cours du roman, d'Aigrigny a été représenté comme le démon de l'astuce, comme l'homme de ruse et d'intrigue qui sait jouer avec la difficulté, et Rodin, comme une nature brute, inculte autant que perverse, qui se rue au mal comme à un but naturel, et l'on a pu croire que, s'il blâmait secrètement son supérieur, c'était de

ne pas aller plus droit au but en faisant usage des moyens énergiques qui tranchent le nœud des difficultés, et de s'arrêter à de petits expédients quand il était facile d'employer le poison et le poignard.

Voici maintenant que les rôles changent. Rodin devient l'homme délié, l'homme profondément versé dans la science des passions, le politique habile qui sait sur quelle fibre du cœur humain il faut poser le doigt pour mettre les passions en jeu. Et d'Aigrigny? Il hérite de la vilaine défroque de Rodin, passez-moi ce terme; et, sauf le chapeau graisseux et les souliers huilés, M. Sue lui a tout donné. C'est lui qui est le criminel ignare dont la brutalité inhabile ne sait employer que des moyens violents et grossiers.

N'allez pas vous souvenir que ce marquis d'Aigrigny a passé sa vie dans le monde, dans les intrigues galantes et politiques, qu'il a perfectionné la rouerie de boudoirs par la rouerie des affaires, qu'il est habitué à se jouer de tous les sentiments et à jouer avec tous les sentiments, qu'il a l'expérience du cœur humain, qu'il a approfondi tous les secrets de notre nature, qu'il connaît la marche et l'aveuglement des passions : toutes ces observations, quelque justes qu'elles soient, et précisément parce qu'elles sont justes, gêneraient M. Sue dans le développement de son plan nouveau. Tâchez surtout d'oublier que Rodin n'est qu'un cuistre, étranger au monde et au commerce des femmes; qui, dans sa rue du Milieu-des-Ursins, n'a pu étudier le jeu des passions humaines, et qui, la première fois que M. Sue l'a chargé d'une affaire, commet une lourde sottise, en

proposant bêtement au régisseur du château de Cardoville, qu'il voit pour la première fois, d'être l'espion des jésuites et de trahir ses maîtres.

Ces souvenirs seraient un obstacle de plus pour la réalisation de la nouvelle donnée qu'a imaginée M. Sue. Rodin dit qu'il a plus de sagacité et de profondeur que d'Aigrigny, parce qu'il *est vierge et laid*. Voilà une pauvre raison. C'est précisément parce qu'il est vierge et laid qu'il ne doit rien savoir des passions mondaines. Où donc aurait-il appris les secrets qu'il n'a jamais eu l'occasion d'étudier? Par quelle intuition aurait-il deviné le monde fermé à ses souliers huilés et à son chapeau graisseux?

Voulez-vous savoir toute notre pensée? Il est probable, car la logique des caractères et des faits l'indique, que, dans l'ancien plan de M. Sue, dans le plan qu'il a réformé, l'auteur se proposait de faire agir Rodin par l'empoisonnement et le meurtre, à l'aide du choléra, dont il salue l'arrivée comme celle d'un allié, et qui fut, dit-on, l'éditeur responsable d'une foule de crimes particuliers, qui se sont perdus dans cette immense catastrophe, comme les eaux des fleuves se perdent dans l'Océan. Dans le nouveau plan, Rodin va se servir de l'effet moral du choléra pour agir, ce sont ses paroles, que nous répétons parce qu'elles engagent M. Sue, « sur les passions généreuses, nobles, élevées, qui prê-« tent à toutes les surprises et à toutes les attaques, et « sur les passions mauvaises et perverses; » il va à la fois mettre en œuvre « la reconnaissance de l'amour « heureux, la déception qui mène au suicide et l'excès

« de sensualité qui conduit à la mort par une lente ago-
« nie. » La critique accepte avec plaisir cette nouvelle donnée, et l'emploi des mobiles moraux substitué aux ressorts matériels. M. Sue remplira-t-il la tâche qu'il vient de s'imposer mieux qu'il n'a rempli la première? Nous verrons bien.

Vous pouvez dire, maintenant que nous avons achevé notre réponse aux interrupteurs, si M. Sue a rendu la position de la critique aussi difficile qu'ils l'avaient prétendu. Loin d'avoir à se plaindre de l'auteur, elle aurait au contraire toutes sortes de raisons de le remercier, si elle trouvait quelque plaisir à le surprendre en faute. Elle glanait, il a voulu qu'elle moissonnât. En vérité, M. Sue en a agi envers la critique comme Auguste envers Cinna : il l'avait comblée de bienfaits, il a voulu l'en accabler. Cela est si vrai que nous n'avons pu nous servir de tous les avantages qu'il nous a donnés. Avons-nous dit un seul mot de l'arrivée d'Hérodiade au milieu des héritiers Rennepont, pendant la lecture du testament, la première apparition par-devant notaire qui ait eu lieu depuis le commencement du monde? Avons-nous remontré tout ce qu'il y avait d'inutile, comme tout ce qu'il y avait de ridicule dans cette apparition, quand le hasard le plus vulgaire, ou le moyen le plus naturel, un ressort poussé par inadvertance, une lettre léguée de génération en génération aux Samuel, pouvaient amener la découverte de ce codicile? Avons-nous parlé du testament du sieur de Rennepont, qui, devinant le fouriérisme sous le règne de Louis XIV, lègue ses innombrables millions au futur phalanstère qui aura

pour but « d'affranchir l'homme et la femme de tout « dégradant servage, de favoriser la libre expansion de « toutes les passions que Dieu, dans sa sagesse infinie et « dans son inépuisable bonté, a départies à l'homme « comme autant de leviers puissants, de sanctifier tout « ce qui vient de Dieu, l'amour comme la maternité. »

Voilà M. Sue frappant à la porte du phalanstère, et nous apprendrons bientôt qu'il est néophyte dans une secte des harmoniens. A la bonne heure; mais nous voudrions savoir si le *Constitutionnel* et M. Thiers suivront ce bel exemple, et si l'ancien ministre des affaires étrangères et le nouveau propriétaire du *Constitutionnel*, emportés par le mouvement de l'attraction passionnée, passent avec armes et bagages sous les drapeaux de Fourier.

SIXIÈME LETTRE.

PORTEE DU LIVRE AU POINT DE VUE RELIGIEUX.

Je n'ai point l'intention de refaire, à côté du roman de M. Sue, l'histoire des jésuites; ce serait l'œuvre de plusieurs années et la matière de plusieurs volumes, et il est probable que, lorsque j'aurais terminé cette tâche, elle deviendrait inutile, attendu que dans quelques années on ne lira plus le *Juif errant*. Si j'avais écrit une pareille histoire, j'aurais tâché de distinguer soigneusement ce que l'auteur a partout confondu, le bien qu'ont opéré les jésuites et le mal qu'ils ont fait. J'aurais dit leur intervention dans les missions, qui a été courageuse, héroïque et féconde pour la civilisation et pour la science comme pour la foi, et leur intervention dans la politique, qui, toujours, et surtout à la fin du règne de Louis XIV et au seizième siècle, a été si fâcheuse et a laissé dans la mémoire de la France de longs et tristes souvenirs, auxquels se rattachent en partie les préventions qui existent contre eux dans notre généreux pays, où l'on n'a jamais voulu admettre que les questions de souveraineté pussent être tranchées hors du territoire, que les lois de l'État fussent révocables au gré d'une influence extérieure, que la religion pût deve-

nir le prétexte de la persécution et de la proscription politique, et que celui qui a l'honneur de régner sur les Français pût dépendre temporellement d'un pouvoir étranger. Appréciant toutes les questions dans cette mesure d'impartialité, j'aurais eu soin, dans un semblable travail, de tenir compte des précautions légitimes que peuvent nécessiter les maximes ultramontaines des jésuites, leur dévouement inconditionnel à la cour de Rome, même dans les choses temporelles, leur trop grande indifférence pour les questions nationales et les droits politiques, qui, malgré la durée passagère des sociétés humaines, ont un intérêt éternel, parce qu'ils constituent des devoirs, et qu'on ne saurait pas plus manquer à ses devoirs de citoyen qu'à ses devoirs de chrétien sans désobéir à Dieu. En même temps que j'aurais essayé de mettre ces principes en lumière, j'aurais rappelé, à l'honneur des jésuites, qu'ils défendirent par deux fois le principe du libre arbitre de l'homme et de la justice de Dieu, d'abord contre Luther, et surtout Calvin, qui asservissait la volonté humaine et faisait de Dieu un maître impérieux et barbare qui sauvait les uns violemment, et quoi qu'ils pussent faire, et vouait les autres à une perte inévitable en leur refusant les grâces nécessaires; ensuite contre les jansénistes, qui, avec des formes plus adoucies, reproduisaient au fond cette doctrine si contraire à l'esprit de l'Évangile et aux sentiments d'équité naturelle que Dieu nous a mis dans le cœur.

Je n'aurais pas reculé non plus devant la question des casuistes à la morale relâchée. D'abord, j'aurais adhéré de cœur et d'âme à la déclaration de l'assemblée

du clergé de 1700, qui condamna ces casuistes, la plupart appartenant à l'ordre des jésuites, et censura, dans la doctrine du probabilisme, la source de cette morale qui, selon les propres paroles de Bossuet, « sous le pré-« texte qu'on ne peut déraciner les désordres qui se « multiplient dans le monde, prend le mauvais parti de « les excuser et de les déguiser, s'imaginant rendre « service à Dieu en gagnant les âmes par cette fausse « douceur, ce qui a produit des opinions monstrueuses « qui font, depuis longtemps, le scandale de l'Église et « de l'Europe (1). » Après m'être exprimé avec cette netteté, j'aurais regardé comme un devoir d'équité de rappeler que, si les principaux apologistes du probabilisme et de la morale relâchée se rencontraient chez les jésuites, l'ennemi le plus austère et le plus éloquent de cette morale, Bourdaloue, était un des leurs, et que le plus redoutable antagoniste du probabilisme, celui qui fournit à Bossuet les considérations les plus fortes dont il se servit pour faire condamner cette pernicieuse erreur, était un général même des jésuites, Thyrsus Gonzalès, qui publia, en 1694, un ouvrage remarquable dans lequel il avait rassemblé tous les témoignages et tous les raisonnements les plus propres à faire sentir les dangers de cette doctrine.

Voilà les divers points que j'aurais touchés, si j'avais dû traiter historiquement la question des jésuites. J'aurais pu rappeler encore, quant au fond de l'institut même, que si M. Sue est catholique, il doit connaître

(1) Mémoires et Discours de Bossuet dans l'assemblée du clergé de 1700.

le jugement exprimé par le concile de Trente sur cet ordre célèbre. S'il est protestant, il peut lire, dans Robertson, le témoignage que cet historien a rendu aux mœurs des jésuites, en disant que, sur les 20 mille qui furent expulsés par suite de la destruction de leur ordre, il n'y en eut pas trois dont on pût accuser les mœurs. S'il est esprit fort, il n'a qu'à ouvrir les écrits de Voltaire, qui ne passe point pour un flatteur du sacerdoce et un adulateur des ordres religieux, et il y verra ce qui suit · « Tout le livre des *Provinciales* por-
« tait sur un fondement faux : on attribuait à toute la
« société les opinions extravagantes de plusieurs jésuites
« espagnols et flamands. On les aurait trouvées aussi
« bien chez les casuistes dominicains et franciscains,
« mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On
« tâchait, dans ces lettres, de prouver qu'ils avaient un
« dessein formé de corrompre les mœurs des hommes,
« dessein qu'aucune société, qu'aucune secte, n'a ja-
« mais eu et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'a-
« voir raison, il s'agissait de divertir le public (1). »

En rappelant ces souvenirs et ces jugements, j'aurais eu soin de me tenir aussi éloigné de l'esprit d'enthousiasme que de l'esprit de dénigrement, et de rester dans les termes d'une sévère impartialité. Les jésuites sont dans la religion, mais ils ne sont pas la religion ; ils sont dans l'Église, mais ils ne sont pas l'Église. Il n'est pas permis de les calomnier, mais il est permis au catholicisme de rechercher si les préventions qui existent con-

(1) Siècle de Louis XIV.

tre eux dans ce pays, et qui se rattachent aux souvenirs des questions les plus intimes et les plus cuisantes, qu'on nous passe ce terme, de notre histoire nationale, les rendent propres à y faire le bien, tant qu'ils n'auront pas ôté, par une démarche que déjà une fois ils ont faite, tout prétexte aux préventions et aux préjugés, et si c'est un bon système que d'aller prendre ses instruments parmi les obstacles.

Vous voyez que si j'avais eu à traiter historiquement la question des jésuites, le *Constitutionnel* n'aurait pu, malgré toute sa bonne volonté, affubler mon impartialité d'une robe courte, et qu'il se serait trouvé exposé à la dure nécessité d'accuser le protestant Robertson d'être un *profès des trois ordres*, et Voltaire lui-même, Voltaire son idole, d'être pour le moins un *coadjuteur temporel*, comme ce correspondant du révérend père Rodin à Batavia, qui entretenait un commerce si édifiant avec les étrangleurs de l'Inde. Mais pourquoi étendre indéfiniment le cercle d'une question qui se circonscrit naturellement dans le présent? Il ne s'agit point, dans le roman de M. Sue, d'une histoire générale et méthodique des jésuites; il s'agit du rôle actuel que la société de Jésus joue dans notre pays, de ce qu'elle y peut faire, de ce qu'elle y fait. Il est donc inutile et imprudent à la fois de compliquer, d'une question d'érudition historique, une question de fait qui peut se résoudre par un coup d'œil jeté sur la situation du pays.

Est-il vrai qu'il y ait, à l'heure où nous parlons, ou, si vous voulez, qu'il y eut en 1832, en France, une société religieuse organisée comme les francs-juges du

moyen âge, ou la secte des assassins dans l'Inde, ayant un gouvernement en dehors du gouvernement et plus puissant que lui, une justice en dehors de la justice publique et supérieure à cette justice, et des agents formant une espèce de force armée? Est-il vrai que cette société religieuse, ainsi organisée, ait commis et commette encore des actes de dol et de violence prohibés par les lois et réprimés par les tribunaux? qu'elle fasse enfermer de riches héritières comme folles dans des maisons de santé? qu'elle fasse jeter dans un sommeil artificiel, à l'aide d'un puissant narcotique, les étrangers dont elle a intérêt à s'emparer? qu'elle ait des sbires et des sicaires auxquels elle donne la commission d'appréhender violemment et de dépouiller les gens dans les rues? qu'elle trouve, dans les couvents, de véritables prisons d'État au fond desquelles elle détient arbitrairement des prisonnières, arrachées par guet-apens à leurs familles? Est-il vrai que, dans une époque où le secret des lettres est si peu respecté, cette société ait une correspondance centrale établie à Paris, et dans laquelle elle ordonne toute espèce de crimes, et qu'elle conduise au dehors des trames ténébreuses contre la liberté, contre la fortune, contre la vie des princes et des simples particuliers?

Évidemment, cela est faux, non-seulement parce que rien de pareil n'existe, mais parce que rien de pareil ne saurait exister; car, pour croire à la vérité de ces faits, il faudrait nier l'existence des lois, du gouvernement, des tribunaux, de la police, ou admettre, ce que probablement M. Sue ni le *Constitutionnel* ne prétendent

accorder, le silence complaisant des lois, la connivence des magistrats, la tolérance de la police et la complicité du gouvernement de Juillet avec les jésuites.

Si cela est faux, il est immoral de représenter ce qui est faux comme vrai. Quoi ! un écrivain inventerait un drame bien noir et bien horrible ; il concevrait, dans ses méditations solitaires, un de ces romans ténébreux que l'imagination d'Anne Radcliff se plaisait à enfanter, et dont les mystérieuses terreurs finirent, on le sait, par lui être fatales, car l'épouvante qu'elle répandait dans les âmes réagit sur elle-même, et, comme ces ouvriers sous la main desquels le ressort qu'ils emploient se redresse et se brise en les frappant de mort, elle mourut de peur en achevant son dernier roman ; et quand ce terrible drame serait inventé, quand l'auteur aurait à loisir noirci chaque page du résultat de ses cauchemars les plus sombres, quand il aurait répandu partout l'horreur et le crime, il lui serait permis de donner, pour acteurs, à ce drame imaginaire, à cette fiction... qui ? des personnages vivants, réels ! Il pourrait, sans que la voix des honnêtes gens s'élevât pour noter de blâme un pareil scandale, introduire des personnages réels et que nous coudoyons sur nos places publiques, dans cette action imaginée à plaisir ; faire de ces personnages les héros des crimes de toute espèce qu'il lui a plu d'inventer, et appesantir sur leur tête la responsabilité des attentats qui assombrissent son roman !

L'auteur y a-t-il bien songé ? S'est-il souvenu, avant d'accueillir une pareille pensée, que c'était avec un procédé pareil qu'Aristophane avait fait boire la ciguë à

Socrate, le plus juste des hommes, tant il est dangereux de mêler la fiction à la réalité? Il faut dégager ici la règle de l'application, car les lois ne doivent pas être faites pour les circonstances, elles doivent être au contraire une règle absolue destinée à les régir, quelles qu'elles soient; et Montesquieu a fait remarquer, comme un caractère déshonorant pour un grand nombre de lois de Justinien, qu'elles avaient évidemment été promulguées afin de pourvoir à un cas particulier et d'autoriser le parti que voulait en tirer l'empereur.

Nous le demandons donc aux défenseurs de M. Sue, car nous avons donné à la morale publique cette satisfaction d'obliger M. Sue à se défendre ou à se faire défendre par ses amis : est-ce une chose licite que d'attaquer des adversaires, et des adversaires vivants, à l'aide d'une fiction où l'accusateur leur prête les intentions et les actes qu'il lui convient de leur prêter, puisque cette fiction sort de son imagination? Voyons, que diraient M. Sue et ses défenseurs, si un ennemi de l'Université, qui aurait du corps enseignant une opinion aussi défavorable que celle que M. Sue peut avoir des jésuites, composait un roman dans lequel il mettrait en action tout le monde universitaire, depuis le grand maître et le conseil royal jusqu'au plus humble maître de quartier, et s'il montrait dans ce roman, auquel il assignerait une date contemporaine, tous les membres de ce grand corps mêlés à des intrigues infâmes et se conduisant comme des hommes sans foi ni loi, sans honneur, sans pudeur, capables de toutes les bassesses, de toutes les fraudes et de tous les crimes?

Il trouverait ce procédé inexcusable; il dirait, et il aurait raison de le dire, qu'on a le droit de reprocher à l'Université ses fautes, ses doctrines, ses idées; mais qu'on n'a pas le droit d'imaginer arbitrairement une fiction diffamatrice et de mêler l'Université à cette fiction. Il trouverait bon que l'Université eût recours aux lois qui protégent l'honneur des corps comme celui des individus, parce qu'en définitive les corps se composent d'individus, et que lorsqu'on représente le corps entier comme gangrené de vices et de crimes, comme agissant d'une manière infâme, les membres du corps sont entachés de la honte que l'on fait peser sur lui.

Voilà ce que M. Sue dirait s'il s'agissait de l'Université. Il s'étonnerait que l'auteur d'un pareil livre n'eût pas songé que l'accusation est une espèce de sacerdoce, soit qu'on en prenne l'iniative devant un tribunal judiciaire, soit qu'on la porte devant le plus puissant et le plus redoutable des tribunaux, l'opinion publique. Il demanderait avec une juste indignation ce qu'on penserait d'un juge d'instruction ou d'un procureur du roi qui, au lieu d'instruire le procès ou de composer son réquisitoire en rappelant fidèlement les faits, les témoignages, les documents écrits et les interrogatoires, composerait une action imaginaire, dans laquelle il ferait jouer aux inculpés un rôle fictif, d'après ses impressions, et voudrait appuyer un jugement réel, prononcé contre des personnes vivantes, sur cette œuvre d'imagination et de fantaisie.

Cela serait admirablement vrai s'il s'agissait de l'Université ; pourquoi cela ne serait-il pas vrai quand il s'agit

des jésuites? Est-ce parce qu'ils sont jésuites? Hélas! nous reculons donc au lieu d'avancer? Voltaire, qui, on le sait, n'était pas précisément passionné pour la nation juive, avait coutume de dire : « Quoiqu'ils soient juifs, « il ne faudrait cependant pas les brûler. » L'injure, aussi, est une flamme qui consume et un poison qui tue. Ce qui est mal devient-il donc bien quand il s'agit des jésuites? Un tort moral prend-il le caractère d'une bonne action quand ils en sont victimes? Quoi de plus? Parce qu'ils sont jésuites, faut-il donc les brûler?

J'entends d'ici la réponse : L'Université, à laquelle j'ai comparé mal à-propos la société de Jésus, a une existence légale; par conséquent, si elle était aussi cruellement attaquée que cette société, elle aurait toutes sortes de raisons de demander justice et protection aux lois et de faire condamner ses détracteurs. Mais la société de Jésus n'a pas d'existence légale, elle est hors la loi.

—Eh bien! est-elle donc aussi hors l'humanité? Ce n'est point ici une question de parti, c'est une question d'honneur, de justice, de liberté générale et de civilisation. Y a-t-il loyauté à employer contre les jésuites, tout jésuites qu'ils soient, un genre d'attaque qui n'est ni légal ni loyal, parce qu'ils ne peuvent pas légalement se défendre? Le gouvernement, qui a favorisé leur développement en France parce qu'il a pensé tirer un bon parti de la complaisance politique des jésuites, a-t-il bonne grâce maintenant à alléguer leur position extra-légale pour les livrer ainsi aux périls de la pire des calomnies, d'une calomnie en action qui renaît, chaque matin, dans un journal dynastique?

Prenez-y garde! en effet, il ne s'agit pas d'un ordre qui n'existe plus que dans les souvenirs. Que M. Sue eût pris, pour objet d'une fiction, une société religieuse qui aurait appartenu au passé, les Templiers, par exemple, et qu'il eût assombri à son gré le tableau qu'il aurait tracé d'eux, cette licence aurait été moins intolérable. Dans ces sortes de drames rétrospectifs, la vérité et la justice seules souffrent; c'est un tort, sans doute, car il est toujours mal d'altérer la vérité historique, mais enfin les conséquences de ce tort n'atteignent que des tombeaux et ne peuvent enfanter des meurtres et des crimes. Il n'en est pas de même des jésuites; ce ne sont point des souvenirs historiques, des êtres de raison. Si le gouvernement ne leur a pas donné une existence légale, il les tolère et les encourage même. Nous les voyons, depuis plusieurs années, monter dans nos chaires, et grâce à M. Sue, nous connaissons jusqu'au nombre de leurs maisons, avec l'indication des rues où on les trouve.

L'auteur du *Juif errant* a-t-il mesuré les conséquences des passions qu'il allume contre des hommes qui vivent ainsi au milieu de nos cités les plus populeuses? Est-ce quelque chose de si nouveau en France qu'une foule égarée se ruant contre les propriétés et contre les personnes? et n'avons-nous pas vu nos églises porter longtemps les stygmates des colères enflammées par des écrits moins violents et surtout moins personnels que le sien? Il ne faut pas qu'il se le dissimule, si, pour quelques lecteurs éclairés, son livre n'est qu'un roman, pour un plus grand nombre de lecteurs qui n'ont pas le temps d'approfondir et de confronter avec les faits les tableaux

qu'il trace, son livre est une histoire. M. Sue, d'ailleurs, a sans doute la prétention de tout écrivain sérieux; il écrit pour être cru, il veut communiquer ses idées à ses lecteurs ; eh bien! qu'arrivera-t-il, s'il atteint son but?

Un jour, quelque choc imprévu, comme il arrive toujours, produira l'étincelle qui allumera ces amas de matières inflammables qu'il aura déposées dans les cœurs et les intelligences. Chez les écrivains, les idées restent à l'état d'idées ; mais chez les natures plus énergiques et plus passionnées qui bouillonnent dans une sphère inférieure, elles se transforment en faits. La multitude met en action les drames que les écrivains composent dans leurs cabinets, et ce formidable acteur donne la réalité et la vie à tout ce qu'il touche. M. Sue sait-il bien qu'avec le nom de l'abbé d'Aigrigny il suffit qu'une voix s'élève pour que, dans un instant de trouble et d'émotion, des hommes égarés jettent par-dessus le parapet d'un pont le père Ravignan, cet homme de vertu austère et d'intelligence, quand il se dirigera vers Notre-Dame pour reprendre le cours de ses éloquentes conférences? Il est jésuite, tout le monde le sait, et ce mot de jésuite dit tout.

Quand l'événement aura eu lieu, vous trouverez que ces hommes sont dignes de blâme. Et moi, je vous réponds que vous êtes plus blâmable cent fois, car c'est vous qui aurez allumé dans leur sein la colère qui les aura égarés, et ils n'auront été que les aveugles instruments d'un crime dont ils auront puisé la pensée dans vos écrits. Et que direz-vous encore si ces mêmes hommes, saisis d'une indignation furieuse à l'idée des attentats dont les maisons religieuses dont vous leur don-

nez l'adresse, sont, selon vous, le théâtre, saisissent l'à-propos d'une de ces journées ardentes où la grande cité sent remuer sous ses pieds cet autre Vésuve où bouillonne la lave des idées et des passions, et dont les terribles éruptions remuent le monde, et s'ils vont porter le fer et la flamme dans ces couvents où l'on détient des victimes, où l'on enferme comme folles les héritières qu'on veut dépouiller de leur patrimoine, où l'on use de violence avec les orphelines pour les contraindre à contracter des mariages odieux ? Serez-vous d'avis qu'on punisse ces attaques contre la propriété et l'existence des personnes? Mais ces attaques, qui les aura excitées, préparées, déterminées? C'est vous.

Vous savez ce qui arriva au connétable de Bourbon, quand il conduisit son armée en Italie? Pour satisfaire ses soldats, il voulut leur donner le pillage d'une ville, et il était indécis sur le choix à faire. Mais la plupart de ces soldats, luthériens venus d'Allemagne l'esprit rempli des sombres malédictions que Luther avait jetées contre Rome, qu'il ne cessait de désigner dans ses écrits comme une autre Babylone promise par Dieu à la ruine, exigèrent que leur général les conduisit contre ce chef-lieu du catholicisme. C'est ainsi que des épées aiguisées par les pamphlets de Luther et des torches allumées au terrible incendie de sa parole, portèrent la flamme et le meurtre dans la ville éternelle. Qui était le plus coupable du sac et du pillage de Rome, Luther ou les soldats du connétable de Bourbon? Évidemment, c'était Luther; car Luther était le juge qui avait condamné Rome, les soldats n'étaient que les bourreaux qui exécutaient l'arrêt.

SEPTIÈME LETTRE.

PORTÉE DU LIVRE AU POINT DE VUE RELIGIEUX. — SUITE.

Je ne le dissimule point, c'est un procès en complicité morale que nous intentons ici à M. Sue. Mais il y a cette grande différence entre M. Hébert et nous, que nous portons ce procès devant le seul juge qui puisse légitimement en connaître, l'opinion, et que nous ne demandons contre lui qu'une peine morale, le blâme des honnêtes gens qui, pour défendre les principes de la moralité publique, de la justice et de la liberté générale, savent se mettre au-dessus de l'esprit de parti, et priser plus haut l'honneur de leur pays, de leur siècle, de la civilisation et de l'humanité, que leurs rancunes et leurs antipathies.

Ces hommes, quelles que soient leurs opinions, comprendront qu'il ne s'agit pas ici seulement des jésuites. D'abord, c'est une chose extrêmement dangereuse, dans les temps où les passions s'exaltent facilement, que de mettre ainsi en circulation de ces dénominations à la fois vagues et terribles qui résument et concentrent des trésors de haines. Les sobriquets, en temps de révolution, sont des arrêts de mort sommai-

res. Qu'un incident se présente, qu'une crise éclate, le premier passant les exécute! Combien de meurtres ne fit-on pas commettre, pendant la révolution française, avec ces qualifications d'aristocrates et de fédéralistes qu'on appliquait en toute circonstance et à tout venant? Celle de jésuite n'est pas moins dangereuse. Si vous m'accusiez d'être un voleur, quoique Voltaire assure que le plus court et le plus sûr soit de prendre la fuite, fût-on accusé d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je pourrais demander : Qui ai-je volé, et qu'ai-je volé? Mais si, au sortir d'une église, un ennemi me jette le nom de jésuite, et me désigne ainsi aux colères de la foule prévenue contre ce nom, que me restera-t-il à faire? Comment établir qu'en réalité je ne suis pas jésuite? Où est le caractère que je pourrais invoquer pour appuyer ma dénégation? Pour les demi-savants, il n'y a pas de différence entre un jésuite et un prêtre; pour les hommes ignorants et encore plus prévenus, il n'y a pas de différence entre un jésuite et un homme qui va à la messe.

Mais ce n'est pas seulement d'une manière indirecte que M. Sue attaque la religion catholique, c'est d'une manière directe et formelle. Il l'attaque dans ses dogmes comme dans ses pratiques. Il est impossible de suivre le développement de son livre, dans la partie où il trace le caractère de la femme Dagobert, et surtout dans le chapitre intitulé *L'influence d'un confesseur*, sans y reconnaître une sanglante satire de la confession, dont il parodie jusqu'aux formules sacramentelles. La prière, la bénédiction d'usage, les interrogations du

prêtre, rien n'est omis, et l'on comprend l'effet pénible que produit sur les âmes convaincues de la vérité du catholicisme, cette peinture de l'intérieur d'un confessionnal, rapprochée de la description des scènes érotiques où la reine Bacchanal danse devant son peuple, avec cette excentricité de poses et de gestes qui émerveille les habitués des bals de la place du Châtelet. Ce confessionnal, dans le roman du *Juif errant*, ne ressemble pas mal à ces ornements d'église qu'on avait pillés au sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, et qui se trouvaient figurer au milieu des scènes du carnaval.

Du reste, M. Sue se sert contre la confession des mêmes armes qu'il emploie contre les jésuites, il la met en action et la présente sous le jour le plus odieux. Le prêtre Dubois, dominé par les jésuites et dominant la femme Dagobert, se sert de son influence sur elle pour la décider à faire conduire à un couvent, sans l'aveu de son mari, les filles du maréchal Simon, que celui-ci a confiées à Dagobert, et il oblige ainsi sa pénitente à se rendre complice du détournement et de la séquestration de ces deux enfants. Tout est combiné dans cette scène de manière à rendre l'influence de la confession suspecte, odieuse, surtout aux hommes du peuple, et à leur représenter le prêtre au confessionnal, comme un fanatique ou un fourbe, qui abuse de son ascendant pour imposer à sa pénitente des sacrifices pécuniaires au-dessus de sa fortune, et des aumônes exagérées envers l'Église, sans parler de l'action plus dangereuse encore qu'il exerce dans les affaires les plus importantes, et de la haine et du mépris qu'il inspire à la femme

chrétienne contre son mari qui ne partage pas ses sentiments.

Veut-on savoir la portée de cette scène? Elle tend à engager tous les hommes appartenant aux classes populaires qui ont le malheur de ne pas avoir de sentiments religieux et le bonheur d'avoir des femmes chrétiennes, à ne pas leur laisser la liberté de suivre leur religion. Ainsi, M. Sue, ce grand défenseur des libertés, compromet la première des libertés, la liberté religieuse. En même temps, cet éloquent déplorateur de la condition des femmes dans les sociétés modernes, et surtout des femmes du peuple, les expose, par les tendances de son livre, à se voir privées de la plus haute de toutes les consolations, celle qui vient du ciel, et à perdre, avec cette consolation, la force, l'initiative, le sentiment de leur dignité et de leur personnalité qu'elles puisent dans ces entretiens sacrés qui ont Dieu pour témoin, et qui bien souvent sont les seules occasions qui leur rappellent qu'avec ce corps dévoué à tant de travaux pénibles, elles ont une âme immortelle, une âme libre qui ne relève que de Dieu.

On ne saurait dire que nous détachons un fait isolé de l'ensemble de l'ouvrage de M. Sue pour lui attribuer l'importance d'un plan systématique. L'esprit du livre est profondément anti-catholique. En voulez-vous une nouvelle preuve? Tous les personnages qui représentent les idées religieuses sont ou monstrueusement vicieux, ou stupidement fanatiques; tous les personnages qui n'ont que des idées de religion naturelle, c'est-à-dire qui ne sont pas chrétiens, sont vertueux, honnêtes

jusque dans la débauche, purs jusque dans la boue.

Cette nomenclature est curieuse à présenter. Agricol, religion naturelle; c'est le meilleur des fils, le plus brave et le plus généreux des hommes. Dagobert, son père, l'ancien grenadier à cheval, *qui sabrait avec beaucoup de sensualité les moines espagnols* (ces expressions sont de M. Sue), Dagobert, qui appartient aussi à la religion naturelle, est le modèle des maris, des pères, des serviteurs, des soldats, des Français. La Mayeux, religion naturelle; c'est la plus sainte, la plus douce et la plus dévouée des créatures. Adrienne de Cardoville, religion naturelle, fort naturelle, car elle brûle de l'encens devant un groupe de Daphnis et Chloé qu'elle regarde comme le type de la beauté; c'est la plus noble, la plus généreuse, la plus fière, la plus magnanime des femmes. Le négociant François Hardy, religion naturelle; aussi est-il plein d'une bonté paternelle pour ses ouvriers, qu'il associe à tous les bénéfices de sa manufacture, dans la proportion de leur travail. Rose et Blanche, religion naturelle; pures comme les anges du ciel, et belles et douces comme eux. Le maréchal Simon, religion naturelle; le plus brave et le plus grand des hommes. Son père, Simon l'ouvrier, religion naturelle; plein de probité, de désintéressement et de dignité. Il n'est pas jusqu'à Couche-Tout-Nu et à Céphise, dite la reine Bacchanal, qui, au milieu de leurs débordements conservant une noblesse de cœur et une générosité admirables, ne fassent de fort belles actions entre une orgie et une de ces contredanses excentriques que la pudeur des ser-

gents de ville interdit aux barrières : il est vrai qu'on ne peut nier que les figurants du quadrille de la *Tulipe orageuse* appartiennent essentiellement à la religion naturelle.

Prenez maintenant le revers de la médaille, et passez en revue les personnages du roman qui appartiennent à la religion catholique. C'est Rodin, un monstre de crimes, un Satan fait homme, qui épouvante Faringhea, ce redoutable chef de la secte des étrangleurs de l'Inde, par la supériorité de sa scélératesse; c'est un abbé marquis d'Aigrigny, qui ordonne et stipendie le vol, la violence, la fraude, l'adultère, afin d'arriver à la spoliation d'une famille innocente, et pour qui le meurtre et le régicide sont des moyens ordinaires; c'est une princesse Saint-Dizier qui, après avoir étonné le monde par le nombre et le scandale de ses adultères, cherche dans la religion les moyens de satisfaire ses passions de haine et d'envie; qui, tout en recevant dans son salon les évêques et le clergé, se plaît à jeter ses anciennes rivales dans la honte et le désespoir, et ses anciens amants dans le suicide.

Allez, allez encore, vous n'êtes pas au bout de cet horrible musée. C'est un abbé Dubois, prêtre fanatique et coupable, qui abuse de son ascendant sur sa pénitente, la femme Beaudoin, pour enlever deux jeunes filles mineures à leur protecteur naturel et les ensevelir dans une espèce d'*in pace*, et qui excite une femme à désobéir à son mari, une mère à haïr son fils; c'est cette femme Beaudoin, ou Dagobert, qui serait la perfection et la vertu même si elle n'était pas catholique,

mais que le catholicisme a jetée dans un idiotisme fanatique qui ne lui permet plus de distinguer le bien du mal; c'est le docteur Baleinier, médecin doucereusement criminel, qui prête les mains à la séquestration d'une jeune fille qui jouit de toute sa raison, dans une maison d'aliénés; c'est madame Grivois, la digne femme de charge de la princesse Saint-Dizier, qui fait arrêter la Mayeux comme voleuse, afin de faciliter l'enlèvement de Rose et Blanche Simon et leur emprisonnement dans un couvent; c'est Morok, le montreur de bêtes féroces, qui vend de la *bimbeloterie religieuse*, et fait voler par Goliath l'argent et les papiers des demoiselles Simon; c'est Florine, qui se repent d'une faute par un crime, et qui se fait espionne au service des jésuites pour se faire pardonner d'avoir été fragile; c'est Dumoulin enfin, tout noir des rancunes de M. Sue contre la presse religieuse, Dumoulin, l'écrivain catholique, qui dépense dans les lieux les plus honteux l'argent qu'il a gagné à diffamer le professeur Martin, grand philosophe, — lisez M. Cousin, le ministre de l'instruction publique du futur cabinet dont M. Thiers sera le chef, — Dumoulin, dans lequel M. Sue s'est plu à rassembler les traits les plus ignobles, la débauche et l'apologie du christianisme, la science religieuse et la crapule de tous les vices, et dont il a fait une espèce de Tertullien immonde qui compose ses apologétiques entre l'orgie où il s'enivre et le bal sans nom où il figure vis-à-vis de Couche-Tout-Nu et de la reine Bacchanal, et à côté de Rose Pompon, à laquelle il adresse des propos égrillards et des compliments cyniques, saupou-

drés, qu'on nous passe ce terme, de passages empruntés aux magnifiques méditations de Bossuet sur l'Évangile, et de citations de l'apôtre saint Paul, qui se rencontrent dans sa bouche avec les quolibets du libertinage et les hoquets de l'orgie.

— De bonne foi, pensez-vous que M. Sue lui-même croie à la ressemblance de ses portraits? Est-il bien convaincu que l'on a tous les vices et tous les défauts parce qu'on pratique une religion qui prescrit toutes les vertus?

— Oh! que vous êtes simple, et que vous connaissez mal les affaires de ce monde! Il s'agit bien vraiment de faire des portraits ressemblants et de respecter la vérité à l'égard du catholicisme. Ne vous l'a-t-on pas dit? Ce qui importe, c'est de favoriser et d'accélérer le mouvement qui doit donner le ministère à M. Thiers, et le plus grand nombre d'abonnés possible au *Constitutionnel*, qui donne 100,000 fr. à M. Sue. Toutes les considérations ne pâlissent-elles pas auprès de celle-là, et n'est-il pas permis de forcer la couleur et d'altérer un peu la vérité, quand il s'agit d'aussi grands intérêts?

— Halte-là! grand ennemi du probabilisme et des cas de conscience, de la justification des moyens par la fin, et de toutes les escobarderies, je vous prends la main dans le sac d'Escobard. Voilà bien sa doctrine : Il n'est pas permis de faire le mal pour faire le mal, mais quand c'est pour se faire du bien à soi-même, le cas est bien différent. Il paraît que pour être jésuite, dans le mauvais sens du mot, il n'est pas tout à fait nécessaire de porter une robe noire. Qui l'eût cru? M. Sue, ce

grand ennemi des jésuites, est jésuite à sa manière, et le *Constitutionnel* lui-même est pris en flagrant délit de jésuitisme, tout comme s'il allait chercher les mobiles de sa morale dans Sanchez ou le père Lami, dont il est question dans les *Provinciales*.

Je ne veux pas mériter le reproche que j'adresse à M. Sue, et je me hâte de reconnaître que je suis allé trop loin en disant que tous les personnages qui représentent le catholicisme dans son livre sont voués aux vices et aux crimes, ou à une stupidité fanatique. Il y en a un qui échappe à la proscription, c'est le missionnaire Gabriel. Il faut ajouter, il est vrai, que, dans la pensée de M. Sue, Gabriel est bien près de ne plus être catholique. Déjà il attaque la théologie, qui, cependant, n'est que le résumé des croyances de l'Église sur les vérités révélées. Quelque chose de plus : il est plein d'admiration pour un de ses aïeux, qui s'est fait protestant parce que la conduite des jésuites pendant la Ligue lui a paru criminelle, et il éprouve une aussi vive sympathie pour Marius de Rennepont, qui a terminé sa vie par un suicide, avec l'approbation du *Juif errant*, qui n'en est pas moins « la représentation vivante de la divinité. » Nous nous trompons fort, ou Gabriel est destiné, dans la suite du roman, à devenir protestant, ou peut-être même fouriériste et phalanstérien. C'est là que le mène la logique de son caractère, ce qui ne prouve pas que l'auteur ne s'arrêtera pas en chemin ; car M. Sue est habitué à ces changements de front opérés, dans son roman, sous le feu de la critique, dont il essaye de déconcerter ainsi les jugements, en subordon-

nant son drame aux intérêts de la polémique de ses défenseurs.

Quoi qu'il en soit, vous le voyez d'une manière évidente, tout homme qui n'est pas catholique, dans le roman de M. Sue, est un homme vertueux ; tout homme qui est catholique est perdu de vices, et il n'a que le choix entre le rôle de fourbe et de dupe. L'auteur, pour qu'on ne s'y méprenne pas, a bien soin de désigner à la haine et au mépris ce qu'il appelle les *catholiques pratiquants*. Passe encore pour ceux dont le catholicisme s'en tient aux paroles, qui ont de la religiosité au lieu de religion : on peut faire grâce aux catholiques inconséquents, et aux chrétiens romantiques qui adorent surtout les ogives, et croient aux vitraux et au style gothique des cathédrales, un peu plus qu'au symbole de Nicée. Mais ceux qui se soumettent aux prescriptions religieuses, et qui sont pour l'Église des fils obéissants, ceux-là ne méritent aucune pitié, et Dieu sait si M. Sue leur en accorde. Les catholiques qui *pratiquent* sont des monstres d'hypocrisie, de scélératesse, d'avidité, de débauche, des Rodin, des d'Aigrigny, des Baleinier, des Dubois, des Saint-Dizier, des Grivois, des Dumoulin, des Tripaud, des Morok.

Ici, je voudrais que M. Sue me tirât d'un doute.

Est-il possible d'être d'une religion sans mettre en pratique ses dogmes et ses enseigements ? Voilà M. Sue, par exemple, qui est ou doit être fouriériste. Eh bien ! il est sans doute pour l'attraction passionnée, pour la fondation d'un phalanstère où les harmoniens donne-

ront à toutes les passions, y compris la *papillone* (1), tout leur développement, en ayant soin seulement de mettre chaque vice à sa place, ce qui le changera en vertu; et c'est ainsi que, là où nous ne voyons, nous, que la possibilité d'une effroyable cacophonie morale et politique, M. Sue aperçoit une sainte et admirable harmonie. M. Sue sera donc un *fouriériste* pratiquant. Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant? C'est un homme qui applique, en professant une religion née il y a dix-huit siècles et demi et qui a renouvelé le monde, les principes de conduite que M. Sue adopte en suivant une utopie qui n'a enfanté aucun résultat réel, et n'a produit jusqu'ici que des phrases plus ou moins obscures.

L'auteur du *Juif errant* en veut beaucoup aux catholiques qui mettent en pratique les dogmes de leur religion. Mais, de grâce, qu'était-ce donc que saint Louis? un catholique pratiquant. Et saint Vincent de Paul? un catholique pratiquant. Et Fénelon, et Las Casas? des catholiques du même genre. Une foi qui n'agit pas n'est pas une foi sincère; un catholique qui ne pratique pas ce qu'il croit n'est pas catholique. De là vient sans doute l'hostilité toute particulière de M. Sue contre les catholiques pratiquants.

Il a mis les choses dans un tel jour, qu'il est impossible qu'un lecteur qui n'a étudié ces questions que dans son roman, n'éprouve pas un éloignement involontaire pour tout homme qu'il voit entrer dans une

(1) La *papillone* est la passion qui embarrassait le plus Fourier dans son système. C'est le caprice, la fantaisie, la circonstance.

église. Cet homme a dépassé le seuil, aussitôt il est suspect. — Il a pris de l'eau bénite, les circonstances s'aggravent, et l'affaire du prévenu devient plus mauvaise. — Il lève les yeux... ah! ce n'est que pour regarder les femmes; à la bonne heure, c'est de la religion naturelle. — Mais non, c'est vers la croix qu'il tourne ses regards; il ne faut plus en douter, c'est un malhonnête homme. — Il prie... c'est un misérable. — Il s'avance vers ces tribunaux qui justifient ceux qui s'accusent, pour parler la magnifique langue de Bossuet; au secours, c'est un voleur! — Il se dirige vers l'autel; plus de doute, c'est un scélérat... qui sait? peut-être un régicide.

Ne croyez point que j'exagère; vous ne vous feriez pas une idée exacte des passions que le livre de M. Sue a soulevées, et de l'égarement où il a jeté certains esprits. Ne dites point : « Cela n'arrivera pas; » car cela est déjà arrivé. Savez-vous bien que M. Sue, je dis l'auteur et non le médecin, a eu l'honneur d'allonger le catalogue, déjà si long, des maladies humaines? Je n'invente pas, je n'arrange pas, je cite. Depuis que, sous le nom du docteur Baleinier, le romancier a traduit le médecin catholique devant l'opinion publique, comme complice de séquestrations arbitraires, de faux témoignage en matière d'aliénation mentale, que sais-je, comme empoisonneur, il s'est déclaré, c'est un journal spécial, la *Gazette des hôpitaux* (1), qui enregistre ce

(1) Nous donnerons ici le passage textuel de la *Gazette des Hôpitaux*, numéro du 19 novembre 1844.

« Voici une maladie nouvelle dont M. Sue et son *Juif errant* sont la

fait, une *vésanie* nouvelle, que le même journal appelle la *jésuitophobie*. Conseille-t-on à tel malade, isolé, sans famille, de se faire transporter dans une maison de santé, il se dresse sur son séant, l'œil hagard, les cheveux hérissés, le geste menaçant, et jette au médecin étonné le nom de *vil Rodin!* Engage-t-on tel autre malade à appeler auprès de lui une de ces sœurs de Bon-Secours, qui soignent, pour l'amour de Dieu, les souffrances humaines que tant d'autres ne soignent que pour l'amour du salaire, le malade, d'un air profondément ironique, lui montre la porte, en lui disant : « On vous « connaît, docteur Baleinier! » Les choses en sont au point qu'il faudra bientôt que tout médecin étudie,

« cause pathogénique; il s'agit de la *jésuitophobie*. Ne vous moquez point, « la chose est bien réelle, et un de mes confrères raconte à qui veut l'en- « tendre, qu'il vient d'être deux fois victime de cette vésanie nouvelle dont « les exemples se multiplient. Appelé auprès de deux malades qui man- « quaient des soins de la famille, il a proposé à l'un une maison de santé, « on l'a pris pour un docteur Baleinier; à l'autre une sœur de Bon-Secours « comme garde-malade, on l'a appelé *vil Rodin*. Le plus beau, c'est que « le confrère n'ayant pas lu le *Juif errant*, ne comprenait rien à l'apos- « trophe, et croyait à l'existence d'un délire grave qui le faisait insister « d'autant plus sur ces propositions. Il a été littéralement deux fois mis à « la porte, et l'une de ces personnes lui écrivit le petit billet suivant, qui « lui ouvrit les yeux : « *Monsieur, ce n'est pas tout d'être jésuite, il faut « encore être adroit. La gaucherie avec laquelle vous avez voulu m'en- « tourer de gens de votre espèce m'a vite indiqué à qui j'avais affaire. « Je déteste les Rodins en robe courte et en diplôme, Eugène Sue nous « apprend les moyens de les connaître et de les démasquer.* »

« Il est bon que nos confrères soient prévenus de cette disposition men- « tale de quelques malades, et là où ils ne seront pas suffisamment connus, « qu'ils se gardent bien, par le *Juif errant* qui court, de rien proposer qui « sente le Rodin. »

sinon par goût, au moins par état, le *Juif errant*, comme une source de maladies cérébrales.

A moins que M. Sue ne continue son roman en le mettant en action dans les entr'actes qui en séparent les diverses parties, on pourrait craindre qu'il ne fût lui-même atteint de la maladie qu'il fait naître, si du moins les bruits qui ont couru à ce sujet viennent à se confirmer. Suivant ces bruits, l'auteur du *Juif errant*, entouré de ses chiens de Terre-Neuve, ne mangerait plus qu'avec précautions et n'approcherait plus de sa bouche que des aliments éprouvés par ces honorables quadrupèdes. Comme Denys de Syracuse, il se fera bientôt raser avec des coquilles de noix, car il a aperçu un immense rasoir, dont le manche est à Rome et la lame partout. Parlons plus clairement: savez-vous que des témoins dignes de foi ont vu des lettres anonymes qui promettaient au pâtissier de M. Sue une grosse récompense, si l'auteur du *Juif errant* succombait aux atteintes d'une béchamelle insidieuse, ou d'un vol-au-vent à la morale relâchée?

Que dites-vous de ce nouveau roman jeté entre la première et la seconde partie du roman de M. Sue? — Je dis que si M. Sue raconte cela sans le croire, il faut le plaindre; et que s'il le croyait en le racontant, il faudrait le plaindre encore plus, car il serait destiné, comme Anne Radcliff, à mourir de la peur qu'il se serait faite à lui-même.

Et qu'avons-nous besoin de recueillir les bruits des salons et d'aller chercher des preuves dans les feuilles consacrées à peindre les innombrables variétés des in-

firmités humaines? Ne venons-nous pas d'avoir sous les yeux un exemple qui prouve, mieux que tout le reste, le désordre que cette idée fixe, qui fait voir les jésuites partout, et qui confond avec eux tout ce qui tient au catholicisme, peut jeter dans les facultés de l'esprit? N'était-ce pas avec cette idée qu'il avait vécu, depuis un an bientôt qu'il travaillait à rédiger une loi sur la liberté de l'enseignement, ce ministre dont l'intelligence si brillante s'est un instant éclipsée d'une manière si malheureuse, quoique son esprit fin et plein d'atticisme n'eût rien cependant de cette fougue et de cet emportement où l'on trouve quelquefois le présage et l'explication de ces ténèbres qui se font tout à coup dans les régions intellectuelles? Nous avons rappelé Anne Radcliff, périssant sous la réaction de sa poétique de spectres et d'apparitions, et voyant les terreurs qu'elle évoquait se tourner contre elle-même; voici un exemple à peu près pareil, c'est un ministre qui périt sous la réaction d'une politique de fantômes. Dans ce conseil ministériel, où la manie qui couvait, depuis longtemps déjà, dans son esprit, éclate tout à coup, quel est le premier cri qui sort de sa bouche? les jésuites! Tout est pour lui jésuites : ses collègues, le prince lui-même, vers lequel il se précipite en s'écriant : que puisqu'on est décidé à le faire périr, il apporte sa tête; qu'il la livre aux jésuites; qu'il est prêt à monter les degrés de l'échafaud. Malheureux Lysias, si disert, si académique, si élégant, votre tête n'a pas été assez forte pour résister aux nuages qui s'y amassaient, quand, pour gagner la cause des universitaires, vous ressuscitiez tant de préjugés, de

préventions et de terreurs. Pygmalion ne put achever sa statue sans en devenir épris; vous aussi vous travailliez depuis longtemps à une statue destinée à effrayer les générations nouvelles et à les précipiter dans le monopole universitaire comme dans un asile, et vous tombez, éperdu d'effroi et la raison égarée par la peur, devant votre effroyable Galathée.

Sans doute toutes les raisons ne se brisent pas ainsi, toutes les intelligences ne se couvrent pas d'un nuage. Mais si ce ne sont là que des faits particuliers, ces faits particuliers ne peuvent naître que dans une situation qui leur est analogue, et quand de pareils effets sont produits sur les imaginations prédisposées, on peut et l'on doit craindre que, dans le commun des esprits, il ne s'allume de ces passions violentes qui sont la folie de ceux qui ont l'esprit sain. Dans les temps où les épidémies physiques règnent, si tout le monde n'est pas atteint, tout le monde ressent l'influence des causes pernicieuses qui vicient l'atmosphère; il en est de même dans les épidémies morales et intellectuelles. Quand donc la *jésuitophobie* se déclare chez des malades au premier mot qui rappelle une idée catholique, et quand le rédacteur de la loi d'enseignement, cédant lui-même à l'égarement qui l'entraîne, chancelle, succombe et sent sa raison mourir au milieu des brouillards répandus dans l'atmosphère, il y a, soyez-en sûrs, un grand nombre d'esprits sous le coup de l'influence régnante. Que ne faut-il pas redouter alors d'un livre comme le *Juif errant*, c'est-à-dire d'un pamphlet de la pire espèce, d'un pamphlet dramatique, dirigé contre les personnes

et les choses religieuses? Quelle perturbation ne doit-il pas jeter dans les idées! Quelles haines contre le christianisme ne doit-il pas allumer dans les cœurs?

Qu'il nous soit permis, avant de quitter ce sujet, d'adresser une question à M. Sue : s'est-il jamais demandé ce que c'était que le christianisme, qu'il peint sous des couleurs si horribles? A-t-il mesuré d'un regard cette grande figure de la religion qui, descendue, il y a dix-huit cents ans, du Calvaire, a traversé les peuples et les civilisations en faisant le bien, comme son divin fondateur — car le mal que les passions humaines ont pu faire en son nom, ses principes le réprouvent et le condamnent —, et qui, après avoir prié sur le tombeau des empires, comme nous prions sur le tombeau de nos proches, se relève et se remet en route vers ses immortelles destinées? Sait-il bien que les plus longues histoires n'obtiennent, dans l'histoire de la religion, que la place d'un chapitre? A-t-il eu le temps d'apprendre que le christianisme fonda tout dans le monde moderne; que la fraternité des peuples n'est que l'esprit évangélique appliqué à la politique; que la philanthropie n'est que la charité; que l'esprit d'égalité, dans ce qu'il a de juste et d'élevé, descend en droite ligne de la sainte montagne du haut de laquelle celui qui voulut naître dans une crèche envoya un pêcheur avec onze compagnons, sortis comme lui des rangs les plus infimes du peuple, à la conquête du monde? Le christianisme nous a fait tout ce que nous sommes. La première des libertés véritables, nous parlons de la liberté sans esclaves, est sortie de l'Évangile, et la première des égalités naquit entre la

crèche et la croix. Nos assemblées nationales viennent des conciles ; les formes de nos élections politiques, des élections ecclésiastiques ; nos universités, de l'école que chaque évêque bâtissait auprès de son église.

Que peut donc espérer M. Sue de cette guerre faite au catholicisme? Le détruire en France? Une fois déjà on l'a détruit officiellement dans ce pays, et, bien peu d'années après, on le sait, Napoléon, quand il voulut édifier sur des ruines, se hâtait de le rappeler, en motivant ainsi cette grande mesure de réparation sociale, dans le rapport sur le concordat : « Les lois ne règlent « que certaines actions, disait-il, la religion les embrasse « toutes ; les lois n'arrêtent que le bras, la religion règle « le cœur ; les lois ne sont relatives qu'au citoyen, la « religion s'empare de l'homme. La morale sans dogme « religieux ne serait qu'une justice sans tribunaux. Les « savants et les philosophes de tous les siècles ont con- « stamment manifesté le désir louable de n'enseigner que « ce qui est bon, ce qui est raisonnable ; mais se sont-ils « accordés entre eux sur ce qu'ils réputaient raisonnable « et bon? Depuis les admirables offices du consul ro- « main, a-t-on fait, par les seules forces de la science, « quelque découverte dans la morale? Depuis les dis- « sertations de Platon, est-on agité par moins de doutes « dans la métaphysique? L'intérêt des gouvernements « humains est donc de protéger les institutions reli- « gieuses, puisque c'est par elles que la conscience inter- « vient dans les affaires de la vie, puisque c'est par elles « que la société entière se trouve placée sous la puis- « sante garantie de l'auteur de la nature. Sait-on bien

« ce que serait un peuple de sceptiques? Le scepticisme « isole les hommes autant que la religion les unit; il ne « les rend pas tolérants, mais frondeurs; il dénoue tous « les fils qui les attachent les uns aux autres, il fortifie « l'amour-propre et le fait dégénérer en un sombre « égoïsme, il substitue des doutes à des vérités, il arme « les passions et il est impuissant contre les erreurs, il « inspire des prétentions sans donner de lumières, il « mène, par la licence des opinions, à celle des vices, il « flétrit les cœurs, il brise les liens, il dissout la so- « ciété (1). »

Sont-ce là des maximes de circonstance, vérités en 1802, mensonges aujourd'hui, ou des principes d'une justesse éternelle? M. Sue a-t-il quelque chose à mettre à la place de la religion, comme lien social, ou a-t-il une religion à mettre à la place du catholicisme? Le vide que celui-ci avait laissé, à l'époque de la première révolution, en France, ne se referait-il pas, s'il venait à disparaître? La morale dépourvue de dogmes religieux, si elle a pu suffire par exception à quelques probités individuelles qui, par le profond sentiment de l'honnête, ont échappé à la logique des principes du scepticisme qui mène au culte de l'utile, suffirait-elle, plus que du temps de Socrate et de Platon, à créer, pour tout un peuple, une morale sociale? Si les choses n'ont point changé, depuis le jour où Portalis l'ancien lisait son rapport devant le Corps Législatif, si les considérations qu'il développait n'ont pas cessé d'être justes, si une morale

(1) Rapport sur le Concordat, lu par Portalis l'ancien, devant le Corps-Législatif, dans la séance du 5 avril 1802.

sans dogme est toujours une justice sans tribunaux, si la religion seule règle le cœur, si le scepticisme brise tous les liens et conduit à une dissolution sociale, et si les institutions religieuses font seules intervenir la conscience dans toutes les affaires de la vie, M. Sue ne rend-il pas le plus mauvais de tous les services à la société française, en travaillant à y éteindre le sentiment religieux par ces tableaux où il s'efforce de rendre suspect tout ce qui se rattache au christianisme, et de replacer, au moins moralement, la France dans la situation d'où Bonaparte crut nécessaire de la faire sortir en 1802, pour la réédifier dans des conditions de vie et d'avenir?

HUITIÈME LETTRE.

PORTÉE SOCIALE DU LIVRE.

En étudiant le livre de M. Sue au point de vue religieux, je n'ai pas voulu m'adresser seulement aux personnes qui partagent nos croyances. Ou mes expressions ont trahi mes pensées, ou je n'ai pas donné aux observations que j'ai présentées le caractère d'aigreur et de violence d'un homme qui, heurté dans ses convictions, dénonce à l'indignation de ses coreligionnaires celui qui ne les partage pas. L'objet que j'ai eu en vue a été tout à la fois moins circonscrit et plus élevé.

Au-dessus de toutes les religions, il y a un fonds commun d'idées de justice, d'honnêteté, de raison, qui vient de la première révélation que Dieu a faite à l'homme, et que la véritable religion, le catholicisme, a magnifiquement développé à l'aide des vérités révélées. Dans ce sublime Évangile, dont les platoniciens faisaient graver les premières paroles sur le frontispice de leurs écoles, il est parlé d'une double lumière : l'une, qui éclaire tout homme venant en ce monde ; l'autre, qui se personnifie dans une révélation vivante qui est venue pour dissiper les ombres et rectifier les erreurs qui avaient altéré les

connaissances écrites par la main de Dieu dans la raison de l'humanité.

C'est à ce fonds commun d'idées de justice, de raison, et de sentiments de générosité et de fraternité humaine, que je me suis adressé. J'ai voulu demander aux lecteurs de toutes les opinions, de tous les cultes, et non seulement aux croyants, mais aux philosophes qui veulent prolonger la religion naturelle de Platon et de Socrate, dix-huit siècles et demi écoulés après la prédication de l'Évangile, qui a révélé les dogmes soupçonnés par le premier et donné une sanction à la morale entrevue par le second ; j'ai voulu leur demander si c'était un procédé licite que d'introduire dans un pamphlet en action, non-seulement des personnages contemporains appartenant à une société existante, mais d'y travestir tout ce qui porte en France le nom de chrétien, en ameutant contre une religion, qu'on appelle celle de la majorité des Français, les mauvaises passions qui se remuent surtout dans la grande ville où toutes les extrémités se rencontrent, celles du bien comme celles du mal. Je les ai rendus juges de cette question entre M. Sue et la critique, et je n'ai récusé personne sur la liste de ce grand jury que je viens d'indiquer. Est-ce une guerre loyale que celle-là, une guerre légitime ? Si l'on veut attaquer des adversaires, est-ce en confondant le roman et l'histoire, et en prenant, non pas la raison, mais les passions pour juges, qu'on a le droit de les attaquer ? Quand il s'agit de voir clair, est-ce un bon moyen que de passionner les esprits, c'est-à-dire de commencer par éteindre les bougies ? Un écrivain a-t-il le droit de faire

juger, sur les préventions qu'il excite, l'opinion qu'il combat, et de la faire juger sur une effigie qu'il a peinte lui-même à dessein avec les plus noires couleurs ?

N'allez pas alléguer le *Tartufe* de Molière. Le *Tartufe* est une horrible exception, mais une exception; autour de ce personnage, le véritable christianisme trouve des interprètes et des représentants. Tartufe, dans l'ouvrage de M. Sue, ce n'est plus l'exception, c'est la règle. Il remplit tout, il est partout. Le père d'Aigrigny, Rodin, l'abbesse du couvent de Sainte-Marie, le docteur Baleinier, le financier Tripeau, le négociant de Batavia, Morok, Dumoulin, madame Grivois, tout ce qui fait profession de christianisme dans l'ouvrage, c'est Tartufe. Gabriel seul est excepté, et Gabriel commence déjà à ne plus être chrétien. Est-ce peindre, que de peindre ainsi? N'est-ce pas plutôt défigurer? Ce procédé n'équivaut-il pas à celui d'un homme qui altère les documents qui doivent aider à découvrir la vérité dans un procès ?

Voilà ce que j'ai dit, ou du moins ce que j'ai voulu dire, et l'on voit qu'il n'y a point dans tout cela l'ombre d'intolérance religieuse, l'apparence d'hostilité contre la liberté de discussion, que nous voulons aussi large que possible, mais que nous voulons loyale et s'arrêtant aux limites marquées par la vérité et la justice, qui doivent toujours mesurer le champ clos où se rencontrent les idées. Néanmoins, je ne me fais pas illusion : on feindra de croire que, si ce n'est pas le jésuite, c'est du moins le catholique qui attaque M. Sue. On représentera comme l'effet d'une rancune religieuse des critiques qui ne sont dictées que par la justice et l'amour de la vérité. Il ne

faut pas laisser cette ressource aux amis de l'auteur du *Juif errant*. Avant d'étudier son livre au point de vue religieux, nous avons fait voir sa faiblesse comme œuvre d'art; après avoir montré ses torts contre la religion, il nous reste à l'envisager, abstraction faite du catholicisme, et seulement au point de vue de l'utilité et de la morale sociales.

« — Qu'est-ce à dire? M. Sue est donc un moraliste? »

Hélas! oui, un moraliste, et, qui plus est, un législateur qui réformera nos Codes quand nous voudrons, et qui, nouveau Solon et moderne Lycurgue, a des constitutions romantiques toutes prêtes pour les peuples qui voudront se laisser rendre heureux par lui.

« — Moraliste! Et depuis quand? Où? comment a-t-il « donc étudié la morale? Par quelle intuition subite l'a- « t-il devinée? Est-ce au bal, entre deux masourka? au- « tour d'un bol de punch, ou dans un petit souper ré- « gence, comme on dit aujourd'hui? L'auteur d'*Atar-* « *Gull* moraliste! Moraliste l'auteur de *la Salamandre!* « L'auteur de *Plik et Plok*, de *la Coukaratcha*, de *l'Hô-* « *tel Lambert*, moraliste! Allons donc! c'est une ga- « geure que vous avez faite, et que très-certainement « vous perdrez. »

Voilà ce que disent ceux qui prennent le plus gaiement la chose, tant cette idée de voir M. Sue se présenter comme un moraliste a paru surprenante et originale. C'est toujours l'effet des vocations nouvelles. Il est très-beau à M. Sue, sans doute, de vouloir faire de la morale, mais on n'y était pas préparé. Quant aux esprits sévères, ils ont absolument refusé de se prêter à cette

fantaisie. Il en est un surtout qui l'a appréciée avec une verve d'indignation éloquente qui laisse bien loin en arrière nos plus vives critiques contre l'auteur du *Juif errant*.

« — Sous l'empire de l'enivrement littéraire, s'écrie ce rude censeur, les romanciers comme les philosophes ont rêvé les palmes de l'apostolat. Certes, c'est là une prétention singulière de la part de ces esprits qui ont abusé de tout, même du talent, et qui ont fait du commerce des lettres l'industrie la plus vulgaire. Les romanciers de cet ordre, devenir des moralistes, des réformateurs de la société ! En vérité, la prétention est étrange, elle est digne de notre temps ! Avant de regarder autour d'elle, cette littérature aurait mieux fait peut-être de s'interroger, de sonder ses reins, pour employer une expression biblique. Après avoir été sceptique, railleuse, blasée en toutes choses, avide et peu scrupuleuse, il ne lui manquait plus que de devenir hypocrite, de prendre la morale en guise de manteau, et la réforme sociale comme un dernier expédient pour battre monnaie. Ce serait un scandale de plus ajouté à tant d'autres scandales. Moraliste, celui qui a emprunté la langue de Rabelais pour infecter le public de récits indécents et de contes cyniques ! Moraliste, celui qui s'est fait un jeu de conclure au succès et à l'impunité du crime ! Moraliste, celui qui, après avoir composé un chapelet de femmes adultères, déclare que la chute est obligée pour toutes les filles d'Ève, et que la chasteté, exception rare, est un mot qui peut toujours se traduire par un manque d'occasion ! Oui, tous moralistes, moralistes de même

trempe, qui reviendront à la vertu si la vertu a du débit et fait mieux les choses que le vice. »

Voilà d'éloquentes, mais de vives paroles; si vives, que nous ne les eussions pas reproduites avant de présenter une appréciation moins passionnée et plus motivée de la morale de M. Sue, si nous n'eussions pas cru faire tort au *Constitutionnel* en le privant d'une citation dont il peut en même temps tirer profit et honneur, car ces lignes si chaleureuses et si énergiques contre les romanciers moralistes ont été écrites, le croiriez-vous?... par un ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel* (1).

Il faut être juste sur toute chose et envers tout le monde. Nous nous empressons donc de reconnaître qu'à l'époque où le rédacteur en chef du *Constitutionnel* traitait avec tant de sévérité les prétentions de M. Sue au titre et aux fonctions de moraliste, ce dernier se présentait seul et sans cautions. Il en a deux aujourd'hui. L'une vient en droite ligne du banquet de Grandvaux, l'autre des coulisses de l'Opéra. On comprend tout ce que cette association a d'imposant, quand il s'agit de morale, et quelle gravité nouvelle elle donne à M. Sue!

Étudions donc son roman au point de vue de l'utilité sociale, de la morale sociale. N'est-ce pas entrer dans les vues de M. Sue lui-même, que d'aborder ce nouveau côté de la question? L'auteur du *Juif errant* s'est ménagé un refuge; ce refuge, c'est la morale sociale. Qu'est-ce donc que la morale sociale? — Demandez-

(1) Par M. Louis Reybaud, dans les *Etudes sur les réformateurs et les socialistes modernes.*

nous plutôt ce qu'elle n'est pas, la réponse sera plus facile. D'abord, ce n'est pas la morale religieuse : vous avez pu vous en convaincre par l'étude que nous avons faite du *Juif errant* au point de vue religieux. Ce n'est pas davantage la morale proprement dite, qui s'accommoderait assez peu de la peinture des bals de la place du Châtelet et de la description chorégraphique de la *Tulipe orageuse,* sans parler des mœurs plus qu'excentriques de Couche-Tout-Nu, de Rose Pompon, de M. Dumoulin et de Céphyse, dite la reine Bacchanal.—Qu'est-ce donc encore que la morale sociale? — Je vais essayer de vous le faire comprendre.

Vous vous rappelez le *Tableau de Paris,* par Mercier, ce livre dont Rivarol disait « qu'il avait été pensé dans la rue et écrit sur la borne. » Eh bien ! cet ouvrage original, dont les *Mystères de Paris* sont le plagiat, commence déjà, à cause de la manière dont il a été pensé et écrit, à appartenir à la morale sociale. Peut-être avez-vous entendu prononcer le titre des *Nuits de Paris,* qu'on a appelées avec raison un cauchemar en quatorze volumes; car Rétif de la Bretonne a vu apparaître, à travers les hallucinations d'une imagination malade, toutes les plaies de la société, auxquelles il a donné ainsi des proportions exagérées. Il est descendu dans les bas lieux que l'on trouve dans les édifices bâtis de main d'homme, et il a fait l'inventaire de toutes les boues qu'ils peuvent contenir, sans épargner à ses lecteurs une infamie, un crime, une impureté. Quoi de plus? il a fouillé les antres de la prostitution et les repaires du meurtre dans tous les sens, afin d'en faire sortir les

miasmes pestilentiels qu'ils renferment. Pour le coup, voilà la morale sociale dans toute sa beauté.

La morale sociale consiste à tirer, des profondeurs où elles sont cachées, toutes les turpitudes que peut comporter la perversité humaine, et à en souiller l'imagination de ceux qui ne les auraient jamais connues. Elle consiste encore plus à exagérer les misères que renferment les sociétés, pour en faire le prétexte des attaques les plus violentes contre l'ordre social. Certes, les sociétés humaines sont loin de réaliser l'idéal de la perfection; elles recèlent bien des vices et bien des misères, et c'est une chose bonne en soi que de réformer ce qu'elles ont de défectueux et de les purifier de l'alliage impur des abus et des excès, semblables à ces lèpres immondes qui rongent le corps. Tous les hommes de lumière et de vertu se sont consacrés, de génération en génération, à cette tâche, aussi honorable qu'utile. Le flambeau passe de main en main, mais il ne tombe pas: quand une main, alourdie par la mort, le laisse échapper, un autre le reprend, et l'humanité, depuis l'avénement du christianisme surtout, continue à avancer en se modifiant sans cesse et en élargissant le cercle des améliorations et des progrès.

Si l'on peut hâter ce mouvement, rien de mieux. Que l'on propose le redressement des griefs, la destruction des abus, c'est un zèle tout à fait louable. Nous, surtout, qui ne professons pas l'opinion, assez nouvelle en économie politique, du Juif errant, qui attribue les souffrances des classes ouvrières à la malédiction dont elles ont été frappées dans sa personne, quand il a re-

fusé de laisser asseoir le Christ à sa porte, nous désirons du fond du cœur que leur condition soit améliorée; mais, en perfectionnant le tableau, encore faut-il ne pas briser le cadre qui le contient. C'est un mauvais moyen d'améliorer l'ordre social que de le détruire. Tel qu'il est, avec ses inconvénients et ses ombres, c'est encore une conquête, fruit des labeurs des générations qui nous ont précédés, et il y a tout à la fois présomption et imprudence à vouloir remplacer le travail des siècles par les improvisations de l'esprit d'innovation et d'utopie, qui détruit des réalités à demi satisfaisantes, pour entreprendre de bâtir, sur leurs ruines, l'édifice impossible du bien absolu. L'imagination l'entrevoit quelquefois dans ses rêves dorés, mais la froide et sévère raison dissipe bientôt ce mirage trompeur, et elle nous apprend que l'imperfection des sociétés humaines tient à l'imperfection de l'homme, qu'on peut rendre meilleur sans doute, mais que jamais on ne rendra parfait; de sorte qu'autant il faut admirer et louer ceux qui se dévouent au perfectionnement des hommes et des sociétés humaines, autant il faut se défier de ceux qui, en faisant apparaître la fausse image d'une perfection impossible sur la terre, détruisent, à l'aide du bien idéal, le bien possible. Guides trompeurs qui, arrachant l'humanité des voies où elle avance, lentement peut-être, mais où elle avance, la jettent dans des voies sans issues, en faisant marcher devant elle de fausses lueurs qui la conduisent aux abîmes!

Eh bien! la morale sociale, dans M. Sue, a précisément ce double caractère. Elle se compose de deux

mobiles : une satire violente, hyperbolique, des vices et des abus des sociétés existantes, et le pressentiment séduisant, quoique vague et indéterminé, d'une société imaginaire où l'immense besoin de bonheur que le cœur de l'homme éprouve sera satisfait.

Sous prétexte de remplir les âmes d'une généreuse indignation contre les abus qui se rencontrent dans la société moderne, telle qu'elle est constituée, l'auteur accumule des tableaux, tantôt cyniquement horribles, tantôt horriblement cyniques. Reportez-vous au début du *Juif errant*. Désespérant de descendre plus profondément dans la corruption et dans la perversité humaines, l'écrivain qui a peint, dans les *Mystères de Paris*, le cabaret du *Cœur saignant* et le *Tapis franc* du *Lapin blanc*, avec l'*Ogresse* au comptoir, et le *Chourineur*, le *Squelette*, le *Maître d'école* et la *Chouette*, attablés dans cette maison infâme et cuvant la double ivresse du vin et celle du crime, introduit sans façon ses lecteurs dans une ménagerie de bêtes féroces.

L'humanité lui échappant, pour ainsi dire, il est comme précipité dans la bestialité par cette progression fatale qui l'entraîne. Voilà le lecteur initié aux mœurs de la ménagerie, et frayant avec le tigre *Judas*, le lion *Caïn* et la panthère noire la *Mort*. Il n'y a pas jusqu'à l'odeur qu'exhalent les bêtes fauves enfermées dans ces cages, que M. Sue ne fasse arriver aux odorats blasés par l'odeur de sang et de crime qu'ils ont respirée dans les *Mystères de Paris*. Pour peindre avec plus de fidélité cet horrible tableau, l'auteur ira pendant un mois, s'il le faut, assister aux repas des animaux du jardin

des plantes. Il examinera avec une curieuse sollicitude de quelle manière le tigre ou le lion dévorent la curée sanglante qu'on leur jette. Le lion, comme les rois de l'ancien régime, aura un visiteur assidu les jours de grand couvert, ce sera M. Sue.

Et pourquoi cette étrange curiosité? pour trouver l'occasion de placer au niveau de la brute l'homme qu'il a fait déjà descendre, dans son précédent ouvrage, au degré le plus bas que comporte sa nature. L'auteur nous montrera le géant Goliath vivant sur un pied d'égalité vraiment touchant avec *ses* bêtes, comme il dit, partageant leur nourriture saignante, et plein d'une amitié presque fraternelle pour la panthère la *Mort*, sans laquelle il ne lui est jamais arrivé de dîner, ainsi qu'il le fait remarquer avec une courtoisie charmante. M. Sue, en homme qui sait son monde, fait les honneurs de l'humanité à la bête ; il lui dirait volontiers, en parodiant le mot des Français aux Anglais au commencement de la bataille de Fontenoy : « A vous le pas, nous ne passerons certainement point les premiers ; » et les expressions qu'il met dans la bouche de son Goliath ont une toute autre trivialité et une toute autre énergie.

Quand il s'agit de prendre le repas accoutumé, celui-ci s'écrie : « La part de la *Mort* — c'est la panthère — et la « mienne sont en bas ; voilà celle de *Caïn* et de *Judas*, « où est le couperet, que je la sépare en deux. Pas de « préférence : *bête ou homme, à chaque gueule sa viande.* »

Voilà qui est cyniquement horrible ; mais la morale sociale est là pour tout justifier. Ne voyez-vous pas qu'il faut faire honte à la société des misérables anomalies

qu'elle contient dans son sein? Avec ce beau prétexte, on parfume ses livres d'une odeur de charnier, on emploie la langue que Bossuet, Corneille, Racine, Pascal, Voltaire, Boileau, Montesquieu et Buffon ont écrite, que Grammont, Hamilton, Mesdames de Sévigné et de Lafayette ont parlée, à peindre des scènes qui, au lieu de produire un effet moral et intellectuel, ne produisent plus qu'un effet purement physique, et au lieu de donner de l'émotion, de la joie ou de la terreur, on borne son ambition à un succès plus modeste, et l'on se trouve tout heureux d'avoir donné des nausées.

La morale sociale va se trouver expliquer et justifier un autre genre de scènes, celles-ci non plus cyniquement horribles, mais, comme nous l'avons dit, horriblement cyniques. Jusqu'à ce jour, les auteurs qui avaient parsemé leurs écrits de ces tableaux où l'immoralité marche sans voile n'avaient point fait valoir leurs droits à la reconnaissance publique. Ils s'étaient contentés des suffrages des lecteurs qui se plaisent à ces sortes de peintures, et ils n'avaient pas prétendu se faire reconnaître comme moralistes, précisément en vertu de leurs torts contre la morale. Brantôme, Bussy-Rabutin, Pigault-Lebrun et M. Paul de Kock n'ont jamais, du moins que nous sachions, aspiré à se faire admettre comme les héritiers présomptifs de Socrate et de Confucius.

Mais on a bien changé cela depuis l'invention de la morale sociale. Je vous ai parlé de la partie du roman de M. Sue où il décrit, dans les termes les plus transparents, les orgies de ces nuits de carnaval dont la reine Bacchanal et Couche-Tout-Nu sont les héros et les demi-dieux.

Vous vous souvenez de la contredanse de la *Tulipe orageuse;* vous voyez Nini Moulin, dans un état complet d'ivresse, agaçant Rose Pompon avec des citations empruntées à saint Paul et à Bossuet; vous entendez les quolibets ignobles qui vont de bouche en bouche.

Celle-ci parle de *la carotte de longueur que son amant tire à son embêtante et pingre famille.* — Voilà ce que M. Sue fait de la langue qu'ont parlée tant de grands hommes et qu'ont immortalisée tant d'admirables ouvrages. — Une autre s'écrie : il *faut que vous m'aidiez à la plonger dans les balancements les plus cancaniques;* plus loin, c'est la description du triomphe de la reine Bacchanal et les clameurs admiratrices des courtisans de cette étrange majesté, qui répètent autour d'elle : *Quelle danse! voilà qui est à la fois déchaîné, ondulé, serpenté.* Eh bien! savez-vous pourquoi M. Sue déroule sous les yeux de ses lecteurs cette nuit toute chaude d'ivresse et de licence? M. Sue vous le dira lui-même : « C'est pour « résoudre la question brûlante de l'organisation du « travail, et pour montrer l'action admirablement bien- « faisante et pratique qu'un homme d'un cœur noble et « d'un esprit éclairé pourrait avoir sur la classe ou- « vrière, et les effrayantes conséquences de l'oubli de « toute justice, de toute charité, de toute sympathie « envers ceux qui, depuis longtemps voués à toutes les « privations, à toutes les misères, à toutes les douleurs, « souffrent en silence, ne réclament que le droit au « travail, c'est-à-dire un salaire proportionné à leurs « rudes labeurs et à leurs modiques besoins. »

Si vous n'apercevez pas les rapports étroits qui existent

entre ce but et la contredanse de la *Tulipe orageuse*, et si vous ne comprenez pas comment les quolibets de mademoiselle Rose Pompon, l'ex-frangeuse, la robe hardiment écourtée de mademoiselle Céphyse, dite la reine Bacchanal, et les entrechats plus que hasardés de M. Jacques Couche-Tout-Nu et de M. Nini Moulin peuvent se rattacher au problème de l'organisation du travail, c'est que vous ne possédez pas à fond la théorie de la morale sociale telle que M. Sue la professe dans son livre. D'après cette morale, la responsabilité de l'individu disparaît, et la responsabilité de la société la remplace. Si Dumoulin s'enivre, ce n'est pas lui qu'il faut accuser, c'est la société. Si Couche-Tout-Nu mène une vie de fainéantise et de débauche, il est fort innocent, croyez-le bien, de tous les excès auxquels il se livre, et la société seule doit être accusée. Si la reine Bacchanal et Rose Pompon n'ont pas précisément les mœurs des rosières, elles n'en sont pas moins pures et moins innocentes, je vous assure, et c'est cette effroyable société qui les a condamnées à apprendre et à danser au Tivoli d'hiver le pas de la *Tulipe orageuse*, avec ses enjolivements chorégraphiques qui excitent l'enthousiasme des habitués du lieu.

Voilà le point de vue de la morale sociale.

Et cette morale sociale d'où vient-elle? M. Sue en est-il l'inventeur, ou l'a-t-il seulement empruntée? S'il l'a empruntée, où l'a-t-il prise? Problèmes intéressants qui valent la peine d'être résolus, et que nous essayerons de résoudre.

NEUVIÈME LETTRE.

PORTÉE SOCIALE DU LIVRE. — SUITE.

J'ai fait, en lisant le *Juif errant*, un mauvais rêve, ou, si vous aimez mieux, une méchante supposition, qu'il faut que je vous raconte, ne fût-ce que pour m'en accuser. Vous vous souvenez du début du livre, où le lecteur, transporté tout d'un coup aux limites du monde, découvre, sur l'une des rives du détroit de Behring, les traces des pas d'un homme, et, sur la rive opposée, les traces moins étendues des pas d'une femme. Comme ces vestiges ne sont pas de la même grandeur, l'auteur en conclut, avec une très-saine dialectique, que ce n'est pas un personnage seulement, mais que ce sont deux personnages qui ont eu l'idée assez bizarre de prolonger leur promenade sentimentale jusque dans ces lieux désolés. Faut-il le dire ? pendant que j'examinais, avec la loupe de la critique, les nombreuses pages du *Juif errant*, et que je rapprochais les unes des autres les diverses parties de l'ouvrage, il m'a semblé plus d'une fois me trouver en présence d'une découverte analogue, et remarquer dans ce livre la trace de divers pas, ou, si vous le voulez, de divers esprits. C'est à ce

point que, si M. Sue n'était pas bien sûr d'avoir conçu et exécuté à lui seul le *Juif errant*, je serais porté à croire que, sous la raison sociale, ou, pour parler plus poliment, la raison littéraire inscrite au frontispice de l'ouvrage, il y a une commandite intellectuelle formée de trois éléments : un dramaturge habitué à remuer ces cordes à puits qu'on appelle les nerfs des spectateurs de mélodrames, et à tailler dans le roc ces situations violentes et critiques qui prêtent aux scènes émouvantes et terribles; un romancier habile à développer les caractères, à mettre en couleur ces esquisses un peu grossières, et à rendre accessibles aux lecteurs, par l'exécution, des conceptions mélodramatiques qui, sans ce secours, auraient besoin d'être *criées* par quelque Talma des boulevarts, afin de produire l'impression moitié physique, moitié morale, qu'on peut en attendre; enfin un utopiste, chargé de prêter des rêveries passionnées au scepticisme du romancier et à l'indifférence du dramaturge, et d'ouvrir des échappées poétiques sur l'horizon de l'avenir. J'ai promis de ne rien celer, eh bien! j'ajouterai, pour être vrai jusqu'au bout, que j'ai cru voir sortir de ces trois têtes, réunies sous la peau du même lion, l'oreille. . . . . d'un universitaire.

Cette intervention de l'utopiste est surtout sensible dans les parties de l'œuvre de M. Sue qui affichent la prétention d'être l'expression indignée de la morale sociale. Il est impossible que, dans l'analyse sommaire des propositions développées par M. Sue, vous n'ayez pas reconnu la trace de l'influence de deux ou trois

utopies qui, vaincues dans le domaine des idées, ont laissé cependant des marques de leur passage dans la sphère des sentiments. Nous voulons parler des doctrines d'Owen, de Saint-Simon, et surtout de Fourier, qui, par l'originalité de son esprit et la supériorité de ses conceptions, est devenu le fond commun auquel tous les réformateurs contemporains ont emprunté leurs principales théories.

Selon eux, il y a cinq mille ans que la morale humaine se trompe, en enseignant à l'homme la lutte contre ses passions, et la plus belle des victoires, celle qu'il remporte sur lui-même. Au lieu de résister à ses penchants, il faut s'y abandonner; morale facile, dans le culte de laquelle l'homme a été précédé par la brute: toutes les passions sont bonnes parce qu'elles viennent de Dieu; l'immoralité ne consiste donc pas à obéir à ses passions, mais à lutter contre elles.

Tels sont, à peu de chose près, les principes des nouveaux réformateurs. Plus de responsabilité individuelle pour les actions, une responsabilité collective et sociale; le libre essor des passions, et, au moyen de l'immense variété de jouissances qu'on doit trouver dans la satisfaction donnée à toutes les facultés physiques et intelligentes, la réalisation du bonheur universel, cette autre quadrature du cercle qu'on cherchera jusqu'à la fin des temps, parce qu'elle ne sera jamais trouvée.

Ces utopies ne sont pas très-dangereuses chez les utopistes proprement dits, précisément parce qu'ils les présentent à l'état de système et qu'ils les discutent; or, la discussion en fait voir bientôt tout le vide. Les points

de vue d'ensemble et les plans d'application sont mortels pour ces espèces de rêves; d'abord parce que l'esprit des rêveurs est un peu comme l'esprit des fous, qui ne peuvent pas soutenir une longue conversation sans laisser percer, par quelque soudaine échappée, leur manie; ensuite parce que la réalité a quelque chose de solide et même de brutal qui dissout bientôt, en les heurtant, ces rêves et ces projets fantastiques, assez semblables à ces bulles de savon magnifiquement nuancées, qui suspendent avec elles les couleurs de l'arc-en-ciel au chalumeau d'un enfant, mais qui s'évanouissent au premier contact, en ne laissant qu'un peu d'eau sale sur la main qui les a touchées. Lisez Fourier, par exemple, et laissez-vous aller un moment au prestige de cette intelligence mathématiquement folle qui met les rêves de son imagination romanesque en équations, et qui déploie une puissance incontestable de science et de raisonnement à réduire l'impossible en syllogismes; vous ne tarderez pas à vous réveiller. Tantôt ce seront les singulières idées du poëte, c'est le mot, sur le fluide boréal qui doit changer la mer en une vaste limonade, et sur l'influence de la *société harmonienne* qui doit déterminer une sous-création d'où sortiront les *anti-requins*, qui traqueront le poisson pour le compte de l'homme, et les *anti-baleines*, qui s'attelleront aux navires dans les temps de calme. Tantôt ce sera l'étrange théorie de l'auteur sur le mariage qui doit assurer à la femme la pluralité des maris, et lui donner à la fois un *favori*, un *géniteur* et un *époux*, suivant les chevrons obtenus dans le ménage, qu'on nous passe ce terme, et

les grades de la paternité. Une autre fois vous vous réveillerez en sursaut, au bruit de trois cent mille bouchons de bouteilles de vin de Champagne qui partiront à un signal donné, afin d'annoncer au monde l'Austerlitz d'un nouveau genre, ajouté aux gloires de la France, sortie victorieuse de la grande bataille des vol-aux-vents et des petits pâtés, livrée sur les bords de l'Euphrate par des armées de cuisiniers.

Ces excentricités sont autant de garde-fous placés sur la route du lecteur, et qui avertissent le passant de la nature du pays où il voyage. Aussi tous ces systèmes sociaux ont-ils eu bientôt perdu leur crédit. Mais il était impossible que tant d'utopies battissent l'air sans y laisser quelques traces de leur passage. Le fouriérisme est donc resté à l'état de sentiment dans certaines intelligences, c'est-à-dire comme une protestation vague mais passionnée contre l'état social du monde, comme une intuition confuse d'une nouvelle organisation sociale dans laquelle les conditions du mal et du bien seraient changées.

C'est sous cette nouvelle forme, beaucoup plus dangereuse, précisément parce qu'elle est moins systématique et moins raisonnée, que le fouriérisme est entré dans la composition du *Juif errant*, auquel il a fourni une partie qui lui manquait absolument, je veux parler de la partie morale.

Prenons un exemple : il faudrait n'avoir aucune notion des doctrines de Fourier pour ne pas reconnaître l'influence de ces doctrines dans le caractère d'Adrienne de Cardoville, dont la figure a été si amoureusement

dessinée par M. Sue, dans cette scène du bain où l'on remarque, du reste, il faut le reconnaître, des touches qui rappellent le *faire* de l'Albane. Cette délicieuse fille a une foule de vices dont elle se compose des vertus, et je ne suis pas très-sûr que, dans l'écrin des perfections morales dont l'auteur l'a douée, on ne retrouvât pas les sept péchés capitaux, que M. Sue doit mettre en drame pour le *Constitutionnel,* quand il aura terminé le *Juif errant*. D'abord sa bouche, *adorablement sensuelle*, je cite l'auteur, indique assez le penchant très-peu combattu de sa nature. La gourmandise y appelle les *plus exquises délectations*, et y vit en bon voisinage avec la volupté. La mollesse et la paresse, sa compagne, respirent dans tous ses mouvements. En un mot, Adrienne est la personnification la plus idéale, « non de cette « sensualité vulgaire, inintelligente, mal-apprise, tou- « jours faussée et corrompue par l'habitude ou la né- « cessité des jouissances grossières, mais de cette sen- « sualité exquise qui est aux sens ce que l'atticisme est « à l'esprit. »

N'allez pas croire que la sensualité, la gourmandise, la mollesse et la paresse composent toutes ses perfections ! Non, elle a encore d'autres défauts, je veux dire d'autres vertus, Il faut ajouter à celles que j'ai déjà citées, la coquetterie et la vanité. Que voulez-vous ! Adrienne croirait offenser Dieu si elle négligeait de parer l'ouvrage de ses mains, et c'est « par reconnais- « sance pour celui qui a donné tant de grâces à la « femme » et dans un esprit de dévotion, qu'elle entoure ses charmes de tout le prestige de la grâce et de toute

la splendeur de la parure, « afin de glorifier l'œuvre « divine aux yeux de tous. »

— Pour le coup nous voici sur le chemin de la dévotion aisée, et cette gentille païenne du dix-neuvième siècle m'a tout l'air d'une paroissienne d'Ovide, de Catulle, de Gentil-Bernard ou de Parny.

— Païenne, c'est bien là son nom, et à toutes les vertus dont je vous ai donné la liste, il faut encore ajouter celles qui découlent naturellement de l'idolâtrie. Charmante et adorable idolâtrie, du reste ; car Adrienne a dans sa chambre, qui forme une sorte de petit temple, « qu'on aurait dit élevé à la beauté, » un autel bien coquet et bien élégant, sur lequel brûle une lampe d'or d'où s'exhalent les parfums les plus précieux, devant un admirable groupe de marbre de Daphnis et Chloé.

Voilà le modèle que M. Sue vient donner aux femmes des classes élevées, dans ce siècle ! Tel est l'idéal qu'il veut substituer à celui de la vierge et de la femme chrétienne qui respirent dans Chimène, Pauline, une fois touchée de la grâce d'en haut, Atala, Virginie, et le type à l'aide duquel il veut détrôner la beauté morale et maîtresse des sens vaincus, qui règne dans nos cœurs et dans nos intelligences, du haut des toiles inspirées de Raphaël. Voilà par quels sentiments il prétend nous régénérer, et nous donner au besoin sans doute une reine Blanche, une Jeanne Hachette, une Élisabeth de Bourbon, une Jeanne d'Arc. C'est avec cet ordre d'idées qu'il conservera à l'humanité ces saintes filles à qui la misère et la souffrance disent : « Ma sœur ! » et qui,

semblables à la pieuse femme qu'on vit, le jour du dernier banquet, verser un vase de parfums sur les pieds du Christ, dont la passion était proche, mettent les belles journées de leur jeunesse, leurs espérances, leurs joies, aux pieds des pauvres, ces Christs toujours vivants, qui demeurent parmi nous. C'est à la ressemblance de ce modèle profane, qui semble emprunté aux souvenirs énervants de la molle Capoue, que devront se former nos sœurs et les mères de nos enfants, et qu'il faudra élever nos filles ; et c'est ainsi que la société française reprendra son rang dans le monde, et qu'elle acquerra cette puissance et cet ascendant qu'une nation cherche en vain dans ses lois quand elle a perdu ses mœurs.

Vous avez reconnu, n'est-ce pas, dans la figure d'Adrienne de Cardoville, la personnification prématurée de la femme du phalanstère, telle qu'elle brillera au temps où les anti-requins traqueront le poisson et les anti-baleines fourniront un attelage à la d'Aumont aux navires. Adrienne de Cardoville a tous les principes de la secte, et l'on voit bien, la malheureuse enfant, qu'elle a lu Fourier par-dessus l'épaule de M. Sue ou de son associé. Ainsi elle professe les doctrines du fondateur du phalanstère en matière de mariage. Elle a vu apparaître dans l'avenir des *visions splendides ;* elle a respiré un air pur, vivifiant et libre. *Oh ! libre surtout, et généreux à l'âme.* Elle a vu ses nobles sœurs, dignes et sincères *parce qu'elles étaient libres ;* chéries et respectées *parce qu'elles pouvaient* ôter d'une main déloyale une *main loyalement donnée.*

Ne retrouvez-vous pas, sous cette périphrase sonore,

la belle théorie du *favori*, du *géniteur* et de l'*époux*, c'est-à-dire la pluralité des maris dans le mariage, et cette faculté illimitée de changement qui établirait une sorte de ressemblance entre les femmes et ces effets circulatoires du commerce qui passent par des milliers de mains avant d'arriver au jour de l'échéance ? Hélas ! le soleil avait quelques trente siècles de moins, quand on l'a dit : Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Si la théorie de cette étrange morale est neuve, la pratique ne l'est pas. Il n'a jamais manqué de femmes dans le monde qui se sont montrées empressées à retirer leur main loyalement donnée, d'une main déloyale, sauf à recommencer ce manége autant de fois qu'elles avaient pu se tromper dans leur choix. Ces femmes, qui appliquaient une morale si supérieure à la morale vulgaire de nos sociétés arriérées, s'appelaient, dans l'antiquité, Laïs et Phryné, et dans les temps plus modernes, Ninon de l'Enclos et Marion Delorme.

La morale sociale annoncée par l'auteur du *Juif errant* aux classes populaires, n'est pas moins neuve que celle dont il semble indiquer l'usage aux classes élevées, et elle est bien plus dangereuse. Cette morale, vous en avez déjà une idée : le devoir individuel disparaît, il est remplacé par le devoir social.

Tout le monde, selon le système fouriériste mis en action par l'auteur, tout le monde est coupable d'une action, excepté cependant celui qui l'a commise ; tout le monde est responsable des mauvaises passions, excepté celui qui s'y livre. L'homme du peuple est presque toujours fatalement débauché, fainéant, ivrogne ; la fille

du peuple est fatalement vouée à la prostitution par la misère et par la faim. C'est parce qu'elle a froid, qu'elle va se réchauffer aux flammes impudiques du vice. La société n'a pas le droit de l'en blâmer, puisque c'est elle qui la réduit à cette extrémité. Que voulez-vous ! on est *robuste*, on est *vivace*. *Dieu vous a faite belle, il vous a douée d'un sang vif et ardent*, nous citons M. Sue, *d'un caractère remuant, expansif, amoureux du plaisir*, c'est toujours lui qui parle. « Dieu n'a donc pas voulu « que vous passiez votre jeunesse au fond d'une man- « sarde glacée, sans jamais voir le soleil, clouée sur « votre chaise, travaillant sans cesse et sans espoir. « Dieu ne vous a-t-il pas donné d'autres besoins que « ceux du boire et du manger? La jeunesse n'a-t-elle « pas besoin de plaisirs et de gaieté? Qu'on eût gagné « un salaire suffisant pour manger à sa faim, pour avoir « un jour ou deux, par semaine, d'amusements, pour « se procurer la modeste toilette que réclame impérieu- « sement un charmant visage, on n'eût rien demandé « de plus. On a cédé, il est vrai, mais à une nécessité « *irrésistible*. »

Qu'en pensez-vous? N'est-ce pas là une noble et sainte morale, bien capable de développer ou de faire naître, dans le cœur des femmes appartenant aux classes populaires, la vertu, cette douce fleur qui réjouit les regards des hommes, et dont le parfum est le plus agréable encens qui, des régions terrestres que nous habitons, puisse s'élever vers Dieu? Si les hommes font les lois, les femmes font les mœurs, qui ont une aussi grande influence que les lois sur les destinées de la société;

pour peu que les principes de la morale sociale de M. Sue s'accréditent, nous pouvons nous attendre à rencontrer des mœurs bien pures et bien honnêtes dans notre société française. Représentez-vous le passage que nous venons d'analyser, lu et commenté dans une de ces pauvres mansardes où l'on souffre, moins que ne l'a dit le romancier, car les romanciers exagèrent toujours, mais où l'on souffre réellement; loin de nous la pensée de nier ces souffrances, auxquelles nous voudrions voir apporter quelque sérieux remède.

Quels secours M. Sue donne-t-il à ces jeunes filles laborieuses et pures, dont la lampe matinale s'éveille avant le jour, et qui, longtemps après le coucher du soleil, prolongent leurs laborieuses veillées? Le secours qu'il leur donne, c'est de leur ôter les deux seules richesses que Dieu leur a accordées, la résignation et l'espérance. Il leur enseigne que, quoi qu'elles fassent, il faut céder à une nécessité inévitable. Et quelle bouche choisit-il pour leur donner cet enseignement dangereux et imposteur? la bouche de la femme en qui il semble avoir voulu personnifier tout ce que la pureté a de plus délicat et de plus suave, tout ce que la patience a de plus touchant et de plus admirable. C'est la Mayeux qui proclamera qu'avec une santé robuste et un joli visage, toute fille du peuple doit se jeter dans la vie déréglée où s'est précipitée la reine Bacchanal. Ainsi, la vertu de la Mayeux elle-même, ce n'est que sa difformité! M. Sue fournit à la faiblesse le prétexte qui lui manquait, et ôte à la vertu l'horreur du vice, qui faisait sa force; il aplanit la route sous les pas de la corruption qui rôde au-

tour de ces pauvres filles du peuple, qui n'ont pour les garder que leur honnêteté naturelle et les bons sentiments et les bonnes pensées qui leur viennent de Dieu. Il aggrave à leurs yeux les motifs qu'elles ont de faillir ; il diminue l'ascendant du devoir qui les retient, et fortifie l'influence du penchant qui les entraîne ; il ôte à la chute sa honte, et justifie à leurs yeux ces tentations du luxe et du plaisir, charmants mais perfides fantômes, qui, couronnés de fleurs et le sourire sur les lèvres, ne se lèvent déjà que trop souvent dans leurs pensées pendant que leurs doigts rapides conduisent leur industrieuse aiguille, et, dans leurs songes, pendant les heures de leur sommeil.

La vie qu'elles mènent n'est pas faite pour elles : Dieu les a créées pour la gaieté, pour la parure, pour le plaisir, puisqu'il les a faites belles et charmantes. Si elles succombent, la société, loin d'avoir à les blâmer, doit encourir la responsabilité morale de leur chute. Quant à elles, elles acquièrent de nouveaux droits à l'intérêt et à la sympathie. Ce ne sont pas des coupables, ce sont des victimes qui ont cédé au froid et à la faim.

Grands casuistes du *Constitutionnel*, venez nous parler maintenant de la morale relâchée ! Et celle-là, qu'en pensez-vous ? Est-ce que par hasard vous la trouvez austère ? Les pentes du vice aplanies, la fatalité de la corruption invoquée, la nécessité de l'immoralité érigée en principe, est-ce là ce qui vous donne le droit de vous montrer si sévères envers les apologistes du probabilisme et les complaisants docteurs qui trouvaient des prétextes à tous les manquements et des circonstances

atténuantes à tous les torts? Ce que vous leur reprochez d'avoir fait, c'est précisément ce que vous faites. Vous aussi, vous êtes des casuistes à la morale relâchée, car, vous aussi, vous trouvez des prétextes à la corruption, des excuses au libertinage ; quoi de plus? de bonnes raisons pour de mauvaises actions.

Dieu merci! vous calomniez à la fois la société et les classes populaires. Non, il n'est pas vrai que le froid et la faim soient les deux grands recruteurs du libertinage et de la prostitution. Tout le monde sait, au contraire, que la paresse et la gourmandise, l'amour de la parure et des plaisirs, sont les vrais mobiles qui entraînent les femmes des classes laborieuses dans les abîmes du vice. Non, il n'est pas vrai qu'un nombre immense d'ouvrières mènent la vie honteuse que vous peignez. On dirait, à vous entendre, que ce peuple dont vous prétendez être le défenseur, envoie ses filles à la prostitution comme il envoie ses fils aux frontières, et qu'il y ait une conscription aussi nombreuse pour la débauche que pour la gloire.

Il y a là une exagération injurieuse pour les classes populaires. Étrange moyen de les défendre que de les calomnier! A l'abri de ces mansardes que vous dévouez fatalement au vice, que de simples, pures et modestes vertus fleurissent sous la garde de la religion et du travail! Que d'existences courageuses et sur lesquelles les yeux des anges du ciel aiment à se poser! Quoi que dise et quoi que fasse M. Sue, la jeune fille du peuple chrétienne n'est ni un mythe ni un souvenir, c'est une réalité vivante que nous retrouvons chaque semaine

dans nos églises ; et celle-là comprend que la vie ne se compose pas de plaisirs, mais de devoirs souvent difficiles et austères. Non, l'honnêteté n'est pas une fleur aussi rare dans les classes populaires qu'on veut bien le dire : la société n'impose l'infamie à personne, et s'il y a des vertus difficiles, il n'y a pas de vices nécessaires.

La morale sociale de M. Sue est une pour les deux sexes. La société répond des vices des ouvriers, comme des fragilités des ouvrières. Vous n'avez pas le droit de blâmer les ouvriers qui, comme Couche-tout-Nu, mènent une vie de fainéantise et de débauche. Accusez plutôt l'insouciance et l'imprévoyance de la société. Couche-tout-Nu vous racontera, si vous voulez l'écouter, comment, d'excellent ouvrier qu'il était, il est devenu paresseux et ivrogne, ou, comme il le dit lui-même, *bambocheur et flâneur*.

Il a vu renvoyer le père Anselme, depuis quarante ans ouvrier dans une fabrique, et qui, n'ayant plus d'autre asile que l'hospice, s'est asphyxié le soir avec sa vieille femme. Alors il a vu « qu'on avait beau s'é-« craser de travail, ça ne profitait jamais qu'au bour-« geois, et il est devenu paresseux. » Vous le voyez, voilà la fainéantise et l'ivrognerie amnistiées par le casuiste du *Constitutionnel*, comme la corruption. « Le civilisé, s'écrie M. Sue, déshérité des dons de Dieu, a droit de demander, en retour de son travail, qui enrichit la société, un salaire qui lui permette de vivre sainement. »

Voilà de fort belles paroles, mais quand il s'agit de

les appliquer, que trouve-t-on? La question de la fixation des salaires? Et qui fixera le salaire? Est-ce l'ouvrier? Est-ce le maître? Le prix des salaires dépend-il de la volonté arbitraire des hommes? N'est-il pas le résultat de la concurrence, non-seulement au dedans, mais au dehors? Les prix de revient, les prix de vente, l'élargissement ou le resserrement des débouchés ne compliquent-ils pas cette question du salaire? M. Sue n'est pas embarrassé pour si peu; il nous répondra à cela par un grand mot, qui indique jusqu'ici un problème sans solution, l'organisation du travail. Il dira à l'ouvrier qu'il a le droit de réclamer un salaire proportionné à ses rudes labeurs et à ses modiques besoins, et pour le calmer, il lui rappellera une parole qui, nous l'espérons, pour l'honneur de l'humanité, n'a jamais été prononcée. « Les ouvriers se plaignent de n'avoir pas de pain dans le ventre; eh bien! il faut y mettre des baïonnettes! »

Ne vaudrait-il pas bien mieux, pour avancer la solution de ce problème de l'organisation du travail, qu'on soulève pour le laisser retomber de tout son poids sur la société, sans indiquer aucune issue, ne vaudrait-il pas mieux intéresser les travailleurs à la grandeur et à la prospérité du pays, en les initiant avec de sages tempéraments aux droits politiques? En honorant ainsi en eux la dignité humaine, on obligerait les chambres et le gouvernement à compter avec eux, comme le faisait remarquer un homme d'État dans la chambre de 1815, et les esprits se trouveraient naturellement sur la route de la solution que l'on a vainement cherchée jusqu'ici,

solution que les passions auxquelles on s'adresse rendront plus difficile à découvrir et qu'il appartient à la raison seule de donner.

Encore une simple question, s'il vous plaît. Ces ouvriers à qui vous enseignez la libre expansion des passions et la légitimité de tous nos penchants, semblables à des leviers divins que le Créateur nous a donnés afin que nous nous en servissions sans contrainte ; ces ouvriers à qui vous répétez qu'il est licite de rechercher la satisfaction de ses sens; que la volupté, la gourmandise, l'amour de la parure sont des vertus; qu'ils sont sur la terre pour y trouver tous les genres de bonheur ; que la société leur doit un salaire *convenable*, — mesure singulièrement élastique et qui s'élargit avec l'ambition de celui qui l'applique; ces ouvriers à qui vous insinuez que c'est la société qui est coupable de leurs crimes quand ils en commettent, sur quels sentiments voulez-vous qu'ils s'appuient pour supporter les pénibles labeurs et lutter contre les épreuves de tout genre qui les assaillent dans la vie réelle?

Vous leur ôtez la morale, qui fait leur force dans le combat, la morale de la prééminence de l'âme sur le corps, des sentiments sur les sens, la morale du devoir, du sacrifice, de la lutte de l'intelligence contre l'instinct, et vous remplacez cette morale par celle du *fouriérisme*, qui lâche la bride aux instincts, qui divinise les sens, qui pousse à la satisfaction des passions. Mais ce n'est pas dans votre phalanstère idéal que ces ouvriers sont destinés à vivre, c'est dans la société réelle. Vous aurez beau changer leurs idées, les faits restent

les mêmes. Vous désarmez donc le soldat avant la fin de la bataille; vous énervez le lutteur tandis que la lutte dure encore. Vous livrez l'individu sans défense à toutes les tentations de l'ordre social et à toutes ses vengeances, et vous livrez l'ordre social aux périls sans cesse renaissants qui résultent pour lui de tant de révoltes individuelles. Vous travaillez à affaiblir le sens moral dans la société française en détruisant la base sur laquelle il repose, et vous compromettez ainsi les destinées intérieures et extérieures de cette société affaiblie et énervée, au milieu des chances difficiles de l'avenir.

Trouveriez-vous par hasard que ce sens moral n'est pas assez compromis? Ces procès fameux dont les dernières rumeurs frappent vos oreilles, ces bandes de malfaiteurs organisées, cette société des escarpes qui semble parodier les étrangleurs de l'Inde, cette espèce de coup d'État que le ministère vient d'être obligé de faire contre l'arsenic pour rendre la sécurité au foyer domestique, sont-ce là des symptômes tellement rassurants qu'il soit permis d'ébranler les colonnes qui restent debout et qui supportent l'édifice social?

En un mot, vers quel but M. Sue marche-t-il, en excitant ainsi les classes ouvrières? Prétend-il allumer la pire de toutes les guerres, une guerre des classes, une véritable guerre sociale? Croit-il que l'appétit des jouissances matérielles ne soit pas assez développé de nos jours? Pense-t-il que la vertu exerce trop d'empire? Ne sait-il pas qu'en détruisant la responsabilité de l'individu, il ôte tout frein aux passions, toute garantie au pays? Il ne s'agit plus ici de l'art, il ne s'agit plus de la

justice, de la morale, de la religion ; il s'agit de la société ; et c'est vraiment trop prêter à la critique que d'être, à la fois et dans le même livre, en opposition avec l'art, avec la justice, avec la morale, et d'être non plus seulement, comme nous disions tout à l'heure, anti-religieux, mais anti-social.

DIXIÈME LETTRE.

CONCLUSION.

Il faut finir. Le *Juif errant* lui-même, cet infatigable marcheur, s'est arrêté, et peut-être pouvons-nous nous féliciter d'avoir contribué à lui donner, ainsi qu'à sa compagne de voyage, cet instant de repos. Faisons comme le *Juif errant*. Arrêtons-nous, sauf à reprendre plus tard avec lui notre course, si nous trouvons encore quelques vérités utiles à dire. La critique est arrivée à cette heure difficile où, après avoir jugé les autres, elle se juge elle-même. Elle va descendre du modeste tribunal dont les arrêts, faibles et caducs, quand ils n'ont pas d'autre force que celle de l'individu qui les prononce, peuvent devenir tout puissants quand la raison générale les adopte et que la conscience publique les revêt de sa sanction, et elle se demande avec quelque anxiété si elle a rempli sa tâche.

Du moins peut-elle affirmer qu'elle a prononcé ses jugements en âme et conscience, sans partialité, sans colère; elle a dit la vérité favorable à l'auteur, comme la vérité qui lui était contraire; partout où elle a vu le talent incontestable de l'écrivain se révéler, elle n'a essayé ni de le nier, ni de l'amoindrir. Là où elle a man-

qué à sa tâche, qu'on veuille bien n'accuser de ses manquements que son insuffisance, et les tristes conditions du travail intellectuel dans un siècle de lutte et de combat, où l'on ne peut rien faire avec suite, et où la réflexion cherche en vain à s'isoler du courant général qui emporte les hommes et les choses, pour approfondir un sujet. Si elle n'a pas dit tout ce qu'il y avait à dire, du moins a-t-elle indiqué quelques côtés des nombreuses questions que l'ouvrage de M. Sue soulevait.

Elle l'a étudié au point de vue de l'art, et elle a montré le mérite du livre bien au-dessous de son succès. La donnée lui en est d'abord apparue avec son ineffable ridicule : la lutte de la postérité du Juif errant contre les jésuites, qui lui disputent une succession immense, lutte dans laquelle cette postérité est alternativement secourue par le Juif errant et par la sanglante danseuse du banquet d'Hérode qui, il y a dix-huit siècles et demi, demandait la tête de saint Jean-Baptiste pour prix d'un pas gracieusement exécuté.

Dans l'application de cette étrange donnée, elle a dû signaler l'emploi presque partout maladroit ou peu motivé du merveilleux. Comment tolérer ce spectacle de la vie fantastique coudoyant la vie réelle, de la fantasmagorie, qui a besoin des ténèbres, traînée au grand soleil, de la légende du *Juif errant* mise en contact avec des événements historiques de nos jours et des personnages contemporains? Elle a fait voir tout ce qu'il y avait d'incohérent et de contradictoire dans cette fausse précision et cette prétendue exactitude de l'auteur, qui veut qu'on voie bien que l'intérêt composé a pu élever,

jusqu'au capital énorme de 212 millions, 150,000 francs placés à la fin du règne de Louis XIV, quand on les rapproche de l'intervention fantastique, non-seulement du Juif errant, mais de la Juive errante, dont la légende est inconnue à presque tout le monde, et n'est point par conséquent acceptée, et elle s'est plainte de ce mariage de l'arithmétique et de l'imagination, de *Barême* et des *Mille et une Nuits*, qui faisait de la lampe d'Aladin une règle d'intérêts composés.

Pourquoi, en outre, le Juif errant, ce prétendu héros du livre, est-il relégué sur le second plan et réduit à un rôle subalterne? Qu'est-il, en effet? le facteur ou le commissionnaire des autres personnages, rien de plus. Pourquoi ces apparitions si inutiles et si mal motivées, et de si grandes machines employées à obtenir de si petits effets? Horace et la raison ont dit que la présence du dieu dans le drame devait être justifiée par un grand intérêt; jamais règle ne fut si peu suivie. Pourquoi le Juif errant fait-il la courte échelle aux héritiers du sieur de Rennepont, toutes les fois qu'ils sont emprisonnés, ce que le premier passant pouvait faire, et pourquoi Hérodiade revient-elle exprès de l'Amérique du Nord pour indiquer un codicille du testament du sieur de Rennepont, que le hasard le plus vulgaire aurait pu faire découvrir? Sans préjudice du ridicule incroyable de cette apparition par-devant notaire — nous savions que l'on comparaissait en l'étude de mondit Me Bonnaire, Champion ou autre, mais non pas que l'on y apparût — cette idée bouffonne a l'inconvénient de donner des torts réels à M. Sue envers Rabat-Joie, le

digne chien de Sibérie, qui, en traitant Rodin comme il a traité Monsieur, le carlin grognon et perfide de madame Grivois, l'analogue à quatre pattes de l'*homme vierge et laid* de la rue du Milieu-des-Ursins, aurait épargné un si long voyage à Hérodiade, et aurait tout aussi bien déterminé une péripétie.

Passe-t-on du surnaturel au naturel, on rencontre d'aussi graves défauts. D'abord vient un vice capital résultant de la donnée même du livre. Comme le dénoûment dépend de la présence à Paris de cinq individus que les jésuites veulent en écarter, le ressort de l'intérêt de ces quatre volumes est le même; il s'agit toujours de gens qu'on arrête, qui s'évadent, et qu'on arrête encore, ce qui produit une fatigante monotonie. Ce vice est singulièrement aggravé par les invraisemblances énormes que l'auteur accumule pour amener ces arrestations et ces fuites. Puis vient la contradiction choquante qui existe entre la manière dont l'auteur peint les jésuites et la manière dont il les met en action. Quand il en parle, ils sont souverainement habiles; quand ils agissent, ils deviennent souverainement maladroits. Capables de tous les crimes, ils sont cependant si timides et si mal inspirés, qu'ils n'emploient dans une affaire capitale pour eux, que de petits moyens qui ne sauraient les conduire au but.

En vain M. Sue a essayé de transférer, par un changement de front, sur les épaules d'un de ses personnages, l'abbé d'Aigrigny, la faute de composition que la critique reprochait à juste titre à l'auteur. Cet expédient d'un écrivain en déroute n'a rien changé à la monotonie

du ressort des quatre premiers volumes, et par conséquent il ne modifie en rien l'ennui et la satiété qui résultent souvent de cette monotonie. En outre, l'auteur a toujours à expliquer deux choses qui restent inexplicables : pourquoi l'abbé d'Aigrigny est-il peint dans les trois premiers volumes comme le démon de l'astuce et de la ruse et comme le génie du mal, si dans le quatrième il devait être représenté comme incapable et placé si fort au-dessous de l'ignoble Rodin? Comment justifier cette contradiction et ce défaut de cohérence dans le même caractère?

Et même si l'on consentait à fermer les yeux sur cette inconséquence, comment expliquer l'étrange inintelligence des jésuites, ces hommes si adroits, au dire de M. Sue, qui auraient choisi pour les représenter, dans l'affaire la plus importante de l'époque, un incapable, et leur incroyable incurie à eux, les plus actifs et les plus vigilants de tous les hommes, qui, malgré tant de fautes commises, auraient maintenu, dans des fonctions où il peut tout perdre, un homme dont l'incapacité doit leur être parfaitement connue? Même observation pour Rodin. S'il est si habile homme, comment a-t-il laissé l'abbé d'Aigrigny commettre tant de fautes, et compromettre le succès de l'affaire, sans user des pouvoirs qui lui sont confiés pour lui en ôter la direction? S'il est si consommé dans l'art d'exciter et d'exploiter les passions, et s'il méprise l'emploi des moyens violents, pourquoi, dans la première partie, l'avoir peint comme un homme violent et allant brutalement au mal ; comme une espèce de cuistre, étranger au monde, et qui, par

conséquent, doit ignorer l'art difficile d'agir sur les passions et sur les idées?

Ajoutez à ces observations critiques celles qui se présentent naturellement sur le style, gâté par une nuance d'emphase partout où l'auteur veut le rendre poétique et élevé, assez facile quoique sans correction et sans caractère dans le courant du livre, mais descendant aux dernières bassesses de l'expression et jusqu'à la cynique trivialité de l'argot, quand le romancier veut peindre les mœurs des classes populaires.

Voilà quelles ont été les observations de la critique relativement à la question d'art. On voit qu'elles portent sur le fond et sur la forme, et qu'elles ne laissent d'intact que des scènes de détail et des caractères particuliers. Donc, comme œuvre d'art, la composition de M. Sue est extrêmement imparfaite; malgré des beautés réelles, on ne saurait expliquer son succès par son mérite. A quels mobiles faut-il donc attribuer ce succès?

Ici la critique a dû montrer les machines que M. Sue a fait mouvoir pour réussir en dehors de la littérature. L'art, dont les puritains littéraires ne voulaient pas même faire l'auxiliaire de la morale, de peur de le faire déroger et de l'amoindrir, est devenu le complice de la politique; et de quelle politique! Le *Juif errant* a été chargé de préparer un terrain au ministère de M. Thiers, en contribuant à développer et à populariser le mouvement contre le clergé, que les étourderies éloquentes de M. de Montalembert et son penchant anti-français pour l'ultramontanisme avaient fait naître, et que des écrivains universitaires avaient propagé dans des livres de

polémique historique, mais sans le faire descendre dans les masses. La première recette de succès de M. Sue a donc été l'exploitation des passions contre les jésuites, et, à l'aide d'une confusion facile à établir, des passions contre le clergé et contre le catholicisme. Il a tout à la fois servi ce mouvement et s'en est servi. Sa seconde recette a été un appel adressé aux idées militaires, la résurrection des passions de l'Empire, rattachées avec précaution à un appel contre les classes nobiliaires, qui ont fourni, dans la révolution de 93, le personnel de l'émigration. La formule favorite du système de M. Thiers : « Il faut donner à la révolution un jésuite ou « un carliste à dévorer tous les matins, » s'est donc trouvée appliquée, sans ménagement pour la première partie, avec plus d'hypocrisie pour la seconde, parce que la position des royalistes était beaucoup meilleure que celle du clergé.

M. Sue a trouvé un troisième moyen de succès dans la peinture hardie des mœurs libres et faciles de la portion la moins honorable des classes populaires. Puis il a découvert une excuse à ces peintures licencieuses, et en même temps un quatrième moyen de réussite, dans un appel à cette morale sociale, résumé des impressions passionnées qu'ont laissées les dernières utopies de ce siècle dans les intelligences, et dont le résultat le plus réel est d'exciter les classes inférieures contre les classes supérieures, en traçant un tableau exagéré des misères et des souillures de l'ordre social, et en ouvrant aux regards les poétiques perspectives d'un monde imaginaire, bâti à grands renforts d'utopies, et où les con-

ditions du bien et du mal seront changées, au grand avantage de l'humanité, qui goûtera, dans ce nouvel âge d'or, tous les genres de félicité et de jouissance.

Ainsi, le rapport de M. Thiers, commenté par MM. Michelet et Quinet, les chansons impérialistes de Béranger, et le *Livre du Peuple* de M. de Lamennais, semblent avoir continuellement déteint sur l'ouvrage de M. Sue. On dirait que ces trois influences se sont combinées pour enfanter un livre d'un ordre moins élevé, mais d'une portée plus générale, en raison même d'un certain caractère de vulgarité.

Ce n'était point assez d'avoir jugé le livre de M. Sue au point de vue littéraire, et d'avoir expliqué son succès au point de vue politique, il fallait l'apprécier encore au point de vue moral. La critique a compris que sa mission, surtout dans ce siècle, ne se bornait pas à peser dans ses balances les fautes contre l'art, à signaler ce qu'il pouvait y avoir d'inadmissible dans la donnée d'un livre et de défectueux dans l'exécution, et que sa tâche n'était pas complétement remplie, alors même que, démasquant les routes souterraines par lesquelles un auteur était allé au succès, elle avait réduit à sa juste valeur cette fin de non recevoir vulgaire que les écrivains opposent à ceux qui les jugent. Il y a une question de moralité qui, pour les bons esprits et les cœurs droits, est la première de toutes les questions. Il faut, avant tout, faire honnêtement un livre honnête ; c'est-à-dire qu'il faut se servir toujours d'armes loyales et écrire dans l'intérêt du vrai et du beau, de manière à défendre la cause du pays auquel on appartient par sa naissance,

et la cause générale de l'humanité, que l'on soutient toutes les fois qu'on propage des idées justes, vraies, morales et utiles.

Cette considération a amené la critique, dont les devoirs s'ennoblissaient et s'élargissaient à la fois à mesure qu'elle avançait dans la carrière, à juger l'œuvre de M. Sue à un point de vue plus général, c'est-à-dire, à apprécier sa loyauté, sa moralité, son utilité, en examinant les diverses recettes qui ont déterminé son succès.

L'examen de la première recette a conduit la critique à la première question soulevée par M. Sue, celle des jésuites et du clergé. Sans prendre le rôle d'apologiste et en indiquant sommairement ce qu'on aurait à blâmer et ce qu'on aurait à louer si on entreprenait d'apprécier l'action de la société de Jésus dans le monde, la critique a seulement érigé en principe cette maxime incontestable, que s'il est permis d'attaquer historiquement et logiquement des adversaires contemporains, il ne saurait être permis de les introduire dans une fiction diffamatrice et de les livrer aux passions enflammées, revêtus du masque hideux qu'on a appliqué sur leur visage pour les rendre odieux, comme ces victimes qu'on revêtait de peaux ensanglantées afin d'exciter la fureur des bêtes du cirque.

Elle a fait remarquer que l'écrivain qui, au lieu d'en appeler à la raison par une discussion loyale, en appelait ainsi aux passions échauffées par une fiction dramatique, devenait moralement complice des excès dont ses écrits pouvaient donner le signal. Elle a rappelé la terrible influence des sobriquets en temps de révolu-

tion ; quel est l'homme qu'on ne puisse faire égorger avec ce nom de jésuite, arrêt de mort sommaire que la colère aveugle d'une foule égarée exécutera peut-être demain? Et ce n'est pas seulement les jésuites, c'est la religion tout entière que M. Sue attaque chez ceux qui la pratiquent. Or, y a-t-il quelque vérité et quelque justice dans cette espèce de galerie où il montre tous les personnages de son livre qui sont catholiques, comme autant de Tartufes souillés de tous les vices et coupables de tous les crimes, ou partagés en deux classes, les fripons et les dupes? Est-ce une chose honnête, et même est-ce une chose raisonnable, que de peindre l'extérieur de la piété comme le signe de l'infamie des mœurs, de la perversité du caractère ou de la stupidité de l'intelligence? Les hommes de sens et les esprits honnêtes, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions en matières religieuses, peuvent-ils admettre cette nouvelle catégorie de suspects composée des gens qui vont à l'église?

Qu'une intelligence de l'ordre de celle de M. Sue ait pu sérieusement et de bonne foi peindre d'une part les jésuites comme accomplissant des crimes dont l'impunité est matériellement impossible dans une société organisée comme la nôtre, et que, d'autre part, le romancier ait pu croire au roman qu'il composait contre les personnes religieuses en les présentant sous des traits aussi hideux qu'invraisemblables, cela est trop absurde pour être vrai. Qui a donc pu déterminer M. Sue et le *Constitutionnel* à se servir de pareilles armes? L'espoir d'atteindre un but politique qui leur paraît assez important pour les décider à passer par-dessus toutes les

considérations. Grands adversaires des jésuites, il vous reste à nous expliquer comment vous tombez dans le tort que vous leur reprochez. A votre avis, la fin justifie donc les moyens? La route est toujours bonne quand elle mène au but? Il est des accommodements avec la conscience comme avec le ciel, et pourvu qu'on fortifie et qu'on accélère le mouvement qui ramène M. Thiers aux affaires, tout est pour le mieux? A merveille, mais n'attaquez donc plus Escobard, car vous êtes pris en flagrant délit d'escobarderie; et en acceptant pour les mots la signification que vous leur donnez, on ne saurait faire plus jésuitiquement la guerre aux jésuites.

Quant aux observations que la critique aurait pu présenter sur le troisième mobile de succès du *Juif errant*, je veux parler de ce rapprochement malveillant des souvenirs de l'émigration et des souvenirs de l'empire et la résurrection des anciennes animosités qui divisaient la France, nous avons passé légèrement sur ces attaques de M. Sue, plutôt indiquées que réalisées; et, dans cette négligence, il est entré un peu de dédain. Les hommes de la droite ont si clairement manifesté la ferme et inébranlable volonté d'éviter les piéges où sont tombés en partie leurs pères, ils se sont si ouvertement et si positivement séparés de l'ultramontanisme en religion et de l'absolutisme et de l'appel à l'étranger en politique, qu'il ne suffit pas à M. Sue, pour entamer cette position, de faire dire aux jésuites qui, chacun le sait, ont servi Louis-Philippe de tout leur pouvoir, et qui prodiguent, même en chaire, la louange à Marie-Amélie, « qu'ils regrettent la famille déchue, et que les

« 212 millions de la maison Rennepont serviront à ré-
« tablir les princes légitimes, sous l'empire desquels
« seulement la compagnie peut fleurir et prospérer. »
Ces petites vengeances ne trompent personne. Comme on a pu remarquer qu'à mesure que nous avancions dans nos critiques, les jésuites devenaient d'autant plus favorables à la branche aînée dans le *Juif errant*, et cherchaient d'autant plus à compromettre les royalistes, aucun lecteur n'a pu être la dupe de ces puériles et innocentes représailles du *Constitutionnel*.

Sans s'arrêter à combattre cette petite manœuvre, la critique a pu donc passer immédiatement à l'examen de la moralité d'une autre recette de succès employée par M. Sue, la hardiesse de certains tableaux où les mœurs de la partie la moins honorable des classes populaires sont peintes avec des couleurs si vives, que l'auteur a senti lui-même la nécessité de trouver une excuse au cynisme de ces descriptions. C'est ainsi que nous sommes arrivés à apprécier l'œuvre de M. Sue, indépendamment de toute idée religieuse et seulement au point de vue de la moralité et de l'utilité sociales.

C'est dans les utopies des socialistes, en effet, que l'auteur est allé puiser ses idées, quand il est devenu moraliste et réformateur, à la grande surprise des lecteurs d'*Atar-Gull*, de la *Salamandre* et de *Plik et Plok*, qui paraissaient des études peu propres à l'initier à ce sacerdoce public. La critique a cherché, sous l'emphase des termes et sous la poétique enveloppe des descriptions, les principes de cette nouvelle morale que M. Sue inaugure dans ses livres, et elle y a trouvé la négation

du devoir individuel remplacé par le devoir social. Partout une satire passionnée de la société, partout une apologie non moins passionnée des torts de l'individu; la position des classes laborieuses, représentée, non comme difficile, ce qui est vrai, mais comme intolérable; le problème de l'organisation du travail soulevé d'une manière irritante sans être résolu, la prostitution et tous les désordres, non-seulement excusés, mais justifiés, comme résultats d'une nécessité irrésistible, ce qui équivaut à la réhabilitation des doctrines si vivement reprochées aux casuistes de la morale relâchée, si vivement attaqués par le *Constitutionnel* et M. Sue.

Ajoutez à cela la morale du bien-être et des jouissances substituée à celle du sacrifice, la glorification de la sensualité, la libre expansion des passions et la satisfaction de tous les penchants, quels qu'ils soient, remplaçant la domination du sentiment moral sur les instincts physiques, et la république des sens fondée sur les ruines de la monarchie de l'âme, vous aurez le résumé des services rendus par M. Sue à la dignité humaine, qu'il ravale, à la société, qu'il calomnie; aux classes propriétaires, que de pareilles doctrines, si elles s'accréditaient, exposeraient aux catastrophes d'une guerre sociale; aux classes laborieuses elles-mêmes, qu'elles désarment pour la lutte qu'elles ont à livrer et les épreuves qu'elles ont à subir dans la vie réelle; au pays, en un mot, qu'elles énerveraient en y détruisant le sens moral, l'énergie de caractère et l'esprit de sacrifice.

Maintenant que nous avons présenté, dans un résumé

substantiel, toute la suite des critiques développées à l'occasion du livre de M. Sue, on peut voir que ce n'est pas sans des motifs sérieux que nous avons entrepris cette tâche, et que loin d'être entraînés par un esprit d'animosité, nous n'avons fait que remplir un devoir impérieux envers l'art, la vérité, la justice, la religion, la morale, la dignité humaine, l'ordre social et les intérêts les plus chers de notre pays. Il ne s'agit pas ici d'un ouvrage ordinaire; à côté du talent de l'écrivain, la spéculation politique et la spéculation industrielle coalisent leurs efforts pour donner une publicité immense, et par conséquent une plus grande portée au pamphlet dramatique, qui monnaye, chaque jour, au bas d'un journal, des trésors de prévention, de colère et de haine. Après avoir établi, par une exposition logique et détaillée, le nombre et l'étendue des griefs de tout genre que les principes les plus divers et les intérêts les plus opposés peuvent fournir à la critique contre l'œuvre de M. Sue, il nous sera permis peut-être de conclure avec quelque sévérité.

Nous accusons l'auteur et le journal au nom de l'art, qu'ils ont ravalé jusqu'à en faire le complice et le compère de la politique; au nom de la littérature française, qu'ils ont fait sortir de son véritable domaine, qui est la raison humaine portée à sa plus haute expression, pour la jeter dans la carrière brûlante de la passion et dans les espaces imaginaires de la fantaisie, qui, du haut d'un trône de brouillards, étend son sceptre nuageux sur les cauchemars éclos à la chaleur d'une imagination malade; au nom de cette grande et glorieuse

langue française, legs magnifique des générations qui ont précédé la nôtre, sublime monument auquel tant d'illustres ouvriers ont apporté leur pierre, l'instrument le plus parfait de la raison et de la civilisation, dans les temps modernes, la langue intellectuelle du monde, comme l'a si bien nommée un esprit élevé et plein de sens dans un remarquable ouvrage (1), cette langue que M. Sue, cependant, n'a pas craint de dégrader et de faire descendre jusqu'aux bassesses de l'argot. N'a-t-il donc pas compris que quiconque porte atteinte à l'intégrité de notre littérature et au génie de notre langue, compromet cette universalité de l'influence française qui ne dépend pas du sort des armes? N'a-t-il pas senti qu'en altérant le lien le plus puissant de l'unité et de la nationalité de notre pays, il affaiblissait le mobile le plus sûr et le plus fort de notre ascendant sur les destinées générales du monde?

Ce reproche, tous les écrivains contemporains qui vont tapisser le bas des journaux de leurs productions mal digérées, l'ont encouru, et l'avénement de cette littérature à la vapeur, qu'on nous passe ce terme, qui entreprend des chefs-d'œuvre à la page, et vend à l'avance l'esprit qu'elle espère avoir, est un fléau pour l'art et une plaie pour la langue française. Mais nul n'a plus gravement encouru ce reproche que M. Sue, précisément à cause de son talent réel et de la popularité de ses œuvres.

(1) M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française*, dont les deux premiers volumes ont paru.

Que répondra-t-il encore quand nous l'accuserons, devant tous ceux qui veulent assurer la gloire et la grandeur de ce pays, d'avoir prêté le prestige de son talent à une politique de brouillards et de nuages, qui semble vouloir éteindre les dernières lumières qui éclairent la situation, afin que les charlatans politiques puissent escamoter le pouvoir au milieu des ténèbres? Certes, nous sommes loin d'avoir à nous louer des jésuites : ils sont dynastiques, ultramontains, attachent la plupart peu de prix à la liberté politique, que nous défendons à l'égal de la monarchie, nous le savons, nous le disons ; quand nous les défendons, ce ne saurait donc être que les droits de la justice et de la vérité que nous défendons en eux.

Mais, de bonne foi, les grands périls de ce pays viennent-ils du côté des jésuites? Sont-ce les *jésuitières*, comme on parle maintenant, ou les bastilles, dont l'ombre colossale descend menaçante et sinistre sur Paris? Avons-nous à craindre d'être emportés dans la robe noire du père d'Aigrigny, et de voir le chapeau graisseux de l'ignoble Rodin éteindre les lumières de la civilisation? ou bien avons-nous à craindre que le budget, ce monstre aux appétits toujours croissants, ne nous dévore ; que la corruption, s'étendant de proche en proche, ne finisse par détruire, avec le sens moral de cette nation, les libertés que les lois d'intimidation nous ont laissées, et que l'alliance anglaise, ce mensonge qui a déjà tant coûté à notre puissance et à notre dignité, ne nous impose de nouvelles humiliations et de nouveaux sacrifices? Vous nous parlez d'une conspiration

tramée dans l'ombre de quelques parloirs impuissants contre la famille du *Juif errant*, et vous voulez concentrer toute notre attention sur ce drame! Ne voyez-vous pas que la nation de Charlemagne, de saint Louis, de Louis XIV et de Napoléon s'amoindrit et décroît, et qu'on ne sent plus le grand bras de la France dans le monde? N'apercevez-vous pas la Russie et l'Angleterre qui montent pendant que la France descend? Et vous venez, oublieux et téméraire, en face des terribles réalités de cette situation, inaugurer une politique de fantômes? Vous troublez l'esprit de cette société avec des histoires de revenants, de manière à l'empêcher de prêter toute son attention à l'histoire véritable qui, triste et le front pensif, se prépare à une tâche nouvelle pour son burin, celle d'enregistrer les abaissements et les hontes de la France! Au lieu de travailler à l'union de tous les cœurs et de tous les esprits, et de consommer leur rapprochement dans l'amour et le dévouement que nous devons tous à la patrie commune, vous allez curieusement fouiller les cendres encore chaudes du passé, pour y raviver les divisions et y réchauffer les haines!

Est-ce là être Français, homme de son siècle, citoyen de son pays? Est-ce là remplir le devoir de tout écrivain, qui est de consacrer son talent à la gloire de la patrie qui l'a vu naître et au service de l'humanité? Ne vous apercevez-vous pas que les industriels de la politique vous font crier *au jésuite!* au milieu d'une situation grosse de périls pour la France, comme d'autres industriels, d'un ordre moins élevé, crient *au feu!* au

milieu des foules, afin d'avoir meilleur marché des poches de ceux qui les entourent?

Et ce n'est pas seulement la grandeur de ce pays, c'est son existence que nous vous accusons de compromettre. Imprudent, qui venez travailler à détruire le sens moral dans la société française, qui remplacez les idées de sacrifice par la soif des jouissances, la morale du devoir et de la lutte par la morale du bien-être et d'un nonchalant acquiescement à tous les instincts sensuels; avez-vous le secret de Dieu? savez-vous par quelles épreuves cette génération doit passer? Remercions la Providence de ne pas avoir permis que de tels principes aient régné dans notre pays à l'époque où l'Angleterre, débordant sur notre territoire, vit ses escadrons bardés de fer se briser contre la houlette d'une bergère. Jamais la société sensuelle, dont vous rêvez l'établissement, n'aurait enfanté Jeanne-d'Arc, qui jeûnait, priait et triomphait, et les fils de Duguesclin et de Clisson seraient aujourd'hui les esclaves des descendant des compagnons du Prince Noir.

Et croyez-vous qu'à la fin du dernier siècle, avec ces belles théories qui font de l'homme l'esclave de ses penchants, et qui remplacent les saintes et nobles béatitudes de l'Évangile par celles des sens, on eût vu tous les partis donner et suivre l'exemple du courage, de simples femmes mourir en héroïnes, Madame Elisabeth monter sur l'échafaud avec la sérénité de la vertu chrétienne, et madame Roland avec la froideur et la gravité de la philosophie antique, la Vendée produire à la fois Cathelineau et La Rochejaquelein pour confesser

sa foi monarchique et chrétienne par des victoires, et la France, s'ouvrant à elle-même les entrailles par un effort héroïque, enfanter à la fois quatorze armées pour défendre l'intégrité de notre territoire national, à la voix de Danton (1), qui comprenait tout en grand, la guerre comme le crime! Non, non, si la morale sociale que vous voulez mettre en honneur eût été dès lors accréditée, c'en était fait de notre nationalité, et la France serait aujourd'hui prussienne. Si l'esprit de dévouement et de sacrifice n'avait pas été profondément gravé dans le cœur de cette nation, si l'amour des jouissances et du bien-être eût amolli les âmes, si au lieu de cette génération qui commit des fautes, des crimes même, mais qui poussa jusqu'à l'héroïsme le culte des idées et ne crut pas payer trop cher leur triomphe en endurant toutes les souffrances et en inondant le monde de son sang, il y avait eu une génération formée à l'école de votre morale, estimant que l'homme doit céder à ses penchants, qu'il doit satisfaire avant tout ses sens, chercher avant tout le bien-être, nous n'aurions pas vu ce que nous avons vu, et pour venir à bout de nos résistances, l'Europe eût pu se dispenser de prendre les armes : des verges eussent suffi comme pour les ilotes révoltés.

(1) Danton, malgré les crimes qui ont laissé un poids si lourd sur sa mémoire, et surtout les massacres de septembre, qu'il annonça par cette phrase : *Il faut faire peur aux royalistes*, eut quelques côtés généreux. Il déploya une incontestable énergie pour la défense du territoire; il déroba un assez grand nombre d'individus aux lois de sang qu'il avait contribué à faire promulguer; enfin, on sait qu'avant de mourir il demanda pardon à Dieu et aux hommes d'avoir fait instituer le tribunal révolutionnaire.

Ne vous étonnez donc plus de l'importance que nous avons attachée à un ouvrage d'imagination, et de la vivacité de nos critiques. Nous n'avons pu souffrir plus longtemps le spectacle de la France énervée par cette triste et déplorable littérature, et traitée comme ces frères du sultan dont on dégrade le cœur, et dont on éteint l'intelligence dans les profondeurs dévorantes du sérail. Nous ne partageons pas l'avis de ceux qui pensent et qui disent que les écrivains se trouvent absous par la complicité des lecteurs. Jamais la complicité n'a détruit la culpabilité, et les devoirs de ceux à qui Dieu a mis au front un rayon d'intelligence, sont plus étroits et plus rigoureux que les devoirs du reste des hommes. Les conducteurs ne doivent pas suivre, ils doivent conduire; ce n'est pas en vain qu'ils ont reçu l'initiative, et s'ils contribuent, en flattant les mauvais penchants de leur siècle, à multiplier ses égarements, ils deviennent responsables de ces égarements devant Dieu et devant l'humanité, et ressemblent à ce misérable Dubois qui, chargé de développer dans le cœur du régent d'Orléans le germe de toutes les vertus, y cultiva les mauvaises semences du vice.

Les lettres ne sont pas un vil commerce, et les œuvres de l'esprit, des denrées qu'on puisse fabriquer de manière à flatter tel ou tel goût dominant, tel caprice ou telle faiblesse. L'art, c'est le beau servant d'instrument au bien; ceux qui l'oublient dérogent à la première des noblesses, celle de l'intelligence, car si le commerce était jadis interdit à la noblesse de race, il est toujours interdit à la noblesse de l'esprit.

Notre dernier mot sera cependant pour les lecteurs et surtout pour les lectrices qui encouragent de pareilles publications par l'empressement avec lequel ils les accueillent. Ne voient-ils donc rien de plus digne de leur intérêt dans ce siècle que des infortunes imaginaires, et surtout que les infortunes de la Goualeuse ou de la reine Bacchanal? Ne sont-ils pas un peu honteux de consumer ainsi stérilement leur sensibilité et leur intérêt dans les régions de l'idéal, et d'un idéal si misérable et si bas, et de n'apporter aux grandes questions qui contiennent l'avenir de leur pays et de leur siècle, qu'un cœur distrait par les aventures des héros et des héroïnes du *Juif errant* et des *Mystères de Paris*? Ne se sont-ils pas dit quelquefois qu'en énervant ainsi son cœur et son intelligence, on finissait par tomber dans cette torpeur et cette indifférence apathique qui livrent les contrées où elles règnent au bâton d'un despote ou à l'épée d'un conquérant, et qui précipitent rapidement les nations sur la pente de leur décadence?

Je ne veux offenser personne, mais je doute fort que, parmi toutes ces grandes lectrices de romans dont l'âme est captivée par les drames imaginaires éclos dans le cerveau de M. Sue ou de M. Soulié, on trouvât un cœur comparable à celui de la femme du grand Sobieski. Elle ne s'occupait, celle-là, que des drames de l'histoire, et lorsque son invincible époux, déjà à cheval, et au moment de partir à la tête d'une armée polonaise, pour aller dissiper l'innombrable armée des infidèles qui entourait Vienne d'un cercle de fer, lui adressait ses derniers adieux, il vit qu'elle pleurait en regardant son fils,

bel et noble enfant de dix ans, qui attachait lui-même sur son père un regard plein de feu.

Le grand Sobieski lui demanda la cause de ses larmes, en ajoutant que Dieu serait avec lui dans les périls qu'il allait courir, et que la gloire de sauver l'Allemagne, promise à son courage, le paierait de tous ses travaux. — « Je pleure de regret, monseigneur, répondit cette femme héroïque, en songeant que cet enfant est trop jeune pour aller défendre la croix avec vous et partager la gloire qui vous attend. »

Qui sait? Si la femme de Sobieski eût été une lectrice des romans de M. Sue, peut-être lui eût-elle répondu : « Je pleure, monseigneur, au souvenir de la mort du Chourineur, » ou bien : « Je pleure à la pensée des infortunes de la reine Bacchanal et de Couche-tout-Nu, ce malheureux héritier du *Juif errant*. »

LES MYSTÈRES DE PARIS.

LES

MYSTÈRES DE PARIS.

LETTRES A UNE FEMME DU MONDE.

PREMIÈRE LETTRE.

LA CONCEPTION. — LE CADRE. — L'IDÉE PREMIÈRE.

Vous avez désiré connaître ma pensée sur les *Mystères de Paris*, et je ne sais si je dois vous remercier de la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer, ou me plaindre de la tâche que vous m'avez imposée, en m'exprimant ce désir.

Je n'avais pu, je l'avouerai, réprimer un mouvement de surprise en vous trouvant occupée à lire, dans le *Journal des Débats*, ce roman étrange dont quelques feuilletons étaient tombés sous mes yeux, non que j'ignorasse le succès de la composition de M. Sue, mais précisément parce que je connaissais ce succès.

J'avais vu de ces femmes légères dont la curiosité peu scrupuleuse cherche des émotions partout où l'on peut en trouver, des esprits ardents, des imaginations curieuses et passionnées, et aussi des intelligences blasées et des cœurs éteints, se jeter avec empressement dans cette lecture. Quelque chose de plus ; en visitant un de mes amis (1), à qui le pouvoir avait fait des loisirs à Sainte-Pélagie, j'avais appris que l'œuvre du romancier conservateur faisait fortune dans le quartier des prisonniers, prévenus de vol et d'autres crimes, y compris l'assassinat, et que, depuis la publication des *Mystères* dans le feuilleton, l'abonnement du *Journal des Débats* avait doublé chez cet honorable public.

Il n'y avait rien dans tout cela, dans cette dernière circonstance surtout, qui fût de nature à m'expliquer l'attrait qu'une femme du monde, d'un esprit élevé et dont les principes étaient connus, semblait trouver dans la lecture de cet ouvrage. Mon étonnement ne put vous échapper, et la conversation que nous eûmes à ce sujet se prolongea sans amener de solution. Je n'avais parcouru que des extraits du livre dont nous causions ; vous-même, vous ne l'aviez pas entièrement lu, de sorte qu'aux chapitres que je connaissais vous opposiez ceux que je ne connaissais pas, d'où il résultait que notre point de départ n'étant pas le même, nous arrivions à des appréciations précisément opposées. Dans les discussions de ce genre, on pourrait faire durer la dispute jusqu'à la fin du monde, sans risquer de s'entendre ;

(1) M. le vicomte Édouard Walsh.

vous fûtes la première à le sentir, et c'est alors que vous m'avez engagé à lire tout d'une haleine ce que vous appeliez l'épopée de M. Sue.

Malgré ma déférence empressée pour vos désirs, j'ai longtemps hésité à me soumettre à cette dure loi. Je suis un peu, quant aux livres nouveaux, de l'avis de l'homme de goût qui disait que, quand on lui aurait assuré cinq cents années de vie, il serait tout prêt à lire les publications que chaque jour voit paraître, mais que jusque-là il réservait exclusivement son temps pour les chefs-d'œuvre de l'intelligence, qui, comme le soleil, échauffent en même temps qu'ils éclairent. En calculant bien, pour lire les neuf volumes de M. Sue, il faut tout juste un temps aussi long que pour lire à son choix le théâtre de Corneille, celui de Racine, celui de Molière, ou les *Variations* de Bossuet, ou les lettres de madame de Sévigné, ou tout ce qui nous reste de Démosthène et de Tacite, ou la correspondance de Cicéron, ou les chefs-d'œuvre de Descartes, de la Fontaine et de Pascal. Avouez que le lecteur qui tourne le dos à tant de richesses pour se jeter dans les *Mystères de Paris*, ressemble un peu à un laboureur quittant les grasses plaines de la Beauce pour cultiver une lande, ou bien à

. . . . . Ce poëte ignorant
Qui de tant de héros va choisir Childebrand.

Je conviens que l'exemple du laboureur et le sort du poëte ne me tentaient guère. — « Choisira Childebrand « qui veut, me disais-je; il y a une chose incontestable, « c'est que je puis employer beaucoup plus utilement

« et beaucoup plus agréablement le temps que je per-
« drais dans cette lecture ; ce serait faire un marché de
« dupe que de lire les *Mystères de Paris*. » J'arrivais
donc toujours à cette conclusion : « Ne lisons pas les
« *Mystères de Paris*. »

Une seule considération luttait dans mon esprit contre ces instincts de conservation, naturels à l'intelligence comme au corps. Le succès du livre de M. Sue, on ne pouvait se le dissimuler, était immense. La presse le reproduisait sous toutes les formes : de feuilleton, il devenait livre. Non-seulement les éditions se succédaient, mais les dessinateurs enrôlaient leurs crayons et les graveurs leur burin sous la bannière de l'auteur ; et la musique se mettant aussi de la partie, *la Goualeuse*, *le Chourineur*, *l'Ogresse*, *le Maître d'école*, *la Chouette*, donnaient leurs noms à des quadrilles.

Quand un ouvrage obtient un succès aussi général, il devient important de l'étudier, ne fût-ce que comme un document, c'est-à-dire comme un symptôme de l'état de la société. Le mérite intrinsèque du livre ne fait plus rien à la question ; au point de vue de l'histoire des mœurs et des idées, l'intérêt qui s'attache à une étude de ce genre ne saurait être détruit par l'infériorité de l'ouvrage. Quoi qu'il en fût, les *Mystères de Paris* obtenaient un grand succès ; c'était là un fait en dehors de toute discussion. Dès lors, le temps qu'on emploierait à les lire ne saurait être entièrement perdu pour le philosophe, le moraliste et le critique littéraire. En outre, on pourrait produire un grand bien en exami-

nant à fond cet ouvrage. Que d'esprits avaient été séduits par un prestige qu'il était par conséquent important de dissiper !

En vertu de tous ces motifs, je me résignai à acquérir le droit de juger la composition de M. Sue, et dès lors, j'eus la pensée d'adresser les réflexions que me suggérerait la lecture de son livre, à la personne qui m'avait mis sur la voie de cette étude. C'était pour une femme du monde qu'étaient écrites ces lettres sur les *Mystères de Paris ;* j'ai cru qu'elles pourraient avoir quelque attrait pour les personnes qui se trouveraient dans la même disposition d'esprit et de sentiment, et que les gens du monde, les femmes surtout, liraient avec intérêt des observations suggérées par un ouvrage dont elles se sont tant occupées, et qui ont au moins le mérite d'être l'expression fidèle d'un jugement formé par une étude attentive.

En effet, mon sacrifice une fois commencé, j'ai bravement pris mon plaisir en patience. J'ai lu, comme on ne lit guère aujourd'hui ; j'ai lu, sans en omettre une ligne, les neuf volumes des *Mystères de Paris,* comme s'il s'était agi de Racine et de Corneille ; je les ai lus tout d'une haleine, sans m'arrêter pour regarder derrière moi ; j'ai tout lu, même la partie morale et dogmatique ; car M. Sue n'est pas seulement romancier, il est moraliste, philosophe, au besoin législateur, le cruel homme qu'il est ! Je ne me suis pas fait grâce d'une phrase. J'ai tout observé, tout pesé, tout étudié, avant de me prononcer, et pour ne me prononcer qu'en connaissance de cause. Voulant faire à l'auteur la partie aussi

belle que possible, je ne suis pas allé chercher sa pensée dans la forme primitive, dans le feuilleton du journal, ni même dans la première édition de son livre ; je l'ai étudié et jugé sur une de ses dernières leçons, revue, augmentée, corrigée et annotée par lui.

Je suis donc devenu tout à fait compétent pour apprécier son ouvrage, et les motifs de récusation que vous aviez invoqués lors de notre premier entretien sur les *Mystères de Paris*, ont cessé d'exister aujourd'hui. Ne vous étonnez donc pas, si je suis prêt à répondre sur tous les points, et si mes observations portent sur la conception, sur le plan, sur le cadre du livre ; sur les types qu'il contient, sur les procédés littéraires de l'auteur, sur son style, sur la moralité de son œuvre, sur les motifs auxquels il faut en attribuer le succès. Je ne vous ferai grâce de rien, à vous qui ne m'avez pas fait grâce des *Mystères de Paris*. Quand on a lu un feuilleton en neuf volumes, avouez qu'on a acheté le droit d'être impitoyable, et que, dussé-je me porter à quelque extrémité, je m'y trouverais en quelque sorte autorisé, surtout après avoir vécu pendant quinze jours en si mauvaise compagnie. Rassurez-vous cependant, je puis à peu près vous promettre de ne pas vous parler argot, et de ne pas vous assassiner.

Lorsque après avoir lu les *Mystères de Paris* on revient sur l'ensemble de ce livre, il est une première impression qui vous frappe. Il semble que ce n'est pas la première fois qu'on se trouve en présence de cet ouvrage. On a du moins de vagues réminiscences d'un livre à peu près analogue, dont la donnée est presque pareille.

En examinant de plus près cette impression, j'ai bientôt découvert son origine, et cette découverte m'a porté à conclure que la donnée et le cadre des *Mystères de Paris* n'avaient pas beaucoup coûté à M. Sue. Pour les livres, comme pour les événements, il y a une certaine succession, je dirais presque une certaine génération ; car la logique exerce partout son empire. Ce n'est pas sans raisons qu'ils paraissent à telle ou telle date, la voie leur a été frayée par d'autres ouvrages. C'est M. Soulié qui a rendu ce genre de service à M. Sue, et les *Mystères de Paris* ont eu pour précurseurs les *Mémoires du Diable;* disons mieux, les *Mystères de Paris* sont la suite des *Mémoires du Diable*, avec un nouveau titre pour dépayser le public et calmer les scrupules du lecteur qui avait été alarmé par le titre un peu trop vif de M. Soulié.

Voyez quel changement deux ou trois mots de plus ou de moins peuvent apporter à la destinée de l'ouvrage ! Les *Mémoires du Diable*, de M. Soulié, n'ont pu paraître dans le feuilleton d'un journal; leur dénomination satanique s'y est opposée, elle a effrayé même les journaux conservateurs, qui n'y mettent cependant aucune pruderie. Dès lors les *Mémoires du Diable* sont demeurés un mauvais livre, que bien des personnes ont lu sans doute, mais que, dans un certain monde, on n'avouait point avoir lu, avant d'avoir été bronzé au feu des romans qui ont suivi celui-ci. Les *Mystères de Paris* ont trouvé des lecteurs aguerris par un premier scandale ; M. Sue a caché les griffes de Satan que M. Soulié avait laissé voir ; en secrétaire discret, il a tu le nom

de l'auteur (1). Il a eu dès lors l'avantage de pouvoir faire paraître, chapitre par chapitre, son œuvre dans un journal, de tâter le pouls à son public, et de proportionner la dose du scandale à la situation des intelligences. Son livre, ainsi déguisé et ainsi détaillé, a été lu par tout le monde, et les *Mystères de Paris* sont entrés dans un grand nombre de bibliothèques, où, sans toutes ces précautions, ils n'auraient pas été reçus.

Quelques mots suffiront pour établir cette parenté, ou plutôt cette filiation des *Mémoires du Diable* et des *Mystères de Paris*, et nous amèneront naturellement à exposer la donnée et la conception de ce dernier ouvrage.

Dans les *Mémoires du Diable*, M. Soulié a eu pour objet de révéler aux regards l'envers de la société, si l'on peut s'exprimer ainsi ; de dévoiler toutes les choses honteuses qui sont déguisées par de beaux semblants ; toutes les boutiques d'infamie qui font illusion aux passants par l'éclat de leurs enseignes. Pour atteindre son but, il a imaginé, nous le montrerons plus amplement en son lieu, un homme doué, par le pouvoir infernal, d'une vision surnaturelle, qu'il paye en sacrifiant, toutes les fois qu'il appelle Satan, une portion du temps pen-

(1) M. Soulié a profité de l'exemple. Il vient de publier, dans le feuilleton du *Journal des Débats*, un ouvrage qui fait suite aux *Mémoires du Diable*, mais il l'a prudemment intitulé *les Drames inconnus*. Quand Satan se montre dans les légendes du moyen âge, il n'a garde de paraître avec son véritable nom et sous ses traits réels. Il comprend qu'il ne peut réussir que par le plus strict incognito ; c'est aussi ce que M. Soulié a compris.

dant lequel il doit vivre. C'est ainsi que le baron Luiggi, des *Mémoires du Diable*, pénètre d'effroyables secrets, qu'il découvre la corruption sous le masque de la vertu, qu'il surprend partout le meurtre, l'adultère, l'empoisonnement, l'avortement, l'inceste, et que M. Soulié, son secrétaire, fait disparaître la société tout entière sous un déluge fangeux, produit par le débordement de tous les égouts et de tous les ruisseaux de la rue.

La donnée de M. Sue est précisément la même. Lui aussi, il prétend pénétrer les mystères d'iniquités que la société renferme, avec cette différence cependant, qu'il recherche plus spécialement ces mystères dans la société et la civilisation parisiennes, ou, pour mieux dire, dans l'enceinte de Paris ; car il descend dans les abîmes où la civilisation n'est pas descendue, et dont la société détourne les yeux avec horreur. Seulement, il a laissé de côté le surnaturel et le merveilleux, que M. Soulié avait invoqués pour expliquer la clairvoyance surhumaine de son héros.

Au lieu de montrer un homme armé d'un pouvoir infernal, M. Sue suppose un homme disposant de tous les moyens de puissance naturelle qui existent. Rodolphe est prince souverain, immensément riche, d'une intelligence vaste et élevée, d'un caractère énergique et résolu, d'une force de volonté que l'obstacle excite, loin de l'effrayer, d'une beauté rare, d'une puissance musculaire vraiment herculéenne, d'une adresse de corps incomparable, en état de vaincre le boxeur le plus fameux de l'Angleterre, comme le bâtonniste le plus expérimenté de la Bretagne, et de renverser le faubourien de Paris le

plus exercé à cette escrime populaire dont les illustrations se rencontrent à la *Chaumière*, au *Grand Vainqueur* et à la *Courtille*.

Appelons les choses par leur nom : Rodolphe, prince souverain de Gérolstein, boxe au moins aussi bien qu'il gouverne, brille dans un salon par son esprit, dans une guinguette par la manière dont il tire *la savate ;* c'est le mot propre, quoique ce ne soit pas le mot honnête ; il pourrait tuer un homme du monde avec une épigramme, et un bœuf d'un coup de poing ; il parle avec éloquence la langue des rois, et pourrait professer au besoin l'argot des assassins et des voleurs ; il lutte de noblesse et de dignité avec les plus nobles et les plus dignes, et ne recule pas à l'idée de se prendre au corps avec des hommes moins barbouillés encore de boue que de sang et de crimes ; fait par sa conversation les délices des cercles les plus élevés, et donne la réplique à une vieille portière ; inspire un amour plein de délicatesse aux femmes les plus renommées par leurs grâces et leurs vertus, et sait au besoin s'attabler, dans un bouge, entre un forçat libéré et une courtisane du plus bas étage. Avec cette variété de dons, presque tous opposés, quelques-uns incompatibles, le héros des *Mystères de Paris* se trouve en position de jouer le rôle que M. Sue lui destine, c'est-à-dire de vous initier aux mystérieuses horreurs qu'il découvre lui-même, car il s'est précisément imposé, comme expiation d'une faute très-grave qu'il a commise dans sa première jeunesse, la tâche de poursuivre le châtiment des crimes impunis, et d'assurer la récompense des vertus ignorées.

Rodolphe est donc, à vrai dire, un redresseur de torts, un autre don Quichotte, mais un don Quichotte pris au sérieux au lieu d'être pris sous son côté comique, comme celui de Cervantes. Ce don Quichotte trouve son Sancho Pança dans son conseiller Murph, le loyal et honnête Murph, à qui il ne manque que le grison. Quand don Quichotte est déguisé en ouvrier, en commis voyageur, et même au besoin en voleur et en assassin, l'honnête Murph se métamorphose en charbonnier, en boucher, en roulier, que sais-je? il joue même au besoin le rôle de la victime et se fait assassiner par complaisance, tant son obéissance est absolue! Supposez un moment que Cervantes, au lieu de faire de don Quichotte une épopée héroï-comique, en ait fait une sérieuse épopée, qu'il se soit enthousiasmé de l'idée, conçue par son héros, de remplacer la maréchaussée qui existait, la police qui était créée, la magistrature qui jugeait dans les tribunaux, l'administration qui était organisée, et d'être à lui seul la magistrature, l'administration, la maréchaussée, la police; qu'il ait chanté, avec une admiration sérieuse, le fameux combat que le chevalier de la triste figure soutint contre les moulins à vent, celui où il perça de sa lance invincible une outre remplie de vin, et celui enfin dans lequel il délivra d'une captivité injuste une bande de galériens qui le volèrent et faillirent l'assassiner, et une ménagerie de bêtes féroces qui furent sur le point de lui prouver leur reconnaissance en le dévorant; vous aurez alors la donnée de M. Sue. C'est la réhabilitation de don Quichotte, l'apothéose du chevalier errant, et sa revanche contre la civili-

sation, qui l'avait livré à la risée dans le poëme de Cervantes.

C'est sérieusement et pour conquérir votre admiration, que M. Sue fait faire à son don Quichotte ce que Cervantes faisait faire au sien pour vous divertir. Il quitte sa principauté de Gerolstein pour venir chercher les aventures en France et se mettre sans façon à la place de la magistrature. Il prononce des arrêts et érige son médecin nègre en bourreau afin de les exécuter; il a une police, ou plutôt il est lui-même sa police; il n'y a pas un bouge qui lui échappe, pas un égout qu'il ne fouille, pas une mansarde à laquelle il ne monte, pas un crime qu'il ne découvre; il en remontrerait à la brigade de sûreté, et M. Vidocq, comme on dit maintenant, apprendrait son état en le voyant faire. En véritable chevalier errant qu'il est, il erre dans tous les endroits mal famés, en protégeant les Dulcinées du Toboso des carrefours, et en cherchant des aventures, et Dieu sait s'il en trouve! Sans lui, les meurtres, les empoisonnements, les faux, les guet-apens, les brigandages, les vols, les viols, les injustices, les calomnies, demeureraient impunis; et les vertus, l'innocence, le courage, la chasteté, l'honnêteté, la franchise, resteraient sans récompense, bien plus, gémiraient dans l'oppression ou monteraient sur l'échafaud.

Peut-être aviez-vous cru jusqu'à présent que c'était la magistrature qui protégeait la sécurité publique et punissait les assassins? Erreur! c'est don Quichotte, je veux dire que c'est le prince Rodolphe de Gerolstein. Peut-être pensiez-vous que si les forfaits les plus cachés

se découvraient, c'était grâce aux yeux de lynx de la police? Erreur! La police a des yeux de taupe, il n'y a que don Quichotte de Gerolstein qui voie clair là où la police n'y voit goutte. Peut-être encore vous imaginiez-vous que si l'innocence avait quelque sécurité, elle la devait à la perfection juridique de nos codes, à la religieuse attention de nos juges? Erreur, vous dis-je, monstrueuse erreur! Tout cela est dû au prince de Gerolstein.

Et qu'allons-nous devenir, mon Dieu! maintenant qu'après avoir rempli neuf volumes de ses services et de ses exploits, le prince de Gerolstein nous a quittés pour retourner dans sa principauté? Que va faire Paris, privé de son don Quichotte? qui punira le crime? qui récompensera la vertu? qui protégera l'innocence? qui crèvera les yeux des malfaiteurs? qui découvrira les pervers dans leurs antres, les misères honnêtes dans leurs greniers? qui pourfendra les outres? qui déjouera les maléfices des enchanteurs, et qui chargera, visière baissée, les moulins à vent? C'est à en pleurer vraiment, et à ne pas oser mettre le pied dehors cet hiver. Si M. Sue ne négocie pas, par l'intermédiaire du journal conservateur qui reçoit ses confidences, le retour de Rodolphe, nous pouvons nous regarder comme perdus. N'entendez-vous pas déjà parler, de tous côtés, de crimes, de passants détroussés dans les rues? Paris n'est-il pas devenu une forêt de Bondy où les escarpes règnent et gouvernent? Nul doute, c'est le départ du prince Rodolphe qui leur laisse le champ de bataille. Nous quitter ainsi! S'en aller dans sa principauté de Gerolstein, sans même nous laisser, comme à madame d'Harville, son conseiller

le squire Murph, et nous abandonner à notre malheureux sort, après nous avoir montré les effroyables dangers de notre position! Qu'aurait pensé la Grèce d'Hercule, s'il s'était contenté de s'acquitter d'un de ses douze travaux, et s'il était parti ensuite pour aller se reposer avant que sa tâche ne fût accomplie (1)?

Il est vrai, car il faut tout dire, que le prince Rodolphe a bien quelques motifs à alléguer pour justifier la précipitation de son départ. En parcourant les endroits les plus infâmes que renferme Paris, il a rencontré sa fille unique, qu'il croit morte depuis l'âge de six ans; il l'a rencontrée exerçant dans les rues boueuses de la Cité une profession sans nom, et égayant les loisirs des malfaiteurs, entre le vol et les galères, entre l'assassinat et la guillotine. Or, c'est pour reconduire la princesse Marie à sa cour qu'il part si précipitamment.

La donnée des *Mystères de Paris*, ou, si vous voulez, le cadre de l'ouvrage de M. Sue, vous apparaît ici dans sa majestueuse simplicité. C'est la peinture des aventures d'un prince de la confédération germanique, qui fait à Paris le métier d'un agent de la police de sûreté, et qui trouve sa fille, également princesse de la confédération germanique, faisant, dans un bouge de la Cité, un métier beaucoup moins élevé que le sien.

Que pensez-vous de cette donnée? ne la trouvez-vous pas bien ingénieuse, bien vraisemblable, bien poétique, bien noble surtout? N'admirez-vous pas cette heureuse conception, et ne trouvez-vous pas qu'elle fait un hon-

(1) L'hiver de 1844 à 1845 fut, on le sait, fécond, à cause de sa rigueur et de sa durée, en vols et en meurtres.

neur infini à l'imagination de M. Sue, à la délicatesse de son goût, à la pureté de ses sentiments et à l'élévation de son intelligence? Je suis sûr que le jour où vous m'avez fait l'éloge des *Mystères de Paris*, vous n'aviez pas encore examiné cet ouvrage à ce point de vue. C'est là l'illusion que produit le feuilleton-roman. L'idée première disparaît dans le détail; on n'accepterait pas de semblables conceptions, si on pouvait les saisir d'un coup d'œil, si l'auteur les présentait en bloc; c'est pour cela qu'il les détaille, qu'il les atténue, qu'il fait accepter insensiblement le bloc fondu en petite monnaie. Est-il possible d'avoir une conception plus étrange, plus fausse, plus monstrueusement invraisemblable, plus cynique; d'être plus malheureusement romanesque dans l'idée première et le plan d'un ouvrage où l'on a la prétention d'être exact et positif au suprême degré?

Les admirateurs de M. Sue répondront à cela que je dépouille sa pensée de tous ses ornements, et qu'il a posé sur la nudité de ce sujet d'élégantes draperies dont je ne veux pas tenir compte. J'en conviens; mais, en en convenant, j'ajouterai que c'est là le droit et le devoir de la critique. S'il y a un vice intime et fondamental dans un livre, elle doit s'armer d'un scalpel pour aller le chercher sous les chairs qui le couvrent sans l'empêcher d'exister. Il ne s'agit pas d'étudier un livre sous le masque; il faut que tous les masques tombent et que tous les voiles soient déchirés. Les développements qu'on peut donner à une idée fausse, mauvaise, invraisemblable, cynique, ne sauraient détruire la fausseté, la dépravation, l'invraisemblance, le cynisme de cette idée. Quand

M. Sue étudiait la science que pratiqua si habilement son père, et qu'il se trouvait dans un amphithéâtre en face d'une table de dissection, qu'aurait-il dit, qu'aurait-il fait si on avait placé devant lui un corps couvert encore de vêtements magnifiques, le visage caché sous un masque de satin et de velours, et la tête couronnée de fleurs, mais trahissant par une odeur fétide un état de décomposition déjà avancée? N'aurait-il pas débarrassé le cadavre de cette enveloppe? Armé de son scalpel, n'aurait-il pas fouillé dans ces chairs pour découvrir la lésion interne, cause encore cachée de la mort?

Eh bien! les *Mystères de Paris* sont un cadavre pompeusement habillé sur lequel il faut agir de même. Quelque artistement que soit cachée l'idée première du livre, il importe de la découvrir et de la révéler à tous les yeux; c'est ce que nous avons fait. Un prince, une tête couronnée, fouillant tous les antres du vice et trouvant dans un bouge de la Cité sa fille exerçant le plus ignoble des métiers, voilà le cadre de M. Sue. Ainsi, il a exagéré le système littéraire de M. Hugo, qui consiste à rabaisser et à avilir tout ce qui est élevé, et à traîner surtout la majesté royale dans la boue et le mépris, parce qu'il lui reste sans doute trop de prestige et que le pouvoir est, de nos jours, trop honoré!

M. Hugo nous avait montré François Ier sous les pieds d'un bouffon, dans *le Roi s'amuse*, et une reine prenant ses amours dans une antichambre et souillant le manteau royal par le contact de la souquenille d'un laquais, dans *Ruy-Blas*. M. Sue a fait faire à la littérature un pas de plus dans les *Mystères de Paris*; il a introduit devant le

public une princesse parlant argot et vendant ses faveurs banales, dans un cabaret de la rue aux Fèves, aux repris de justice et aux forçats libérés, et c'est dans un journal conservateur, dans une feuille monarchique par excellence, dans le *Journal des Débats*, que M. Sue a rendu ce rare service à la morale, à la société et à la monarchie.

DEUXIÈME LETTRE.

LES TYPES. — CLASSES POPULAIRES.

En vous expliquant le cadre et la donnée des *Mystères de Paris*, n'ai-je pas suffisamment indiqué que cette cynique épopée ne pouvait avoir ni suite ni plan? Sterne disait qu'aucun écrivain ne montrait plus de confiance que lui dans la protection de la Providence, parce que jamais il ne savait, quand il commençait à écrire la première page d'un livre, ce qu'il dirait dans la seconde. Nous respectons beaucoup trop l'un et l'autre la Providence pour la mêler, en quoi que ce soit, aux *Mystères de Paris;* mais, avec cette différence, qu'au lieu de compter sur elle, M. Sue a probablement compté sur cette autre puissance dont M. Soulié, son précurseur, a écrit les mémoires, on peut dire que l'auteur des *Mystères de Paris* a adopté le système de l'auteur de *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental.* Nulle part la trace d'un plan ; tout marche à l'aventure, sans liaison et sans suite. Ce ne sont qu'épisodes décousus qui s'enchevêtrent, intrigues qui se coudoient, histoires qui commencent sans raison pour s'arrêter sans motif. Pendant neuf volumes, l'auteur joue aux propos interrompus, quittant un récit pour en aborder

un autre, qu'il quitte bientôt après pour en aborder un nouveau, en laissant l'histoire en désarroi et le lecteur en suspens.

Ce désordre de composition est, jusqu'à un certain point, tolérable dans un journal, où chaque chapitre est un tout, séparé naturellement de ce qui précède et de ce qui suit ; mais combien il fatigue et déplaît dans un livre ! Le lecteur, qui aime que l'action marche, s'ennuie de voir qu'elle se promène, et son attention s'épuise à renouer les fils cent fois coupés d'un récit nomade et vagabond qui change à chaque instant de route et de but. Dans le style prétentieux et guindé que l'auteur rencontre toutes les fois qu'il cherche à être pittoresque, il compare une espèce de cauchemar, pendant lequel un des sales héros de son ouvrage voit tous ses crimes lui apparaître, à la *lanterne magique du remords*. On pourrait dire, en empruntant à M. Sue ses propres locutions pour juger son livre, que les *Mystères de Paris* sont la lanterne magique du vice. Il n'y a guère, en effet, plus de liaison entre les divers tableaux qu'on y voit passer, qu'entre les verres disparates qui, dans une lanterne magique, se succèdent sans se suivre, en jetant aux regards des spectateurs étonnés mille images incohérentes et mille apparitions bizarres.

C'est vous dire que les *Mystères de Paris* échappent à l'analyse. Analyser, en effet, c'est extraire d'un livre les idées principales en émondant les détails et en supprimant les épisodes. Or, comment supprimer les détails là où il n'y a que des détails? Comment laisser de côté les épisodes, quand tout est épisodique dans un

ouvrage? Je me vois donc obligé d'adopter une autre méthode pour vous donner une idée à la fois complète et sommaire de l'ensemble de la composition de M. Sue, et je me bornerai à esquisser les types des personnages qui y figurent. Serrez votre cœur à deux mains, car nous allons entrer dans un étrange musée ; et il vous faudra du courage et de la persévérance pour m'y suivre jusqu'au bout.

Il convient, n'est-il pas vrai, de commencer cette revue par les types les plus importants, par ceux qui tiennent la plus grande place dans l'ouvrage. A ce titre, le premier personnage auprès duquel je dois vous introduire se trouve naturellement indiqué. Mais, avant tout, permettez-moi de vous adresser une ou deux questions. D'abord, savez-vous l'argot? Je vous vois d'ici toute disposée à traiter cette question d'impertinente. N'importe, je suis cependant obligé de la renouveler. Quand on ne sait pas l'argot, madame, et qu'on veut lire les *Mystères de Paris*, il faut l'apprendre ; sans cela, on ressemble à un navigateur sans boussole, ou, mieux encore, à ces voyageurs qui, parcourant une contrée dont la langue leur est inconnue, ne peuvent prononcer, encore moins comprendre un mot, sans consulter leur dictionnaire de poche. Si le succès des *Mystères de Paris* se consolide et si la littérature suit les nouvelles voies que lui a ouvertes M. Sue, il faudra nécessairement créer une chaire d'argot au collége de France, où l'on ne parle pas déjà trop bon français. En attendant, permettez-moi de regretter que vos parents n'aient pas songé à ajouter ce dernier agrément à votre

éducation, d'ailleurs si brillante; avec une teinture d'argot, vous seriez vraiment une femme accomplie.

Serai-je plus heureux pour la seconde question que j'ai à vous adresser que pour la première? Si vous ne parlez pas argot, madame, ne seriez-vous pas par hasard allée au cabaret? — Quoi! vous vous fâchez déjà! Attendez, je n'ai pas encore tout dit. Quand je parle de cabaret, je n'entends pas un de ces cabarets ordinaires où le peuple parisien, à qui l'on vend tout frelaté, les vins comme les chartes, va s'enivrer de ce breuvage malfaisant qu'on débite dans ces maisons qui n'ont rien de commun avec la vigne que les peintures qui décorent leurs murailles extérieures. Il s'agit d'un antre ténébreux où le crime tient ses assises en attendant qu'il soit convoqué à d'autres assises; où règne la plus basse crapule à côté du vol, du guet-apens, de l'assassinat; d'un de ces vestibules de galères d'où l'on sort pour entrer aux bagnes, ou pour monter à la guillotine, et où l'on rentre quand on sort des bagnes; d'une de ces boutiques immondes où les forçats libérés, les galériens évadés, les repris de justice et les meurtriers vont oublier leurs remords et trouvent leur sale et ignoble Capoue; où la faim et le libertinage vont chercher de bas morceaux, et où tout soulève le cœur, la pâture ignoble qu'on y sert sous le nom d'aliment, les plaisirs et les convives.

C'est dans un cabaret de cette nature, madame, que j'ai l'honneur de vous demander si vous n'êtes jamais entrée? Votre cœur se soulève, vous rougissez de honte et d'indignation; prenez-vous-en à M. Sue, car c'est

dans ce sanctuaire qu'il a placé son héroïne, et que nous sommes réduits à l'aller chercher. Or, comme vous avez le double désavantage de ne pas parler argot et de ne pas avoir fréquenté le *Tapis franc* de la rue aux Fèves (c'est ainsi que s'appelle en argot l'honnête maison que je viens de vous dépeindre), je prévois avec peine que vous allez vous trouver un peu dépaysée et un peu empêchée auprès de l'héroïne des *Mystères de Paris*.

Loin d'ici, Richardson, avec votre fière Clarisse qui fit verser tant de larmes à l'Angleterre, et dont la volonté toujours pure et innocente résista à Lovelace, alors même qu'à l'aide d'un breuvage léthargique il eut réussi à lui faire une mortelle injure! Loin d'ici, Fielding, qui, avant d'introduire votre Sophie sur la scène, la couronnez de beauté, de virginité et de poésie, et demandez aux rayons du soleil de se voiler, aux vents de souffler plus doucement pour ne pas ternir la blanche idole de vos rêves! Rousseau, avec votre Héloïse, noble et digne encore après sa chute; Goethe, avec votre Charlotte si charmante et si suave dans sa familiarité, et avec votre douce Marguerite; Shakespeare, avec votre Juliette; Châteaubriand, avec votre Atala; vous tous enfin, grands maîtres, qui descendant dans votre cœur, à l'heure de la vie où les idées s'élèvent fraîches et pures comme la brise du matin, avez chanté cet idéal que nous retrouvons tous dans notre âme, et qui, condensant les vapeurs de votre imagination, avez traduit dans la langue humaine ces rêves dorés que nous faisons tous à vingt ans, loin d'ici! M. Sue entend la poésie autrement que vous. Les types qui, nous apparaissant dans

notre jeunesse, élevaient notre cœur et le remplissaient de sentiments trop exaltés peut-être, mais au moins nobles et élevés, ne ressemblent en rien aux types que l'auteur des *Mystères de Paris* propose à l'admiration des générations qui suivront la nôtre.

Avant de s'appeler *Goualeuse*, ce qui, en argot, veut dire la chanteuse, l'héroïne de M. Sue s'appelait *Pégriotte*, ce qui, en argot, signifie maigre-échine. Sa permière enfance s'était écoulée sur le Pont-Neuf, où elle vendait des sucres d'orge aux passants, pour le compte d'une borgnesse ignoble et méchante qui tenait une boutique de ces vers bien connus des pêcheurs sous le nom d'*asticots*, et qui servent à amorcer les lignes. La récréation de la *Goualeuse*, à l'époque où on l'appelait la *Pégriotte*, consistait à aller ramasser, chaque matin, à la voirie de Montfaucon, sur les cadavres en putréfaction des chevaux qu'on y abat, les vers blancs qui les couvrent. Quand la *Chouette*, c'était le nom ou le sobriquet de la borgnesse chez qui la *Pégriotte* se trouvait dès l'âge de cinq ans, sans savoir d'où elle venait ; quand la *Chouette* était contente de son apprentie, elle lui jetait un morceau de pain sur son chenil ; mais quand elle n'était pas satisfaite de la vente des sucres d'orge ou de la récolte d'*asticots*, elle lui donnait, c'est M. Sue qui se charge de nous l'apprendre par la bouche d'un de ses personnages, et dans un style inimitable, « elle « lui donnait une tartine de coups de pied avec des « taloches dessus en guise de beurre. »

Un jour, elle fit plus encore. La *Pégriotte*, sous l'empire de deux passions, la curiosité et la gourmandise,

avait commis le crime impardonnable de manger cinq sucres d'orge ; la *Chouette* la traina par la main jusqu'à son chenil, et là, s'armant d'une tenaille, elle lui arracha une dent. La *Pégriotte* s'enfuit, passa une nuit à la belle étoile, fut arrêtée, conduite devant un tribunal, accusée de vagabondage, et, n'étant réclamée par personne, elle fut condamnée à être enfermée jusqu'à seize ans. Mise en liberté à cet âge, avec un petit pécule, fruit de son labeur, elle le dépensa avec une de ses jeunes compagnes de captivité, Rigolette, en parties d'âne, en oiseaux, en fleurs. Elle était presque au bout de son argent, lorsqu'elle apprit que, dans le voisinage, une pauvre femme du peuple était sur le point d'accoucher dans une cave, et qu'elle n'avait pas de draps à mettre dans son lit, pas un lange pour couvrir son nouveau-né.

Il ne restait que quarante-cinq francs à la *Goualeuse*; on l'avait surnommée ainsi dans la prison, à cause des belles chansons qu'elle *goualait*... — je voulais dire qu'elle chantait, mais je me suis laissé gagner malgré moi par la contagion de l'argot. Il ne lui restait donc que quarante-cinq francs; elle les donna généreusement. Quand elle les eut donnés, comme on n'aimait guère l'ouvrage, et que d'ailleurs on en trouve difficilement, elle se laissa emmener par une horrible mégère dont elle avait jusque-là repoussé les propositions; c'était la mère Ponisse, l'*ogresse* du Lapin-Blanc de la rue aux Fèves.

Qui dit *ogresse* dit cabaretière et quelque chose de bien pis, car une ogresse, en style d'argot, c'est une femme qui tient en même temps une boutique de man-

geaille et une boutique de libertinage pour les repris de justice et les malfaiteurs. L'*ogresse* a en effet à sa solde une ou deux misérables créatures dont les habits lui appartiennent, et qui ne peuvent ainsi sortir de son antre sans se mettre dans le cas d'être arrêtées pour vol, car les haillons mêmes qui les couvrent sont la propriété de la femme qui les exploite. Or, pour terminer l'histoire de la chute de la *Goualeuse*, en nous servant des paroles que l'auteur des *Mystères de Paris* lui met dans la bouche, « l'ogresse Ponisse emmena la jeune « fille dans son *établissement*, elle la grisa avec de l'eau-« de-vie, et voilà! »

Et voilà! ce mot en dit plus qu'il n'est long, et le *quoi qu'on die* des *Précieuses ridicules* pâlit à côté. Et voilà! cela veut dire, en effet, que la *Goualeuse* est tombée du rang de personne à la situation de chose exploitée, qu'elle est descendue plus bas que la bête, car l'homme fait servir la bête à ses besoins et non à ses vices; plus bas que l'esclave, dont la loi romaine disait qu'il était moins vil encore que nul, car la pensionnaire du Lapin-Blanc est aussi vile que nulle; c'est moins qu'une personne, c'est moins qu'une chose, attendu qu'on ne souille pas, qu'on ne flétrit pas les choses. M. Sue, qui traite familièrement ces sortes de matières, n'y met pas tant de cérémonie, et pour exprimer la métamorphose de son héroïne, deux mots lui suffisent: « Et voilà! »

Voilà donc la *Goualeuse* devenue l'ornement des parties de plaisirs des voleurs et des assassins. Dans les bons jours, on la régale d'*arlequins*; or, vous saurez

que l'arlequin est un agréable mélange de pilons de volailles, de queues de poissons, d'os de côtelettes, de croûtes de pâtés, de pelures de fromages, de débris de légumes, d'écailles de homards, de trognons de salades et de morceaux de biscuits confondus dans le même plat : figurez-vous, en un mot, la hotte d'un chiffonnier qui vient de traverser le marché des Jacobins, vidée sur une table; je ne pousserai pas la rancune contre vous, madame, jusqu'à dire dans votre assiette, et quoique vous ayez lu quelques chapitres de M. Sue, je suis prêt à parier que vous n'avez jamais mangé d'arlequin. Pour arroser ce plat délicieux, les repris de justice qui s'attablent avec la *Goualeuse* font couler l'eau-de-vie, ou l'*eau d'aff*, comme ils disent en argot, dans le verre de leur partenaire, qui ne méprise pas ce breuvage. Il est vrai qu'il y a un revers de médaille. Si la pensionnaire de la mère Ponisse est quelquefois régalée, elle est plus souvent battue, et les forçats libérés sans argent, les malfaiteurs gênés dans leurs affaires, exigent, la main haute, le pied levé, qu'elle dépense avec eux les économies qu'elle a pu faire dans son honorable métier. Dans ces occasions, la *Goualeuse* répond en argot, car l'héroïne de M. Sue parle admirablement argot ; elle répond à celui qui la frappe : « Je vas te crever les *ardents* avec « mes *fauchants*, » ce qui signifie dans un langage plus connu : « Je vais te crever les yeux avec mes ciseaux. » Or, l'effet suit de près la menace, et les ciseaux de la fille perdue s'enfoncent dans la chair du malfaiteur.

J'allais oublier de vous dire que la *Goualeuse*, depuis qu'elle mène cette vie poétique, depuis qu'elle est deve-

nue la pensionnaire de la mère Ponisse, depuis qu'elle appartient au premier malfaiteur qui veut égayer une orgie qui suit ou précède un crime, depuis qu'elle est en possession de charmer les loisirs des forçats libérés, depuis qu'elle fait partie du matériel de cette boutique d'ordure, de libertinage et d'infamie, a changé une troisième fois de nom. Et quel est donc son nouveau nom? Fleur-de-Marie, ce qui veut dire, en argot, la Vierge.

Si vous dites que j'invente à plaisir un cauchemar horrible, qu'il est impossible qu'un écrivain soit allé ramasser dans la boue un type de cette nature, je ne me plaindrai pas. Si vous êtes transportée d'indignation, plongée dans la stupeur, saisie de dégoût et de honte, ce n'est pas moi qui m'en étonnerai. Si vous refusez de croire qu'un écrivain de talent ait tracé un pareil portrait, qu'un journal qui fut le régulateur du goût, qui releva, à la fin de la Terreur, les statues de Bossuet, de Corneille, de Racine, de Boileau, ait ouvert ses colonnes à ces immondices littéraires; qu'il ait introduit ses lecteurs et ses lectrices dans des lieux où Juvénal, qui poussa jusqu'au bout la luxure latine, n'eût pas osé introduire l'impératrice infâme dont le nom est resté une mortelle injure pour le vice le plus éhonté, je vous dirai que vous avez raison.

Quoi! sommes-nous donc descendus plus bas encore que le Bas-Empire? Sommes-nous tombés au-dessous de cette société de femmes perdues, de gladiateurs, de mimes, qui déshonorèrent la décadence de Rome, pour que les personnages devant lesquels les fouets vengeurs de Juvénal eussent reculé, dans la crainte de se salir,

soient devenus les héros et les héroïnes de nos épopées? Aller ramasser dans le bourbier le plus infect des vices parisiens, le type le plus ignoble de la courtisane; enfoncer avec soi ses lecteurs dans la fange pour les faire descendre plus bas encore que les sales voluptés des portefaix de Rome, à qui Juvénal a livré Messaline, jusqu'aux voluptés des malfaiteurs et des repris de justice; encadrer la créature dégradée, qui occupe cet ignoble emploi, au sein des antres du crime, l'encadrer dans un fond de forçats libérés, de voleurs et de meurtriers qui forment la cour d'amour où elle règne; la livrer alternativement aux caresses et aux soufflets des galériens; pousser ensuite le cynisme du blasphème jusqu'à placer sur sa tête souillée le nom sacré de celle qui représente la pudeur et la virginité dans le ciel et sur la terre; jeter le nom de Fleur-de-Marie sur la tête de la pensionnaire de la mère Ponisse, comme une couronne de fleurs sur un tas de boue, et concentrer sur cette prostituée tout l'intérêt d'un livre destiné aux femmes et aux jeunes filles, puisque ce livre paraît dans un journal qui passe sans cesse sous leurs yeux ; oh ! vous avez raison, cela est impossible !

Oui, cela est impossible, mais cependant cela est. Est-il besoin de vous dire que je n'ai pas ajouté un trait au tableau de M. Sue; que j'ai, au contraire, effacé plus d'un coup de pinceau que n'auraient pas supporté les lecteurs qui veulent être respectés? Nouveau et déplorable moyen d'échapper à la critique! Les écrivains de nos jours se retranchent sur un terrain où elle ne peut les suivre sans se manquer à elle-même. Mais, direz-

vous, comment M. Sue a-t-il espéré attirer l'intérêt sur un personnage qui ne peut inspirer qu'un sentiment de dégoût? Comment a-t-il entrepris de trouver le type d'une héroïne de roman dans la créature souillée dont on détourne en passant les yeux comme d'un de ces tristes objets qui nous enseignent jusqu'à quel point la dégradation humaine peut descendre, et combien l'homme, fait à l'image de Dieu, peut tomber au-dessous de la bête? Quels moyens a-t-il employés pour atteindre ce but et pour faire, à ce point, illusion à ses lecteurs? Un moyen qui, selon nous, est plus contraire au bon sens, à la vérité, à l'art, et qui, au point de vue moral, est plus coupable que tout le reste.

Par le plus horrible des adultères, car c'est celui du vice et de la vertu, de la prostitution et de la chasteté, de la lumière et de la nuit, M. Sue a confondu, dans le type de Fleur-de-Marie, ce qu'il y a de plus pur et ce qu'il y a de plus souillé. — Il lui a donné, dans un corps abandonné à toutes les flétrissures du vice, une âme de vierge; dans le plus ignoble des métiers, des délicatesses d'esprit et de cœur incroyables; il a fait, comme le troisième nom qu'il lui a donné l'indique, une madone de cette prostituée. Devinez qui soupire, dans les *Mystères de Paris*, l'églogue suivante : « Vous me demandez « si j'aime les fleurs; jugez-en vous-même. On m'avait « donné un petit rosier. Si vous saviez comme j'étais « heureuse! Je ne m'ennuyais plus, allez; je m'amu- « sais à compter ses feuilles, et j'éprouvais un senti- « ment de reconnaissance quand il fleurissait pour moi. « L'air est si mauvais dans le lieu que j'habite, qu'au

« bout de quelques jours il a commencé à jaunir. J'ai « demandé la permission d'aller le promener, comme « j'aurais promené un enfant. Enfin il mourut, et je l'ai « pleuré. » Sans doute, c'est quelque Estelle, aussi blanche que ses agneaux, qui récite au berger Némorin cette petite idylle dont M. de Florian aurait fait une romance bien sentimentale? Peut-être encore est-ce une novice qui, chassée de son couvent à l'époque révolutionnaire et enfermée dans un cachot, cultivait derrière les sombres barreaux de sa croisée cette fleur tant aimée, dont les parfums, moins suaves et moins purs que les sentiments et les idées de la mère de Jésus-Christ, montaient vers le ciel avec ses prières? Eh bien! non. Cette idylle fleurie, c'est la pensionnaire de la mère Ponisse, l'habitante des lieux immondes où affluent les repris de justice, les forçats libérés et les assassins, qui la raconte, et c'est elle qui en est l'héroïne! Ce cœur sentimental qui se laissait émouvoir à la fin prochaine d'un rosier, c'était celui d'une prostituée! Cette main, qui, tenant précieusement la fleur chérie, la présentait à l'air et au soleil pour la faire revivre, levait, quelques moments auparavant, un verre plein d'eau-de-vie et trinquait avec le premier malfaiteur qui, dans le harem immonde de la rue aux Fèves, daignait lui jeter le mouchoir!

Qui croyez vous encore que l'auteur des *Mystères de Paris* ait voulu peindre dans la description suivante?

« Dire les bonds, les petits cris joyeux, le ravisse- « ment de la jeune fille, serait impossible. Pauvre ga- « zelle longtemps prisonnière, elle aspirait le grand air « avec ivresse. Son teint transparent et blanc, ordinai-

« rement un peu pâle, se nuançait des plus vives cou-
« leurs. Ses grands yeux brillaient doucement; sa bou-
« che vermeille laissait voir deux rangées de perles
« humides; elle appuyait une de ses mains sur son cœur
« pour en comprimer les pulsations, tandis que de l'au-
« tre main, elle tendait au jeune homme le bouquet de
« fleurs des champs qu'elle avait cueillies. Rien de plus
« charmant que l'expression de joie innocente et pure
« qui rayonnait sur cette physionomie candide. »

Est-ce là le portrait d'une autre Paméla ou d'une nouvelle Virginie, moins la couleur inimitable des grands peintres qui ont fait resplendir sur la toile ces types élevés de la beauté morale rehaussée par la beauté physique? Répondez, est-ce Atala souriant à Chactas dans son innocence? Charlotte parcourant avec Werther les vertes allées de la forêt accoutumée? ou bien la blanche Amaryllis regardant, à la dérobée, le berger Tityre, qui, reposant à l'ombre d'un hêtre, fait redire son nom aux échos d'alentour? Non, cette femme est la prostituée dont j'ai essayé d'esquisser le type; c'est la *Goualeuse* qui chante pour les forçats et les assassins, dont la beauté vénale fait partie du commerce de la cabaretière du Lapin-Blanc. Voilà celle qui « met sa main sur son cœur, pour en contenir les pulsations à la vue du spectacle de la nature; » c'est elle encore dont « la physionomie candide rayonne avec tant de charme d'une joie si pure. »

La pureté s'alliant à la corruption! la candeur à l'infamie! la sensibilité à la prostitution! Au point de vue de la vérité littéraire ou de l'art, comme on dit aujourd'hui, cela est faux et absurde. Il est impossible que la

femme qui mène une existence infâme conserve la pureté des sentiments; qu'une fille perdue qui donne la réplique aux galériens et aux voleurs, qui parle argot, qui vit dans la boue et de la boue, qui sourit aux grossiers propos des scélérats avec lesquels elle s'attable, il est impossible que la même personne ait du vague à l'âme comme les héroïnes rêveuses et mélancoliques des *Méditations* de Lamartine, qu'elle s'attendrisse à la vue des charmes innocents de la nature, qu'elle mène de front l'idylle et la prostitution, la poésie et l'argot, la chasteté des sentiments et l'infamie de la conduite.

Quand l'auteur des *Mystères de Paris* nous a montré la *Goualeuse* ou *Fleur-de-Marie*, comme il ne craint pas de l'appeler, prête à crever avec ses ciseaux les yeux du *Chourineur* (cela veut dire en argot l'assassin), quand il nous l'a représentée buvant de l'eau-de-vie, tutoyant les forçats libérés et tutoyée par eux, riant aux éclats de la plaisanterie d'un malfaiteur qui trouve que le fumier est un lit plus chaud que la paille, et qui ajoute : « Malgré cela, on méprise le fumier, on fait sa tête, on dit : « C'est canaille, ça a été porté ; » et lorsque ensuite le même écrivain nous montre la même femme pleurant la mort d'un rosier avec une naïveté d'enfant, mettant la main sur son cœur pour en contenir les pulsations à la vue de la verdure des champs, écoutant avec une joie innocente les oiseaux chanter, et se plaisant à jouer des pastorales et des idylles en action, il est évident que l'auteur travestit la vérité littéraire, qu'il trace un type menteur qui ne peut exister, qui n'existe pas. J'ajouterai dès à présent, quoique je me réserve de consacrer

une lettre particulière à la moralité de l'œuvre de M. Sue, qu'il insulte d'une manière plus grave encore la vérité morale, car il réhabilite la prostitution en laissant croire qu'elle peut avilir le corps sans flétrir l'âme, et que les fleurs les plus exquises et les plus odorantes peuvent exister dans cette fange des vices, au milieu de laquelle il élève un piédestal pour y placer Fleur-de-Marie et l'offrir à l'intérêt et presque aux adorations de ses lecteurs.

TROISIÈME LETTRE.

SUITE DES TYPES. — CLASSES POPULAIRES.

Deux circonstances bien différentes ont interrompu ces lettres; la plus récente est un de ces deuils domestiques qui occupent l'âme d'une manière trop triste et trop complète pour lui laisser la liberté de la pensée; la seconde est un voyage d'outre-Manche pour lequel, à l'heure où j'écris ces lignes, on vient de me faire, comme à tant d'autres, l'honneur de me flétrir(1). En décembre dernier, j'abandonnai mon travail commencé sur les *Mystères de Paris*. Que voulez-vous? j'avais à pénétrer un bien autre mystère. Ne fallait-il pas aller chercher, de l'autre côté de la Manche, la solution du plus intéressant des problèmes, et scruter l'œuvre de la Providence, qui est un peu au-dessus de l'œuvre des romanciers? Ne devais-je pas saisir l'occasion qui s'offrait d'apprendre, non plus par ouï-dire, mais par mes propres yeux, si les horoscopes du *Journal des Débats*, qui, au lieu de faire des romans, faisait alors de l'histoire, s'étaient vérifiés, et si Henri de France avait toutes les

(1) Ces lettres ont été commencées à la fin de l'année 1843 et terminées au commencement de l'année 1844.

vertus et tous les dons de l'esprit et du cœur que cette feuille, alors légitimiste et même henriciste au troisième degré, lui avait pronostiqués? Toute considération a cédé à cette considération, et tout autre intérêt a pâli devant cet intérêt. Je suis parti.

Pendant un mois tout entier j'ai oublié *la Goualeuse*, *la Louve, le Chourineur*, *le Maître d'école*, *le Squelette*, *la Chouette*, *la mère Ponisse*. L'hôtel de Belgrave-square, je ne puis le dissimuler, a fait tort au *tapis franc* de la rue aux Fèves. Comment songer aux passions ignobles qui grouillent dans les fanges des sociétés, en face de ce noble front, tout rayonnant de prédestination, de majesté et d'intelligence? Comment accorder une pensée à ce qu'il y a de plus dégradé et de plus vil, en face de ce qu'il y a de plus élevé, de plus glorieux et de plus pur? Aujourd'hui je reprends ma tâche. Tant que la journée dure, il faut porter son fardeau; ouvriers de la pensée, nous sommes un peu, dans nos douleurs et dans nos joies, comme les artisans, nos humbles frères. A nous aussi le travail; ce compagnon fidèle, mais sévère, vient nous mettre la main sur l'épaule, le lendemain des grandes joies et des grandes douleurs, en nous disant: Debout!

Après avoir essayé d'apprécier la conception et le plan des *Mystères de Paris*, dans une première lettre, je me suis attaché, dans la seconde, à commencer l'esquisse des caractères divers que contient cet ouvrage. C'est le seul genre d'analyse que comporte l'épopée vagabonde de M. Sue. Je vous l'ai fait remarquer, en effet, il n'y a pas d'action proprement dite dans son livre, c'est-à-dire

que c'est moins un sujet unique qui se développe d'une manière constante et régulière pour aboutir à un dénoûment, qu'une espèce de chaos formé de sujets antipathiques et d'éléments hétérogènes qui, comme autant de courants, emportent l'esprit des lecteurs en sens contraires. Ce n'est pas une société bien réglée dont tous les membres ont entre eux des liens naturels, c'est une cohue que la fantaisie de l'auteur a rassemblée dans le même lieu, un musée assez semblable à celui de Versailles, où les tableaux les plus disparates et des figures qui s'étonnent de se trouver ensemble sont arbitrairement réunis.

Le portrait de la *Goualeuse* tient une grande place dans la galerie où je vous ai introduite, et ce n'est pas seulement en raison du rôle important que ce personnage joue dans les *Mystères de Paris*, que je lui ai assigné cette place, mais aussi parce que ce type présente, d'une manière très-marquée, un caractère commun à la plupart des types que je dois faire passer sous vos yeux. C'est presque par vertu que Fleur-de-Marie est tombée dans les abîmes les plus profonds du vice. N'est-ce pas, en effet, à une bonne action qu'elle avait consacré le peu d'argent qui restait dans sa bourse, et n'est-ce pas ensuite son dénûment complet qui l'a conduite à écouter les propositions de la mère Ponisse? Sa dépravation empêche-t-elle en outre qu'elle ait conservé les qualités les plus brillantes du cœur et de l'esprit? L'auteur ne l'a-t-il pas représentée plutôt comme victime que comme coupable? Et n'est-il pas évident qu'il cherche à concentrer tout l'intérêt sur sa tête?

Eh bien! ce n'est pas là un accident dans le livre de M. Sue, c'est un système. Il a une fécondité d'imagination étonnante pour trouver des excuses aux actions les plus blâmables, et il plaide la circonstance atténuante avec une supériorité qui lui eût assuré une belle place dans le barreau à la cour d'assises. En vérité, nous nous étonnons que, dans cette nombreuse bande de malfaiteurs qui comparaissent depuis quelque temps devant la justice, il n'y en ait pas un qui, ne fût-ce que pour acquitter la dette du corps, ait réclamé les bons soins de M. Sue.

Presque tous les personnages qui ont commis des crimes, dans les *Mystères de Paris*, avaient donc, sinon leur raison d'agir comme ils agissaient, au moins leur excuse. Ils n'étaient pas précisément innocents, il est vrai, mais c'était du côté de la société qu'étaient les plus grands torts. Après la *Goualeuse*, permettez-moi de vous présenter le *Chourineur;* pourvu que vous lui disiez un mot d'estime, vous en ferez ce que vous voudrez, car il attache un prix tout particulier à la considération. Il est homme à se faire tuer, et il se fait tuer, en effet, pour quiconque sait l'apprécier.—Et d'où vient-il, ce *Chourineur?* que fait-il? qu'est-il? qu'est-ce qu'un *Chourineur?* Procédons par ordre. Il vient des galères; il est forçat libéré, ce qu'on appelle en argot un *fagot affranchi*. Il tue quand il est de mauvaise humeur; et, lorsqu'il a mis une fois le bout du doigt dans le sang, il s'y plonge; être chourineur, c'est être assassin; chouriner, c'est égorger. Sauf ces petites particularités, c'est le plus galant homme du monde; incapable de voler, bien entendu. Le vol lui fait horreur. Fi donc! prendre le bien

d'autrui! pour la vie, à la bonne heure. *Les autres fagots*, comme il le dit dans cette langue délicate et harmonieuse à laquelle M. Sue initie ses lecteurs et ses lectrices, *les autres fagots*, c'est-à-dire les autres forçats, *le blaguent un peu là-dessus*. Mais le *Chourineur* est ferme sur les principes; il tue et ne vole pas.

Je ne disconviens pas que cette monomanie homicide ait bien quelques inconvénients; mais chacun a son tempérament, sa constitution, et le *Chourineur* est homicide par constitution, assassin par tempérament. Le meurtre n'est pas chez lui un acte de cruauté, c'est un acte d'hygiène. Il raconte lui-même qu'à peine au sortir d'une enfance éprouvée par toutes les vicissitudes, il rencontra une profession pour laquelle il se sentait une vocation véritable : c'était celle d'abatteur de chevaux à Montfaucon.

« Il fallait me voir à l'ouvrage ! s'écrie-t-il ; à part mon « sarreau de toile, j'étais tout nu. Quand, mon grand « couteau à la main, j'avais autour de moi jusqu'à quinze « et vingt chevaux qui faisaient queue pour attendre « leur tour, ô tonnerre ! quand je me mettais à les égor- « ger, je ne sais ce qui me prenait... c'était comme une « furie : les oreilles me bourdonnaient ; je voyais rouge, « tout rouge, et je chourinais, je chourinais jusqu'à ce « que le couteau me fût tombé des mains. Tonnerre ! « c'était une jouissance!... J'aurais été millionnaire, « que j'aurais payé pour faire ce métier-là. »

Qu'avez-vous à dire à cela, et que pouvait ce pauvre *Chourineur* contre une passion aussi décidée? S'il n'avait pas tué, il en aurait fait une maladie, et malheureu-

sement, quand son accès le prenait, il ne faisait pas la différence des hommes aux chevaux. « Quand le sang « me monte aux yeux, dit-il lui-même, j'y vois rouge, « et il faut que je frappe. » Convenez que le *Chourineur* n'est guère plus coupable de faire le métier d'assassin que la *Goualeuse* de faire un autre métier.

J'en dirai presque autant de la *Louve*. Cette femme, car la *Louve* est une femme, mérite bien un peu son nom. Plus d'une femme, plus d'un homme même porte sa marque, et elle figure au nombre de ces créatures flétries qui vivent du vice en attendant qu'elles en meurent. Mais, comme la *Goualeuse*, comme le *Chourineur*, la *Louve* est presque fatalement infâme. Comment, en effet, aurait-elle pu lutter contre sa destinée? Elle était fille d'un ouvrier qui ne vivait pas avec sa femme, mais avec une concubine nommée Madeleine, qui, de son côté, avait deux fils. La *Louve*, encore enfant, devint la maîtresse de l'un des deux. Un beau jour, le père, s'ennuyant de la mère Madeleine, s'en alla pour ne plus revenir, et Madeleine contracta une nouvelle liaison avec un couvreur. — « Après le petit Charles, le couvreur ; ça m'était égal, » dit la *Louve* à la *Goualeuse*, avec une négligence charmante, dans un épanchement intime.

« Mais, ajoute-t-elle, j'avais peur d'être mise à la porte « par la mère Madeleine, si elle s'apercevait de quelque « chose. C'est ce qui est arrivé. Comme elle était bonne « femme, elle m'a dit : « Puisque c'est ainsi, tu as seize « ans, tu n'es propre à rien, tu es trop mauvaise tête « pour te mettre en place ou pour apprendre un état ; « tu vas venir avec moi *te faire inscrire à la police ;* à

« défaut de tes parents, je répondrai de toi. Ça te fera « toujours un sort autorisé par le gouvernement. T'au- « ras rien à faire qu'à *nocer :* je serai tranquille sur toi. » La *Louve* est toute touchée du service que lui a rendu la mère Madeleine en la livrant à la prostitution. Elle s'écrie que « *c'était une brave femme et qu'elle avait le cœur sur la main.* » Nous avons le nôtre sur les lèvres, rien qu'à vous raconter cette histoire en l'adoucissant.

Du reste, la *Louve* est une fille admirable : active, courageuse, dévouée, prête à se jeter au feu ou dans un gouffre pour ceux qu'elle aime, et s'y jetant en effet pour sauver Martial, son amant. En outre, malgré l'abandon un peu cynique que vous avez pu remarquer dans les paroles que nous citions tout à l'heure, elle est très-capable de donner au besoin la réplique dans une scène de pastorale ou de bucolique.

« — Il y a une chose que j'aime presque autant que « le silence des bois ; c'est le bruit des grosses gouttes « de pluie d'été tombant sur les feuilles. Aimez-vous « cela aussi ?

« — Oh ! oui, j'aime bien aussi la pluie d'été !

« — Il ne faut pas croire que nous soyons seules à « aimer la pluie d'été. Et les oiseaux ! comme ils sont « contents, comme ils secouent leurs plumes joyeuse- « ment, pas plus joyeusement cependant que vos en- « fants, libres, gais et joyeux comme eux. Voyez-vous, « à la tombée du jour, les plus petits courir à travers « bois au-devant de l'aîné, qui ramène deux génisses « du pâturage ? Ils ont bien vite reconnu le tintement « lointain des clochettes.

« — Il me semble voir le plus petit qui s'est fait « mettre par son frère aîné, qui le soutient, à califour- « chon sur le dos de la vache.

«—Et l'on dirait que la pauvre bête sait quel fardeau « elle porte, tant elle marche avec précaution. Votre « aîné s'est amusé à remplir pour vous un panier de « belles fraises des bois, qu'il a rapportées après avoir « mis dessus une épaisse couche de violettes sauvages.

« — Fraises et violettes, ce doit être un baume. Que « le bon Dieu est bon de nous donner de quoi vivre « heureux pour si peu! »

Nous pourrions vous donner à deviner en mille le lieu où est placée cette églogue, depuis Virgile, qui chanta Tityre couché à l'ombre d'un hêtre, jusqu'à M. de Florian en ses bergeries d'opéra, notre illustre Châteaubriand dans son *Atala*, et Bernardin de Saint-Pierre dans *Paul et Virginie*. Mais nous aimons mieux vous dire que le cadre de cette idylle est la prison de Saint-Lazare; que les deux interlocutrices sont deux pensionnaires de cette maison, la *Goualeuse*, que vous connaissez déjà, et la *Louve*, que nous venons de vous faire connaître, et qui, par parenthèse, porte gravé sur le bras un cœur percé d'un poignard avec cette épigraphe : Mort aux lâches!

Puisque nous avons rencontré le nom de Martial sur notre chemin, nous irons, si vous le voulez bien, en continuant à étudier les types des *Mystères*, faire une visite à l'île du *Ravageur*; c'est là qu'habite la famille de Martial le guillotiné. Elle se compose de sa veuve, de quatre fils, et de deux filles; le second des six enfants,

marchant rapidement sur les pas de son père, est déjà au bagne; Nicolas, le troisième fils, est un voleur consommé, et commence à joindre à cette industrie celle du meurtre; Callebasse, la fille aînée, prête au besoin la main à l'assassinat comme au vol; on instruit Amandine, petite fille de douze ans, à démarquer le linge dérobé, et Callebasse se charge de faire une espèce de catéchisme de vol à son jeune frère François, à qui elle apprend « qu'en argot, *grinchir* signifie voler, et que quand on sait *grinchir*, il y a toujours quelque chose à gagner. » Du reste, la veuve Martial aime plus Nicolas que Callebasse, mais moins que son fils le galérien.

Son amour pour ses enfants est proportionnel à leur perversité : elle a de l'éloignement pour ses jeunes enfants qui n'annoncent pas des dispositions mauvaises, et elle hait le seul de ses fils qui, sans mener une vie irréprochable, a le tort de n'être ni voleur, ni assassin. « Je te renie, lui dit-elle; ton frère est aux bagnes, ton « grand-père et ton père ont bravement fini sur l'échafaud en narguant le prêtre et le bourreau. Il fallait « les venger, te montrer vrai Martial, cracher sur le « couteau de Charlot et sur la casaque rouge, et finir « comme père, mère, frère et sœur. Oh ! lâche, encore « plus crétin que lâche. »

Tels sont les enseignements que cette excellente mère de famille donne autour d'elle. Chaque mère prédestine ses enfants à une carrière, celle-ci prédestine les siens au vol, au brigandage et à l'assassinat; elle travaille à détruire leur innocence native; elle sème chez eux le germe des mauvais penchants qui leur manquent. Le

sujet de tous ses châteaux en Espagne, c'est la Grève, et elle rêve maternellement, pour ses fils et ses filles, la guillotine.

Je ne prétends pas dire que M. Sue représente précisément la veuve Martial comme l'honneur de son sexe et le modèle des mères; mais il trouve tant de circonstances atténuantes à son caractère et à sa conduite, il fait peser sur la société une si grande partie de la responsabilité des crimes des habitants de l'île du *Ravageur*, qu'on est presque tenté de les plaindre au lieu de les blâmer. La fatalité que vous avez trouvée dans la conduite de la *Goualeuse*, du *Chourineur*, de la *Louve*, se représente encore dans les types de cette nichée de brigands, tous, à l'exception d'un seul, voleurs, assassins, fratricides ou parricides. En outre, l'auteur a eu soin de donner à la veuve Martial une fermeté stoïque et un courage qui ne se dément jamais. Passez-moi ce souvenir universitaire, c'est l'Arrie de la guillotine, et elle dirait volontiers, en montrant le couteau sanglant : « Pœtus, cela ne fait pas de mal. »

Je ne veux, ni ne puis tout citer, mais il faut ajouter le dernier trait à ce caractère. Sur les marches de l'échafaud, la veuve Martial jette un regard sur ceux qu'elle laisse derrière elle; l'avenir de ses enfants occupe sa pensée. Mais d'où vient cette préoccupation, avec quels sentiments songe-t-elle à l'avenir de ses enfants? Je vais vous le dire. Elle se montre assez rassurée sur la destinée de François et d'Amandine, qui vont rester orphelins à douze et treize ans : « Ils ont du vice, se dit-elle avec satisfaction, la misère les achèvera. » Mais ce qui

l'inquiète, c'est l'avenir de l'aîné de sa race, de son fils Martial. Elle lui fait demander, au moment de la funèbre toilette des condamnés, une dernière entrevue, et là elle cherche à lui inoculer sa perversité passionnée ; elle l'excite au crime comme les Lacédémoniennes excitaient leurs fils à la bataille, et elle lui donne sa malédiction, parce que ce fils dénaturé refuse à sa mère mourante la satisfaction de pouvoir se dire que son fils aîné sera, comme elle, un voleur, un assassin, un scélérat. C'en est fait, elle désespère alors de lui, et elle ne songe plus qu'à honorer sa fin par des paroles stoïques ; celles-ci entre autres qu'elle adresse au bourreau pendant qu'il lui coupe ses longs cheveux gris : « J'ai été trois fois coiffée dans ma vie : la première fois, quand on m'a mis le voile pour ma première communion ; la seconde fois, le jour de mon mariage, lorsqu'on m'a mis dans les cheveux la fleur d'oranger ; la troisième fois, par vous et pour la guillotine. »

Vous demeurez frappée d'horreur et de dégoût ; ces images honteuses ou sanglantes de prostitution, de meurtre et d'échafaud vous donnent des nausées ; vous demandez de l'air et de la lumière, soit. Je vous obéirai, quoique j'eusse encore bien des types du même genre à faire passer devant vos regards.

Je ne vous ai pas parlé de la *Chouette*, en effet, cette abominable femme « dont le visage osseux, tanné, ridé, « exprime une joie insultante et féroce, dont l'œil fauve « étincelle comme un charbon ardent, tandis qu'un ric- « tus sinistre retrousse ses lèvres ombragées de longs

« poils et laisse voir trois ou quatre grandes dents « jaunes et déchaussées. »

Je ne vous ai pas initiée aux détails de sa liaison avec le bandit qu'on appelle par sobriquet le *Maître d'école*, intimité scélérate fondée sur l'estime mutuelle qu'ils ont pour leur perversité et sur la connaissance qu'ils ont de leurs crimes. Aussi bien, la *Chouette* est une variété du type de la veuve Martial. Elle aime le mal pour le mal, et elle se sent un penchant presque maternel pour *Tortillard*, enfant de douze ans qui annonce une perversité précoce. « Amour de momaque, dit-elle en l'embrassant, on n'a pas plus de vice que ce gueux-là. »

Je ne vous ai pas initiée aux scènes de meurtres et d'égorgements du cabaret du *Cœur-Saignant*, où le *Maître d'école*, privé de la vue par les ordres de Rodolphe, a été enchaîné par la *Chouette* et par *Tortillard*, « parce que sa *muette* (sa conscience) devenait bégueule, » nous empruntons les paroles de son abominable associée. Je ne vous ai rien dit du *Squelette*, rien de la *mère Ponisse*, la hideuse hôtesse du *Lapin-Blanc*, rien du père Tortillard, contrebandier, recéleur, complice de tous les vols et de tous les crimes, et livrant à la police les voleurs et les criminels qui viennent comploter dans son cabaret ou plutôt dans sa caverne du *Cœur-Saignant*, où Rodolphe a été précipité par le *Maître d'école* dans une cave que la crue de la Seine inonde, et où le *Maître d'école* lui-même a étranglé, assommé et mis en pièces, aux grands applaudissements de *Tortillard*, qui se croit au mélodrame, la *Chouette*, sa complice, qui profite d'un reste de vie pour lui dévorer la main. Je vous ai épar-

gné, je veux vous épargner ces tableaux, puisque vous demandez grâce; je renonce à vous faire pénétrer dans les endroits infâmes où M. Sue introduit ses lecteurs en leur faisant fouler aux pieds la fange sanglante des bouges et de l'échafaud.

Nous allons retrouver la lumière du jour, nous ne frapperons plus désormais qu'à la porte de somptueux hôtels, nous ne verrons plus désormais que des types habillés de soie et de velours, au lieu d'être couverts des haillons souillés et des livrées sanglantes du crime; parlant la langue élégante et spirituelle du monde, au lieu de parler le dialecte infâme de l'argot.

Mais je veux vous rappeler encore une fois que ces personnages qui vous ont fait horreur parce qu'ils étaient détachés de leur toile et dépouillés de tout prestige, un auteur et un journal n'ont pas craint de les faire entrer dans une galerie de portraits et d'attirer sur eux tous les regards; que ces scènes immondes qui soulèvent le cœur, ont, pendant une année entière, sali le feuilleton du journal qui s'intitule conservateur par excellence, et qu'un auteur en vogue, un *lion* de la littérature, n'a pas craint d'entretenir les femmes et les jeunes filles du monde conservateur des aventures ignobles des hideux héros et des sales héroïnes de cette étrange épopée.

QUATRIÈME LETTRE.

SUITE DES TYPES. — LES SALONS.

Je vous ai promis de ne plus vous faire frayer avec les voleurs, les assassins, les filles perdues, et toute cette société au contact inquiétant qui se remue dans les bas lieux d'où nous venons de sortir. Quoiqu'il soit difficile de tenir une promesse de ce genre en continuant l'analyse des *Mystères de Paris,* je la tiendrai. Disons adieu aux cabarets fréquentés par les malfaiteurs, aux cavernes infâmes, aux cabanons, aux galères, aux bouges, à cette population flétrie qui ne reconnaît pour langue que l'argot, pour sceptre que le bâton de l'argousin ou le couperet de l'exécuteur public. Ne sentez-vous pas déjà une brise embaumée qui vient rafraîchir l'atmosphère? N'apercevez-vous pas le reflet des bougies scintillant sur les facettes brillantes des diamants? L'or, le velours, la soie, les glaces, les meubles somptueux, les galeries magnifiques, les hôtels aux portiques majestueux, les carrosses traînés par des chevaux rapides, les bruits harmonieux des concerts, la féerie des bals, rien de ce qui peut rendre le contraste complet, n'est oublié. Voilà pour le dehors; mais si nous étu-

dions ensemble les types qui glissent au milieu de ce monde si élégamment paré, que trouvons-nous?

Au milieu de ce monde de luxe et de plaisir, nous apercevons d'abord une femme dont l'auteur semble avoir dessiné avec amour le profil. La marquise d'Harville a toutes les grâces, comme toutes les vertus. Le monde l'estime, le prince Rodolphe l'admire; elle est le modèle de son sexe, et l'objet du respect de tous les hommes. Cependant, si vous voyez un fiacre jaune, aux stores baissés, se diriger vers le quartier le plus éloigné de Paris, ne jetez pas un regard scrutateur à travers les glaces des portières, car le respect que vous avez pour madame d'Harville serait fort compromis. Vous y apercevriez, en effet, l'héroïne du grand monde de M. Sue, échappée de bon matin de la maison de son mari, et se rendant..... où pensez-vous qu'elle se rende? — Dans quelque mansarde, sans doute, pour y secourir une pauvre? — Non. Pour vous expliquer cette excursion matinale, qui est bien un acte de charité, mais d'une charité quelque peu différente, il faut vous raconter toute une histoire.

Madame d'Harville, sans être encore séduite, a été touchée de la passion romanesque qu'elle croit avoir inspirée à M. Charles Robert, qui a la tournure d'un roman malheureux, la figure vulgairement belle, et qui feint d'adorer silencieusement la jeune marquise, faute d'avoir assez d'esprit pour exprimer sa passion, ou assez de passion pour avoir de l'esprit. C'est afin d'aller à un rendez-vous insolent donné par ce fat égoïste et imbécile, dans un appartement de la rue du Temple qu'il a

loué à cet effet, et qu'il regarde comme sa petite maison, que madame d'Harville est sortie si matin. Sans le prince Rodolphe, qui se trouve sur l'escalier et qui la fait monter jusqu'à une mansarde où il y a une pauvre famille à secourir, la marquise serait surprise par son mari dans le flagrant délit de ce coupable rendez-vous. Cela eût été fâcheux sans doute, mais écoutez les explications de M. Sue, et vous serez obligée de convenir que madame d'Harville ne cesse pas d'être admirable, et qu'on peut tout au plus lui reprocher une légère imprudence. Que voulez-vous? Elle a un cœur tendre et un mari épileptique.

Il faut bien qu'elle trouve à placer ailleurs les trésors de tendresse dont elle ne peut pas disposer en faveur de son mari. C'est ce que M. Sue vous expliquera avec cette haute indulgence qui lui est propre ; quelque chose de mieux encore, la marquise d'Harville se charge de l'expliquer elle-même au prince de Gerolstein, et ce récit d'une jeune mariée à un homme de trente ans qu'elle aime, et à qui elle explique pourquoi elle n'aime pas son mari, est une des plus étranges histoires que nous ayons jamais lues. Nous nous sommes involontairement rappelé, pendant cette lecture, le mot de la duchesse d'Orléans, qui disait à son fils : « Fi donc ! monsieur, vous finirez par rendre le mariage indécent ! »

Savez-vous, au fond, quel est le caractère de la marquise d'Harville? C'est celui de Fleur-de-Marie. Même facilité, même entraînement, même faiblesse. La marquise d'Harville est la *Goualeuse*, avec cent mille francs de rente de plus, et par conséquent avec les tentations

de la misère de moins. Ici le désœuvrement de l'opulence, comme là-bas le désœuvrement de la pauvreté; celle-ci allant au rendez-vous de M. Robert par bon cœur, celle-là conduite par son bon cœur chez la mère Ponisse; toutes deux charmantes néanmoins, et toutes deux restant pures, vertueuses et virginales quand même; madame d'Harville, bien que, mariée au jeune marquis, elle aime le prince Rodolphe, et accepte le rendez-vous de M. Charles Robert; Fleur-de-Marie, quoique n'aimant personne, elle consente à égayer les loisirs des galériens et des meurtriers. Que voulez-vous? La dernière est pauvre, et le mari de la première est épileptique. Si vous n'acceptez pas ces deux excuses, vous êtes par trop exigeante, et M. Sue vous rangera certainement au nombre des précieuses ridicules et des collets montés.

Si la marquise d'Harville a plus d'un trait de ressemblance avec la Goualeuse, on peut dire que la duchesse de Lucenay est l'analogue aristocratique de la Louve. Il ne lui manque que la vignette populaire tracée sur le bras de cette dernière : un poignard en sautoir avec cette légende : *Mort aux lâches!* Cette fière duchesse méprise, comme un préjugé, l'hypocrisie qu'un grand sermonnaire (je lui demande pardon de le citer ici) appelait le dernier hommage que le vice rend à la vertu. Elle est d'un sans-gêne admirable et d'une liberté que M. Sue appelle aristocratique, dans ses amours. Elle aime éperdument le comte de Saint-Rémy, un de ces jeunes épicuriens qui poussent aussi loin qu'elle peut aller la poésie de la vie matérielle, dictent les arrêts de

l'élégance et du goût, et font la loi quand il s'agit de la coupe d'un habit, de la couleur d'un carrosse, du style d'un ameublement, et des qualités d'un cheval de course. Les conséquences de cet amour, autant qu'on peut en juger par un passage assez équivoque du livre, ont entraîné la duchesse à une de ces actions dont la cour d'assises a ordinairement l'indiscrétion de se mêler. Un soir, en effet, que Rodolphe monte l'escalier de la rue du Temple où M. Charles Robert donne à madame d'Harville un rendez-vous, il entend un cri déchirant sortir de l'appartement de Polidore, espèce d'aventurier italien qui se donne comme dentiste, mais qui est soupçonné de joindre, à l'exercice public de cette profession, l'exercice secret d'une profession beaucoup moins légale qui amène chez lui les femmes décidées à dérober une faute à leur mari, à l'aide d'un crime. En redescendant l'escalier, Rodolphe trouve sur les marches un magnifique mouchoir; qui l'a laissé tomber? Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est au chiffre et aux armes de madame de Lucenay, dont le mari, qui était parti pour un grand voyage, vient d'arriver subitement à Paris. Ainsi rien n'arrête la duchesse, comme rien ne coûte à sa vive et ardente passion quand il s'agit de satisfaire celui qui en est l'objet.

Elle vend pour lui ses diamants de famille, pour lui encore, elle se présente chez le notaire Ferrand pour emprunter une somme de cent mille francs, et se trouve exposée aux propositions cyniques de ce Tartufe du notariat, qui espère trouver en elle une Elmire, et qui met, au service qu'elle demande, un prix honteux. La

duchesse de Lucenay est saisie d'une gaieté folle à la vue de ce notaire qui se prend pour un homme, et, au lieu de rougir du droit qu'elle lui a donné de concevoir un espoir insolent, elle rit aux éclats de son étrange idée. Bientôt après, elle apprend que ce comte de Saint-Rémy, pour qui elle a fait des sacrifices si grands, est non-seulement livré à des désordres de tous genres, mais que, pour continuer plus longtemps sa vie de luxe et de plaisir, il n'a pas reculé devant l'escroquerie et le vol, et qu'il a toujours considéré la duchesse, non comme une femme aimée sur le dévouement de laquelle on compte, mais comme une femme trompée dont on exploite la crédulité et la faiblesse. Alors elle se décide à ne plus le revoir, et, comme celui-ci lui demande le motif de cette rupture : « Quand un de mes laquais me vole, répond-elle noblement, je ne romps pas avec lui, je le chasse. »

Quelles mœurs! quelle logique! quels amours! quelle rupture! Comment cette femme que M. Sue présente comme si fière, ne comprend-elle pas qu'en jetant, dans ses paroles injurieuses, une souquenille de laquais sur les épaules de l'homme qu'elle a aimé, elle se flétrit elle-même, et qu'un pan de la livrée dont elle affuble le comte de Saint-Rémy retombe sur sa robe de velours? Tout cela embarrasse peu M. Sue. Il avoue bien que la duchesse de Lucenay n'est pas très-régulière dans sa conduite; mais elle, si fière, elle ressemble si bien à ces grandes dames de la régence qui s'abaissaient sans rien perdre de leur grandeur, que l'auteur des *Mystères de Paris* permet à peine à ses lecteurs de ne pas esti-

mer la duchesse de Lucenay. Autre circonstance atténuante, elle a un mari bruyant et maniaque, qui rit avant d'avoir parlé, ne parle qu'en se mettant le pied dans la main, et ne peut toucher une porcelaine sans la mettre en morceaux, ni tirer un cordon de sonnette sans le briser. Vous voyez bien que le premier de tous les torts de la duchesse de Lucenay, c'est le duc de Lucenay, son mari. Tenez, à tout bien considérer, elle ne pouvait guère se conduire autrement qu'elle se conduit, et il faut la plaindre au lieu de la blâmer.

Et M. de Saint-Rémy, qu'en dites-vous? Cet homme qui veut jouir à tout prix, qui lève des impôts sur la tendresse d'une femme qu'il n'aime pas et dont il est aimé, qui, pour prolonger de quelques jours sa vie épicurienne, consent à devenir escroc, voleur et faussaire, et pousse l'épicuréisme jusqu'à s'exposer à la cour d'assises et au bagne, n'est-ce pas un type d'élégance et de bon goût qui mérite d'être mis en scène? Pour être descendu au-dessous du mépris, ce caractère doit-il cesser d'exciter l'intérêt? Pas le moins du monde, s'il faut en croire M. Sue. Tous les torts de M. de Saint-Rémy sont ceux de la société, que l'auteur accuse de ne pas plus chercher à moraliser la richesse que la pauvreté; et, au lieu d'être coupable, cet escroc élégant, ce grâcieux faussaire n'est que victime.

C'est une victime aussi que le marquis d'Harville qui, après un déjeuner d'amis, se brûle la cervelle comme un homme plein de savoir-vivre, et un mari rempli de délicatesse qui, ne pouvant faire de la marquise une heureuse femme, veut du moins en faire une heureuse

veuve. Cette histoire vaut la peine de vous être contée ; les caractères de cette nature et les actions de ce genre sont assez rares pour que je vous fasse ce récit.

C'est un parfait gentilhomme que le marquis d'Harville, généreux, brave, spirituel, d'un cœur franc et dévoué, d'une intelligence élevée, adorant sa femme, toujours prêt à obliger ses amis ; il n'a qu'un défaut au monde, c'est d'être épileptique et de n'avoir pas averti la famille de celle qu'il épousait, du mal incurable et héréditaire dont il est atteint. Depuis qu'elle connaît l'infirmité de son mari, et cela remonte à la première nuit qui a suivi son mariage et dont elle a fait le récit au prince de Gerolstein, la marquise a pour le marquis une haine mêlée de dédain. Cependant sur les observations de Rodolphe, elle consent à montrer au pauvre épileptique non pas un peu d'amour, mais un peu d'amitié, et à se considérer comme une sœur grise que la Providence a destinée à soigner, pendant toute sa vie, le même malade.

Le marquis en demeure pénétré de reconnaissance. Mais cette reconnaissance, comment l'exprimer à sa femme? Comment se montrer digne du pardon qu'elle a bien voulu accorder? Que faire enfin pour la rendre heureuse? Après de mûres réflexions, le marquis reconnaît que le seul moyen qu'il ait de contribuer au bonheur de sa femme, c'est de se brûler la cervelle. Mais il met dans l'accomplissement de cet acte de gratitude une délicatesse et un raffinement de galanterie dont vous ne sauriez vous faire une idée. Se brûler brutalement la cervelle dans la chambre de la marquise

fi donc ! il pourrait salir la tenture de son appartement, et ce serait là le suicide d'un mal-appris. Se tuer dans son propre appartement, ce serait mieux sans doute, mais il y aurait encore à craindre les remords de la marquise, qui pourrait s'accuser de la mort de son mari, et les jugements de la malignité publique, toute prête à reprocher à cette charmante femme de n'avoir pas rendu la vie bien douce au marquis d'Harville, réduit à s'en débarrasser.

Le galant épileptique s'arrête donc au projet de déguiser son suicide en accident. Il appelle les architectes et ordonne la construction d'une aile à son hôtel, où il manque une salle de bal; il appelle son joaillier, et il lui demande une nouvelle parure de diamants pour sa femme ; il achète un nouvel équipage de chasse, et il donne un déjeuner d'amis; puis après s'être montré d'une gaieté charmante, il les amène dans son arsenal, et là, tout en riant, il leur montre de magnifiques pistolets : « Parbleu, si j'étais Anglais, dit-il, si j'étais « aussi las de la vie que j'en suis amoureux, et si ces « pistolets étaient chargés au lieu de ne pas l'être !... » En même temps, il appuie le canon du pistolet sur son front; le coup part; il n'y a plus de marquis d'Harville, et tous les journaux ajoutent, le lendemain, un nouveau chapitre aux nombreuses considérations qu'on a écrites sur le danger de jouer avec des armes à feu.

Vous voilà toute prête à vous récrier contre la folie de ce suicide romanesque, qui n'en est pas moins coupable pour être hypocrite. Permettez-moi de vous arrêter tout court, de par M. Sue, qui vous remontrera que

le véritable coupable ici n'est pas le marquis d'Harville, mais la société, qui a supprimé le divorce. C'est faute d'un article de loi que le marquis s'est brûlé la cervelle et qu'il a demandé à un pistolet de Lepage ce que le Code lui refusait. Ainsi, de grâce, ne blâmez pas cette généreuse victime de l'injustice sociale; elle a donné, aux maris qui sont de trop dans leur ménage, un exemple bon à suivre, mais qui, je le crains, malgré l'autorité d'un moraliste aussi éloquent que M. Sue, ne sera guère suivi. Et vraiment c'est dommage, car pour peu que cet exemple devînt contagieux, on pourrait se passer du divorce.

Il suffirait à une femme qui aurait à se plaindre de son mari, de lui témoigner quelque indulgence et quelque amitié, et de lui envoyer le volume qui contient le récit du suicide du marquis d'Harville. Le mari intelligent et obéissant n'aurait plus qu'à choisir entre les accidents, en hiver les armes à feu, en été la noyade sous prétexte de natation, à moins encore que le mari condamné à mort ne préférât faire une partie de chasse avec un des membres de la commission de la dernière loi, passe-temps que l'on ne saurait prendre qu'après avoir signé son testament, s'il faut en croire M. de Lasteyrie.

— Quel conte inventez-vous là? — Je n'invente rien au monde, j'analyse fidèlement les caractères que je trouve dans les *Mystères de Paris*, je fais passer sous vos yeux les types des salons, après vous avoir signalé les types que l'on rencontre dans les bas lieux de la société. Un peu de patience encore, je vous en supplie,

car ma tâche n'est pas terminée. Cette femme, au regard fier et dur que vous rencontrez partout, au cabaret du *Lapin-Blanc*, comme dans les salons ministériels, c'est la comtesse Sarah Mac-Gregor. Toute jeune fille, elle avait conçu, sur la prédiction d'une Bohémienne, l'espoir d'épouser une tête couronnée, et c'est avec cet espoir qu'elle s'était présentée, accompagnée de son frère, dans la cour du prince de Gerolstein, le père de ce Rodolphe qui est le héros des *Mystères de Paris*.

Bientôt d'accord avec l'abbé Polidori, alors précepteur de Rodolphe, et qui ne reconnaissait en philosophie que deux principes, l'athéisme et le matérialisme, comme il n'avait pas d'autre morale que celle de l'intérêt, Sarah parvint à toucher le cœur du prince héréditaire. Un mariage secret unit leurs destinées; et Sarah, dans un état de grossesse avancé, fit tout au monde pour rendre public le résultat de ce mariage clandestin, afin de forcer Rodolphe à la mettre en possession du rang qu'elle ambitionnait. Une violente altercation entre le vieux duc de Gerolstein et son fils fut la suite de ce scandale. Rodolphe, ne pouvait entendre flétrir celle qu'il aimait, tira à moitié l'épée contre son père.

Le lendemain celui-ci lui démontra par des preuves écrites, c'est-à-dire par une correspondance de la jeune femme avec l'abbé Polidori, que la flétrissure dont il avait marqué Sarah Seyton au front était méritée, et que Rodolphe avait eu affaire à une intrigante qui avait abusé de sa jeunesse et de sa simplicité. Chassée honteusement de la cour de Gerolstein, Sarah vint en France et y mit au monde une fille pour qui elle éprouva, dès

sa naissance, la haine qu'elle ressentait contre son père. Elle ne voulut pas qu'il pût la retrouver, et elle la confia à une femme nommée Séraphine, en chargeant le notaire Ferrand, qui avait une grande réputation de probité, de placer sur la tête de l'enfant, en rentes viagères, une somme de deux cent mille francs donnée par le prince de Gerolstein. Séraphine et Ferrand, de connivence ensemble, s'approprièrent les fonds et firent passer pour morte la petite fille, qu'ils livrèrent à la Chouette, et qui devint Fleur-de-Marie ou la Goualeuse, dont je vous ai tant parlé. Quelque temps après, Sarah Seyton épousa le comte Mac-Gregor; mais bientôt veuve, elle retombe aussitôt dans ses espérances superstitieuses.

Alors elle s'attache aux pas de Rodolphe, elle l'épie, elle l'entoure de ses émissaires. Toute femme qui semble plaire au prince, est condamnée; c'est ainsi que la marquise d'Harville, pressée par la comtesse Mac-Gregor de condescendre à la passion de M. Charles Robert, et dénoncée par elle au marquis dans une lettre anonyme, est au moment de tomber dans le précipice qu'elle a creusé sous ses pas. Se méprenant sur la nature de l'affection du prince pour Fleur-de-Marie, dont elle ignore l'origine, elle la fait enlever de la ferme où elle a trouvé un asile, elle la livre au Maître d'école et à la Chouette, avec qui elle est en communications réglées. Enfin elle reçoit le coup mortel de la main de cette horrible créature, au moment où, lui demandant si elle ne pouvait pas lui procurer une jeune fille de l'âge de l'enfant qu'elle croit avoir perdu, pour la substituer à cet

enfant et décider le prince à un mariage qu'il repousse, elle apprend d'elle que sa fille dont elle lui montre le portrait, dans un médaillon entouré de diamants, n'est pas morte.

Vous le voyez, Sarah Seyton est le type de l'ambition sans cœur et sans entrailles, qui écrase, sous ses pieds d'airain, tout ce qui l'empêche d'arriver au but, qui n'a ni scrupules, ni pudeur, ni remords, ni conscience; qui, pour parvenir, ment, déshonore et tue.

Je ne vous dirai qu'un mot de madame d'Orbigny : c'est le calque du même type. Seulement, au lieu d'aspirer à être princesse souveraine, elle aspire à être riche. Entrée chez le comte d'Orbigny comme institutrice de sa fille, qui devient plus tard la marquise d'Harville, elle est bientôt la maîtresse du père; elle empoisonne la mère, de concert avec le docteur Bradamanti, qui n'est autre que l'abbé Polidori, ce précepteur matérialiste et athée, jadis complice de Sarah Seyton, et elle empoisonnerait le comte d'Orbigny lui-même, sans l'intervention de la marquise d'Harville, assistée du loyal Murph, sorte de fidèle Achates ou de bulldog vertueux que le prince de Gerolstein détache de sa personne pour remplacer « la Providence paresseuse, » comme le lui fait dire M. Sue avec plus de fatuité que d'orthodoxie.

Ne trouvez-vous pas que, pour être en plus riche compagnie, nous ne sommes pas en beaucoup meilleure compagnie? Ne vous surprenez-vous pas à regretter le cabaret de la rue aux Fèves et la prison de Saint-Lazare, en présence de cette scélératesse dorée sur tranches et de cette perversité titrée? Attendez encore, vous

n'êtes pas au bout. Sans vous parler plus longuement du conseiller Murph, sorte de Sancho Pança colossal, comme je vous l'ai dit en commençant, du don Quichotte de la confédération germanique, et en citant seulement pour mémoire le nègre David, dont la spécialité, comme médecin, est de crever les yeux à ceux que le prince Rodolphe juge indignes de voir la clarté du jour, j'arrive au notaire Ferrand.

Le notaire Ferrand, c'est le type du Tartufe exagéré jusqu'à l'hyperbole. Molière a peint, avec cette vigueur de pinceau qui lui est propre, l'hypocrite cachant sous le masque de la religion les deux passions les plus contraires à la religion, la cupidité et, pardonnez-moi ce vilain mot, la lubricité; il l'a montré tombant dans le piége que lui tend Elmire avec une habile coquetterie, et amené par elle jusqu'au point de déclarer sa passion scélérate devant Orgon, qui ne veut pas croire à sa perfidie. On peut dire que Molière a poussé le caractère de Tartufe aussi loin qu'il peut aller. La sensualité de cet odieux personnage est mise en relief dans ses rapports avec Elmire, sa rapacité et sa duplicité viennent admirablement s'exprimer dans ses rapports avec Orgon. C'est tout ce que peut supporter une littérature qui se respecte, et qui a affaire à des lecteurs qui veulent être respectés. Que si Molière eût fait un pas de plus, il tombait, d'un côté, dans la cynique et brutale peinture de l'amour physique, et, de l'autre, il prenait au pied de la potence un sujet indigne d'intéresser les honnêtes gens.

Au lieu d'un pas, M. Sue en a fait dix. Du sensuel

Tartufe, il a fait un Priape antique en proie à une surexcitation bestiale; du captateur de testaments et de donations, il a fait un brigand prédestiné à la main du bourreau; qui tue pour voler, et qui est en relation avec des bandes d'assassins, qui le débarrassent par le fer, la noyade ou le poison, de ceux qu'il a spoliés. Pour faire tomber ce monstrueux Tartufe dans le piége où il doit périr, M. Sue a, à la lettre, déshabillé l'Elmire de Molière. Il en a fait Cicily, cette mulâtresse ardente, à moitié nue, qui remplace les séductions gracieuses de la coquette Elmire, par des séductions purement physiques. De sorte que la scène, déjà audacieuse, de la comédie du grand siècle, devient, dans le roman, d'un cynisme tellement intolérable qu'il est impossible d'en donner une idée.

Qu'il suffise de dire que Rodolphe, qui a appelé de ses États, où elle est enfermée dans une forteresse, la mulâtresse Cicily, dont il connaît la perversité, la charge d'exalter jusqu'à la fureur les passions sensuelles du notaire, pour obtenir de lui la preuve des crimes qu'il a commis, et que celui-ci finit par mourir d'une maladie sans nom dans la langue ordinaire, en exhalant, avec le dernier soupir, les derniers cris et les dernières fureurs d'une passion bestiale. Ferrand, vous le voyez, est une monstrueuse caricature de Tartufe, tracée, avec du vitriol, sur la couverture de la comédie de Molière.

Vous connaissez maintenant les principaux types des *Mystères de Paris*, ceux qui brillent dans les salons, comme ceux qui se cachent dans les antres obscurs. Le travail que je viens d'achever est ingrat, pénible, mais

il était nécessaire; car il fallait bien faire connaître le livre avant de le juger, et il importait de donner une idée de l'épopée de M. Sue à ceux qui ne veulent pas la lire, ne fût-ce que pour justifier à leurs propres yeux leur résolution.

Nous pourrions peut-être maintenant leur laisser le soin d'apprécier les *Mystères de Paris*, car ils possèdent tous les éléments nécessaires pour former leur jugement; ils connaissent en effet la donnée du livre, son idée première, le cadre dans lequel se meut l'action, la nature de cette action, et les types principaux qui s'agitent dans ce chaos pétri de vices et de crimes, de fange et de sang. Mais nous remplirons jusqu'au bout la tâche que nous nous sommes imposée. D'ailleurs, ne devons-nous pas une réponse aux admirateurs de M. Sue, qui, usant d'un droit que nous sommes tout disposés à leur reconnaître, critiquent notre censure et condamnent les expressions de blâme que nous avons laissé échapper pendant le cours de ce récit?

Ce n'est donc pas assez d'avoir fait passer devant vous la Goualeuse, cette prostituée virginale, le Chourineur, cet égorgeur par vocation, qui tue des hommes faute de chevaux, la Louve, fatalement conduite à l'infamie, la veuve Martial avec toute sa lignée de guillotine, la mère Ponisse, la sale tavernière qui tient à bas prix la mangeaille et le vice, le monstrueux Maître d'école, la hideuse Chouette, Tortillard, le cynique et pervers enfant, Bras-Rouge, son père, voleur, contrebandier, assassin et espion, le Squelette, gibier de cour d'assises et d'échafaud, sans parler d'autres types aussi dégradés

mais moins originaux; ce n'est pas assez d'avoir fait comparaître devant vous, après les types des bas lieux de la société, les types des salons, Rodolphe, ce prince accompli dans la science du pugilat et celle de l'argot, la marquise d'Harville, dont l'innocence hardie accepte des rendez-vous dans les petites maisons; la duchesse de Lucenay, qui chasse un amant comme un laquais et laisse tomber son mouchoir brodé d'armes ducales sur l'escalier d'une maison d'avortement; le comte de Saint-Rémy, le faussaire fashionable et l'élégant escroc; le marquis d'Harville, le galant suicidé; Polidori, le prêtre athée et matérialiste, pratiquant l'avortement comme l'empoisonnement; la comtesse Mac-Gregor, soudoyant l'assassinat; la comtesse d'Orbigny, deux fois empoisonneuse; que vous dirai-je, enfin, le notaire Ferrand, ce monstrueux mélange de sensualité bestiale et de cupidité sanguinaire, dont la figure effroyable semble échappée du livre honteux de l'Arétin, ou des ruines de cette ville de Pompéi, dont le Vésuve seul, sinistre visiteur, put interrompre les cyniques orgies et les scandaleuses priapées. Maintenant il faut conclure et résumer tout ce récit dans une appréciation morale et littéraire de l'œuvre de M. Sue.

CINQUIÈME LETTRE.

MORALITÉ DE L'ŒUVRE DE M. SUE.

Peut-être vais-je établir mes droits à une qualité à laquelle les critiques n'ont guère de prétention : n'y a-t-il pas, en effet, un peu de naïveté, et même quelque chose de plus, à faire une question de la moralité ou de l'immoralité des *Mystères de Paris?* L'analyse même du livre ne suffit-elle pas pour donner la solution que je cherche, après l'avoir déjà trouvée? Les types que j'ai fait passer devant vos yeux laissent-ils là-dessus l'ombre d'un doute, et n'est-ce pas prêter à rire à M. Sue et au *Journal des Débats*, que de prendre au sérieux leurs réclamations à ce sujet? Cela est possible, cela est même vraisemblable ; mais dussé-je réjouir l'auteur et le journal, je veux examiner avec vous la question le plus sérieusement du monde. Une pareille étude est d'autant plus nécessaire qu'il y a un tout petit coin de l'univers où M. Sue est regardé de bonne foi comme un grand moraliste. Or, il faut toujours respecter les opinions et même les erreurs consciencieuses ; quand je parle de respecter ces dernières, je veux dire qu'il faut les combattre par la discussion au lieu de les tourner en risée,

genre de polémique plus facile, mais moins honorable et moins utile, car il irrite au lieu de convaincre. Je ne me dissimule pas l'origine de l'opinion favorable à la moralité du livre de M. Sue ; elle part des idées de deux sectes qui ne sont plus aujourd'hui que deux écoles, le fouriérisme et le saint-simonisme. Ces deux écoles, divisées sur bien des questions, sont d'accord sur un point : c'est que tout est pour le plus mal dans le pire des mondes où nous sommes, et que les vices des individus, comme leurs malheurs, tiennent au vice de l'organisation sociale. Les écrivains qui appartiennent à ces idées ont naturellement reçu les *Mystères de Paris* comme un argument en faveur de leur système.

Cette espèce de fatalité sociale sous laquelle succombent presque tous les personnages de l'épopée de M. Sue, a été tout à fait de leur goût. La Louve leur a paru une note déplacée qui trouble l'harmonie générale, parce qu'elle n'est pas employée comme elle devrait l'être ; la Goualeuse, une preuve vivante de la nécessité de l'émancipation de la femme réduite à l'esclavage. Dans leur préoccupation, ils se sont laissé aller jusqu'à prendre les idées de M. Sue pour des faits. Au lieu de dire : « Quel livre ! » ils se sont écriés : « Quelle société ! »

Je ne prétends pas m'éloigner du sujet de ces lettres pour composer une réfutation du saint-simonisme et du fouriérisme. D'abord, je craindrais pour vous et pour moi un des fléaux les plus redoutables de la littérature ; car il rend la vérité elle-même haïssable, l'ennui ; ensuite il faudrait deux volumes, et je ne veux écrire que deux lettres. Je me contenterai donc de combattre

les objections que je trouverai sur mon chemin, en examinant la moralité des *Mystères de Paris*.

Avant tout, tirons au clair une question de date assez importante à fixer. L'idée de faire des *Mystères de Paris* un livre moral, n'est pas venue tout d'un coup à M. Sue, et peut-être n'êtes-vous pas très-étonnée qu'il ait mis un peu de temps à concevoir cette idée. Quand l'auteur commença, il était plus timide, plus modeste, d'une humeur plus facile, et il n'exigeait pas précisément qu'on estimât son œuvre, pourvu qu'on la lût. C'est chose curieuse que de prendre l'opinion de M. Sue sur les *Mystères de Paris*, à son point de départ, et de la suivre dans ses transformations successives. Sans doute, il a parfaitement le droit de ne pas être de notre avis sur son livre; mais il devra nous expliquer pourquoi il a cessé d'être du sien, ce qui est inexcusable, suivant M. de Talleyrand, qui disait dans une discussion : « Qu'un homme ne partage pas mon opinion, je le con-« çois à merveille; mais ce que je ne saurais lui par-« donner, c'est de ne pas être de son avis. »

Or, voici le premier avis de M. Sue sur les *Mystères de Paris* :

« Nous abordons, écrivait-il au début de son ouvrage, avec une double défiance quelques scènes de ce récit. Nous craignons d'abord qu'on nous accuse de rechercher des épisodes repoussants, et, une fois cette licence admise, qu'on nous trouve au-dessous de la tâche qu'impose la reproduction fidèle, vigoureuse, hardie, de ces mœurs excentriques. En écrivant ces passages, dont nous sommes presque effrayé, nous n'avons

pu échapper à une sorte de serrement de cœur, nous n'oserions dire de douloureuse anxiété, de peur de prétention ridicule. En songeant que peut-être nos lecteurs éprouveraient le même sentiment, nous nous sommes demandé s'il fallait nous arrêter ou persévérer dans la voie où nous nous engagions, si de pareils tableaux devaient être mis sous les yeux des lecteurs. Nous sommes presque resté dans le doute; sans l'impérieuse exigence de la narration, nous regretterions d'avoir placé en si horrible lieu l'exposition du récit qu'on va lire. Pourtant nous comptons un peu sur l'espèce de curiosité craintive qu'excitent quelquefois les spectacles terribles. Et puis encore, nous croyons à la puissance des contrastes. Sous ce point de vue de l'art, il est peut-être bon de reproduire certains caractères, certaines existences, certaines figures dont les couleurs sombres, énergiques, peut-être même crues, serviront de repoussoir, d'opposition à des scènes d'un tout autre genre. Le lecteur, prévenu de l'excursion que nous lui proposons d'entreprendre parmi les naturels de cette race infernale qui peuple les prisons, les bagnes, et dont le sang rougit les échafauds, le lecteur voudra bien peut-être nous suivre. Sans doute cette investigation sera nouvelle pour lui; hâtons-nous de l'avertir que, s'il pose d'abord le pied sur le dernier échelon de l'échelle sociale, à mesure que le récit marchera l'atmosphère s'épurera de plus en plus. »

Tout respire ici, vous le voyez, le doute, l'hésitation, l'humilité, presque le remords. L'auteur ne se vante point, ne se glorifie point, il s'excuse. Il n'exalte pas

la moralité de son œuvre, il en a peur. Il avoue qu'il va prendre une grande *licence*, et il craint que cette licence ne soit pas admise. Il est effrayé de ce qu'il écrit, il a des serrements de cœur, il éprouve un sentiment d'anxiété douloureuse, il est au moment de s'arrêter, tant il lui paraît douteux que de pareils tableaux doivent être mis sous les yeux des lecteurs ! Quels sont les motifs qui le décident à passer par-dessus ces répugnances et ces scrupules ? Est-ce un motif moral ? Jugez-en vous-même. D'un côté, M. Sue compte sur l'espèce de curiosité craintive qu'excitent les spectacles terribles. Or, il n'y a rien de moral dans cette curiosité fiévreuse qui, au grand détriment de la morale publique, amène, de nos jours, les femmes, oublieuses de la dignité et de la mansuétude de leur sexe, aux cours d'assises, quand madame Lafarge ou Lacenaire y comparaissent, et sur la place des exécutions, le jour où Fieschi monte à l'échafaud. Il n'y a là qu'un besoin immodéré de sensations brutales et poignantes, mauvais et dangereux instinct que M. Sue, s'il était moraliste, devrait chercher à réprimer et à combattre, au lieu de l'exalter et de le développer en le satisfaisant. En second lieu, M. Sue espère ajouter à l'intérêt de ses tableaux, par l'effet des contrastes, à peu près comme les peintres mettent certaines parties de leurs tableaux dans l'ombre, pour produire, dans d'autres parties, des effets de lumière ; il pense donc qu'en plaçant une portion de son récit dans le bouge de la rue aux Fèves, il donnera plus d'intérêt et de charme aux pages où il retrace la vie brillante du grand monde.

Il y a là peut-être un bon calcul d'art, mais où est là vue morale? M. Sue pense à assurer le succès de son livre, ce qui est le fait d'un bon entrepreneur littéraire sans doute, mais ce qui n'ajoute rien aux droits qu'il peut avoir d'ailleurs au titre de moraliste. Dans cette espèce d'exposition, je n'aperçois qu'une trace bien légère de moralité, c'est une promesse; la promesse que l'atmosphère s'épurera à mesure que marchera le récit. Nous aurons à voir comment cette promesse a été tenue.

C'est vers le cinquième volume, que les prétentions de M. Sue à la moralité sont hautement affichées. « Nous « n'avons pas reculé devant les tableaux les plus hideu- « sement vrais, s'écrie-t-il, pensant que, comme le feu, « la vérité morale purifie tout. »

Puis il ajoute :

« Parmi les hommes du monde, quelques-uns, ré- « voltés de la crudité de ces douloureuses peintures, « ont crié à l'exagération, à l'invraisemblance, à l'im- « possibilité, pour n'avoir pas à plaindre, nous ne disons « pas à secourir, tant de maux. Cela se conçoit. L'é- « goïste gorgé d'or et bien repu, » — quel noble style! il vient en ligne directe du tapis-franc de la rue aux Fèves, — « l'égoïste gorgé d'or et bien repu veut avant « tout digérer tranquille. L'aspect des pauvres frisson- « nant de froid lui est particulièrement importun. Il « préfère *cuver* sa richesse ou sa bonne chère » — quelles charmantes images! — « les yeux à demi ou- « verts aux visions voluptueuses de l'Opéra. »

Ainsi, qui n'admire pas M. Sue est immoral, et les *Mystères de Paris* devraient être distribués par la société

des bons livres. Que ne proposez-vous, monsieur Sue, de les faire lire en chaire ?

« Le plus grand nombre, au contraire, continue « M. Sue, ont généreusement compati à certains mal- « heurs qu'ils ignoraient. Quelques personnes nous ont « même su gré de leur avoir indiqué le bienfaisant em- « ploi de leurs aumônes nouvelles. »

Décidément, les *Mystères de Paris* sont le *vade mecum* de la charité, et vous verrez que c'est M. Sue qui aura indiqué au christianisme dans quels abîmes il fallait aller chercher les misères de l'humanité. Le christianisme avait attendu M. Sue, pendant dix-huit siècles et demi, pour fonder les *Filles repenties* et tous ces établissements admirables, asiles ouverts au vice repentant par la vertu.

« Cet ouvrage, poursuit M. Sue, que nous reconnais- « sons sans difficulté pour un livre mauvais au point de « vue de l'art, mais que nous maintenons n'être pas un « *mauvais livre* au point de vue moral, n'aurait-il eu « que le dernier résultat dont nous avons parlé, que « nous serions très-fier et très-honoré de notre œuvre. « Quelle plus glorieuse récompense pour nous que les « bénédictions de quelques pauvres familles qui auront « dû un peu de bien-être aux pensées que nous avons « soulevées. »

Eh bien ! que vous en semble ?

Que dites-vous de ce superbe manifeste ? quelle fierté ! quelle vertueuse indignation ! quelle sécurité d'une bonne conscience satisfaite ! Comme M. Sue fait justice des critiques malséants qui osent douter de la moralité

de son œuvre ! comme il leur enjoint de se taire et d'admirer ! Comme il les oblige à faire amende honorable, pieds nus et la corde au cou, devant l'honnêteté et la probité de son livre ! Et dans quel bon style toutes ces observations sont présentées ; avec quelle élévation de langage, quelle délicatesse de formes et quel choix dans les termes ! Ceux qui ne s'inclinent pas devant la moralité des pages où l'on dépeint les vertus que la Goualeuse, cette prostituée virginale, exerce chez la mère Ponisse, ou devant l'épisode où brille dans tout son éclat le Chourineur, cet assassin plein de probité, qui tue par tempérament et *parce qu'il voit rouge, tout rouge*, ceux-là sont évidemment *des égoïstes gorgés d'or et bien repus.* S'ils n'ont pas été édifiés par la peinture de la jeunesse de la Louve, remplie de reconnaissance pour la mère adoptive qui l'a fait inscrire au bureau des filles de mauvaise vie, la cause en est évidente, c'est qu'ils voulaient *cuver leur bonne chère.* Des égoïstes, des voluptueux, des débauchés, des cœurs inhumains, des indifférents qui veulent avant tout assurer la sécurité de leur digestion ou de leurs indigestions ; en un mot, ces *convives qui, la jambe avinée, l'œil incertain, le rire bruyant, sortent d'un joyeux banquet,* voilà les seuls adversaires, les seuls critiques possibles des *Mystères de Paris.*

A merveille, M. Sue ! J'aime à voir comment vous traitez vos censeurs. Cependant je préfère encore ces deux vers de Boileau, qui, avec moins de mots, disent autant de choses :

> Qui n'admire Cotin, n'estime pas son roi,
> Et n'a, suivant Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Vous avez parfaitement développé cette belle maxime. Voilà qui est convenu : être honnête homme ou admirateur des *Mystères de Paris*, c'est tout un ; être immoral ou attaquer la moralité des *Mystères de Paris*, c'est la même chose. A tel point que, dans la dernière loi sur l'enseignement, au lieu d'exiger un certificat de moralité signé et parafé par le maire, on devrait exiger, du candidat, un certificat constatant qu'il a lu les *Mystères de Paris*, et qu'il y a pris plaisir. Cette formalité devrait être surtout impérieusement exigée des personnes qui se destinent à fonder des pensionnats de jeunes filles.

— Cependant je suis arrêté ici par un scrupule : Si quelqu'un disait, en parlant de la belle épopée de M. Sue, que plusieurs passages l'*ont presque effrayé*, que faudrait-il penser de cette observation indiscrète ? S'il osait ajouter que, *dans son anxiété douloureuse*, il a été *au moment de s'arrêter*, n'y aurait-il pas lieu de le mettre au nombre de ces *égoïstes* qui ne veulent pas croire au malheur *pour n'avoir pas à le plaindre, et peut-être même à le secourir?* S'il allait enfin, le téméraire, jusqu'à dire qu'après s'être demandé si de pareils tableaux devaient être placés sous les yeux du lecteur, *il est presque demeuré dans le doute*, ne devrait-on pas, en bonne conscience, le ranger dans la catégorie de ces hommes sans cœur qui *veulent cuver tranquillement leur or et leur bonne chère aux visions voluptueuses de l'Opéra?*

Quelle est donc la personne qui, de l'avis de M. Sue, doit être ainsi traitée? Hélas ! c'est M. Sue, car, je vous l'ai dit, c'est M. Sue lui-même qui s'exprimait ainsi dans son premier volume. Sosie maltraitait Sosie ; M. Sue du

cinquième volume ne traite guère mieux M. Sue du premier, et il lui apprend à parler avec un peu plus de révérence de la moralité des *Mystères de Paris*.

Qu'est-ce à dire et comment expliquer ces variations? Pourquoi tant d'hésitation au premier volume et tant d'assurance au cinquième? Pourquoi là-bas des excuses, ici une glorification? Pourquoi ces humbles doutes et ces anxiétés douloureuses, suivis de cette espèce de *Te Deum* chanté par M. Sue pour remercier Dieu et se remercier lui-même de la moralité de son œuvre et des services qu'elle a rendus à l'humanité?

Pourquoi? Pour une raison bien simple. Les *Mystères de Paris*, en obtenant un succès de curiosité, n'obtenaient pas précisément un succès d'estime. Les abonnements arrivaient à la caisse des *Débats*, mais les plaintes et les réclamations arrivaient en même temps au bureau. C'est alors qu'il fut décidé que les *Mystères de Paris* seraient une œuvre morale, et l'espèce d'allocution par laquelle M. Sue signifie aux lecteurs récalcitrants cette moralité introduite par *post-scriptum*, n'est pas sans analogie avec la harangue récente dans laquelle un ministre, ayant à annoncer le nouvel acte de défaillance diplomatique commis à l'occasion de la prise de possession de Taïti, commença son discours en levant fièrement la tête, en grossissant sa voix et en gonflant superbement ses narines, pour déclarer, avec une magnifique indignation, qu'il ne permettait à personne de soupçonner sa politique d'être dépendante de l'Angleterre. Eh bien! le livre de M. Sue est pour le moins aussi moral que la politique du système est indépendante.

C'est pour cela que le romancier et le ministre, lorsque l'un parle de moralité et l'autre d'indépendance, crient le plus haut qu'ils peuvent ; n'espérant pas convaincre, ils tâchent d'étourdir.

Jusqu'à ce qu'on ait présenté une autre explication, et une explication plausible, de la contradiction que je viens de signaler, je maintiens que celle-ci est la seule vraie, et j'ajoute que je me range à l'opinion de M. Sue du premier volume, contre l'opinion de M. Sue du cinquième. Oui, l'auteur avait raison de reculer devant son propre ouvrage; les anxiétés et les serrements de cœur qu'il éprouvait venaient d'un sentiment honorable, le doute qui arrêtait sa plume était un avertissement de sa conscience. Ce n'était pas seulement un livre mauvais, malgré les scènes belles et dramatiques qu'il contient, c'était un mauvais livre qu'il écrivait.

Ici, ce n'est pas l'absence des raisons, c'est leur surabondance qui me gêne. On l'a dit souvent, et toujours avec vérité, on risque fort de souiller l'âme en la plaçant dans une atmosphère souillée. Il y a pour elle des asphyxies morales, comme il y a des asphyxies physiques pour le corps. Comment veut-on que sa pureté et sa délicatesse ne souffrent point du caractère hideux des tableaux qu'on la force à considérer ? Comment, dans un contact habituel avec le vice dans ce qu'il y a de plus honteux, ne perdrait-elle pas cette chasteté de sentiments et de sensations qui sont à l'âme ce que le velouté est aux fruits ?

Je sais bien qu'on pourra dire à cela que les Spartiates montraient à leurs enfants des ilotes ivres pour les

préserver de l'ivresse, mais c'est à Sparte aussi qu'on faisait lutter les jeunes filles avec des jeunes gens dans la nudité du palestre, et je ne pense pas qu'on veuille proposer d'introduire cet usage chez nous. Il faut laisser les Spartiates à Lacédémone, et tâcher d'être Français à Paris. Toutes les parties d'une civilisation se tiennent, et les civilisations emprunteuses perdent ce qu'elles croient gagner.

C'est une singulière manière de se justifier, que de dire qu'on ne montre, dans un livre, que ce qu'on a vu dans la nature et dans la société. Voltaire répondait à cela par une plaisanterie beaucoup trop vive pour qu'il soit possible de la reproduire, mais qui prouvait du moins que, relativement aux choses qu'on pouvait ou qu'on ne pouvait pas montrer, il ne partageait pas l'opinion singulièrement avancée que M. Thiers mit, dit-on, en action à Grandvaux. Il en est du corps social comme du corps humain, il y a certaines parties qu'il faut vêtir surtout quand les portraits qu'on trace sont destinés à être vus par tout le monde. Or, M. Sue n'a pas la ressource de dire qu'il n'écrit que pour certains esprits observateurs, qui ont besoin de tout savoir et qui peuvent tout savoir sans inconvénient.

Il écrit dans un journal, et le journal est le livre de tout le monde. Si l'on prétendait que tout le monde peut lire sans inconvénients les *Mystères de Paris*, je demanderai la permission de faire une simple question : Trouveriez-vous convenable que de jeunes femmes et de jeunes filles fréquentassent le tapis franc de la rue aux Fèves, et fissent leurs délices de la conversation de la

Goualeuse, de la Louve et du Chourineur? M. Sue définit lui-même l'argot « l'idiome ignoble de la débauche et du crime; » trouvez-vous donc utile que cette ignoble langue frappe les oreilles qui ont le plus besoin d'être respectées?

Le premier caractère d'immoralité qu'on rencontre dans les *Mystères de Paris*, c'est donc l'infamie d'un grand nombre de tableaux et le scandale de certaines scènes qu'on ne saurait envelopper d'un voile assez épais. On ne persuadera jamais à un homme de bon sens qu'on ait pu, sans insulter la morale publique, peindre les provocations sensuelles jetées par la mulâtresse Cicily au notaire Ferrand et la mort honteuse de ce dernier, brûlé par les feux de l'amour physique, et succombant dans les convulsions de l'affreuse maladie dont l'art moderne a emprunté le nom au type antique de la lubricité. C'est un dessin de l'Arétin traduit avec la plume; or, on n'a pas l'habitude, que nous sachions, d'exposer les dessins de l'Arétin dans nos musées. C'est une singulière méthode d'hygiène morale que de faire respirer à une société tous les égouts qu'elle contient; et, sous ce rapport, nous le répétons, il y a cas d'asphyxie dans les *Mystères de Paris*.

Si c'est là le caractère plus général d'immoralité qu'on y trouve, ce n'est pas le seul. Nous avons signalé comme un ridicule, en analysant les types de cette étrange épopée, cette espèce de parti pris de M. Sue, qui trouve systématiquement des excuses aux torts de la plupart de ses personnages et même à leurs crimes, et qui concentre sur eux tout l'intérêt. Ainsi, chez la Goua-

leuse, la prostitution est chaste; chez la Louve, elle est involontaire et pleine de bonnes qualités; chez le Chourineur, l'assassinat est généreux et honnête; chez la duchesse de Lucenay, l'inconduite a ses circonstances atténuantes; chez le comte de Saint-Rémy, les actions les plus basses sont le tort de la société; chez la marquise d'Harville, la vertu accepte des rendez-vous dans les petites maisons; chez le marquis d'Harville, elle se brûle la cervelle. Il y a là pis qu'un ridicule. Quand le vice cesse d'être vicieux et la vertu vertueuse, et quand une fatalité, plus forte que la volonté humaine, la domine et la subjugue, toutes les bornes de la morale sont renversées. Les bonnes actions deviennent sans mérite, les crimes sans scélératesse, puisque ceux-ci comme celles-là sont involontaires. Or, c'est là l'esprit général du livre de M. Sue. Partout le crime est excusé, justifié; les criminels sont fatalement criminels, et l'auteur des *Mystères de Paris* leur trouve de si bons côtés, qu'on est vraiment tenté de les regarder comme des opprimés en butte aux persécutions sociales. Dès lors la plus grande barrière qui s'oppose aux débordements des vices, l'horreur morale qu'ils inspirent est renversée, et de circonstance atténuante en circonstance atténuante, on finit par conclure que le vice pourrait bien après tout n'être pas aussi vicieux que quelques moralistes outrés veulent bien le dire, et qu'il y a telle situation où les actions sont nécessaires, ce qui détruit le dogme de la liberté, et par conséquent de la dignité humaine.

J'ai dit que le livre de M. Sue était immoral, parce qu'il ôtait au vice son véritable caractère; je pourrais

ajouter qu'il est immoral encore, parce qu'il ôte son véritable caractère à la vertu.

Le type de la marquise d'Harville, dont j'ai essayé de vous donner une idée, suffirait pour justifier cette assertion ; mais il est un autre type dont je n'ai encore rien dit, et qui la justifiera encore mieux. Rigolette l'ouvrière est la Lisette de Béranger, mais Lisette avec la sagesse de plus et l'amour de moins. Cette bonne fille, ou plutôt ce bon garçon, accepte sans façon son voisin de mansarde pour cavalier, va à la Chaumière, à la Grande-Chartreuse, dîne en tête à tête à la barrière, s'asseoit à la Gaieté ou à l'Ambigu, mais en tout bien tout honneur. Elle a donc des principes, des sentiments religieux qui la garantissent? Pas le moins du monde.

« Elle n'avait, dit l'auteur, ni lutté, ni médité ; elle « avait travaillé, ri et chanté. On trouvera cette morale « joyeuse et légère ; qu'importe, pourvu que l'effet sub- « siste ? Cette charmante fille est restée pure ; sa vie « honnête et laborieuse pourrait servir d'exemple. »

Voulez-vous connaître les principes de cette charmante fille? Écoutez-la raconter elle-même l'histoire du ménage du peintre en bâtiments et de l'ouvrière brocheuse qui l'ont élevée : « Quand je dis le ménage, dit- « elle en se reprenant, ils n'étaient pas mariés, mais « ils s'appelaient mari et femme. Un de leur amis leur « demandait un jour pourquoi ils ne se mariaient pas. « Si nous avons des enfants, répondirent-ils, à la bonne « heure ! Mais pour nous deux, nous nous trouvons « bien comme ça. A quoi bon nous forcer à faire ce que

« nous faisons de bon cœur? ça serait des frais, et nous « n'avons pas trop d'argent.

Rigolette est, à vrai dire, la Mathilde de la mansarde, aussi dangereuse pour l'ouvrière que Mathilde l'est pour la femme du monde. Chaque grisette, en lisant les *Mystères de Paris*, se dira : « Je n'irai pas plus loin que Rigolette ; » et elle ira plus loin, car la sagesse sans principes est peu sûre d'elle-même, et c'est une base bien peu solide pour la bonne conduite d'une jeune fille exposée à toutes les séductions de la vie parisienne, que la gaieté et les chansons. Qu'importe si l'effet subsiste? dit à cela M. Sue. Il subsiste dans le roman, oui, mais non pas dans l'histoire. Quelqu'un qui connaissait mieux le cœur humain que tous les romanciers a dit : Quiconque n'évite pas l'occasion succombera à l'occasion. Cette vérité n'a pas cessé d'être vraie; Rigolette n'est que le tome Ier de l'histoire de la grisette; la Lisette de Béranger est le dernier. M. Sue aura beau faire, la morale chantée ne sera jamais qu'une chanson.

SIXIÈME LETTRE.

MORALITÉ. — PROCÉDÉS LITTÉRAIRES. — QUALITÉS. — DÉFAUTS. CAUSES DU SUCCÈS.

Ai-je voulu dire, en blâmant les *Mystères de Paris* au point de vue moral, que tout était bien dans la société? Non; vous ne sauriez me soupçonner de cet heureux optimisme. Autant que personne, plus que personne, nous devons, l'un et l'autre, convenir qu'il y a du mal, beaucoup de mal dans la société, telle que les vices et les passions l'ont faite, et il n'y a au monde que messieurs les procureurs du roi qui soient toujours prêts à nous prouver que chaque homme et chaque chose y sont à leur place. J'ajouterai seulement qu'une chose m'étonne, c'est que le *Journal des Débats* se fasse l'écho de ces plaintes passionnées contre la situation de la société française. Eh! messieurs, vous qui avez tous les pouvoirs dans les mains, que ne la réformez-vous au lieu de l'insulter? Ne comprenez-vous pas qu'en l'accusant, c'est vous-mêmes, régulateurs maladroits des destinées sociales, que vous accusez?

Sans disconvenir des nombreuses imperfections de notre état social, on a donc jusqu'ici adressé seulement

trois reproches, dans ces lettres, à l'œuvre de M. Sue. Cette recherche de scènes hideuses, comme celles où figure la famille de Martial le guillotiné; de tableaux dégoûtants, comme ceux du cabaret de la rue aux Fèves; de peintures obscènes, comme celle de la vie et de la mort du notaire Ferrand, a d'abord paru une première immoralité. L'atmosphère générale du livre, passez-moi ce terme, rappelle celle de ces quartiers bas et fangeux, où des émanations malsaines vicient l'air qu'on respire. Un bon médecin ne vous conseillerait jamais, comme précepte d'hygiène physique, d'aller faire vos promenades du matin à Montfaucon; comment s'étonner dès lors que l'on craigne, pour votre esprit et votre cœur, le contact des *Mystères de Paris*, espèce de Montfaucon moral dont l'air ne vaut guère mieux à la santé de l'âme?

Le romancier du *Journal des Débats* laisse presque partout voir une tendance fatale à rendre le vice intéressant; il le pare, le décore des qualités qu'il ne peut avoir, qu'il n'a pas : voilà le second reproche. S'il rend le vice vertueux, il rend la vertu vicieuse, par les libertés qu'il lui laisse prendre et les démarches qu'il lui fait risquer; de sorte que les frontières qui séparent les deux empires si divers du bien et du mal, sont comme effacées, au grand préjudice de la moralité qui vit de distinctions; c'est là le sens d'une dernière observation critique. Si la moralité dépend du hasard, en effet, il n'y a plus de moralité, et si la vertu et le vice sont deux chances qu'on tire, pour ainsi parler, à la loterie sur la grande roue de la fortune, la vertu ne mérite plus

d'hommages, le vice est plus digne de pitié que de réprobation, et le monde retombe sous le joug du principe de la fatalité qui corrompt les mœurs de la société domestique et détruit les empires, comme la Turquie en est un vivant exemple.

Cette tendance à découvrir en tout l'ascendant de la fatalité est visible dans le roman de M. Sue. L'épilogue même de l'ouvrage qui, on peut le soupçonner sans injustice, a été écrit pour servir de correctif et de passeport au commencement du livre, porte la trace des doctrines du fatalisme. Fleur-de-Marie, devenue princesse de l'Empire, admirée, adorée par tous les princes qui se disputent sa main (vous savez qu'il s'agit de la main de la *Goualeuse !*) va, il est vrai, mourir dans un couvent sous le poids du souvenir de son ancienne vie. Mais c'est le souvenir d'un malheur horrible, immérité, qui la tue, plutôt que le souvenir d'une faute. C'est le sentiment de la pudeur d'une femme qui, pendant son sommeil, a été livrée aux outrages ; c'est l'indignation de Lucrèce contre sa destinée, quand, sentant son cœur toujours chaste se révolter dans son corps souillé par Tarquin, elle se jette sur la pointe d'un poignard et meurt victime de la fatalité.

Là où la fatalité règne, Dieu disparaît. Aussi le rôle de Rodolphe est précisément celui d'un homme qui, substituant l'activité humaine à l'activité divine, fait ce qu'elle devrait faire, ce qui implique que Dieu n'existe pas ; car ne pas agir, c'est, pour Dieu, ne pas exister. Cette pensée est si profondément entrée, non dans l'esprit de l'auteur, j'aime à le croire, mais dans la logique

de son livre, qu'elle vient s'exprimer quelquefois, non plus seulement par des tendances de caractères, mais par des maximes positives. Ainsi, Rodolphe est souvent représenté comme un homme qui joue le rôle de la Providence, qu'il va même jusqu'à qualifier, dans un passage, d'*indolente*. La Providence indolente, c'est là une négation et une affirmation. Prévoir et pourvoir, voilà la Providence. Si elle ne prévoit ni ne pourvoit, ou en d'autres termes, si elle est indolente, elle n'est pas la Providence, parlons plus brièvement, elle n'est pas.

Il semble difficile de contester la justesse de ces trois reproches adressés, au point de vue de la moralité, aux *Mystères de Paris*. Il faut cependant examiner la valeur d'une excuse, ou plutôt d'une promesse présentée par M. Sue au commencement de son ouvrage pour faire tolérer la cynisme hideux des scènes du cabaret de la rue aux Fèves. Comme la Pythonisse de Virgile, au moment d'introduire Énée dans le séjour infernal, lui promettait de le faire sortir bientôt de cette affreuse demeure et de le ramener à la clarté des cieux, M. Sue disait au lecteur, que « à mesure qu'il avancerait dans l'ouvrage, l'atmosphère s'épurerait. » Promesse encourageante habilement imaginée pour soutenir, dans la lecture des *Mystères de Paris*, ceux qui l'avaient entreprise. Mais hélas ! où et comment a-t-elle été tenue?

Doit-on, par exemple, regarder comme épurée l'atmosphère tout imprégnée de sang et de boue où se meut la famille scélérate de la veuve Martial, cette race du guillotiné qui a sucé le crime avec le lait, et chez

qui le vol et le meurtre sont, pour ainsi dire, des penchants innés? Cependant on est déjà au sixième volume lorsque l'histoire de cette famille commence, et vous avouerez que si l'atmosphère était allée en s'épurant, elle devrait être un peu moins impure qu'elle ne l'est à cet endroit de l'ouvrage.

Est-ce plus loin que l'épuration morale commence? Plus loin on trouve les adultères hardis de madame de Lucenay et sa visite dans une maison d'avortement, les faux et les vols de M. le comte de Saint-Rémy, l'histoire de la Louve, puis la scène épouvantable du *Cœur-Saignant*, le Maître d'école enchaîné, brisant sur une pierre, au milieu des éclats de rire de Tortillard, la tête de la Chouette, qui vient de lui dévorer la main, et « tournant autour de son cachot, comme une bête bauve, en « traînant après lui, par les deux pieds, le cadavre de « sa victime, dont la tête était horriblement mutilée, « brisée, écrasée. »

Trouveriez-vous par hasard que l'atmosphère du caveau du *Cœur-Saignant* n'est pas encore assez pure? Tournez quelques pages et vous trouverez l'histoire de Polidori, le prêtre athée, et les crimes et la tentation du notaire Ferrand par la mulâtresse Cicily, scène digne des pinceaux de l'Arétin.

Continuerez-vous à avancer pour jouir du bénéfice de l'atmosphère qui va en s'épurant? Le lit de mort de ce monstrueux personnage expirant dans les convulsions de la passion honteuse qui lui a fait commettre tant de crimes, va se dresser devant vous. Vous le verrez étendant les mains vers les victimes ou les objets de

ses convoitises scélérates, et M. Sue « vous fera suivre, « sur la hideuse physionomie de ce martyr damné de « la luxure, les dernières convulsions de l'agonie sen- « suelle. »

Ne nous lassons pas : allons chercher à la fin de l'ouvrage, dans la dernière scène qui précède l'épilogue, la réalisation de la promesse de M. Sue. Nicolas Martial, le fils du guillotiné, s'est échappé de prison avec le *Squelette* et *Barbillon*, deux assassins comme lui; et réuni à Tortillard, que ses vices précoces ont fait recevoir dans cette société scélérate, il se livre à une danse obscène, dans un cabaret-bouge, avec d'infâmes créatures venues du cabaret de l'ogresse du Lapin-Blanc, pendant qu'on guillotine la veuve Martial sa mère, et Calebasse, sa sœur !

Voilà comment le romancier du *Journal des Débats* tient la promesse qu'il avait faite d'*épurer l'atmosphère de son roman à mesure qu'il avancerait.* Il commence dans un bouge et il finit dans un autre bouge, transporté au pied de la guillotine, où meurt une femme abominable, en insultant la société et en blasphémant Dieu, pendant que son fils se livre à une danse impure au pied de son échafaud.

Les trois reproches adressés à l'œuvre de M. Sue subsistent donc dans toute leur force. Mais ce ne sont pas les seuls qu'on puisse lui faire. Le romancier du *Journal des Débats* aspire au titre de législateur, c'est là sa manie, son *dada*, comme disait M. Shandy dans Sterne; or, c'est un formidable législateur que M. Sue. Trouvant, sans doute, que ses prédécesseurs en romans ont

trop respecté, parmi les institutions sociales, celle du mariage, il entreprend de la réformer. Et que propose-t-il pour rendre le mariage plus saint et plus respecté ? Tout simplement le divorce.

L'ordre de raisonnements dans lequel M. Sue puise les motifs qu'il fait valoir est si étrange, que j'ose à peine l'indiquer. Vous ignorez sans doute, et vous avez tout à fait le droit d'ignorer, que lorsqu'on achète des bestiaux ou des chevaux, il y a certaines maladies qui, lorsqu'elles sont cachées par le vendeur à l'acheteur, entraînent la nullité de la vente ; on appelle cela les vices rédhibitoires. J'ai quelque honte de le dire, mais enfin il faut bien passer par-dessus mes répugnances, M. Sue propose tout simplement de prendre les vices rédhibitoires, dans nos étables et nos écuries, pour les élever jusqu'au lit nuptial. Le style est à la hauteur de la proposition. « Achetez un animal quelconque, s'écrie « M. Sue, qu'une infirmité prévue par la loi se déclare « chez lui après l'emplète, la vente est nulle. Qu'un « animal tousse, *corne* ou boite, il n'y a pas de marché « qui tienne. Mais s'il s'agit d'une jeune fille qui, dans « son innocente foi à la loyauté d'un homme, s'est « unie à lui, et qui se réveille la compagne d'un épi- « leptique, cette loi, qui ne veut pas qu'un cheval taré « soit adapté à la reproduction, cette loi se gardera « bien de délier la victime d'une pareille union. Les « liens sont sacrés et indissolubles. C'est offenser les « hommes et Dieu que de les briser. L'homme est quel- « quefois d'une humilité bien honteuse et d'un égoïsme « d'orgueil bien exécrable. »

Qu'en dites-vous? Cet exemple d'*un animal quelconque* ne vous semble-t-il pas bien choisi? Ne comprenez-vous pas que lorsqu'on *a fait emplète* d'une femme ou d'un mari, l'achat, je veux dire le mariage, doit être nul si la femme ou le mari toussent, boîtent ou se trouvent atteints de toute autre infirmité prévue par le code des bestiaux? Ne sentez-vous pas tout ce qu'il y a d'honorable pour l'esprit humain dans cet emprunt fait à la législation des haras? Comme tout cela est bien dit, et surtout noblement pensé! Quelle élévation dans les sentiments et quelle élégance dans ce langage qui va ramasser ses métaphores dans le fumier des écuries! Honneur à M. Sue et au *Journal des Débats!* ce ne sera pas leur faute s'ils n'élèvent pas le cœur et l'intelligence des générations nouvelles, et ces considérations sur la reproduction des chevaux appliquées à la nation qui a enfanté Bossuet, Descartes, Fénelon, Turenne et Condé, et qui compte encor parmi ses membres Chateaubriand, Lamartine, Arago, sont vraiment flatteuses pour notre pays.

Vous voyez où cela conduit : le mariage est un marché; une femme achète un homme avec sa dot, un homme achète une femme avec le douaire qu'il lui assure. Mais chacun entend se procurer *un animal* bien portant; s'il survient une maladie grave, il ne doit pas y avoir de marché qui tienne, comme parle M. Sue.

On est honteux, vraiment d'avoir à répondre à de pareilles idées, et à des idées exprimées dans une langue aussi singulière. D'abord, le raisonnement de M. Sue est le plus pauvre raisonnement du monde. Il compose

une histoire pour attaquer l'immutabilité du mariage, en se fondant sur un malheur privé produit, selon lui, par cette immutabilité. Mais de combien d'histoires et d'histoires réelles ne peut-on pas appuyer les raisonnements contre le divorce? Que devient la famille avec la fragilité du mariage, ce nœud qui la relie? Quel est le sort des enfants, quand l'union qui a amené leur naissance peut être dissoute, et quand leur père et leur mère sont placés entre le souvenir d'un lien brisé et les exigences du nouveau lien qu'ils peuvent contracter? Orphelins et pis qu'orphelins, car les parents qu'ils ont perdus vivent, tous les soins du foyer paternel leur manquent, et il y a comme un scandale originel qui pèse sur eux. Certes, voilà des malheurs privés qui plaident bien éloquemment en faveur de l'immutabilité du mariage, que M. Sue attaque en se servant d'un malheur privé qu'il représente comme produit par cette immutabilité.

Si l'indissolubilité du mariage paraît devoir être proscrite par cela seul qu'elle empêche madame d'Harville d'être heureuse, le divorce doit donc être à plus forte raison prohibé, à cause des infortunes individuelles qu'il a enfantées et de la funeste influence qu'il a exercée sur la destinée de tant de familles, privées, au commencement de ce siècle, par l'inconstance de leurs auteurs, du bonheur dont elles auraient joui. On le voit, l'argument que M. Sue dirige contre l'immutabilité du mariage, peut, avec plus de raison, être tourné contre le divorce, ce qui prouve qu'il manque de solidité.

Le législateur des *Mystères de Paris* a complétement

perdu de vue le but des institutions sociales, et c'est là ce qui cause son erreur. Elles ne sont pas faites pour rendre toutes les destinées individuelles heureuses, œuvre vraiment impossible à réaliser sur la terre, mais elles sont faites pour maintenir les sociétés, et pour donner à la généralité des individus la plus grande somme de vertu d'abord et ensuite de bonheur possible. Voilà pourquoi le divorce est à la fois religieusement et socialement interdit dans les pays catholiques. Dans l'intérêt de quelques mariages mal assortis, il ébranlerait tous les mariages, en leur ôtant leur caractère de perpétuité. En rendant à tous les esprits et à tous les cœurs la perspective d'un changement, il ferait disparaître ce dévouement et cette patience si nécessaires dans les épreuves de la vie. La règle serait faite pour l'exception, tandis que l'exception doit fléchir devant la règle.

Quelle pauvre idée M. Sue se fait-il donc du mariage, et comment ne sent-il pas qu'il n'y a de mariage véritable que là où il y a stabilité dans cette société sainte, la première de toutes les sociétés humaines et la seule, comme dit l'Église, dans son beau langage, qui n'ait pas été déshéritée de la bénédiction originelle que Dieu lui donna dans l'Éden? Si on peut rompre une union aussi étroite pour une infirmité à l'abri de laquelle personne ne saurait se mettre, les motifs ne manqueront jamais à l'inconstance humaine pour autoriser ces ruptures, et chacun alléguera une raison pour secouer un joug souvent lourd à porter. Ici, c'est une femme qui croyait avoir épousé un mari bien portant et

qui se réveille la femme d'un épileptique ; une autre fois, il faudra satisfaire à la réclamation de celle qui, après avoir épousé un homme riche, se réveillera la femme d'un homme ruiné ; ou à la réclamation de celle qui, après avoir épousé un homme beau et d'un extérieur séduisant, se réveillera la femme d'un homme estropié ou défiguré par la maladie. Que sais-je ? Après les infirmités physiques viendront les infirmités morales. On fera valoir les incompatibilités de caractère, et on ne rencontrera plus que femmes incomprises ou maris méconnus. Chacun reprochera ses mécomptes ou ses méprises à son conjoint, et c'est à lui qu'on s'en prendra de ce que la réalité est toujours au-dessous de l'idéal, et de ce que l'expérience tient rarement toutes les promesses de l'espérance.

Faut-il dire à M. Sue que c'est précisément parce que l'homme et la femme sont supérieurs aux animaux, que leur union n'est pas assujettie aux lois et aux conditions qui régissent le rapprochement des bêtes ? Celles-ci ne sont que l'ouvrage du divin architecte ; nous sommes faits à son image. Pour celles-ci, il n'y a que des corps ; pour nous, il y a des âmes. Pour celles-ci, il ne s'agit que de la multiplication et de la perpétuité des espèces ; mais des fruits plus nobles et plus purs résultent de la société de l'homme et de la femme : c'est le dévouement, c'est le sacrifice, c'est le perfectionnement moral, c'est la vertu.

Voilà pourquoi l'indissolubilité du mariage résiste à des considérations qui feraient rompre une société moins élevée, moins intelligente et moins morale. Elle

a un but, même quand la souffrance vient, même quand un des deux membres de cette société admirable est frappé par une catastrophe cruelle et imprévue. Alors même qu'elle n'offre plus de bonheur, elle offre encore des devoirs, et c'est encore un bonheur, le plus pur de tous les bonheurs, que le sentiment d'un devoir accompli. Ce qui fait la noblesse de l'homme, c'est que le sentiment du bien-être n'est pas l'unique mobile de sa conduite, c'est qu'il est une créature morale qui sacrifie l'utile au beau, l'avantageux au juste, qui peut trouver de saintes joies dans le sacrifice et d'exquises et pures voluptés dans le dévouement et l'abnégation. Eh ! mon Dieu, M. Sue l'a senti instinctivement lui-même. Après avoir montré la marquise d'Harville révoltée contre sa destinée, il la montre résignée, et c'est sous ce dernier aspect qu'elle intéresse, qu'elle plaît et qu'elle émeut.

Au tort d'avoir présenté l'étrange apologie du divorce, que l'on ne peut lire qu'avec un sentiment de dégoût, M. Sue ajoute un autre tort, celui de faire l'apologie du suicide. Dans sa douleur, le marquis d'Harville s'écrie : « Je n'aime et ne puis aimer qu'une « femme au monde, c'est la mienne. Sa conduite pleine « de cœur et d'élévation augmenterait encore ma folle « passion, s'il était possible de l'augmenter. Et cette « femme, qui est la mienne, ne peut m'appartenir. Elle « a le droit de me mépriser et de me haïr. Je l'ai, par « une tromperie infâme, enchaînée, jeune fille, à mon « détestable sort. Je m'en repens... Que dois-je faire « pour elle maintenant ? La délivrer des liens odieux « que mon égoïsme lui a imposés. Ma mort seule peut

« briser ses liens ; il faut donc que je me tue. » Puis, M. Sue continue ainsi : « Voilà pourquoi M. d'Harville « avait accompli ce grand et douloureux sacrifice. Si le « divorce eût existé, ce malheureux se fût-il suicidé ? « Non. L'inexorable immutabilité de la loi rend donc « souvent certaines fautes irrémédiables ou ne permet « de les effacer que par un nouveau crime ? »

Parmi les titres de moralité de M. Sue, vous pouvez, vous le voyez, mettre encore l'apologie du suicide auprès des attaques contre le mariage, apologie d'autant plus condamnable qu'elle favorise et excite une des maladies les plus déplorables de ce siècle, dans lequel le sombre et fatal génie du suicide s'assied, comme un sinistre conseiller, auprès de tant de jeunes destinées. Et remarquez ici comment ce qu'il y a de déraisonnable dans la pensée de M. Sue, se reflète jusque dans ses expressions. Qu'est-ce qu'un crime qui efface une faute ? Cela a-t-il un sens ? N'est-il pas clair que, loin de l'effacer, il l'aggrave ? Quelle logique, et en même temps quelle morale !

On pourrait alléguer bien d'autres griefs encore contre la moralité du livre de M. Sue. Que n'y aurait-il pas à dire sur les bizarres idées de son Rodolphe en matière de justice et de morale, sur les pouvoirs judiciaires qu'il s'accorde à lui-même à Paris, sur la condamnation qu'il prononce contre le Maître d'école, auquel il fait crever les yeux par humanité, pour lui donner le temps de se repentir, après l'avoir tenté lui-même en lui proposant un vol nocturne ; sur l'étrange moyen qu'il emploie pour obtenir les preuves du crime du no-

taire Ferrand, dans les veines duquel il allume une maladie hideuse au moyen des provocations lubriques de la mulâtresse Cicily? Dans tout cela, où est le sens moral? J'allais ajouter : où est le sens commun? N'est-il pas évident qu'un pareil livre tend à exalter le sentiment de la force individuelle, à engager chacun à se mettre au-dessus de la loi, à substituer son initiative privée à l'initiative générale? Singulière mission à remplir, vous l'avouerez, pour un journal qui se vante d'être conservateur!

Je pense qu'il ne peut plus être question de la moralité du livre de M. Sue. Quant à ses défauts et à ses qualités, au point de vue de l'art, pour me servir de l'expression adoptée par l'auteur lui-même, c'est une autre question.

Ne parlons pas du style; un livre à demi écrit en argot n'a pas de style. La seule observation qu'on puisse ajouter à cet égard, c'est que la plume de l'écrivain semble, dans les *Mystères de Paris*, se trouver plus à l'aise avec les scènes horribles ou triviales, qu'avec celles où des pensées plus morales et plus pures demandent à être exprimées; le style de M. Sue, souvent énergique, dans la première circonstance, devient ampoulé et déclamatoire dès qu'il tend à s'élever.

Veut-il peindre une conscience effrayée par ses souvenirs et qui se poursuit de ses propres fantômes? Il l'appelle *la lanterne magique du remords*. S'agit-il de représenter un mystère impénétrable : « Ce mystère, s'é-« cric-t-il, est le tombeau de mon esprit. » Quand Rodolphe juge le Maître d'école et le condamne à avoir les

yeux crevés, il lui adresse ces phrases : « Ta punition « doit être féconde, je te plongerai dans la nuit impé- « nétrable, je te déposséderai des splendeurs de la créa- « tion. Tu seras toujours forcé de regarder en toi. Cha- « cune de tes paroles a été un blasphème, chacune de « tes paroles sera une prière. » Avouez que lorsqu'on crève les yeux à quelqu'un, on devrait traiter avec un peu plus de clémence ses oreilles et lui épargner ces lieux communs académiques. Autre exemple : Quand le Maître d'école, aveugle et enchaîné dans le caveau du *Cœur saignant*, tient la Chouette à demi étranglée, il lui débite le discours suivant : « Il faut que je finisse de « t'expliquer comment j'en suis venu au repentir. Je « suis aveugle et ma pensée prend des formes, un corps, « pour me reprocher d'une manière visible, presque « palpable, mes violences. Sans doute, lorsqu'on est « privé de la vue, les idées obsédantes s'imagent pres- « que matériellement dans le cerveau. »

En entendant ce galimatias métaphysique, Tortillard lui crie : « Prends garde, vieux, tu manges dans le rôle « à M. Moessard. Connu, connu ! » Je vous demande la permission de me ranger ici, sauf le style, à l'opinion critique de M. Tortillard, qui me paraît parfaitement fondée.

Si M. Sue avait un style, et si tout n'était pas permis à un homme qui se permet l'argot, qui appelle les honnêtes gens des *pantres*, les voleurs des *pègres*, et qui, lorsqu'il veut dire *tuer*, hésite entre quatre synonymes, *buter*, *chouriner*, *refroidir*, *estourbir*, je signalerais un tic de langage fort désagréable chez M. Sue. Il est un

mot qu'il a adopté et qu'il emploie partout de la manière la plus étrange ; c'est celui de *vaillant*. « Elle descendait « *vaillamment* dans cette boue infecte, » dit-il dans un endroit ; « la Louve est une *vaillante* fille ; » « il est d'un « cœur si *vaillant ;* » « n'ai-je pas *vaillamment* rempli « mes devoirs de père et de mère ? »

Ce n'est pas la moralité de l'œuvre de M. Sue, ce n'est pas son style, qui ont fait le succès des *Mystères de Paris*. A qui faut-il donc attribuer ce succès ? D'abord, au motif sur lequel l'auteur comptait lui-même quand il a commencé son ouvrage. Dans une époque, parlons plus juste, dans une situation où Lacenaire a excité l'intérêt, où Fieschi a conquis une popularité réelle à la chambre des pairs, où madame Lafarge a presque eu un parti, il ne faut pas demander pourquoi l'horrible réussit, et pourquoi ce qui fait peur amuse. Cet instinct de curiosité maladive qui a soif d'émotions nouvelles et poignantes, a été le premier élément de la faveur qui s'est attachée à l'ouvrage du romancier du *Journal des Débats*. Les *Mystères de Paris* pourraient être comparés à une exécution publique que chacun peut voir de chez soi, ou à une visite au bagne faite par le lecteur sans quitter son cabinet. La facilité de prendre le plaisir de ce spectacle, jointe à l'horrible nouveauté des émotions qu'il donne, a été pour beaucoup dans le succès du livre.

En outre, il faut le reconnaître, M. Sue a un véritable talent d'exposition dramatique, et ce talent a dû produire et a produit des effets puissants, quand il a été appliqué à cette espèce d'Amérique du crime qu'il a dé-

couverte dans les bas lieux de la société, et dont il a exagéré les odieuses particularités, en profitant du privilége que prennent tous les voyageurs.

Autre raison du succès du romancier conservateur : il a caressé, comme on l'a déjà indiqué, un des grands défauts de l'époque, et il a satisfait une passion profondément révolutionnaire, en exaltant outre mesure le sentiment exagéré de la personnalité et de la puissance individuelle de l'homme. Son Rodolphe est plus beau, plus vertueux, plus sage, plus habile que la société entière. Il veille là où elle dort, il répare ses bévues, secourt l'innocence qu'elle abandonne, frappe le crime qu'elle laisse impuni. Il est plus qu'un homme, j'allais dire plus que Dieu. N'agit-il pas, en effet, quand la Providence *indolente*, c'est le mot dont se sert M. Sue, se repose, et lorsque, par ce repos funeste, elle va laisser prévaloir la marâtre empoisonneuse de madame d'Harville ? Dans le mal comme le bien, l'auteur exagère les proportions de l'individualité humaine. La veuve Martial est d'une grandeur stanique, comme Rodolphe est d'une grandeur divine.

Les *Mystères de Paris* ont donc reçu un reflet de cette philosophie moderne qui doit la faveur dont elle jouit à l'orgueil, cette vieille maladie de notre nature à laquelle elle s'adresse. L'homme a toujours aimé qu'on exagérât la puissance de l'homme ; il lui semble que l'individu grandit avec le type. Les *Mystères de Paris* donnent une ample satisfaction à ce penchant désordonné. Les personnages du livre, dans le bien comme dans le mal, ont quelque chose de colossal. L'homme y descend

jusqu'à l'enfer et y monte jusqu'au ciel pour y détrôner Satan et Dieu.

N'oublions pas un procédé qui, pour être un peu forcé, n'en exerce pas moins une certaine action sur l'esprit du lecteur. On sait que, parmi les émotions auxquelles l'esprit humain est le plus sensible, il faut mettre celle de la surprise. C'est là ce qui fait de la jeunesse le plus beau des âges, et de la vieillesse le plus triste et le plus sévère, à ne regarder les choses qu'au point de vue humain. L'âge où l'on n'est plus surpris de rien fait bien souvent regretter l'âge où l'on est surpris de tout. Eh bien ! M. Sue a ménagé dans son ouvrage de continuelles surprises à ses lecteurs. Entre-t-il dans le cabaret de la rue aux Fèves ? C'est pour vous montrer un prince régnant assommant à coups de poing un forçat libéré. Vous introduit-il à la Force ? c'est pour vous y faire entendre une pure et gracieuse idylle ; dans l'appartement coquet d'un homme à la mode ? c'est pour vous y faire trouver une véritable caverne. Il fait fleurir les fleurs les plus odorantes de sa pensée dans les boues infectes qui semblent devoir les flétrir en un instant. Il vous pousse dans un bouge ; vous levez les yeux avec effroi ; que découvrez-vous ? un portrait de madone suspendu dans ce lieu infâme. Ces surprises continuelles ont quelque chose de piquant et d'original qui éveille l'attention des lecteurs ordinaires, et empêche l'intérêt de s'endormir. La vraisemblance est violée sans doute, mais cela est nouveau, cela ne ressemble à rien, et, pour un grand nombre d'esprits, il n'en faut pas plus.

J'ai tenu les promesses que je vous avais faites. Je suis

entré résolument dans les *Mystères de Paris*. J'ai essayé d'apprécier l'idée première de ce livre, qui a si vivement occupé la société, et j'ai retrouvé cette idée dans les *Mémoires du Diable*. J'ai examiné la conception, qui n'a rien d'original, le plan, qui n'a point d'unité et qui semble emprunté à celui de l'Arioste, à l'exemple duquel M. Sue, interrompant à chaque chapitre le récit commencé, laisse toujours ses personnages dans une position critique et ses lecteurs dans l'attente d'une curiosité inassouvie. J'ai fait passer les principaux types sous vos yeux. Résigné d'avance à voir l'auteur qui a donné le prix de vertu au nègre Atar-Gull, assassin de toute une famille, ranger votre correspondant téméraire parmi ceux « qui sortent la *jambe avinée* d'un repas, et qui, « au fond, ne blâment M. Sue que parce qu'il les em- « pêche de digérer, » je me suis permis de prouver que la recherche de l'horrible, de l'infâme, de l'obscène, la confusion des principes du bien et du mal, la tendance au fatalisme, la justification des crimes individuels par l'inintelligence sociale, l'apologie du divorce et du suicide, n'avaient pas le caractère d'une haute moralité.

Quant au mérite littéraire, je n'ai pas pu me permettre de donner un avis général sur le style de M. Sue, faute de connaissances en argot. Mais j'ai indiqué ses qualités et ses défauts quand il veut bien parler la langue de tout le monde : énergie dans les scènes triviales et hideuses, enflure et mauvais goût quand il s'agit d'exprimer des idées d'une moralité plus élevée. Un véritable talent d'exposition dramatique, servi par une imagination vive et puissante, l'exagération des forces de

l'homme dans le bien comme dans le mal, flatterie adressée à son orgueil; la nouveauté et l'horreur poignante des tableaux, deux caractères qui conviennent à la curiosité maladive et à la soif d'émotion dont les esprits sont travaillés; des effets neufs produits, aux dépens de la vraisemblance, par les beautés et les grâces de la vertu transportées dans les régions du vice, voilà l'explication du succès de cet ouvrage.

Pour être juste jusqu'au bout envers M. Sue, je conviendrai que l'artifice de la composition des *Mystères de Paris* est assez habile. Il consiste à enchevêtrer des scènes dramatiques et pleines d'intérêt, où les principes de la moralité ne sont pas blessés, avec d'autres scènes tout à fait immorales, de sorte que les premières font passer les secondes. Que ce calcul soit bon, littérairement parlant, je veux dire commercialement parlant, car la littérature est devenue un commerce, je ne prétends pas dire le contraire; mais loin de diminuer le danger moral de ce livre, une pareille combinaison l'augmente.

Que font les empoisonneurs habiles? M. Sue, en sa qualité de médecin, a pu naguère être appelé à constater la méthode qu'ils emploient. Versent-ils le poison tout seul? Non, la nature, pour nous servir du nom scientifique de la Providence, a donné à presque toutes les substances vénéneuses une saveur âcre et désagréable qui dénonce leur présence. Ils mêlent donc cette substance mortelle à des mets agréables qui peuvent en déguiser le goût, et ils font ainsi prendre le poison qui doit tuer avec les aliments qui font vivre. Il y a quelque chose de pareil dans ce mélange de moralité et d'immo-

ralité qu'on trouve dans les *Mystères de Paris*. Si ce livre avait été partout ce qu'il est dans le plus grand nombre de ces chapitres, il aurait été impossible de l'excuser, impossible même de l'admettre, et tout le monde aurait eu honte de le lire. Mais l'auteur s'y est pris de manière à donner des prétextes à ceux que la curiosité entraîne; il a fait de son livre, non pas tout à fait une de ces maisons infâmes où personne n'ose mettre le pied, mais une de ces maisons équivoques où beaucoup de gens vont encore, en ayant soin de ne pas trop approfondir les apparences, parce qu'après tout, pourvu qu'on n'ait pas les goût délicats, on s'y amuse.

LES MÉMOIRES DU DIABLE.

LES

MÉMOIRES DU DIABLE.

NOTES A CONSULTER

POUR LA DÉFENSE DE MADAME LAFARGE (1).

PREMIÈRE LETTRE.

A MONSIEUR DE LOURDOUEIX.

LA GÉNÉRATION DU MAL.

Monsieur et ami,

Je veux prendre la littérature immorale dans le flagrant délit de sa funeste influence, et pour cela je vais choisir un crime éclatant, hors de ligne, et montrer les

(1) Les trois premières lettres qui ouvrent ce travail furent écrites à l'époque du procès de madame Lafarge. Elles ne sont pas consacrées à l'examen des *Mémoires du Diable*, elles présentent plutôt l'application des principes posés dans l'introduction de notre livre à un fait particulier qui frappa vive-

souterrains secrets par lesquels il communique avec la corruption des idées. Puissé-je apporter dans ce travail quelque chose de cette logique si sûre, si honnête et si inflexible, qui est le caractère de votre esprit, et à laquelle j'ai dû, plus d'une fois, dans ces études, de précieuses indications.

Le procès de Tulle est une source féconde d'où l'on peut faire sortir des enseignements de plus d'un genre.

On a dit surtout ce que la société peut reprocher à madame Lafarge ; je chercherai ce que madame Lafarge peut reprocher à la société, non pas à la société éternelle, appuyée sur les bases de la justice et de la vérité, celle-là ne saurait être coupable ; mais à cette société arbitraire, résultat des passions du jour et des idées du

ment tous les esprits. Nous les publions cependant, et parce qu'elles complètent, avec les deux dernières, les idées développées dans l'introduction, et parce qu'elles furent l'occasion des lettres plus particulièrement consacrées au livre de M. Soulié. En effet, ce dernier s'étant élevé avec beaucoup de violence contre l'idée que nous avions développée en montrant la corrélation qui existe entre les mauvaises actions et les mauvais principes accrédités par la littérature corrompue, et ayant affirmé que « c'était là une « injustice et un ridicule, et qu'autant vaudrait rendre la littérature du « siècle de Louis XIV responsable des empoisonnements de la marquise de « Brinvilliers, qu'établir un rapport même moral entre la littérature ac- « tuelle et les crimes commis de nos jours, » il fallut répondre à cette attaque. Nous y répondîmes en choisissant, pour objet d'étude, le dernier ouvrage de celui qui traitait si sévèrement la théorie morale que nous avions développée, et nous lui offrîmes de lui prouver, en prenant nos arguments dans ses propres écrits, et en n'admettant, comme démontrés, que les axiomes admis par lui, que nous avions émis une proposition conforme à la vérité et à la justice. Le roman-feuilleton s'entend mieux à attaquer qu'à se défendre. Nous tînmes paroles à l'auteur des *Mémoires du Diable*, qui ne jugea à propos ni de nous interrompre, ni de nous répondre.

moment, qui a usurpé la place de la France véritable, et qui la tient enchaînée.

Il importe de se servir des sinistres lumières qui viennent du château du Glandier, pour lire aussi profondément que possible dans notre situation morale. Cette affaire est pleine de révélations, ne les laissons pas échapper.

Montrons les rapports intimes, les corrélations mystérieuses qui unissent les actions aux idées. Dévoilons les sources impures qui abreuvent les plantes vénéneuses de leurs sucs pernicieux. Faisons assister tous les esprits aux mystères effrayants de la génération du mal, et qu'au moins ce procès, si plein de scandale, ressemble à ces éclairs qui, dissipant une formidable nuit par une clarté plus formidable encore, arrêtent le voyageur sur le bord de l'abîme où il va tomber.

Il y a, dans le *Paradis perdu* de Milton, une scène qui explique et résume merveilleusement l'ordre d'idées que je veux soulever. Elle est pleine de cette horreur anglaise qui se nuance de dégoût ; mais ici ce n'est pas un défaut, elle n'en est que plus applicable au sujet.

Quand l'archange tombé, ou le Grand Ennemi, comme l'appelle le poëte, va passer le seuil des portes de l'enfer pour entrer dans notre monde, il rencontre deux formidables figures assises aux limites du royaume du mal. L'une ressemblait, jusqu'à la ceinture, à une femme brillante de beauté ; mais la partie inférieure de son corps se terminait en tortueux replis, et présentait aux regards un serpent armé d'un mortel aiguillon. A sa ceinture, une meute de chiens infernaux à demi sor-

tis de son sein, font retentir des aboiements terribles, et peuvent rentrer à leur gré dans leur vivante demeure pour dévorer les entrailles du monstre qui les a engendrés. L'autre figure, si l'on peut donner ce nom à cette effroyable apparition qui n'offrait à l'œil aucun trait distinct, mais un épouvantable mélange de chairs sans formes et de membres affreux et disjoints, brandit un dard terrible et porte sur la tête un simulacre de couronne.

Dès que cette figure aperçoit Satan, elle marche à lui en poussant des cris menaçants. Le grand ennemi lui épargne la moitié du chemin ; tous deux lèvent les bras, tous deux vont frapper, et l'enfer tout entier demeure dans le silence et la stupeur lorsque la première figure s'oppose à cette lutte : « Père, dit-elle, pourquoi ta « main se lève-t-elle contre ton unique fils ? Fils, quelle « fureur te pousse à diriger ton dard mortel contre ton « père ! »

Cette voix étrange, ces paroles plus étranges encore, arrêtent la lutte prête à commencer. Satan s'étonne de ces noms de père et de fils. Comment ose-t-on donner ce dernier nom au spectre horrible qui lui a barré le chemin ? Quelle est donc la figure qui lui tient ce langage ? Il n'a vu jusqu'ici rien de plus détestable que les deux êtres qu'il a devant lui.

Alors la voix qui a déjà parlé lui répond ainsi : « M'as- « tu donc oubliée, et semblé-je maintenant si horri- « ble à tes yeux, moi que tu trouvas naguère si sé- « duisante ? Quand, au milieu des hardis séraphins, tu « conspirais contre le roi du ciel, une poignante dou-

« leur te saisit, ta tête jeta des flammes épaisses et rapi-
« des, et je sortis, merveilleusement belle, de ton front.
« On me nomma le *Péché*. J'étais ta fille, et cependant
« tu m'aimas d'un amour incestueux, et bientôt mes
« entrailles conçurent un croissant fardeau. La guerre
« éclata, et nos légions tombèrent précipitées dans cet
« abîme. Je tombai avec elles. En même temps, cette
« clef puissante fut remise entre mes mains, avec ordre
« de tenir ces portes à jamais fermées. Pensive, je m'as-
« sis solitaire. Bientôt je ressentis les poignantes dou-
« leurs de l'enfantement. Mes flancs s'ouvrirent, et cet
« odieux rejeton en sortit, et les parties inférieures
« de mon corps, torturées par la douleur, prirent l'hor-
« rible forme qu'elles ont conservée. Mais mon ennemi-
« né, brandissant son dard fatal, me poursuivit, je
« fuis, et je criai : Mort! L'enfer trembla à cet horrible
« nom, soupira du fond de toutes ses cavernes, et ré-
« péta : Mort! Je fuyais, mais mon fils m'atteignit ; il
« n'eut point de pitié de sa mère épouvantée, et les
« monstres horribles qui me dévorent les entrailles
« sont le fruit de ses embrassements. Évite donc le
« dard mortel de ton fils, et ne te flatte pas d'être in-
« vulnérable (1). »

(1) O Father, what intends thy hand, she cried
Againts thy only son ? What fury, o son,
Possesses thee to bend, that mortal dart,
Against thy father's head ?
. . . . . .
. . . . . .
At last, this odious off-spring whom thon seest,

J'ai ramené, autant que possible, cette terrible prosopopée miltonienne sur la génération du mal et l'enfantement du péché et de la mort, aux proportions de notre langue. Tout le monde voit en quoi elle est applicable à notre sujet. Cette société officielle, sans principes, qui a toutes les perversités de l'esprit et du cœur, qui souvent, par son enseignement même, fomente toutes les révoltes de l'entendement ; qui, par ses mœurs politiques, encourage tous les scandales, n'a-t-elle pas eu une fille sortie de son front, comme la fille de l'archange dans Milton, une fille à la fois séduisante et hideuse, qui s'appelle la littérature corrompue ? Cette fille n'a-t-elle pas enfanté à son tour, et n'a-t-elle pas enfanté des crimes sanglants qui déshonorent le sein duquel ils sont sortis? Dès lors ne retrouve-t-on pas très-bien dans les trois personnages de l'épopée miltonienne, les trois positions qui se dessinent par suite du procès qui a occupé les cent voix de la Renommée?

Vous le voyez, tout l'enchaînement des idées que soulève cette horrible affaire se trouve résumé d'avance dans la scène infernale du chantre de l'abîme. Satan, le Péché et la Mort, voilà les trois personnages qui se ren-

Thy own begotten, breaking violent way.
Tore through my entrails, that, with fear and pain
Distorded ; all my nether shape thas grew
Transform'd. But he, my inbred ennemy,
Forth issued, brandishing his fatal dart,
Made to destroy. I fled and cried out : DEATH !
Hell trembled at the hideous name and sigh'd
From all her caves and back resounded : DEATH.

contrent dans l'un et l'autre drame ; Satan, c'est la corruption de l'entendement ; le Péché, c'est la corruption du cœur ; deux monstres qui s'unissent pour enfanter le Meurtre.

Il faut montrer cette liaison intime et secrète, c'est la seule morale à tirer de ce triste procès. Il importe qu'une justice complète soit faite, et tous les coupables ne se sont pas assis sur les bancs du tribunal de Tulle. Le moment est venu de crier à Satan, qui repousse du pied sa progéniture : « Père, pourquoi ta main repousse-t-elle ton « enfant ? » La condamnée demandait à être défendue ; c'est la seule manière dont on puisse la défendre. On l'accuse ; eh bien ! elle aussi peut accuser ; on la condamne, elle peut se faire de son banc d'ignominie un tribunal, et condamner à son tour.

Nous ne lui refuserons pas notre parole dans cette occasion. Il y a quelque chose de plus utile que d'accuser madame Lafarge : c'est de l'expliquer; quelque chose de plus important encore que de flétrir son crime : c'est de faire toucher du doigt l'origine de ce crime et d'en présenter l'horrible généalogie. C'est le seul moyen d'attaquer le mal dans sa source et de prévenir le retour de ces épouvantables scènes, qui sont un malheur public. En acceptant cette mission, nous aurons des vérités dures à exprimer ; qu'importe, si elles sont utiles ?

Le sommeil est doux et séduisant à l'ombre du mancenillier, mais il est mortel ; le réveil est douloureux, mais il sauve. Éveillons donc à tout prix cette société que tant d'autres endorment, peu préoccupés de la perdre, pourvu qu'ils l'amusent.

Quelles considérations particulières pourraient nous arrêter, en présence d'une considération générale d'un si immense intérêt ?

Madame Lafarge n'est qu'un effet qui trahit l'existence d'une cause latente et fatale ; il faut aller jusqu'à cette cause en sondant les profondeurs douloureuses de la plaie. Quand il s'est agi de prouver le crime de l'accusée de Tulle, les hommes de l'art sont venus, et ils ont soumis le corps de la victime à une analyse dévorante pour retrouver les principes du poison qui l'a tuée. C'est une analyse de ce genre que les moralistes ont ici à pratiquer ; seulement, au lieu d'avoir à opérer sur un corps, ils ont à opérer sur une âme. Ici aussi, il s'agit de retrouver le venin par lequel cette autre victime a été empoisonnée au moral et à l'intellectuel.

DEUXIÈME LETTRE.

LE ROMAN EN COUR D'ASSISES.

Il est impossible de regarder de près madame Lafarge sans être frappé de cette apparition comme d'un souvenir. Ce n'est pas la première fois qu'on l'a vue ; on l'avait déjà rencontrée. Où? On cherche d'abord inutilement à éclaircir ses réminiscences. Quand? On ne saurait le dire. Mais le fait n'est pas moins certain. Le mouvement de ses pensées, la couleur de ses expressions, les allures de son imagination, tout vous était connu. Ce style a d'étonnantes analogies avec un style qui s'est souvent offert à vos regards ; la nature des sentiments qu'elle exprime, la forme exaltée qu'elle leur donne, réveillent en vous des pensées qui sommeillent; les rapides échappées par lesquelles son caractère se révèle, vous remettent en mémoire des types qui existent déjà dans votre esprit.

Après avoir bien cherché, vous finissez par découvrir que le salon où vous avez entendu parler madame Lafarge, c'est un roman de madame Sand, ou d'un des rivaux de la renommée de cette femme célèbre.

Il y a entre la manière de dire et d'écrire de l'auteur

de *Lélia*, *Jacques*, *Léone Léoni*, *Mauprat*, et de tant de conceptions du même genre, et la manière de dire et d'écrire de l'accusée de Tulle, d'étonnants rapports. Même couleur quand il s'agit de peindre la nature physique ; même mouvement dans les idées ; même vernis de sensibilité romanesque répandu avec profusion sur les détails les moins importants ; même pathétique dans les invectives contre l'injustice de la société. Y a-t-il dans tous les romans de madame Sand ou de M. Sue une pastorale plus attendrissante que celle de la Volière des serins? une philippique plus véhémente et plus amère que la dernière lettre de madame Lafarge à cette jeune femme à qui elle a fait sentir d'une manière si cruelle le malheur qu'elle eut d'être son amie ?

Cette première remarque est un trait de lumière qui doit nous mettre sur la trace de nouvelles découvertes psychologiques et morales. D'où vient qu'en lisant les pages échappées à la plume de cette nouvelle Brinvilliers, on est tenté de se demander si c'est un roman inédit de madame Sand ou de M. Sue qu'on a sous les yeux, ou si c'est réellement la prose d'une héroïne de cour d'assises? Pourquoi le roman moderne coule-t-il à plein bord dans son style? Ces questions vous font faire un pas de plus, et, en étudiant les actions de madame Lafarge, après avoir étudié ses pensées, vous arrivez à découvrir que le roman moderne ne tient pas une moins grande place dans sa vie que dans son style ; en d'autres termes, vous vous étonnez de trouver que chez elle tout est roman et drame, et que madame Lafarge est un drame moderne incarné, un roman en action.

Quel autre nom donnerez-vous à la manière dont elle fait connaissance avec M. Clavet? Elle voit passer dans la rue un jeune homme d'une belle figure, offrant une de ces physionomies rêveuses et sévères dont les héros des romans modernes sont nécessairement doués. Son nom ? Elle l'ignore. Sa profession ? Elle ne la connaît pas davantage. A quoi bon ces misères? Dans les romans, tout ne dépend-il pas du premier regard ? C'est aussi ce qui arrive dans le roman en action que compose madame Lafarge. Déjà un billet est adressé à l'homme mystérieux et fatal qu'elle a choisi pour héros de l'aventure romantique qu'elle prépare. Un billet qui a la couleur du genre l'avertit *qu'il fait bon pour la santé aux Champs-Élysées, et pour le salut de l'église*, et ce rendez-vous énigmatique obtient tout le succès qu'il ne pouvait manquer d'avoir. Mais, dans tout roman bien conçu, il faut une intrigue ; Marie Capelle intrigue fortement le sien en y introduisant mademoiselle de Nicolaï, qui, par étourderie de jeune fille, consent un moment à suivre celle qu'elle croit son amie dans une démarche qu'elle ne prend pas au sérieux.

Alors le génie romantique de Marie Capelle a ses coudées franches ; elle peut faire entrevoir à M. Clavet la perspective d'un riche et noble mariage, elle le conduit par ce fil. L'action se complique, le nœud se resserre ; il y a des lettres pleines d'exaltation écrites *aux deux Maries*. Une seule paraît, une seule agit, une seule écrit ; mais elle se sert de l'autre, comme d'un rouage invisible qui fait mouvoir l'action du roman. Elle promet en son nom, parle en son nom, et, en attendant, elle va causer de longues heures avec le héros de son choix, sous les

vertes allées du parc de Mousseaux, de ce dénoûment sans cesse annoncé et qui n'arrive jamais.

Transportez-vous au château de Busagny le jour du vol des diamants. Pendant que tout le monde est sous le poids de l'inquiétude et de la tristesse causées par ce vol, que fait madame Lafarge? Elle fait un roman à sa vieille gouvernante. Elle a, dit-elle, avalé les diamants, et elle lui raconte avec tant de sérieux cette fable, que la vieille gouvernante finit par y croire. Plus tard, magnétisée par madame de Montbreton, elle donne une seconde édition de son roman, mais considérablement revue, changée et augmentée. Cette fois, ce sont des hommes étrangers au pays qui ont commis le vol; ils ont quitté la France ; il n'y a plus aucune espérance de mettre la main sur eux : dénoûment fâcheux pour les propriétaires des diamants, mais rassurant pour les voleurs.

Elle se marie; c'est encore un roman que son mariage. On ne saurait appeler ce mariage l'union, mais la rencontre de deux destinées. Elle épouse au hasard M. Lafarge, comme elle a écrit au hasard à M. Clavet. Le hasard, ce roi des romans, est aussi le roi de sa vie. Tout continue à être romantique dans ses paroles et dans sa conduite. Se fait-elle monter des pierreries; ce sont des cadeaux inattendus qui lui sont arrivés : elle nomme les personnes, elle exprime combien elle leur en sait gré, et compose tout un petit roman de reconnaissance. Son voyage au Glandier tient à la fois du roman et du drame. Le suicide, à en croire sa lettre, qui ne serait point déplacée dans *Lélia*, dans *Jacques*, dans *l'Hôtel Lambert*, dans *les Drames inconnus*, s'asseoit dans la voi-

ture qui la conduit à cevieux et romantique château ; le suicide, cet élément presque indispensable de la littérature moderne. La situation est plus romantique qu'on ne saurait le dire. Déjà la détente du pistolet cède sous son doigt, le canon de l'arme est appuyé sur sa tempe ; que la pression devienne un peu plus forte, tout est fini, le roman arrive au dénoûment, le drame à la péripétie.

Tout est à remarquer dans cette lettre d'un style échevelé, passez-nous cette expression, et d'une éloquence désordonnée, qui rappelle merveilleusement le style des héroïnes de madame Sand et des autres romanciers modernes. Elle raconte avec abandon à son mari qu'elle ne l'aime pas, qu'elle en aime un autre : « Il se nomme « Charles aussi ; il est beau, il est noble ; il a été élevé « près d'elle ; ils s'aiment depuis qu'ils peuvent aimer. » Puis elle offre à son mari, comme la chose la plus naturelle du monde, de la laisser partir pour Smyrne, à moins qu'il ne préfère qu'elle s'empoisonne. Qu'à cela ne tienne ; elle a toujours de l'arsenic sur elle ; elle en a déjà pris, mais à trop petite dose. Qu'il ne l'arrête pas, qu'il n'essaie pas de changer de résolution : *elle sent qu'elle sera malgré elle adultère*. Puis viennent ces larmes, ces gémissements, ces apostrophes véhémentes, tout le matériel enfin des attaques de nerfs écrites, principal mérite de la littérature romantique.

Vous croyez qu'après cette lettre terrible, toute remplie de désespoir, où l'héroïne se place entre le canon d'un pistolet et un verre de poison, madame Lafarge va demeurer accablée ? Pas le moins du monde. L'auteur, c'est le mot, veille à sa toilette, descend à la salle à man-

ger, fait les honneurs de la table avec une présence d'esprit parfaite, absolument comme M. Sue et M. Dumas, quand ils ont écrit *Atar-Gull* ou *Antony*, débarbouillent, en passant leur main sur leur front, leur imagination toute noircie de crimes, vont se mettre à table en gais convives, causent de la pluie et du beau temps en hommes parfaitement débonnaires, qui payent leurs impositions comme de simples mortels.

D'où vient cela? C'est que cette formidable lettre qui va tomber, comme un coup de tonnerre, au milieu de la tranquillité du château du Glandier, est tout simplement un roman. Madame Lafarge l'avoue elle-même dans son interrogatoire. « Elle n'avait pas de pistolets, « pas de poison; seulement elle était malheureuse de « quitter ses habitudes, sa famille, de trouver une ha- « bitation en ruines, au lieu d'un château dont on lui « avait fait le plus séduisant tableau. *Mon imagination*, « *exaltée par le désespoir d'être dans un lieu si sauvage*, « dit-elle, *me dicta cette fameuse lettre!* » Ainsi, ce pistolet, ce poison, ces menaces, ces confidences sinistres, tout cela n'était que la couleur locale, comme on dit aujourd'hui! Quand on demande à madame Lafarge comment elle a pu se montrer si tranquille à table, après avoir écrit cette lettre si pleine de désespoir, elle répond qu'en exprimant ses sentiments elle s'était soulagée, absolument comme un auteur dirait qu'il est tranquille depuis qu'il a jeté sur le papier le roman bien noir qui couvait dans son imagination. Vous le voyez, le roman, toujours le roman.

Les règles de ces sortes de compositions veulent

qu'après des scènes remplies d'émotions poignantes et terribles, on voie venir des scènes d'un intérêt calme et doux; les pastorales et les bucoliques paraissent plus fraîches et plus charmantes quand on sort du tumulte et du bruit, et la nature, avec son inaltérable sérénité, sourit d'une manière plus agréable encore à ceux qui viennent d'échapper à l'atmosphère enflammée d'une bataille. Ces règles seront suivies par madame Lafarge. Après la correspondance foudroyante du Glandier, commence un petit drame pastoral, une idylle toute romantique. Le tonnerre des passions, qui grondait tout à l'heure, expire maintenant dans l'atmosphère, comme si une brise fraîche et salutaire était venue la purifier. Madame Lafarge ouvre avec son mari un roman épistolaire tout rempli d'ineffables tendresses, de sensibilité coquette, de sympathies rêveuses. Elle l'aime, par écrit bien entendu, aussi romantiquement qu'elle le détestait tout à l'heure. Elle a voulu se débarrasser d'un joug qui lui pesait, en épouvantant M. Lafarge par un roman terrible; elle n'a pas réussi : elle cherche à l'endormir maintenant, et c'est par un roman sentimental. Le roman, ne vous l'ai-je pas dit, ne sort pas plus de son style que de sa pensée et de ses actions.

La transition entre le roman terrible et le roman sentimental forme à elle seule tout un petit drame fort bien arrangé pour la circonstance, et de nature à préparer le passage de la haine à l'amour. Madame Lafarge compose une attaque de nerfs effroyable, mêlée à des convulsions si effrayantes, qu'elle semble au moment d'expirer. Naturellement, son mari s'empresse auprès d'elle.

Après cette scène, madame Lafarge déclare qu'elle veut faire son testament en sa faveur, parce qu'il lui a sauvé la vie, et l'engage indirectement à imiter cet exemple. C'est ici le lieu de rappeler les gâteaux sympathiques qu'elle envoyait du Glandier à Paris pour qu'ils fussent mangés à onze heures du soir devant son portrait, gâteaux qui, selon le ministère public, étaient également saupoudrés de romantisme et d'arsenic, comme les tisanes empoisonnées que l'Atar-Gull de M. Sue administrait avec des démonstrations d'attachement si touchantes à son maître agonisant.

Au milieu de ce roman plein de tendresse et d'effusion, l'imagination de madame Lafarge ne renonce pas à amener de ces coups de théâtre qui sont devenus un des besoins de son existence, et qui réveillent l'action prête à s'assoupir et raniment l'intérêt languissant. Son mari désire un diamant pour couper une vitre, aussitôt elle fait apparaître l'écrin de madame Léautaud. Ceci produit dans la pastorale des amours romantiques du Glandier une péripétie, une de ces surprises qui sont l'âme même du roman. L'imprévu est un des éléments de sa vie comme de celle de toutes les héroïnes romanesques ; il faut que partout et à propos de tout elle produise des effets inattendus, qu'elle frappe, qu'elle étonne. Sa vie, c'est un roman composé de péripéties, ou un drame rempli de coups de théâtre.

Mais elle ne se tient pas longtemps dans la pastorale, qui n'est chez elle qu'un acheminement vers un romantisme plus sombre, vers un drame plus puissant, une route tapissée de fleurs qui mène à un abîme meur-

trier. C'est ici que le crime du Glandier va prendre place.

On dirait que ce triste et sombre château du Glandier, théâtre si bien choisi pour des scènes de mort, a contribué à exalter cette imagination déjà faussée par les idées mauvaises, et qu'elle a trouvé le cadre si convenable pour un crime, qu'elle s'est décidée à y placer le tableau. Il semble que l'héroïne de l'abominable roman qui s'ouvre dans ce château, s'éprenne d'une fatale admiration pour le rôle qu'elle s'est donné. Elle répand l'arsenic à pleines mains. C'est une magnifique empoisonneuse, qui fait les choses avec profusion, et qui verse à un seul homme assez de poison pour venir à bout de toute une famille. Elle exagère la dose à la manière des romantiques, qui portent l'exagération dans tout, et elle a soin de mêler la pastorale de ses tendresses à ce drame meurtrier.

Ne croyez pas que le roman abandonne madame Lafarge, même après ce triste dénoûment, ou que madame Lafarge abandonne le roman. La justice fait une descente chez elle. La voici qui pénètre dans une chambre toute romantique, dont la description semble être tirée de la dernière composition de M. de Balzac ou de M. Sue. Sur un piano la romance du *Saule*, sur une table les *Mémoires du Diable*, par M. Soulié, ouverts à la page sur laquelle les regards de la lectrice viennent de se poser; un peu plus loin un volume de poésies libres; un ameublement recherché, mais qui, dans sa recherche, a quelque chose de sombre et de triste. On dirait la chambre d'une héroïne romantique du dernier livre en vogue, et qui est en visite au château du Glandier.

Le procès commence ; double procès, qui donne d'un côté sur la cour d'assises, de l'autre côté sur la police correctionnelle. Ce procès en police correctionnelle, cette accusation pour vol de diamants, gêne madame Lafarge. Par quel moyen tente-t-elle d'écarter cet obstacle? Elle compose un roman avec une facilité merveilleuse pour obtenir, par la crainte du scandale, le désistement de madame de Léautaud. Nous voulons parler de cette lettre présentée à la famille Nicolaï par les défenseurs de madame Lafarge, et dans laquelle l'auteur de ce roman épistolaire insiste plutôt sur ce qu'il y aura de vraisemblable dans ce qu'il avance, que sur ce qu'il y aura de vrai. Composition singulière où l'on remarque, à chaque ligne, la préoccupation du romancier, qui, oubliant qu'un mot devrait suffire pour tout rappeler à madame Léautaud, si le fait était vrai, lui raconte longuement ce qu'il conviendrait seulement de lui rappeler, insiste sur chaque détail dans un récit d'autant plus circonstancié, qu'il faut faire comprendre à madame Léautaud toute l'horreur du rôle qu'on lui destine, récit dont chaque ligne a pour conclusion naturelle, non pas cette phrase : « Vous savez bien que cela est vrai ; » mais cette autre phrase : « Vous voyez bien qu'on le croira. » C'est en sortant de la conférence dans laquelle il a présenté cette lettre, qu'un des défenseurs de madame Lafarge reconnaît lui-même le caractère qu'elle offre et le nom qui lui convient. « C'est un roman, dit-il, mais un « roman qui sort de madame Lafarge (1). »

(1) Déposition de madame de Nicolaï.

Cette atmosphère de romans, dans laquelle se meut madame Lafarge, agit sur tout ce qui l'entoure. Les journaux voués à la littérature romantique en ressentent l'influence d'une manière toute particulière. De qui croyez-vous qu'on ait pu tracer le portrait suivant, et quelle est la main qui a pu le tracer? « Son front est « beau et intelligent; ses yeux noirs sont pleins d'ex- « pression et de vivacité ; ses cheveux sont plats et lis- « sés; sa peau blanche paraît plus blanche encore par « le contraste de sa robe et de son châle noirs. Sur sa « bouche on voit errer par moment un *sourire dédai-* « *gneux*, qui fait seul pressentir ce que souffre cette « femme. Ce sourire fait mal et attriste plus que les lar- « mes; il révèle bien des douleurs internes et conte- « nues. » Est-ce là la figure d'Indiana ou de Valentine tracée par madame Sand? Non, c'est la physionomie de madame Lafarge décrite par le journal la *Presse*.

L'éloquence des jeunes avocats de la prévenue ne peut échapper non plus à cette influence ; elle nage en plein romantisme. L'école de MM. Balzac, Dumas, Sue, Soulié, de madame Sand, fait irruption dans la salle du tribunal, et met en fuite le style de Cochin et celui de d'Aguesseau. Le roman pénètre au barreau, il revêt la robe noire, il couvre sa tête de la toque. De quel roman moderne pensez-vous que soit tiré ce passage : « Qu'il « serait délicieux de traduire devant vous les simples « et naïves confidences qui nous ont appris sa vie ! Oh ! « que si vous aviez interrogé tous ceux qui l'ont con- « nue et aimée, votre dévouement serait immense et « votre foi ardente ! Il est des émotions qui ne trom-

« pent pas, de ces paroles qui partent du cœur et frap-
« pent au cœur. Cette femme est un de ces êtres pré-
« destinés du ciel qui portent dans leur âme toutes
« les vertus et tous les dévouements. Le jour approche
« où vous apprendrez combien son enfance fut pure et
« riante; puis, quand elle devint jeune fille, son âme,
« en se développant, laissait éclore et reluire les germes
« précieux qu'elle renfermait. Une condamnation, si
« elle était possible, ne pourrait l'atteindre ; la posté-
« rité placerait à côté une couronne : ce serait celle du
« martyre. »

Est-ce Antony qui s'exprime ainsi? Non, c'est un membre du barreau. De quelle héroïne dramatique parle-t-il en ces termes ? D'une héroïne de cour d'assises.

Par une irrésistible contagion, tout concourt au même but, tout se teint de la même couleur. Madame Lafarge apparaît sur le banc des accusés comme une autre Lélia, qui lutte contre les règles mesquines d'une société imbécile. C'est la femme incomprise et méconnue. Elle a des fanatiques, comme les héroïnes de madame Sand; elle fascine autour d'elle les imaginations; elle fait école. Son procès est un événement, c'est le roman en vogue de la saison ; cela est si vrai, que les journaux les plus entachés de romantisme le font venir par estafettes. A la manière des auteurs du jour, elle en recule le dénoûment par des incidents qui se succèdent de jour en jour. Comme les personnages de ces fictions, elle s'entoure de ténèbres mystérieuses, elle ne laisse pas venir les rayons de la lumière jusqu'à elle, et elle s'enfonce dans l'ombre au moment où on croit la saisir. Elle a des

demi-mots, des demi-révélations, des réticences; elle met un nuage sur chaque fait, un doute sur chaque circonstance, et quand on croit le dénoûment arrivé, elle l'envoie avec M. Clavet en Algérie, puis jusqu'au Mexique. Quoi de plus? c'est toujours par un roman qu'elle explique et qu'elle défend cet autre roman qu'on appelle sa vie.

Viendra-t-on nous dire encore maintenant que la littérature romantique n'a rien de commun avec madame Lafarge? Le roman immoral nous criera-t-il avec superbe: « Me l'aviez-vous donnée à garder? » Qu'est-ce à dire, et ne le voit-on pas d'une manière plus claire que le jour? Tout est roman chez cette femme. Elle ne parle, ne pense, n'agit que par des romans et avec des romans. Elle esquisse un roman avec M. Clavet; elle en improvise un autre sur le vol des diamants, avec sa gouvernante. Son mariage est un roman. Elle compose deux ou trois romans avec et contre son mari, roman terrible, puis roman élégiaque. Quand elle veut l'empoisonner, elle enveloppe l'arsenic dans un roman rêveur et sentimental. On l'arrête, elle se défend par le roman diffamatoire qu'elle compose contre madame de Léautaud. Elle fait de son procès un roman, elle y paraît avec l'attitude d'une héroïne romantique, d'une Lélia accusée de sa supériorité. L'atmosphère de roman qui l'entoure agit sur ses avocats, sur ses auditeurs, sur les journaux qui rendent compte du procès, sur le public qui le lit.

Et quand, dans cette analyse psychologique et morale, la présence du roman se révèle partout, dans les senti-

ments, dans les idées, dans les paroles, dans les actes de madame Lafarge, comme, dans l'analyse chimique, l'arsenic se retrouvait dans les boissons et toutes les parties du cadavre de son mari, on vient nous demander quelle influence le roman immoral de l'école moderne a pu exercer sur la corruption de ce cœur et de cette intelligence ! En vérité, autant vaudrait nous demander comment, chez cet homme dans le corps duquel on trouve la substance arsenicale à hautes doses, la mort a pu être le résultat de l'arsenic.

Que nous parle-t-on de la littérature du dix-septième siècle? Comment perd-on, à la justifier du crime de madame de Brinvilliers, le temps qu'il faudrait employer à justifier une certaine école de littérature moderne du crime de madame Lafarge? Est-ce qu'il y avait quelque chose de commun entre les idées et les sentiments que Racine, Molière, Boileau, Corneille, développaient, et les idées de l'empoisonneuse qu'on appelait la marquise de Brinvilliers ? Parlait-elle leur langue, écrivait-elle dans leur style, ressemblait-elle aux types qu'ils glorifient? paraissait-elle une figure détachée de leurs pages? Serait-il possible de faire sur la vie de madame de Brinvilliers le travail que nous faisons sur la vie de madame Lafarge, et de rechercher quelle influence la littérature de son époque a pu exercer sur elle? On sait bien le contraire. Alors à quoi bon ce rapprochement?

Ce qu'il y a de grave et d'effrayant dans les crimes, c'est encore moins leur perversité même que la corrélation qui peut exister entre eux et l'état moral et intellectuel d'une époque. Tel n'était point le cas de

madame de Brinvilliers, mais tel était le cas de madame Lafarge. Il y a des esprits faits pour la théorie, il y en a d'autres faits pour l'action ; ceux-là font sortir le crime de la corruption morale et intellectuelle, comme la commotion électrique fait sortir la foudre du nuage qui la recèle. La condamnée de Tulle appartient à cette dernière catégorie. Quand Louvel frappa le duc de Berri, le *Journal des Débats* s'écria : « J'ai vu le poignard : c'est une idée libérale. » Ne pourrait-on pas dire avec autant de raison de madame Lafarge et de son crime : « J'ai vu le poison : c'était un roman immoral. »

TROISIÈME LETTRE.

UN PLAIDOYER EN FAVEUR DE MADAME LAFARGE.

Maintenant que nous avons trouvé partout le roman et le drame dans les paroles et les actions de madame Lafarge, comme les chimistes de Tulle ont trouvé l'arsenic dans le cadavre de son mari, la défense dont nous avons promis de fournir les éléments devient facile.

Vous vous souvenez des plaidoyers des avocats de la condamnée du Glandier? Il y avait du mouvement dans l'éloquence de ces jeunes hommes, de la véhémence dans leurs interpellations; leur parole abondait en métaphores, en apostrophes, en prosopopées. Mais, malgré le goût de Paul-Louis Courier pour ces sortes de figures, qui sont dans l'éloquence ce qu'étaient, dans les romans de chevalerie, ces grands coups d'épée si admirés par madame de Sévigné, ne croyez-vous pas que les deux avocats auraient produit un tout autre effet, s'ils avaient ainsi parlé, avec bien moins d'éclat sans doute, mais avec plus de raison et de vérité (1)?

(1) Est-il besoin de dire qu'en présentant ce plaidoyer, nous ne prétendons pas le moins du monde innocenter l'héroïne du Glandier? Les actions

« Vous représentez, messieurs du parquet, la société contre madame Lafarge, de même que nous représentons madame Lafarge contre la société. Vous avez accusé, votre mission est finie; la nôtre commence; nous allons essayer de la remplir. Avant d'aller plus loin, convenez avec nous d'un fait : vous reconnaissez, n'est-ce pas, que la société n'a le droit de demander à ses membres que ce qu'elle leur a donné? Elle a des devoirs à remplir envers eux, comme ils ont des devoirs envers elle. En bonne nourrice, leur a-t-elle donné un lait pur et vivifiant; elle peut légitimement s'attendre à trouver en eux cette santé morale du cœur et de l'esprit, qu'on appelle la vertu. Mais si elle avait été à leur égard une corruptrice, si elle leur avait fait sucer les poisons au lieu des principes de la vie, alors quoi d'étonnant qu'elle rencontrât des natures vicieuses et corrompues dans ces organisations soumises à l'action pernicieuse du venin? Dans ce cas, elle ne devrait s'en prendre qu'à elle-même, et, au lieu d'accuser, il faudrait qu'elle cherchât à se justifier. Justifiez donc la société actuelle, si vous pouvez trouver quelque chose de spécieux à dire en sa faveur, car, au nom de madame Lafarge, nous venons l'accuser.

ne sont pas nécessitées, elles sont libres, quoique influencées par les circonstances. Il dépend donc de l'homme de repousser ou d'accepter les mauvaises influences; c'est pour cela qu'il est une créature morale. Un plaidoyer a toujours quelque chose d'un peu paradoxal, parce qu'il néglige ou dissimule tout ce qui est à la charge de l'inculpé; c'est pour cela que nous avons cru nécessaire d'expliquer pourquoi, dans celui-ci, tous les torts de madame Lafarge semblent être attribués aux mauvaises influences de la littérature. Nous avons employé cette forme, parce qu'elle montrait d'une manière plus vive et plus frappante les pernicieux effets du roman immoral.

« Il y a dans la société une puissance qui exerce sur les âmes une influence à peu près pareille à celle que l'atmosphère exerce sur les corps, c'est la littérature; et, en effet, la littérature d'un siècle, c'est l'atmosphère morale de ses sentiments et de ses idées. Ne dites point que chaque époque n'est pas maîtresse de sa littérature, et que les allures capricieuses et indépendantes du talent échappent aux volontés des hommes du temps et de la société dans le sein de laquelle il paraît. Sans doute, les écrivains agissent sur leur époque; mais, en même temps, ils subissent son action, et, comme on écrit pour être lu, ce sont toujours un peu ceux qui lisent qui font les livres de ceux qui écrivent. Viendra-t-il jamais à la pensée d'un auteur de développer un ordre d'idées qui ne le conduira ni à la fortune, ni à la renommée, cette passion du poëte, quoiqu'elle soit, selon Tacite, celle du sage; qui n'attirera ni distinction à sa vanité, ni profit à sa cupidité, passion moins noble, mais qui n'en est pas moins commune parmi les écrivains de nos jours? Non sans doute. Cela reconnu pour vrai, sans vouloir atténuer en rien la responsabilité personnelle des auteurs, la société actuelle aussi est responsable de sa littérature. Or, cherchons quelle est l'influence qui a dû être exercée par la littérature sur madame Lafarge.

« Elle entrait dans le monde avec une imagination vive et mobile, un esprit ouvert à toutes les impressions. Elle est allée au théâtre : qu'y a-t-elle trouvé? le laid et l'atroce réhabilités par M. Hugo; elle a appris à cette école ce qu'on appelle la poésie du crime.

Où est la vertu? chez les courtisanes. Marion Delorme, toute flétrie par une vie de faciles plaisirs, Thisbé la femme perdue, Hernani le bandit, Ruy-Blas l'assassin, voilà les types proposés à son admiration. On a immolé devant elle toutes les majestés sociales, le prêtre, le roi, le juge. En effet, ne lui a-t-on pas fait voir l'histoire comme un mauvais livre, qui se dénoue toujours par un crime? François Ier, dans le *Roi s'amuse*, jeté sous les pieds de Triboulet; Marie Tudor, faisant couper la tête à l'amant dont elle est lasse et qu'elle a pris dans la rue; les cardinaux, dans *Lucrèce Borgia*, placés sur la ligne des galériens, et les moines mis à la suite des crimes de Lucrèce pour administrer les secours de la religion aux victimes de cette grande homicide; une reine, dans *Ruy-Blas*, amoureuse d'un laquais; l'empoisonnement, l'inceste, la lâcheté, le meurtre, le suicide, toutes les bassesses du cœur dans ces hautes sphères où l'élévation des sentiments devrait résulter de l'élévation même du rang, et la scélératesse et la violence, reines du monde, voilà les impressions qu'elle a rapportées des théâtres consacrés au drame.

« M. Dumas a eu, comme auteur dramatique, sa part dans l'éducation de madame Lafarge. Elle a appris dans *Angèle* comment on peut associer le goût des plaisirs avec l'esprit des affaires, mêler la passion à l'intrigue, et comment l'inceste qui conduit un homme de la mère à la fille, pour le ramener de la fille à la mère, peut entrer dans les plans des hautes intelligences qui croient avoir à se plaindre de la société. Tandis que d'Alvimar lui donnait ces leçons dans *Angèle*, le bâtard Antony,

dans la pièce de ce nom, lui enseignait qu'il y a de la grandeur à se mettre au-dessus de la société, à se faire un monde où l'on est soi-même prêtre, roi, bourreau, car Antony tue d'un coup de poignard Adèle qui va lui échapper. C'est là encore que Marie Capelle a appris qu'il y a des passions inévitables et fatales représentées par des hommes qui vous diront, comme le héros de ce drame : « *Partez, fuyez, restez, vous êtes à moi. Je vous* « *veux, je vous aurai ; il y a un crime entre vous et moi,* « *soit, je le commettrai.* »

« C'est l'esprit de ces tableaux qui a affaibli le sens moral chez madame Lafarge. Elle a commencé à penser que, puisque les choses se passaient ainsi dans le monde, c'était une faiblesse insigne de caractère, une petitesse d'esprit que de consentir à faire fléchir ses passions devant des barrières qui n'arrêtaient que les hommes trop faibles pour les briser, ou trop inhabiles pour les tourner. Lucrèce Borgia surtout lui a semblé une magnifique empoisonneuse. Lorsque, pour punir une injure qu'on lui a faite dans un bal masqué, elle apparaît à trente jeunes seigneurs que la princesse Négroni, l'instrument de sa vengeance, a enivrés de douces paroles, de vin de Chypre et de poison, elle a admiré la puissance et la majesté dont M. Hugo l'a environnée. Elle s'est dit qu'il pouvait y avoir, dans un empoisonnement, une grandeur de conception et une habileté d'exécution dont elle ne se serait pas doutée avant d'avoir assisté à cette pièce. Cette idée l'a fait rêver, et elle s'est involontairement écriée que le poison était une arme précieuse dans les mains d'une femme offensée.

« Le répertoire comique de M. Scribe a laissé à madame Lafarge des impressions qui ont complété celles que lui avait données le théâtre dramatique de MM. Dumas et Hugo. Elle avait appris chez ceux-ci que la force, la scélératesse et la violence sont les reines du monde, M. Scribe lui enseigna que l'argent en était le roi. Elle vit, dans tous ses ouvrages, ce métal devenir la règle de la considération, la source de l'estime, le mobile du bonheur ; et loin que ces tableaux fussent tracés avec cette verve d'indignation et de satire qui annonce que l'auteur n'est pas complice des travers qu'il peint, elle y trouva, au contraire, une indifférence sceptique ou même un mol acquiescement aux doctrines des personnages, qui achevèrent d'altérer chez elle le sens moral. Qu'est-ce que la gloire, la beauté, la vertu ? C'est l'argent ; le grand point est d'en avoir, le moyen d'en acquérir importe peu, pourvu qu'on en ait ; on ne vous demandera pas comment vous êtes devenu riche, mais si vous êtes riche : tels furent les principes que madame Lafarge emprunta au théâtre de M. Scribe.

« Elle apprit encore de lui, en assistant à sa comédie de *Bertrand et Raton*, accueillie avec tant d'enthousiasme par le public, que le monde appartenait à la supériorité corrompue. Quand elle vit, dans cette pièce, le major Koller si lâche, la reine mère si platement ambitieuse, Raton si stupide, son fils si ridiculement déclamateur, la jeune comtesse si effrontée, pour faire quelque chose de sa sympathie, il fallut bien qu'elle la donnât à ce Ranzau, si élégamment coquin, si spirituellement immoral, Figaro grand seigneur, Scapin aris-

tocrate, qui fait profession d'égoïsme et de fourberie avec tant de grâce, et qui jette un vernis d'élégance et de bon goût sur le métier de fripon. Madame Lafarge revint de cette pièce avec l'idée que l'intelligence justifiait tout, que l'esprit faisait tout passer, et que la vertu était le pis-aller de ceux qui n'avaient pas la supériorité que demande le vice.

« Elle fut confirmée dans ces idées par le spectacle de Robert-Macaire, qui la fit rire du crime, comme le Rantzau de M. Scribe l'avait fait rire de l'immoralité. En entendant plaisanter si joliment sur l'assassinat, en voyant le guet-apens et le meurtre devenus le sujet de délicieuses facéties, la justice livrée aux quolibets du bagne, Robert-Macaire arrivant à la popularité en égayant ses forfaits par des lazzi, échappant aux poursuites, demeurant supérieur à tout le monde, se posant en dominateur et en roi, elle se sentit de plus en plus portée à croire que toutes les idées qu'on avait accréditées contre le vol étaient des préjugés de convention, des lieux communs sociaux, indignes de préoccuper les esprits supérieurs.

« Voilà ce que le théâtre de la société actuelle a fait pour l'éducation de madame Lafarge. Ne nous dites point que la société n'a pas été complice des immoralités de son théâtre. L'action de ces immoralités n'a été puissante que parce qu'elles étaient applaudies. Et qui les a applaudies ? C'est vous ! Ces pièces ont conduit leurs auteurs à la renommée et à la fortune ; or, si ce sont les écrivains qui font les pièces, c'est le public qui fait leur succès, et qui donne la fortune et la renommée.

La société actuelle est donc coupable envers madame Lafarge, coupable d'avoir corrompu son cœur par une littérature dramatique immorale et désordonnée. Le crime dont vous voulez punir cette femme, qui vous a dit que ce n'était pas votre théâtre qui lui en avait suggéré la pensée ? Cette action horrible, oseriez-vous affirmer que ce n'est pas le drame moderne, si horrible et si infâme, qui en a déposé le germe dans son sein ?

« Il n'y a au monde qu'une influence sur laquelle le théâtre puisse rejeter la responsabilité des crimes de Marie Capelle : c'est celle des romans, et ici nous allons encore accuser la société actuelle. Madame Lafarge a vu les auteurs des romans modernes arriver à la célébrité ; elle les a vus accueillis, applaudis, faisant école. Or, qu'a-t-elle trouvé dans leurs écrits ?

« Elle a trouvé chez M. de Balzac, dans le personnage de Vautrin, l'apothéose du Robert-Macaire sérieux et réfléchi. Elle a vu un homme qui prouve avec une précision géométrique qu'en fait d'honnêteté, la société est tout à fait inférieure au bagne, que les voleurs ne doivent plus aller dans le monde, de peur de se mésallier, ni les courtisanes, de crainte de voir des choses qui effaroucheraient leur pudeur. Tout riche est un avare ; toute grande dame, une femme perdue ; tout écrivain, un marchand de pensées ; tout homme politique, un intrigant ; le monde se compose de bandits dorés sur tranches et de courtisanes parfumées de grâce et de bon ton. Voilà, sauf de brillantes mais de trop rares exceptions, le fond de tous les romans de M. de Balzac, dont l'esprit et le talent sont des dangers de plus. Et personne,

dans ses livres, n'est en état de rétorquer la logique de Vautrin, de même que tout à l'heure personne n'était en état de faire justice des délicieuses épigrammes des héros de M. Scribe, ou des cyniques quolibets de Robert-Macaire. Dans ce nouveau cours de morale, on trouve des maximes telles que celle-ci sur le dévouement : « Là est la vertu dans toute la fleur de sa bêtise, « mais là est la misère. » Puis cette autre : « L'homme « est parfois plus ou moins hypocrite, et alors les niais « disent qu'il a ou qu'il n'a pas de mœurs ; » et cette autre encore : « Il n'y a pas de principes, il n'y a que « des événements; il n'y a pas de lois, il n'y a que des « circonstances, et l'homme supérieur les épouse pour « les conduire ; » enfin cette dernière : « Vous trouve- « rez en moi de ces immenses abîmes, de ces vastes « sentiments concentrés que les niais appellent des « vices. »

« Ainsi parle Vautrin, le logicien par excellence, l'esprit supérieur, l'homme admirable et admiré. Il règne et gouverne partout où il se trouve ; il ne réussit pas toujours; mais quel est le général qui est sûr de gagner toutes les batailles qu'il livre? Vautrin le voleur, qui fait tuer un homme pour rendre plus riche une héritière sur la dot de laquelle il doit avoir une large somme ; Vautrin le meurtrier, qui prend, de temps à autre, ses quartiers d'hiver aux galères, est tout simplement un Napoléon couché sous sa colonne au lieu d'être dessus. Il est galérien, faute d'avoir été empereur.

« Vous comprenez l'influence qu'une pareille philosophie sociale a dû exercer sur le cœur et sur l'esprit

de madame Lafarge, déjà si fortement ébranlée par le théâtre, ses maximes corrompues et ses romantiques horreurs. La supériorité intellectuelle agrandit et ennoblit donc tout ce qu'elle touche, le couteau du meurtrier comme le trousseau de fausses clefs du voleur ! Les flétrissures de la justice ne sont donc rien ; elles n'arrivent pas à la cheville des criminels d'élite ! Le crime a donc son auréole ; le vice a donc sa grandeur !

« Tandis que ces idées s'imprimaient de plus en plus dans son esprit, elle apprenait de l'Atar-Gull de M. Eugène Sue, que lorsqu'on sait mener sa vengeance avec art, on peut tuer successivement quatre personnes, incendier, voler, détruire toute une famille, empoisonner lentement celui qu'on déteste, en affectant auprès de son lit de mort la douleur et la tendresse, et que, pour peu qu'on sache bien mesurer les doses du poison, bien administrer et bien conduire son crime, le seul risque qu'on court dans cette société imbécile, c'est d'obtenir le prix Monthyon. Tout émue encore de cette leçon, elle en a trouvé le complément dans la *Salamandre*. C'est là que Szaffie lui a révélé que « si le vice suffit pour une liaison ordinaire, pour une grande, une « frénétique passion, une passion chaude et ardente, « il faut le crime ; » et en voyant le héros du livre mettre son précepte en action, et, sur un vaisseau qui sombre, déshonorer une jeune fille dont la tête se perd, Marie Capelle a senti s'accroître dans son cœur la soif des émotions frénétiques, qu'on ne trouve point dans les affections légitimes et que ne saurait donner la vertu.

« Encore une fois, ne venez point nous dire que la société actuelle n'a rien affaire avec ces livres. Les a-t-elle repoussés ou accueillis? Ceux qui les ont écrits ont-ils obtenu pour fruit de leurs labeurs la mésestime et un décourageant oubli, ou bien sont-ils les enfants gâtés de la vogue, les demi-dieux de la littérature, les favoris de la célébrité? S'il en est ainsi, et vous ne pouvez nier qu'il en soit ainsi, comment osez-vous accuser madame Lafarge, corrompue par vos admirations, égarée par vos enthousiasmes? Pourquoi détournez-vous la tête avec horreur d'une vie qui est sortie, toute parée de vices et de crimes, de cette littérature que vous avez applaudie, protégée, excitée par votre protection coupable, par vos applaudissements corrupteurs? Si le moment de la justice est venu, il faut qu'elle s'étende à tous ceux qui ont trempé dans le crime. Descendez donc de votre prétoire, et faites asseoir avec vous sur le banc des accusés cette société officielle avec ses romanciers et ses dramaturges, afin qu'ils fassent amende honorable à la société éternelle, dont ils ont ébranlé les bases en jetant le doute sur tous les principes, en ennoblissant le vice, en donnant au crime une auréole, en calomniant et en ridiculisant la vertu.

« Vous invoquez la justice, c'est au nom de la justice que vous réclamez le châtiment de Marie Capelle! Mais avant que Marie Capelle commît successivement tant de mauvaises actions, il y avait une femme qui avait écrit cette phrase : « L'esprit du bien et l'esprit du mal, c'est « un même esprit, c'est Dieu : le bien et le mal sont « des distinctions que nous avons créés, Dieu ne les

« connaît pas (1). » Avant que Marie Capelle, pleine du sentiment de sa supériorité individuelle, mît ses passions au-dessus des lois, il y avait une femme qui avait écrit cet autre aphorisme de morale : « Les sociétés ne « peuvent exister qu'au moyen de lois arbitraires, « bonnes pour les masses, horribles et stupides pour « les individus (2). » Avant que Marie Capelle oubliât les devoirs du mariage et ceux de la famille, il y avait une femme qui avait publié cette maxime : « Le serment « du mariage est une absurdité que la société impose « et qui n'engage à rien. Nul ne peut répondre de son « cœur ; ce n'est point une faiblesse que de s'abandon- « ner à son impulsion (3) ; » et cette autre encore, placée dans la bouche de Pulchérie, qui réduit Lélia au silence : « Être amante, courtisane et mère, trois con- « ditions de la destinée de la femme auxquelles nulle « femme n'échappe, soit qu'elle se vende par un « marché de prostitution, soit par un contrat de ma- « riage. »

« Avant que madame Lafarge imaginât ce roman si sombre et si menaçant de la lettre du Glandier, pour fermer sa porte à son mari, une femme avait dit : « Ce qui « avilit une femme, ce qui constitue l'adultère, ce n'est « pas l'heure qu'elle accorde à son amant : c'est la nuit « qu'elle va passer ensuite *avec* son mari (4). » Enfin,

(1) *Lélia.*

(2) *Jacques.*

(3) *Jacques.*

(4) Sylvia; dans *Jacques*, la phrase de l'auteur est beaucoup plus technique et plus claire.

madame Sand n'avait pas craint de mettre dans la bouche du galérien Trenmor, scélérat rêveur qui avait trouvé le néo-christianisme au bagne, cette apologie du vol : « Après tout, il dérobait une imperceptible aumône au « mauvais riche (1), » à une époque où madame Lafarge n'avait pas encore dérobé l'écrin de madame de Léautaud.

« Parlerez-vous encore de la justice? Mais la justice ne saurait avoir deux mesures, et si vous flétrissez madame Lafarge, comment accorderez-vous l'arrêt qui la frappera, avec l'auréole de gloire dont vous avez couronné le front de madame Sand? Vous avez entendu les maximes et la morale de ses héroïnes ; madame Lafarge a-t-elle fait autre chose que de les mettre en action? Ne parle-t-elle point leur langage? n'écrit-elle point dans leur style? n'a-t-elle point leurs principes et leurs idées? ne croit-elle pas, en suivant leur exemple, à la supériorité individuelle, au droit de combattre, par tous les moyens, la société où l'on est né, *lorsqu'on est moins brute qu'elle?* nous nous servons des expressions de l'auteur de *Jacques*. Dès lors, comment arrive-t-il que vous osiez prononcer ici contre madame Lafarge un réquisitoire plein de paroles amères et offensantes? Vous l'accusez de vol, cette femme innocente qui *n'a fait que dérober une aumône au mauvais riche;* d'immoralité, cette femme vertueuse qui *a refusé de s'avilir et de devenir adultère, en trahissant, pour son mari, cet amant* dont elle parle dans la lettre du Glandier; d'empoisonnement, cette femme pleine d'intelligence qui, *se sentant moins brute que la*

(1) *Lélia.*

société où elle est destinée à vivre et à mourir, a lutté corps à corps avec elle! Quoi! de la honte, une accusation, une condamnation pour madame Lafarge qui a appliqué ces principes, et pour madame Sand, qui les a proclamés, les louanges, les jouissances de la fortune, les satisfactions de la renommée!

« Mais cette justice-là serait souverainement injuste, cette logique serait souverainement inconséquente et absurde! Avant de demander les hontes d'un cachot, la flétrissure d'un arrêt judiciaire pour madame Lafarge, tâchez de nous faire oublier qu'un homme selon votre cœur, un professeur auquel vous avez confié la mission d'enseigner la philosophie de l'histoire à la jeunesse française, a demandé le triomphe du Capitole, les honneurs des autels pour l'auteur de *Lélia*.

« Patience, s'écrie-t-il, voici venir la vraie prêtresse,
« la véritable proie de Dieu. Le sol a tremblé sous le
« pied impétueux de Lélia; elle paraît, et d'un bond
« elle s'est mise à la tête, non pas des femmes, mais
« des hommes. Bacchante inspirée, elle mène, dans le
« siècle, le chœur des intelligences qui la suivent ar-
« demment. Poursuis, Lélia, poursuis ta marche triom-
« phalement douloureuse; tu t'es dévouée, ne fléchis
« pas. Obéis à ton dieu. Il t'a envoyée après la protes-
« tante (madame de Staël), et la juive (madame de Var-
« naghen), pour être, à la clarté du jour, le poëte des
« idées de l'infini. Les voiles ne te conviennent pas, les
« idées te vont mal. *N'abdique pas la sublime effronterie*
« *de ton génie.* Renouvelle les lois de l'amour et de l'hy-
« ménée. Chante, ne pleure pas, et, loin de te laisser

« consumer par le feu divin que recèlent tes flancs,
« verse-le sur le monde (1). »

« Avant de prononcer l'arrêt de madame Lafarge, nous direz-vous quel jour vous avez frappé, d'une flétrissure morale, ce cynique panégyrique du livre le plus immoral qu'ait produit notre langue, prononcé par un professeur du collége de France, par un courtisan du régime actuel, un des bénéficiaires de la société officielle, décoré par vous de la croix d'honneur, introduit au conseil d'État, en un mot, M. Lerminier ? »

Voilà comment nous concevrions le plan de la défense de madame Lafarge, qui deviendrait l'acte d'accusation de toute une littérature, et ce n'est encore qu'une partie des éléments que nous y ferions entrer. Maintenant, supposez que la statue informe et inanimée que nous avons ébauchée devant vous reçoive la vie, le mouvement et la couleur des mains de l'éloquence ; ajoutez à cette froide esquisse la magie de la parole, le coloris du style, la puissance de l'action. Voyez la société éternelle se plaçant à côté des avocats de la prévenue, avec ses principes méconnus, ses lois profondément ébranlées, afin de réclamer, au nom de la justice de tous les temps et de tous les lieux, contre cette société officielle dont la justice arbitraire a deux poids et deux mesures, dont la morale sophistique a deux règles et deux codes, et dites si, tous les rôles étant changés, on ne verrait pas les accusés devenir accusateurs, et les accusateurs accusés ?

(1) *Au delà du Rhin*, par M. Lerminier.

QUATRIÈME LETTRE.

A M. SOULIÉ, AUTEUR DES MÉMOIRES DU DIABLE.

TROIS RÈGLES POUR APPRÉCIER LA MORALITÉ DES ŒUVRES LITTÉRAIRES.

Depuis que les Mémoires de madame Lafarge ont paru, le journal dans lequel vous nous avez reproché, monsieur, avec une vivacité de paroles quelque peu romantique de traiter inhumainement une femme écrasée sous l'arrêt qui l'a frappée, a laissé bien loin en arrière, dans ses ardentes invectives contre l'héroïne du drame du Glandier, l'expression de notre juste sévérité. Certes nous respectons fort l'indignation, c'est un beau et noble sentiment qu'on pourrait appeler la colère de la vertu : mais il nous semble qu'il y a, dans la tardive indignation du *Journal des Débats* à cette occasion, quelque chose d'apprêté et de calculé. Ne chercherait-il pas à refaire sa réputation de moralité aux dépens de madame Lafarge, comme les femmes d'une renommée équivoque suppléent, par la sévérité implacable de leurs jugements, à ce que leur conduite peut laisser à désirer du

côté de l'austérité? Trouverait-il, par hasard, commode et avantageux de frapper sur la poitrine de Marie Capelle, au lieu de frapper sur la sienne?

On lui reproche de ne pas être étranger par ses feuilletons-romans à l'immoralité qui règne. Eh bien! il saisira la bonne fortune de cette occasion pour se justifier en accusant. Il flagellera à coups redoublés madame Lafarge, avec un courage d'autant plus facile qu'elle est aujourd'hui abandonnée par tout le monde. Sa mordante hyperbole laissera celle de Juvénal en arrière, il foulera aux pieds cette renommée renversée, par d'autres mains que les siennes, du scandaleux piédestal qu'on lui avait dressé, et il la déchirera sans pitié. Les voyageurs rapportent que lorsque, dans les contrées du Nord, les loups, poussés par la faim, viennent en bande attaquer un village, si l'un d'eux tombe blessé, il est aussitôt dévoré. J'ai bien peur qu'il n'y ait quelque chose d'analogue dans la moralité du *Journal des Débats*.

Nous avons dit qu'il y avait une direction plus utile à donner à l'indignation publique, surtout depuis que le sort de madame Lafarge a été fixé et qu'elle est descendue, de la sombre poésie de la cour d'assises, à la prose de la police correctionnelle. Nous continuerons la tâche que nous avons commencée, en partant de ce point de vue. Nous étudierons, dans les ouvrages contemporains, la source des poisons qui ont pu infecter cette intelligence, et qui, chaque jour, propagent la contagion. Le *Journal des Débats* jette l'anathème contre les Mémoires de madame Lafarge, nous rechercherons s'il n'aurait pas dû réserver une partie de son indignation pour l'ou-

vrage d'un de ses rédacteurs, pour les *Mémoires du Diable;* bien entendu que ce n'est point le diable, mais M. Soulié, son secrétaire bénévole, que nous indiquons ici comme rédacteur du *Journal des Débats.*

Nous le savons, monsieur, d'expérience, vous n'aimez pas la critique. Vous vous emportez, vous vous irritez dès que vous sentez son aiguillon. Alors, comme dans le genre cultivé par vous, avec un succès que nous sommes loin de révoquer en doute, on est habitué à frapper fort plutôt qu'à frapper juste, les gros mots vous arrivent, les gros mots, qui marchent presque toujours avec les mauvaises raisons. Nous ne savons pas trop le compte de ceux que vous nous avez adressés dans votre dernière polémique ; mais celui d'*imbéciles* y était à coup sûr, et celui d'*hypocrites* très-vraisemblablement. Il faudrait, dans les discussions sérieuses, convenir de mettre hors le débat ces expressions dont le premier tort est de ne rien prouver. Dans les combats honnêtes du moyen âge, on excluait le poignard et toutes les armes discourtoises; ferons-nous moins dans une époque de civilisation, que nos pères dans une époque où les mœurs se rattachaient encore par leur grossièreté à la barbarie? M. Soulié assure qu'il appartient à la grande armée dont Racine et Corneille sont les princes ; à la bonne heure, mais ne serait-il pas alors de bon goût à lui de parler la langue de ses généraux?

Il n'y a pas de pire logique au monde que la logique des épithètes. Vous croyez que nous avons tort, eh bien! donnez des raisons. Quant aux expressions injurieuses, elles ne sont bonnes que dans les mélodrames où elles

échauffent la scène et prêtent aux vociférations de l'acteur. Hors de là, il faut les traiter comme ces caractères irascibles qu'on laisse en dehors de toutes les délibérations sérieuses, parce qu'ils les troublent et les empêchent d'aboutir à une solution. Si vous n'avez pas eu les torts qu'on vous reproche, pourquoi vous emporter? Le reproche n'ira pas jusqu'à vous. Si vous les avez eus, de quel droit prétendez-vous empêcher la critique de les signaler? Dans un temps où les écrivains envoient les rois en exil, aspireraient-ils par hasard à se créer un privilége d'inviolabilité? La prérogative royale aurait-elle été remplacée par la prérogative du roman, et quelque article inédit de quelque loi inconnue aurait-il érigé en principe que les romanciers ne peuvent faire le mal?

Ah! ne rabaissons pas la presse, cette grande institution, au rang d'une institution vulgaire. Quiconque a l'honneur de toucher une plume devient justiciable de tout le monde. Ce n'est pas une chose frivole que la presse, c'est une chose sérieuse, une mission avec charge d'âmes. Toutes ces pensées qui naissent sous votre main entrent en communication avec d'autres pensées; ces personnages fictifs, enfants de votre imagination, agissent sur des personnages réels; ces idées et ces sentiments mettent en mouvement d'autres sentiments et d'autres idées qui aboutissent à l'action. C'est pour cela que Jean-Jacques écrivait en tête de la *Nouvelle Héloïse* : « Toute femme qui ouvrira ce livre est perdue. » Il comprenait cette communion qui s'établit entre l'âme du lecteur et l'âme du personnage. Clarisse Harlowe, Sophie Western, Atala, Virginie, beaux rêves tous do-

rés de poésie, est-ce que nous ne vous avons pas vus vivre, est-ce que votre voix n'est pas pour nos oreilles une voix accoutumée? est-ce que nous n'avons pas éprouvé vos sentiments, pensé avec vos idées, pleuré avec vos larmes? est-ce qu'il n'y a pas eu, dans nos cœurs, un écho pour toutes vos émotions, pour vos tristesses comme pour vos joies, pour vos penchants comme pour vos antipathies?

Dès lors la responsabilité des écrivains naît de leur influence même. Ils ont en eux une force qu'ils peuvent employer à leur gré, dans le sens du bien ou au service du mal. Dans le premier cas ils sont dignes d'éloges; dans le second, dignes de blâme. Qu'ils acceptent donc la critique, elle fait partie de la dignité de leur mission; on ne critique que ce qui est grand et puissant. Infaillibles, ils ne le sont pas, puisqu'ils sont hommes; inviolables, ils ne le sont pas, puisque les rois eux-mêmes ne le sont plus; le seul moyen qu'ils aient donc de n'avoir jamais tort dans la polémique, c'est d'avoir toujours raison dans leurs ouvrages.

Ces principes étaient utiles à poser avant de soumettre à un examen attentif celle de vos œuvres, monsieur, qui a obtenu le plus de succès; nous voulons parler des *Mémoires du Diable*. Quel est le caractère de ce livre? Son influence a-t-elle dû être bonne ou mauvaise sur cette société? Celui qui l'a écrit a-t-il le droit de s'indigner comme une vertu méconnue et presque calomniée, quand on le range au nombre des auteurs dont l'action sur les esprits a été fatale? Nous mettrons le public en état de prononcer sur toutes ces questions, en

pratiquant, sur le livre dont il s'agit, une opération fatigante peut-être, mais dont le résultat sera décisif.

Nous dépouillerons tous les récits dont se composent ces Mémoires, de ce qui n'est qu'ornement, draperie, développement littéraire. Nous les réduirons à leur expression la plus simple ; nous en donnerons, qu'on nous passe ce terme, la formule algébrique ; ou, mieux encore, nous agirons sur eux comme l'anatomie agit sur les corps humains : nous placerons les squelettes de toutes ces histoires sous les yeux du public. Puis, quand nous aurons terminé, nous accepterons qui l'on voudra, M. Soulié lui-même au besoin, pour juge, et s'il se trouve quelqu'un pour maintenir que cet ouvrage est de nature à rendre des services à la morale publique, qu'il a dû purifier le cœur, agrandir l'esprit, élever l'âme de ceux qui l'ont lu ; eh bien ! tout sera dit, nous passerons condamnation, nous conviendrons, non-seulement que M. Soulié est un homme d'une vive et puissante imagination, ce que nous n'avons pas contesté, mais qu'il a usé, dans l'intérêt de la société, des dons qu'il avait reçus du ciel ; nous apporterons notre fleur à sa couronne, notre phrase à son panégyrique, et, s'il veut, notre pierre à sa statue.

Voilà dans quels termes nous établissons le débat. M. Soulié les accepte-t-il ? Avant de commencer ce travail, il ne nous reste plus qu'un seul point à fixer. Pour qu'une discussion aboutisse à un résultat, il faut être d'accord sur quelques principes généraux, placés en dehors de la discussion et avec lesquels on puisse la décider. Il n'est pas possible de terminer un procès, si les

deux parties ne reconnaissent point de lois communes qui trancheront souverainement la difficulté en faveur de celui qui parviendra à prouver qu'elles sont de son côté. Ce sont ces lois communes entre M. Soulié et nous que nous demandons avant tout à poser.

Vous reconnaissez comme nous, monsieur, qu'il y a une action de la littérature sur le monde et du monde sur la littérature. Vous le reconnaissez, parce qu'il est impossible de le nier, et, quelque chose de plus, parce que nous pouvons vous citer vos propres paroles, tirées de l'ouvrage même dont nous nous occupons, et où nous lisons ce qui suit :

« Cette manie d'être aimée pour soi-même avait pro-
« duit une foule de romances, de contes, d'opéras-co-
« miques, avec princes et princesses déguisés en ber-
« gers et en bergères. Il en était résulté une action du
« monde sur la littérature et de la littérature sur le
« monde, qui avait fait de cette manie une rage, un
« délire, une fureur (1). »

Certes, si l'on peut attribuer cette influence aux romances, aux opéras-comiques et aux bergeries de l'époque à laquelle M. Soulié fait allusion, à plus forte raison doit-elle être exercée par la littérature bien autrement passionnée et bien autrement puissante de l'époque actuelle. Mais vous reconnaissez, d'une manière encore plus positive, cette influence de la littérature sur les mœurs dans un autre passage :

« Les mauvaises idées, faites-vous dire au diable en

(1) *Mémoires du Diable*, 1er vol. p. 301.

« personne, sont bien plus subversives de votre morale « humaine et servent bien mieux mes intérêts de diable « que les mauvaises actions. Je donnerais tous les cri- « mes d'un siècle pour une mauvaise idée. (1). »

Voilà qui est bien, et nous ne nous serions pas exprimé autrement, disons mieux, nous ne nous étions pas autrement exprimé, quand nous avons excité une si grande colère, en cherchant dans la littérature moderne le germe du crime de madame Lafarge. En tirant sur nous, vous tiriez donc sur vous-même. Lorsque Satan veut faire d'un des héros de son livre un puissant levier de crime, un homme merveilleusement nuisible à la société, qu'en fait-il? C'est M. Soulié qui va répondre : « Il en fait un homme de lettres, parce que les « mauvaises idées ont des effets bien plus terribles, « bien plus étendus que les mauvaises actions. »

Un second point nous semble encore incontestable, c'est qu'il y a un danger immense à présenter la société comme un vaste cloaque de vices et d'infamies, dans lequel il n'y a partout que semblants de vertus, mensonges d'innocence, et dont l'empire se partage entre le cynisme et l'hypocrisie. En donnant à croire, en effet, que le vice exerce un empire universel, que la vertu est un être de raison, un rêve chimérique qu'on ne trouve nulle part, on finit par amener les hommes à penser qu'il faut, après tout, se mettre au niveau de la société où ils vivent, ne pas aspirer à une perfection imaginaire, éviter de donner dans les affectations d'une austérité

(1) 1er vol., p. 246.

qui n'est ni de leur temps ni de leur pays, et ne point se sacrifier à la duperie de la vertu.

Ici encore, nous sommes d'accord avec M. Soulié, car, dans les *Mémoires du Diable*, nous trouvons la phrase suivante : « Dans une ville où règne la peste, si une « administration imprévoyante laissait encombrer les « rues de malades et de cadavres, si elle laissait l'air se « corrompre et les imaginations s'épouvanter, il n'est « pas douteux qu'en peu de temps le fléau gagnerait « les trois quarts de la population. Mais si au contraire « elle fait disparaître toutes les traces de la maladie, si « les moribonds sont cachés dans les hôpitaux et les « victimes enlevées rapidement, l'épidémie se réduit à « ses propres forces. Il en est du vice comme de la peste. « Il a ses miasmes qui corrompent l'air moral ; c'est ce « que vous appelez le mauvais exemple. »

Quoique ce soit le diable qui s'exprime ainsi, on ne saurait dire en meilleurs termes une chose plus vraie. La justesse des idées a, comme il arrive presque toujours, porté bonheur à l'expression. Vous avez parfaitement senti, parfaitement montré, monsieur, les dangers de ces tableaux qui présentent la société sous les plus affreuses couleurs. Vous avez compris la contagion morale qu'ils répandent de proche en proche. Or, puisque vous êtes d'avis qu'il faut cacher les difformités sociales qui existent, à plus forte raison devez-vous être d'avis qu'il ne faut point les exagérer à plaisir.

Pour suivre votre ingénieuse comparaison, un auteur qui tomberait dans ce défaut ressemblerait à un magistrat qui, dans une ville décimée par la contagion, au

lieu de chercher à rassurer les esprits en leur cachant les ravages du fléau, les exagérerait au contraire, triplerait par un mensonge homicide le nombre de ceux qui ont succombé à ses atteintes, ajouterait au mal réel des circonstances imaginaires, comme ce magistrat de la révolution de juillet qui, au temps du choléra, accusait les royalistes d'empoisonner les fontaines; ou bien représenterait le fléau comme plus universellement menaçant qu'il ne le serait réellement, à l'exemple de ce médecin systématiquement alarmiste qui, par les terreurs qu'il amassa dans une de ses leçons où il montrait le plus léger malaise devenant un symptôme du choléra, fit mourir de la peur du mal ceux que le mal n'avait pas tués.

Voilà quel serait le caractère d'un ouvrage où les plaies morales de la société seraient exagérées, voilà les reproches qu'encourrait l'écrivain. Ce n'est point nous seulement qui le proclamons, c'est l'auteur des *Mémoires du Diable* qui l'avoue.

Ainsi, pour nous résumer, vous ne contestez point, monsieur, l'influence de la littérature sur la société; tout au contraire, vous êtes le premier à la signaler comme un fait hors de doute; cela est si vrai, que vous déclarez que les mauvaises idées font plus de mal que les mauvaises actions. Il ne vous appartiendrait donc pas de nier, au sujet de votre livre, la corrélation qui existe entre les unes et les autres, puisqu'on aurait votre propre autorité à vous opposer.

Vous admettez, nous venons de le prouver, qu'on ne saurait exagérer les vices et les corruptions de la société;

vous dites même quelque chose de plus, les montrer, sans favoriser la contagion du crime, sans être responsable de l'espèce d'épidémie morale qui naît des miasmes de la corruption; il faut donc que vous puissiez prouver que votre ouvrage ne tombe pas dans cet inconvénient, et il ne vous suffirait pas d'alléguer, pour excuse, la perversité de la société et la nécessité dans laquelle vous vous seriez trouvé de peindre ces tableaux déployés sous vos yeux, car vous seriez en contradiction avec le principe que vous avez posé vous-même.

A ces deux règles par vous reconnues, nous en ajouterons une troisième que vous ne sauriez refuser de reconnaître sans donner un démenti à la raison même des choses. C'est qu'il y a des inconvénients infinis, et par conséquent un tort moral réel, à montrer systématiquement dans un ouvrage la vertu non-seulement toujours malheureuse, mais toujours méprisée, mais toujours avilie, en face du vice non-seulement prospère, mais honoré, environné d'estime et de gloire, sans qu'au moins la grandeur morale de l'une ne console du triomphe matériel de l'autre.

Sans cela, en effet, la conscience elle-même est ébranlée; la nuit se fait dans l'intelligence, le sens moral s'obscurcit, l'on en vient à douter de tout, de l'existence du vice, de celle de la vertu, et par conséquent de l'existence de Dieu. Le courage manque au sacrifice, car la victime ne sait plus à qui elle s'immole, la patience à la douleur, car la souffrance devient une énigme dont le mot est perdu.

Ces trois règles nous suffisent : c'est à leur autorité que nous soumettrons votre ouvrage. Nous le confronterons avec ces lois que vous avez reconnues et acceptées vous-même, et la raison publique prononcera l'arrêt.

CINQUIÈME LETTRE.

APPLICATION DES TROIS RÈGLES POSÉES PAR M. SOULIÉ AUX MÉMOIRES DU DIABLE.

La donnée des *Mémoires du Diable* est d'une grande simplicité. Le baron de Luizzi est membre d'une famille qui, de génération en génération, se voue à l'Esprit du mal. Les termes du marché sont précis. Pendant dix ans, Satan est au service de chacun des barons de Luizzi ; dès qu'il entend le bruit d'une sonnette magique, il accourt ; et, comme il n'y a pas de secret pour le démon, il révèle à celui qui l'appelle tout ce qu'il désire savoir sur les personnes et les choses. Au bout de ces dix ans, l'âme des Luizzi appartient à Satan. Il s'ensuit que le possesseur de la sonnette magique voit le monde comme il est, que tous les masques se déchirent devant la perspicacité de son regard diaboliquement éclairé. C'est donc une peinture exacte de la société que vont nous offrir les mémoires destinés à retracer le souvenir des scènes auxquelles le baron de Luizzi a assisté. Écoutons le rédacteur du *Journal des Débats*.

Le baron de Luizzi se trouve d'abord amené par ses affaires auprès d'une famille de fabricants qui habite le

Midi. Il est touché du tableau des vertus patriarcales qu'il a sous les yeux. La jeune mère de famille surtout lui paraît un modèle de grâce et de bonté. La paix de l'innocence règne sur son front; tout entière à son mari et à ses enfants, elle est admirée et aimée de tous, et, à voir la sévérité et le calme inaltérable de son visage, Luizzi se dit qu'il doit s'incliner devant la plus vertueuse des femmes.

Telles sont les apparences; maintenant voici la réalité qui apparaît au signal de Satan.

Hortense Buré, c'est son nom, s'étant trouvée seule, dans le coupé d'une diligence, avec un jeune officier qui la menaçait de la poursuivre partout de ses assiduités si elle ne consentait pas à oublier ses devoirs, et qui lui promettait, pour prix d'une faute à jamais ignorée de tout le monde, de l'oublier toujours, a acheté son repos par cette faute. Son séducteur n'ayant pas tenu sa parole, et ayant tenté, deux années plus tard, de la revoir chez elle, elle lui a donné rendez-vous dans un pavillon écarté et lui a cassé la tête d'un coup de pistolet, au moment où, les mains appuyées sur un mur, il s'exhaussait pour parvenir jusqu'à son balcon.

A quoi donc cette femme doit-elle ce bonheur sans remords, ce repos, cette sérénité, cette considération dont elle jouit, j'allais dire cette vertu? A une faiblesse honteuse et à un assassinat.

Passons à la famille patriarcale dont Hortense Buré est l'honneur, et qui elle-même est l'honneur de la contrée. Cette famille, si honorable et si honorée, tient séquestrée, loin de tous les yeux, une jeune fille de dix-

huit ans, la sœur du mari de madame Buré, parce que, destinée au frère de cette femme, militaire dur et brutal, elle a préféré un jeune homme de son âge nommé Léon. Privée de la lumière du soleil, ignorée du monde qui la croit folle ou morte, cette nouvelle Alphonsine (1) a donné le jour à un enfant, résultat d'une faute, ou plutôt d'un crime. En effet, Léon a profité des persécutions auxquelles Henriette est en butte, de la part de sa famille, pour obtenir un rendez-vous dans un pavillon écarté. Là, il a abusé de l'amour et de l'innocence de la malheureuse fille. Le capitaine Félix, c'est le nom de son geôlier et de son persécuteur, veut toujours cependant la contraindre à l'épouser; et pour l'amener à ce but en excitant ses passions, il lui donne à lire les romans les plus immoraux, comme *Faublas* et *Justine ou les malheurs de la vertu*, — le roman-feuilleton n'était pas encore inventé et les *Mémoires du Diable* n'avaient pas encore paru. — Enfin, ne pouvant réussir à vaincre sa résistance, il lui enlève son enfant, et la fait mettre elle-même dans une maison de fous qui est en même temps une prison. C'est là que, plus tard, Henriette retrouve sa fille. Réduite à la mendicité, cette jeune enfant a été secourue par une femme du monde qu'on a arrêtée au moment où elle s'enfuyait avec son séducteur, le baron de Luizzi. Voulant parvenir jusqu'à sa bienfaitrice, pour lui remettre une lettre du baron, la petite mendiante ne trouve d'autre moyen

(1) C'est, on le sait, le sujet d'*Alphonsine, ou la tendresse maternelle*, roman de madame de Genlis.

que de se faire incarcérer, et commet un vol par reconnaissance et par vertu. En retrouvant sa fille, Henriette Buré devient véritablement folle. Quant au capitaine Félix, il continue à être heureux, riche, honoré surtout; il ne manque la députation que de quelques voix, et seulement parce qu'il a un concurrent encore plus criminel et plus infâme, et par conséquent plus heureux et plus honoré que lui.

Cette histoire, qui se compose d'un viol, d'un assassinat, d'une séquestration arbitraire, d'un vol, et où l'on entend les personnages mettre l'immoralité en calembours et l'obscénité en bons mots, est intitulée l'*Amour vierge*. Quant à la morale, elle continue à être la même : honneurs et bonheur pour le vice qui est partout, malheur et honte pour la vertu quand par hasard elle existe.

La page tourne, et Satan, grâce à la plume du *Journal des Débats*, son secrétaire, continue à nous montrer le monde. Nous étions tout à l'heure en roture, nous voici en pleine aristocratie.

La marquise du Val est la fille de la comtesse de Crémancé, toute la ville de Toulouse l'honore comme la plus vertueuse et la plus religieuse des femmes; elle est l'orgueil des salons, l'ornement des églises. Or, voici son histoire. Sa mère aimait le marquis du Val et entretenait avec lui une liaison coupable. Surprise par le comte de Crémancé, ancien militaire de l'empire, homme d'une violence effrayante, madame de Crémancé ne trouve rien de mieux à faire que de lui présenter le marquis du Val comme aspirant à la main de sa fille. Le

comte ordonne que le mariage soit immédiatement conclu. Mais, au moment de la signature du contrat, la comtesse, qui aperçoit que son amant a une passion véritable pour sa fille, perd toute retenue, et fait à celle-ci le cynique aveu de ses rapports avec son fiancé. Tandis qu'elle parle, on voit paraître le général une épée nue à la main. Pour éviter un crime à son père, Lucy se sacrifie et se soumet à ce mariage qui peut seul donner de la sécurité au général ; mais en prenant la ferme résolution de demeurer pure d'un inceste, et de n'accepter du mariage que le nom du marquis.

Voici ce qui résulte de ce dévouement. Un jeune officier, M. de Senac, qui aimait éperdument Lucy, se voyant enlever toutes ses espérances, entre dans les ordres. Un jour de procession, la pluie l'ayant surpris, il se réfugie dans une maison qu'il ne connaît pas. C'est celle d'une courtisane. Un breuvage préparé par cette infâme lui ôte sa raison. Il se réveille flétri et souillé. Cette première faute, tout à fait involontaire, le jette dans le bourbier des passions humaines. Il s'enfonce peu à peu dans tous les vices, et l'ivrognerie est le moindre de ses défauts. Il rend la courtisane qui l'a aimé la plus malheureuse des femmes. Après avoir été la victime de ses passions, le prêtre en fait l'instrument de ses crimes ; il l'oblige à se présenter chez la marquise du Val en qualité de caméristе, triomphe de la vertu de la marquise au moyen de la même potion soporifique qu'on a employée pour lui. La marquise cherche une consolation à cet effroyable malheur dans l'ivrognerie. Quand elle est ivre, elle tombe dans tous les déporte-

ments des courtisanes. C'est ainsi qu'elle se met à la merci de son cousin Luizzi, le héros du livre. Celui-ci ayant indiscrètement parlé de cette aventure, elle se jette par les croisées.

Ainsi, le dévouement de madame la marquise du Val est la cause de sa perte. Une boisson soporifique a suffi pour faire de la plus vertueuse des femmes une Messaline ; du plus pieux des prêtres, un homme débauché. Qu'est-ce donc que la vertu ? Le jouet de la fatalité. Ajoutons que la marquise du Val, malgré ses déportements, n'en est pas moins réputée la plus pieuse et la plus honnête femme de Toulouse, et l'abbé de Senac, le plus régulier des prêtres. C'est toujours la même morale : considération et honneur pour le vice ; la vertu, impossible ou malheureuse et flétrie.

L'histoire de madame Dilois n'est pas moins édifiante. Madame Dilois est la femme d'un riche marchand de laine de Toulouse. Luizzi, qui a des troupeaux de mérinos, se présente chez Dilois pour lui vendre leur toison. Il ne trouve que madame Dilois, jeune femme fort jolie, à l'œil caressant et éveillé ; et l'espoir de faire avec elle un mauvais marché se présente à l'esprit de Luizzi avec sa compensation naturelle. Il expose assez effrontément son idée à la jolie marchande, que cette idée ne semble ni effrayer ni surprendre. Elle lui fait seulement observer qu'il est nuit, qu'on l'a vu entrer, et qu'il faut qu'on le voie sortir. Luizzi croit comprendre parfaitement, signe le marché et sort ; mais une fois dehors, la porte ne s'ouvre plus. Nous nous trompons, elle s'ouvre pour laisser passer le beau Charles, commis de la

maison. Luizzi suppose qu'il y a un commerce de galanterie entre lui et madame Dilois; des paroles très-vives sont échangées ; au bruit de cette querelle, madame Dilois sort toute tremblante, fait entrer Luizzi chez elle, tâche de l'apaiser, mais elle ne saurait y parvenir qu'à une condition qu'elle repousse; car madame Dilois, qui a tous les dehors d'une femme plus que facile, doit, d'après le système de l'auteur, être en réalité infiniment vertueuse. Le lendemain, Luizzi raconte son aventure, donne à entendre à tout le monde qu'il y a une liaison entre le beau commis et la jolie marchande. Il s'ensuit un duel entre M. Dilois et Charles, qui est atteint mortellement d'une balle dans la poitrine. Quant au mari, il est tué dans une autre rencontre par Luizzi. A la suite de ces duels, madame Dilois prend la fuite.

Quelques années après, Luizzi rencontre chez madame de Marignon, femme renommée pour sa haute piété, une personne qu'on annonce sous le nom de madame de Farkley. Au moment de son entrée, deux femmes qui jouissent d'une grande réputation de dévotion et de vertu, madame de Fantan et madame de *** (1) quittent

(1) Nous laissons ce nom en blanc, par suite d'un souvenir très-pénible qui se rattache pour nous à ce passage. Peu de temps après la publication de ce travail dans la *Gazette de France*, nous reçûmes une lettre de M. le prince de....., que nous n'avions l'honneur de connaître que de nom, et dont le nom était précisément celui que l'auteur des *Mémoires du Diable* a donné à la déplorable héroïne de l'histoire que nous avions analysée. M. de .... venait de perdre une femme jeune, charmante, adorée, qui avait toutes les vertus comme toutes les grâces, et, dans la vivacité et l'amertume d'une première douleur, ses yeux étant tombés sur notre analyse, son âme s'était révoltée à la vue de ce nom qui rappelait à sa mémoire un ange de beauté et

leur fauteuil pour ne pas se trouver auprès de la nouvelle venue. Luizzi se sent, à sa vue, comme sous l'influence d'un lointain souvenir. Mais il est bientôt dérangé, dans cette méditation intérieure, par les chuchotements de la société, qui lui apprennent que madame de Farkley est ce qu'on appelle une femme perdue, une de ces conquêtes qu'on avoue à peine, parce qu'un rendez-vous d'elle est une de ces bonnes fortunes qui deviennent mauvaises à force d'être partagées ; il est entouré de fats qui racontent à ce sujet les choses les plus étranges. Il se laisse aller au mépris général. Mais cependant un attrait secret l'entraîne vers madame de Farkley ; il accepte un rendez-vous qu'elle lui donne à l'Opéra, puis une entrevue chez lui, pour entendre son histoire qui a des rapports extraordinaires avec une histoire à lui connue et dans laquelle il a joué un rôle.

Tous les malheurs de madame de Farkley viennent de sa bonté et de sa vertu. Elle était fille naturelle d'une grande dame. Sa sœur légitime, qui brillait au plus haut rang dans la société, vint lui demander un jour si elle consentirait à donner asile à un enfant, fille de leur mère commune, qui avait déshonoré son veuvage comme son mariage. Peu après, elle lui demanda encore de recevoir un jeune homme, fils naturel du père

de vertu, traîné dans une boue mêlée de sang. Il nous écrivait pour nous dire tout le mal que nous lui avions fait, bien innocemment sans doute. Nous rapportons cet incident comme une leçon pour les auteurs qui, peu soucieux de l'honneur et de la douleur des familles, rattachent leurs plus cyniques conceptions à des noms historiques, sans même s'enquérir si ces noms ont encore des représentants.

de sa jeune sœur, car cet homme avait eu une liaison avec une autre grande dame. Or, qu'arriva-t-il? on répéta partout que madame de Farkley, qui avait alors quinze ans, était mère de la jeune fille qu'elle avait reçue, c'est-à-dire de sa propre sœur. Un honnête homme méprisa cette calomnie et l'épousa. Mais, quelque temps après son mariage, les propos d'un fat qu'elle avait éconduit occasionnèrent un duel entre son mari et ce jeune homme, que par compatissance elle avait reçu dans sa maison, et qui se trouvait précisément être le frère naturel de ce fat. Le jeune homme fut tué de la main du mari, qui lui-même périt dans un duel contre l'auteur de ce méchant propos. Remariée par son père à M. de Farkley, la jeune veuve, qui s'était enfuie de Toulouse, vécut tranquille en Italie, jusqu'au moment où un habitant de sa ville natale l'ayant reconnue sous son nouveau nom, divulgua l'anecdote qui l'avait contrainte à fuir. M. de Farkley veut défendre l'honneur de sa femme; il est tué comme son premier mari, et voilà pourquoi madame Dilois — vous avez depuis longtemps compris que c'était elle — qui n'a pas eu un seul amant, passe pour en avoir mille. Une femme qui a été l'occasion de la mort de trois hommes ne saurait en avoir moins. Pour couronner tous ses malheurs, madame de Farkley, outragée par Luizzi qui va passer chez madame de Marignon les heures qu'il avait promis de consacrer à entendre le récit des infortunes qu'il a en partie causées, se précipite par les croisées.

Morale de l'histoire : La vertu fait le malheur des femmes, et, quelque chose de plus, leur honte. Infor-

tune, déshonneur, suicide, voilà les avantages qu'on trouve à suivre son devoir. Si madame Dilois n'avait pas généreusement accueilli deux enfants abandonnés, et si elle avait accordé à Luizzi ce qu'il demandait, il n'aurait pas tenu les méchants propos qui ont causé la mort de trois hommes et les infortunes de cette femme, méprisée précisément parce qu'elle est restée digne de respect, et réduite au suicide pour n'avoir pas voulu trahir son mari.

Jusqu'ici, la morale du livre du rédacteur du *Journal des Débats* ne varie guère; mais les révélations se succèdent; continuons à écouter.

Peut-être pourrait-on reprocher à madame Dilois l'abandon de ses manières, et les provocations imprudentes de sa naïve coquetterie. M. Soulié aura voulu peut-être montrer qu'il y a une sorte d'étiquette de vertu qu'il faut avoir, et dont la vertu elle-même ne dispense pas. En morale aussi le pavillon couvre la marchandise; le pavillon est la réserve, la décence qui expriment, sur le visage et dans la manière d'être, les sentiments qu'on porte au fond du cœur. S'il en est ainsi, nous allons le savoir, car voici trois femmes dont Luizzi demande l'histoire à Satan, et qui, toutes trois, sont des modèles de bonnes manières, de réserve et de retenue.

Madame de Marignon, l'une d'entre elles, est précisément la personne chez qui l'arrivée de madame Farkley fit scandale, et qui, avec une politesse froide et sévère, la congédia, aux grands applaudissements de son salon. La société de madame de Marignon est une des meilleures sociétés de Paris. C'est un monde d'élite; toutes

les convenances y sont scrupuleusement observées. Madame de Fantan, son amie, est une des deux femmes qui ont abandonné leur fauteuil pour ne pas rester à côté de madame de Farkley. Elle jouit d'une considération universelle, qui va jusqu'à l'admiration. En effet, on raconte d'elle, avec une compassion respectueuse, qu'elle a eu beaucoup à souffrir pendant un premier mariage, qu'elle a été obligée de se séparer de ses enfants. Madame de Fantan prononce souverainement sur les réputations; ses arrêts sont sans appel. Il faut en dire autant de madame de ***, femme de quarante-cinq ans, renommée pour sa haute dévotion; on la cite pour sa bienfaisance, la protection qu'elle accorde aux écoles, la régularité irréprochable de sa conduite. Elle est le modèle des dames de charité. Elle a un fils qu'elle élève parfaitement. Ces trois femmes ont, au degré le plus élevé, l'étiquette de la vertu. La réalité est-elle d'accord avec les apparences? Vous allez en juger.

Cette madame de Fantan, si rigoureuse et qui semble avoir tant de droits à l'être, cette femme si généralement plainte, estimée, admirée, qu'est-elle donc? Vous savez son histoire : c'est la veuve du comte de Crémancé! Ainsi, elle est la mère de la marquise du Val, dont elle était en même temps la rivale, et qui a fini par se jeter par la croisée, pour terminer l'horrible destinée que sa mère lui avait faite; la mère, mais à un autre titre, de madame Dilois, plus tard madame de Farkley, à côté de laquelle le soin de sa réputation ne lui permettait pas de rester assise; oui, l'infortunée madame de Farkley est née d'un commerce illégitime que cette odieuse ma-

dame de Crémancé a eu avec le comte d'Andely ; elle est née pour être aussi malheureuse que sa sœur légitime, la marquise du Val, et finir comme elle, par le suicide. Madame de Fantan est enfin la mère d'une troisième fille qu'elle a eue du père du baron de Luizzi, et que madame Dilois accueillit et éleva si généreusement au grand détriment de sa réputation. Voilà madame de Fantan tout entière. C'est ainsi qu'après avoir fait mourir son mari de douleur, et assassiné ses deux filles, elle est arrivée, de débordement en débordement, à être une autorité dans les salons, un modèle de vertu, et à jouir d'un bonheur et d'une considération sans nuages. Elle a commis des crimes, on la plaint de ses malheurs; madame de Farkley n'a eu que des malheurs, on ne parle que de ses vices.

Décidément ce n'est point encore l'histoire de madame de Fantan qui changera quelque chose à la morale du livre du rédacteur du *Journal des Débats*. C'est toujours le même système : le vice se cachant partout sous les apparences de la vertu; le crime prospérant, honoré, estimé, admiré, ayant voix dans toutes les questions de morale, et pignon sur la rue.

Voyons donc l'histoire de madame Marignon, cette femme si respectable et si respectée, dont l'abord est si sévère, le maintien si réservé, et qui choisit avec tant de soin les personnes qu'elle admet dans son salon, sans parler de l'excellente éducation qu'elle donne à sa fille.

Il y avait, sous l'ancien régime, une créature qui s'appelait la Finon ; c'était la maîtresse d'une maison où les jeunes seigneurs de la cour allaient souper et jouer.

A ce honteux métier, qui avait succédé à un métier encore moins honnête, la Finon devait de pouvoir faire grande chère et mener grand train. Pour se donner une contenance, elle demanda à un pauvre violon de l'Opéra son nom en échange de douze cents livres de rentes qu'elle lui assura; alors la Finon devint la Béru. Ce fut après ce mariage qu'il lui survint une fille qu'elle appela Olivia. Olivia fut élevée dans cette atmosphère de vices élégants et d'immoralité spirituelle. En 1785, elle avait quinze ans. La Béru rassembla à un banquet, qui devint bientôt une orgie, tous les habitués de sa maison, seigneurs de la cour, présidents, fermiers-généraux, abbés. Les convives, au nombre de douze, proposèrent de déposer chacun cent mille livres, en convenant que les douze cent mille livres formeraient une dot à la fille de la Béru, sous la condition qu'elle choisirait, dans un an, parmi les convives, celui qui lui plairait le plus.

Élevée à si bonne école, Olivia n'attendit pas l'année, et choisit en dehors des prétendants proposés à son choix, son maître de clavecin, sorte de rustre brutal, qui la dégoûta de l'amour. Elle en était si bien dégoutée qu'au bout d'une année elle épousa le financier Libert. Olivia mena alors la vie que mènent les créatures de cette espèce, toute à tous, adorée et méprisée, donnant à vingt La Châtre à la fois le billet qu'avait celui de Ninon; ou plutôt, ne promettant rien parce qu'elle était tombée au degré où l'on ne vous demande plus de promesses, elle rapprochait toutes les extrémités sociales dans ses encyclopédiques amours. Cette Laïs

avait trente ans lorsqu'elle quitta Londres, où elle s'était retirée au temps de la terreur, et revint à Paris. On était à l'époque du Directoire; elle rencontre dans un salon le général de Mère : elle se trouble, rougit, sent son cœur palpiter à sa vue, et elle s'aperçoit en l'aimant qu'elle n'a pas encore aimé. La voilà redevenue jeune fille, après quinze ans d'exercice dans un métier sans honneur et sans vergogne, après mille liaisons plus scandaleuses les unes que les autres. Elle a de merveilleux accès de pudeur, un rien l'alarme, l'émeut; dans ce cœur gangrené de vices, naît un amour vierge, qui n'est pas précédé par le repentir religieux qui purifie et vivifie les âmes. Cette femme, qui n'a pas laissé aux hommes de cette génération le temps d'espérer, tant elle allait au-devant de leur espoir, ne permet pas à M. de Mère de concevoir une espérance. M. de Mère, à peu près aussi corrompu qu'elle, prend son rôle au sérieux. Cette courtisane lui impose; elle obtient de lui non pas seulement de l'amour, mais l'estime, la vénération qui sont dues à la vertu. Le général n'est pas plus avancé que le premier jour, quand il est tué sur le champ de bataille. Alors Olivia, voulant tout à fait rentrer dans la vie régulière, épouse le financier Libert, qui achète la terre de Marignon.

Ainsi madame de Marignon, cette mère si sainte, cette maîtresse de maison si respectable et si respectée, cet arbitre de la morale, c'est tout simplement la fille de la Finon, devenue plus tard la Béru; c'est une fille perdue, vendue à quinze ans, et s'étant donnée avant d'être vendue, une Phryné enrichie par ses vices, une cour-

tisane des hauts et bas lieux, qui s'est retirée dans la morale et a pris ses invalides dans la vertu. Avec ses mœurs honteuses et ses scandales, elle est arrivée à inspirer un amour pur à un homme à peu près aussi vicieux qu'elle, et à être, dans sa vieillesse, riche, heureuse, honorée.

Même morale que pour la comtesse de Crémancé, devenue madame de Fantan. Voulez-vous être heureuse et honorée, vertueusement aimée? Livrez-vous à tous les vices, comme la fille de la Béru. Vous convient-il de mourir de honte et de douleur? Soyez un modèle de vertu et de religion, comme Lucy de Crémancé.

Reste la dernière des trois femmes que nous avons vues couronnées de l'estime publique, madame la baronne de ***, cette personne si pieuse, ce type de la dame de charité. Son passé va vous être révélé.

Madame la baronne de *** se nommait, avant son mariage, Nathalie Firion. Son père, riche fournisseur, mettait son orgueil à satisfaire tous les caprices de sa fille. Nathalie avait la tête gâtée par les romans, les romances, les opéras-comiques; quant au cœur, il est inutile d'en parler, attendu qu'elle n'avait pas de cœur. Un jour, elle s'éprit de la belle idée d'être aimée pour elle-même, et, après avoir longtemps tourmenté son père de cette idée, la fantaisie lui vint d'aller avec lui, sous un faux nom, et dans un mince équipage, à des eaux peu fréquentées, pour trouver cet introuvable phénix, un homme qui l'aimât pour elle-même. Quoiqu'elle fût jolie, personne ne fit attention à elle, vous en devinez la raison; elle portait écrite sur le front cette inscription

fatale : Sans dot ! Quand nous disons que personne ne fit attention à elle, nous nous trompons. Il y avait là un baron de ***, mauvais sujet, à la santé à moitié ruinée, et dont la fortune l'était tout à fait, qui, devinant son caprice, et parvenant à découvrir son nom, entra dans ses idées. Nathalie voulut à l'instant l'épouser ; Firion, qui craignait que sa fille ne mourût de désenchantement, n'osa lui dire la vérité. Mais il s'arrangea avec le médecin des eaux pour qu'il médicamentât le baron de *** de manière à ce que la maladie marchât encore plus vite que l'amour de Nathalie.

Le jour fixé pour le mariage arriva : M. de *** n'était pas mort, il est vrai ; mais il semblait mourant. A la fin de la journée, Firion insistait pour que sa fille n'entrât pas dans la chambre nuptiale. Instances inutiles ! Dans ses idées romantiques, Nathalie caressait la pensée de fermer les yeux du seul homme qui l'eût aimée pour elle-même. Elle entra donc, et elle trouva son mari aussi vivant qu'il l'eût jamais été, tenant un verre de vin de Bordeaux d'une main, un cigare de l'autre. Elle apprit de lui qu'il n'avait pas bu un seul des médicaments à l'aide desquels son père voulait l'empoisonner, qu'il connaissait son nom, sa fortune, et qu'il espérait bien la manger, qu'il était un mauvais sujet ruiné, qu'il avait fait des faux qu'il faudrait payer. Tout en parlant ainsi, il indiquait d'un geste aviné le lit nuptial. Nathalie pâlit, rougit, puis reprenant son sang-froid, demanda un verre d'eau, comme si elle était seulement tendrement émue, et, tandis que son mari allait chercher une carafe, elle jeta une poudre qu'elle portait sur elle dans

un verre encore plein de vin placé sur un meuble. De *** ne trouvant pas d'autre verre pour verser de l'eau à sa femme, but le vin, et, comme Nathalie venait d'y jeter de l'acide prussique, il tomba mort à l'instant.

Voilà comment madame la baronne de *** est devenue une femme heureuse, considérée, un modèle de religion, de charité, de vertu. Elle n'a pas même été exposée au soupçon. Comme son mari passait pour être mourant, on a accepté sa mort comme un fait assez naturel ; d'autant plus qu'elle avait eu le sang-froid de le déshabiller, de se placer auprès de ce cadavre et d'attendre jusqu'au point du jour pour réveiller tout le monde par ses cris. Encore ne vous avons-nous raconté que la moitié de cette histoire, et n'osons-nous pas vous dire comment la baronne de ***, dégoûtée du mariage et tentée par les joies de la maternité, commenta, à la manière de l'héroïne de la *Tour de Nesle*, l'article du Code qui dit que *l'enfant né dans les dix premiers mois du veuvage appartient au mari*.

Que pensez-vous de cette histoire ? N'a-t-elle pas éveillé dans votre esprit quelque souvenir ? N'y a-t-il pas aussi une autre femme qui, la tête pleine d'idées romanesques comme madame de ***, passa la première partie de sa vie, ses mémoires récemment publiés en font foi, à désirer un héros de roman pour mari ; qui, lorsqu'elle découvrit que l'homme qu'elle avait épousé ne réalisait pas ses idées, conçut, comme la baronne de ***, le dessein de s'en débarrasser ; qui, comme la baronne de ***, feignit d'aimer son mari pour lui ôter

toute défiance ; qui, comme la baronne de ***, mit une certaine poudre blanche dans son verre ? Et cette femme, qui est-elle ? C'est notre cliente, c'est madame Lafarge, sur le guéridon de laquelle on trouva les *Mémoires du Diable* ouverts quand on vint l'arrêter au Glandier.

SIXIÈME LETTRE.

L'ŒUVRE DE M. SOULIÉ CONDAMNÉE D'APRÈS LES TROIS RÈGLES POSÉES PAR LUI-MÊME.

Disons, s'il le faut, l'histoire de madame Peyrol, pauvre femme sortie des rangs du peuple, et à qui sa beauté et sa vertu assurent la plus lamentable destinée. Battue par sa mère parce qu'elle a l'esprit plus élevé et le cœur mieux placé que ne l'a madame Turniquel, victime de la brutalité d'un jeune lord qui n'a pu la séduire, et qui, en la flétrissant pendant son sommeil, la punit d'être pure, chaste et belle ; méprisée et insultée par la famille d'un homme de cœur qui l'a épousée, et perdant son mari à la fleur de l'âge ; abreuvée d'amertumes par la fille qu'elle a eue de l'indigne Anglais qui est l'auteur de tous ses maux ; pauvre fille, pauvre femme, pauvre mère, voilà, selon le rédacteur du *Journal des Débats*, la destinée de la vertu dans les classes populaires.

Racontons, si M. Soulié l'exige, les mêmes vertus punies des mêmes malheurs dans les hautes sphères sociales, en résumant en quelques mots l'histoire de mademoiselle de Vaucloix. C'est une noble jeune fille qui se sacrifie pour sauver son père de la ruine. Elle épouse

M. Carin, fils d'un riche fournisseur, se conduit admirablement bien avec ce parvenu, et cependant n'obtient que sa haine et son mépris. M. Carin a épousé mademoiselle Vaucloix pour hériter de la pairie de son père. La révolution de juillet intervient et trompe ses espérances; le marquis de Vaucloix ne veut point prêter serment. Mais M. Carin lui achète son honneur politique comme il lui a acheté sa fille, et quand le serment, payé à beaux deniers comptants, a été prêté, il cherche à empoisonner son beau-père dans une tasse de tisane saupoudrée d'arsenic; puis, comme l'empoisonnement ne réussit pas, il le tue en l'entraînant dans des plaisirs mortels à son âge et dans des orgies. Madame Carin ayant découvert le crime de son mari et l'ayant déclaré à son père, Carin la fait passer pour folle et enfermer dans une maison d'aliénés, en la condamnant ainsi au plus affreux des supplices. Quant à lui, tout continue à lui réussir. Ce parricide est un des hommes les plus considérés de France, un mari intéressant que tout le monde plaint d'avoir eu une femme pareille, un député influent, un citoyen vertueux, tandis que la piété filiale de mademoiselle de Vaucloix ne lui a valu que malheurs, angoisses, humiliations, et l'a conduite enfin dans une loge de folle, où elle doit vraisemblablement perdre le seul bien qui lui reste, sa raison, et mourir enragée.

Par contre, et comme pendant à ces tableaux, le rédacteur du *Journal des Débats* nous redit l'histoire d'une jeune fille, sœur naturelle du baron de Luizzi. Juliette, dès ses premières années, est descendue au degré le plus bas de l'échelle du vice; elle a vendu ses

amours mercenaires dans ces lieux que Juvénal flagellait de son vers terrible en signalant les suprêmes débauches de l'empire romain agonisant. Sa vie n'a été qu'une longue abomination, son cœur de vipère contient en germe le poison de tous les crimes. Pour les mœurs, c'est une Messaline; pour la cruauté, elle tient de la bête féroce. Ce Satan, à face humaine, est lié par une passion née dans les sens, et que ni le cœur ni l'esprit n'avouent, à un grossier soldat, qu'elle a poussé de crime en crime, de la cupidité au vol, du vol, au faux, du faux au meurtre. Elle a contribué à faire condamner son frère à mort pour voler un héritage; elle trempe dans l'assassinat d'une femme arrivée aux derniers confins de la vieillesse, et à l'agonie de laquelle elle arrache un acte par lequel cette mère égarée renie son unique enfant.

Comment Juliette est-elle punie de tous ses crimes, dont nous abrégeons la liste et dont nous taisons les plus scandaleux et les plus énormes, pour ne pas mettre la rougeur sur le front de nos lecteurs?

Cette fratricide est signalée comme une héroïne de l'amour fraternel; cette courtisane, ceinte de la couronne des vierges, marche environnée de l'estime universelle à l'autel, devant lequel un homme jeune, riche, beau, considéré, doit lui donner son nom.

Vous le voyez, c'est la monotonie immorale du dénoûment systématique qui vient, selon l'auteur, couronner toutes les vies vicieuses. Juliette arrive de crime en crime au bonheur, de déportement en déportement à la bonne renommée. Elle est estimée parce qu'elle

est infâme, heureuse parce qu'elle a mérité le gibet.

N'est-il pas temps de nous arrêter enfin? A quoi bon ajouter quelque chose à cette analyse, puisque tout ce que nous ajouterions serait dans le même sens? Sur tous les degrés de l'échelle sociale, le vice et l'infamie. Ce banquier qui jouit de l'estime universelle, il a commencé sa fortune par voler son père. Ce marquis, qui fait un grand mariage, c'est un bâtard adultérin, comédien sifflé pour qui l'on a acheté un titre. Ce riche propriétaire, qui est revenu d'un voyage d'outre-mer avec des trésors immenses, c'est un scélérat qui a décidé le fils d'un des rois malais à assassiner son père pour le spolier. Ce notaire estimé de tous, c'est un cynique aux mœurs dissolues. Ce magistrat, qui est assis sur son prétoire pour juger les criminels, il a été contraint, le couteau sur la gorge, à épouser sa fille naturelle; et par qui a-t-il été forcé à cet inceste? par le frère de cette jeune femme, qui cachait ainsi les conséquences de l'incestueux amour qu'il avait eu lui-même pour sa sœur. Vol, faux, trahisons, rapt, adultère, guet-apens, viol, assassinat, bigamie, débauche, inceste, fratricide, parricide, est-ce l'écrou des galères que le rédacteur des *Débats* nous fait lire? Non, non, c'est, à l'entendre, l'histoire de la société.

Le procès est instruit, et c'est vous-même, monsieur, qui allez maintenant le juger, car les lois que nous appliquons à votre livre, c'est vous qui les avez indiquées. La littérature agit sur la société, vous l'avez dit et avec une énergie d'expression peu commune, puisque vous avez montré Satan prêt à donner tous les crimes d'un siècle

pour une mauvaise idée. C'est un tort moral que de révéler, et à plus forte raison d'exagérer, dans des peintures hyberboliques, la corruption sociale, parce qu'en agissant ainsi, on corrompt l'air moral, de même que, dans une contagion, on multiplierait les victimes du fléau, en étalant le spectacle de ses ravages sous les regards de la cité; ce sont là vos propres paroles, c'est votre propre opinion que nous acceptons pour loi. Il y a un danger immense à montrer la vertu comme une source de malheurs inévitables, le vice comme la route qui mène non-seulement au bonheur, mais à la considération, sans qu'au moins la vertu soit entourée de cette grandeur morale qui oblige le vice à baisser les yeux, troisième loi que vous ne pouvez pas contester plus que les deux premières.

De ces lois acceptées par vous-même, monsieur, il vous est facile de tirer l'arrêt de votre livre.

Vous avouez l'influence de la littérature sur la société; quelle influence voulez-vous que les horribles tableaux dont nous avons présenté une esquisse incomplète et amoindrie, exercent sur les esprits et sur les cœurs?

Vous reconnaissez que le spectacle des corruptions sociales est corrupteur, alors même qu'il n'est pas exagéré; vous voulez qu'on évite de répandre dans l'atmosphère morale et intellectuelle l'air pernicieux du mauvais exemple; quelle action espérez-vous donc exercer sur les âmes, en montrant l'infamie, le vice, la débauche, le rapt, le meurtre, le viol, le vol, l'empoisonnement partout et surtout sous les enseignes de la vertu?

N'est-ce pas autoriser l'infamie des mœurs particulières par l'infamie des mœurs générales? Ne donnez-vous pas ainsi à penser à chacun, que l'humanité est presque fatalement pervertie et corrompue, et, comme il y a en tout une espèce de niveau que les esprits cherchent à prendre, en plaçant le niveau des mœurs d'une société dans le sang et la boue, n'excitez-vous pas ceux qui vous lisent à mettre leur conduite en harmonie avec des principes généralement admis, et à se sauver du ridicule d'être dupes en devenant pervers?

Vous ne sauriez nier qu'il n'y a rien de plus propre à détruire le sens moral d'une société, que l'aspect du vice toujours triomphant, prospère, vénéré, et de la vertu toujours opprimée, déshonorée et flétrie; quelles conséquences voulez-vous donc qu'on tire de votre livre, tout rempli de ces désolantes images?

Voici une jeune femme à la tête romanesque, au caractère entier et résolu, madame Lafarge, par exemple, qui lit les *Mémoires du Diable*. Elle voit Henriette Buré malheureuse, méprisée, enfermée dans un cachot, puis mise dans une maison de fous comme folle, finissant par le devenir, et souffrant toutes ces douleurs pour n'avoir pas voulu épouser le capitaine Ridaire, sauf à le tromper après le mariage; et, en face de cette lamentable destinée, elle voit la vie tranquille d'Hortense Buré, sa belle-sœur, heureuse, aimée et respectée, pour avoir failli à ses devoirs d'épouse, et assassiné plus tard celui à qui elle avait cédé. Elle tourne la page, espérant peut-être échapper à la tentation; elle voit la marquise du Val pieuse, chaste, pleine de vertus, fille admirable et

dévouée, entraînée au vice malgré elle, jetée dans le crime par la fatalité, pour s'être sacrifiée à l'espoir de sauver l'honneur de son père et la vie de sa mère. Le courage ne l'abandonne pas ; elle continue à lire, et elle voit madame Dilois sous son premier nom, puis, sous celui de madame de Farkley, non-seulement malheureuse, mais déshonorée et réduite au suicide pour avoir toujours été charitable, bonne et fidèle à ses devoirs. En revanche, elle voit madame de Fantan et madame de Marignon jouissant de tous les biens de la fortune et de tous les avantages de la considération, l'une, pour avoir été la plus coupable des épouses et la plus horrible des mères; l'autre, après avoir mené la vie éhontée des courtisanes. Elle voit madame de ***, comme le dit M. Soulié lui-même, arrivant au bonheur et à la renommée de la plus haute piété, en empoisonnant son mari, et en lui donnant un héritier par un adultère, dont elle a calculé l'échéance avec un sang-froid abominable, auprès du cadavre de celui qu'elle vient d'empoisonner. Elle voit Eugénie Peyrol condamnée à une vie de douleurs, d'humiliations, de souffrances, pour avoir été belle et pure dans une classe pauvre; et, dans les premiers rangs de la société, mademoiselle de Vaucloix enfermée dans une maison de fous, pour avoir voulu empêcher son mari d'empoisonner son père, tandis que ce parricide jouit d'un bonheur sans nuage et d'une haute considération. Elle voit, en face de ces deux lamentables destinées, celle de Juliette, qui est arrivée à travers tous les crimes et tous les vices, le vol, le meurtre, la débauche, le fratricide, à la position la plus brillante et la plus respectée.

Quelles peuvent être les idées de cette femme pendant cette lecture? Y a-t-il, dans le spectacle de cette impunité du crime, couronné de tous les dons de la fortune et jouissant de tous les avantages de la considération, en face de la vertu toujours malheureuse, toujours amoindrie, toujours méprisée, de quoi remettre cette femme au chemin du devoir, de quoi arrêter la mauvaise pensée qui naît dans son cœur, de quoi faire tomber de ses mains le poison qu'elle tient? Elle hésitait encore; qui nous dira si cette impunité promise au crime ne l'a pas décidée? Il y avait encore un bon mouvement dans son cœur; qui nous dira si l'aspect des intolérables épreuves réservées à la vertu ne l'a pas découragée? La balance était étendue, les deux plateaux s'équilibraient, ils étaient dans cet état où un atome emporte un monde; qui nous apprendra si cet atome n'a pas été une mauvaise pensée que vous lui avez murmurée à l'oreille?

Hortense Buré a passé auprès d'elle et lui a dit : « On peut être une femme heureuse et respectée dans sa famille, honorée dans le monde, après s'être livrée à un inconnu et avoir commis un meurtre. » Juliette s'est penchée vers elle, et lui a dit : « L'infamie des mœurs ne déshonore que celles qui ne sont pas assez habiles pour cacher leurs vices. » Madame de Crémancé lui a dit : « Les jouissances que l'on accorde à ses passions n'empêchent pas celles que donne la considération. » Madame de *** lui a dit : « Voilà comment on passe pour une femme religieuse et sainte, après avoir empoisonné son mari et avoir déshonoré, auprès de son cadavre en-

core chaud, le nom qu'il vous a donné.» En même temps madame Carin, la marquise du Val, madame Dilois, madame de Farkley, Eugénie Peyrol lui ont crié, par la voix de leurs humiliations : « Si tu crains le malheur, si tu redoutes la honte, plus insupportable encore, fuis la vertu qui nous a perdues. » Alors le procès qui se plaidait dans la conscience de cette femme a été décidé ; le mal l'a emporté ; elle a ouvert la main et le poison est tombé dans le breuvage ; elle a cédé à son séducteur, elle a trahi ses devoirs ; elle a été homicide, incestueuse, parricide ; elle a dit : « Soyons du monde où je vis. »

Ne répondez point à cela, monsieur, qu'il est incontestable qu'on ne saurait être vertueux sans efforts pénibles, et que c'est le mérite de la difficulté vaincue, des obstacles surmontés, des épreuves endurées, qui constitue la vertu. Sans doute la vertu coûte des sacrifices ; elle mène, comme parle Bossuet, par des chemins roides et escarpés où l'on grimpe plutôt qu'on ne marche. Mais si, pendant sa course laborieuse, vous venez murmurer d'ironiques paroles à ses oreilles, lui peindre comme impraticable une route déjà si difficile, diminuer ses forces en augmentant les obstacles, lui ôter sa confiance, la faire douter des principes qui lui coûtent tant d'efforts, tant d'immolations et d'angoisses, la faire rougir d'elle-même, l'obliger à baisser les yeux devant le vice heureux et honoré, et la contraindre de dire avec Brutus : « O vertu ! tu n'es qu'un mot, » alors c'en est fait, vous tuez le sacrifice, vous détruisez l'idée des devoirs, vous anéantissez la vertu.

Nous pourrions ajouter encore qu'en renversant toutes

les idées reçues, en donnant, comme l'indice presque irrécusable du vice, la gravité de l'extérieur, les dehors de la pitié, en prenant comme règle l'exception que Molière a peinte dans Tartufe, M. Soulié achève de tout confondre. Désormais, quand on rencontrera une femme environnée de ses enfants et portant sur son front la sainteté de la mère de famille, il faudra dire : « A d'autres ! nous savons l'histoire d'Hortense Buré ! « Cette femme s'est probablement abandonnée à un in- « connu dans une voiture, et si vous regardiez de près « la blanche main que baise cet enfant à tête blonde, « vous y découvririez une tache de sang. » Verra-t-on une femme âgée que le respect des salons suit partout, dont on répète les paroles comme les arrêts de la morale publique? Alors on devra penser qu'elle a commencé sa vie par être une fille perdue comme madame de Marignon. Une autre femme est-elle citée pour sa piété et pour sa bienfaisance? Il est prudent d'en penser quelque chose de pis encore. Mais si elle a le malheur d'être la plus zélée et la plus active des dames de charité, alors, il n'en faut plus douter, elle a au moins empoisonné son mari ; l'exemple de madame de *** n'est-il pas là pour vous en avertir? On voit passer, dans les salons, une jeune femme vénérée de tous, et que l'on respecte à l'égal des anges ses frères ; sa piété touchante dans les églises fait l'admiration de tout le monde ; voilà de quoi frémir, car l'exemple de la marquise du Val vous enseigne que cette femme est une malheureuse adonnée à l'ivrognerie.

Une femme a-t-elle au contraire toutes les allures de

la coquetterie la plus facile et la plus provocatrice, comme madame Dilois? inclinez-vous; pour cette fois, voilà la vertu ! Si on prête mille amants à cette femme, si sa présence dans un salon est un scandale, si elle donne et accepte des rendez-vous avec une facilité merveilleuse, si elle se rend à onze heures du soir chez un homme jeune et ardent pour lui raconter son histoire, honorez-la de toute votre âme, car cette femme, madame de Farkley vous le révèle, doit être un martyr. Vous arrive-t-il d'entrer dans un salon où toutes les convenances sont observées, où les paroles sont chastes, où les manières sont graves et réservées, tenez-vous pour certain qu'il y a là plus d'escrocs, de faussaires, de voleurs, de meurtriers, de parricides, d'empoisonneurs, de courtisanes, de Messalines, qu'on n'en compte aux galères ou à Bicêtre. Passez-vous, au contraire, devant une maison d'arrêt ou devant un hospice d'aliénés, brisez la porte, si vous en avez la force, comme don Quichotte ouvrit la cage aux bêtes fauves qui remplissaient cette ménagerie ambulante, car il y a sans doute ici je ne sais combien de victimes innocentes de l'arbitraire et de l'injustice humaine. C'est là que vous trouverez l'humanité dans toute sa dignité, avec Henriette Buré, l'héroïne de l'amour vierge, la petite mendiante voleuse par reconnaissance, et madame Carin, cette pure et innocente victime d'un abominable mari.

Il ne s'agit pas de vos intentions, monsieur. Qu'elles puissent être, qu'elles soient excellentes, qu'importe? Il s'agit des faits. Il faut que vous nous disiez si la société a quelque chose à gagner, ou si, au contraire, elle

n'a pas tout à perdre à ces horribles peintures, à ce renversement de toutes les idées établies. Expliquez-nous, il en est temps, de quel droit l'auteur qui a écrit les histoires dont nous venons de faire passer l'analyse sous les yeux du public, peut se montrer offensé quand on attaque l'immoralité de la littérature moderne. Condamné par vos propres paroles, sous le coup de l'arrêt prononcé par les lois que vous avez vous-même proclamées, à quelle autorité en appellerez-vous, monsieur? Quelle excuse apporterez-vous pour vous justifier d'avoir fait une chose que vous avez vous-même déclarée coupable?

Une excuse! Nous demeurons confondus en présence de celle que M. Soulié donne au début de son livre. La voici dans toute sa simplicité : « Il faut au public des « astringents, des moxas pour ranimer ses sensations « éteintes; allons, dit-il aux auteurs, as-tu des in- « cestes furibonds ou des adultères monstrueux, d'ef- « frayantes bacchanales de crimes ou des passions im- « possibles à me raconter? Sinon, tais-toi, va mourir « dans la misère et l'obscurité. Vous entendez, jeunes « gens! la misère et l'obscurité, vous n'en voudrez pas! « Alors que ferez-vous? Vous prendrez une plume, une « feuille de papier, et vous écrirez en tête les *Mémoires* « *du Diable.* »

Que dire de cette prodigieuse excuse? N'est-ce pas précisément celle que les Anglais allèguent pour empoisonner les Chinois? Ce que nous avons dit en plaisantant à ce sujet ne devient-il pas sérieux? Les Anglais aussi répondent, quand on leur reproche de vendre du

poison aux peuples du Céleste-Empire : « Nous leur en « vendons, parce qu'ils nous en achètent ; nous les « empoisonnons parce qu'on s'enrichit à ce métier. » Est-ce que par hasard la conscience humaine a jamais admis cette excuse? Est-ce que la civilisation européenne a amnistié le négoce homicide de l'Angleterre? Ne lui a-t-on pas crié de tous côtés qu'il importait peu qu'elle trouvât dans le Céleste-Empire l'écoulement de sa pernicieuse marchandise, et que l'avidité avec laquelle des organisations dépravées réclamaient les sensations délétères que donne l'opium, ne justifiait point ce commerce meurtrier?

Vous devez ressentir quelque peine, monsieur, d'avoir introduit dans la littérature cet argument emprunté à l'esprit de négoce le plus rapace et le plus impitoyable qui existe sur la terre. Quoi! l'on serait innocent de satisfaire des appétits immoraux, par cela seul qu'ils existent? Il serait beau et digne des écrivains de devenir corrupteurs parce qu'il y a des lecteurs corrompus? Il leur serait permis de vendre du poison aux intelligences, parce que le poison trouve un bon débit et rapporte beaucoup? Quel système! quelles doctrines! quelle profession de foi! quel langage! quels aveux!

Et le rédacteur du *Journal des Débats* viendra nous dire après cela qu'il fait ce qu'ont fait avant lui Racine et Molière, qu'il est soldat dans la grande armée dont les sublimes auteurs du dix-septième siècle sont les princes! C'est là une phrase, monsieur, une phrase entendez-vous, et rien de plus. Non, monsieur, malgré votre talent, vous et les vôtres vous ne faites point

partie de cette armée de hautes intelligences et de cœurs généreux; vous n'en faites point partie, non-seulement parce que vous ne parlez pas leur langue, mais parce qu'il y a un abîme entre leurs sentiments et vos sentiments, entre vos principes et leurs principes. Ces grands hommes ne se considéraient point comme des courtisanes — c'est vous qui avez ravalé la littérature jusqu'à cette comparaison — destinées à flatter les inclinations perverses du public; mais comme des rois intellectuels appelés à exprimer, dans la plus belle langue des temps modernes, les hautes pensées dont leur esprit était rempli, pour l'instruction des races futures et l'éternel honneur de l'humanité.

Comment, après avoir écrit cette déplorable justification de votre livre, après avoir excusé ceux qui vendent aux imaginations malades et dépravées les bacchanales du crime, pour obtenir cette fausse monnaie de la gloire qu'on appelle la célébrité, et le salaire monnoyé qui l'accompagne, n'avez-vous pas craint de prononcer le nom de Corneille comme celui de votre maître?

L'auteur des *Mémoires du Diable* aurait-il par hasard oublié, monsieur, que Corneille mourut vieux, pauvre, et presque oublié, en traduisant l'Imitation de Jésus-Christ?

CONCLUSION GÉNÉRALE.

LES TYPES LITTÉRAIRES CALQUÉS SUR LES TYPES POLITIQUES.

Nous voici naturellement ramenés à notre point de départ, et la terrible prosopopée de Milton se dresse encore une fois devant nous. La généalogie de la corruption se développe sous nos yeux, et nous assistons à la génération du mal, comme dans l'épopée du chantre de l'abîme.

Tout à l'heure encore, nous voyions madame Lafarge accusant la littérature. Nous allons voir la littérature prendre à son tour le rôle d'accusatrice, et se plaindre d'avoir été corrompue par la société, ce qui ne justifiera pas la corruption littéraire sans doute, mais ce qui indiquera son origine. Il y a de la justesse dans ce reproche. Sous plus d'un rapport, cette plainte est légitime.

Certes, nous ne prétendons pas laisser accuser ce type de la société éternelle qui, assise sur les principes du vrai et du juste, établis par Dieu lui-même, ne saurait être détruite ni altérée par les folies et les passions humaines, et qui subsiste comme un cadre indestructible dans lequel la Providence enferme l'humanité. Loin de nous aussi la pensée de laisser accuser la société

française dans la plus large acception de ce mot. Dieu merci, elle n'autorise point les tableaux horribles dans lesquels on la défigure, sous prétexte de la représenter. Si elle renferme de grands vices, combien ne renferme-t-elle pas aussi de qualités admirables, de dévouements sublimes, de merveilleuses vertus ! Dans cette ville même de Paris, dans ce foyer incandescent où bouillonnent toutes les passions humaines, que de ressources la religion ne trouve-t-elle pas ! Quelle piété profonde et intelligente, à côté de l'athéisme brutal ! Quelle pureté en face de la corruption ! Quelles merveilles de bonté, de douceur, de savoir, d'ingénieuse et ardente charité ! Combien de sublimes institutions pour les misères voisines ou lointaines ! Pour la jeune fille qui, engagée dans le mal, se repent et veut retourner en arrière ; pour les liaisons irrégulières qui aspirent à devenir légitimes ; pour les derniers jours du vieillard ; pour les premiers jours de l'enfant ; pour les ouvriers et pour les jeunes gens ; pour l'idolâtre, dont le missionnaire va chercher l'âme à travers les espaces ; pour l'orpheline que les jeunes filles de nos salons, prenant les entrailles de la maternité dans l'Évangile, adoptent et élèvent ! Qu'un désastre éclate, qu'un fléau s'appesantisse, qu'un hiver effroyable vienne à sévir, qu'un peuple meure, alors seulement tous les trésors de vertus que contient cette grande nation se révèlent à la lumière, de même que dans les convulsions de la nature, la terre déchirée cesse de cacher les précieux métaux qu'elle renferme dans ses profondeurs. Ville étonnante, qui contient toutes les extrémités des choses humaines ; cité des té-

nèbres et cité de la lumière, grande par tes vertus comme par tes vices, cité profane et cité sainte, Ninive à la fois et Jérusalem, s'il y a dans ton sein, ô Paris, des excès qui attirent la foudre, l'œil de Dieu y découvre aussi des œuvres de justice, de bonté, d'humanité, qui désarment la colère divine et réjouissent le ciel !

La société que nous croyons devoir accuser n'étant ni la société générale, ni la société française dans son ensemble, qu'est-ce donc encore ? C'est la société officielle, ou, si l'on aime mieux, la société politique.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible de le révoquer en doute : un grand nombre de faits qui se sont passés dans la société politique, durant ces cinquante dernières années, ont été éminemment propres à exercer une influence corruptrice et pernicieuse sur la littérature ; la raison que nous alléguons à l'appui de cette opinion a quelque chose de simple et de décisif qui doit faire impression sur les esprits habitués à raisonner. Quels sont les types que nous avons remarqués dans la littérature moderne, ceux qu'elle présente avec une prédilection évidente ? Ce sont l'habileté flétrie et souillée dominant les événements ; la force, opprimant le droit ; le crime, prospérant et entouré d'honneurs et de considération ; la vertu, malheureuse et méprisée ; la réalité des devoirs, niée ou obscurcie ; la légitimité de toutes les passions proclamée ; la religion du droit tournée en dérision. Le Robert-Macaire du drame, le Vautrin et le Philippe de M. de Balzac, l'Atar-Gull, l'abbé d'Aigrigny, le Rodin, la princesse de Saint-Dizier, le Lugarto, de M. Sue ; le Léone Léoni de madame Sand ;

le Carin, les Juliette, les Marignon, les Fantan, de M. Soulié, tous les romans modernes, en général, n'ont pas d'autre donnée.

Maintenant, si vous examinez la société, en prenant ce mot dans son acception la plus large, y trouverez-vous les types de ces personnages? Nullement. Sans aucun doute, comme il n'y a rien de parfait sur la terre, les lois humaines laissent échapper un certain nombre de coupables. Mais, pour un qui se soustrait au châtiment mérité, combien de punis? Allez, allez, le rôle de Robert-Macaire est moins facile à jouer dans la société qu'au théâtre, et les bénéfices du crime sont moins grands et moins sûrs que ne le prétendent Vautrin, Léone Léoni, Lugarto, Atar-Gull, et les Mémoires de M. Soulié. Le tribunal, la prison, l'échafaud, trois bornes fatales placées sur le chemin des criminels, et contre lesquelles viennent se briser leurs espérances d'impunité!

Ouvrez les gazettes qui rendent compte des procès en cour d'assises, et dites-nous ensuite si l'assassinat, le dérèglement des mœurs, le vol, outre le caractère d'immoralité dont ils sont flétris, ne sont pas un mauvais calcul! C'est là que vous apprendrez s'il est facile d'être impunément empoisonneur, parricide, adultère; si l'inconduite et l'infamie conduisent à la considération et à la fortune, ou aux Madelonnettes et aux bagnes; si les femmes perdues jugent les réputations dans les salons, ou travaillent, sous la livrée du crime, dans les ateliers de Saint-Lazare; si les valets qui empoisonnent leurs maîtres obtiennent, comme Atar-Gull, le prix Monthyon ou l'échafaud? Que n'avaient-ils pas fait pourtant

pour tromper la justice des hommes? Que de précautions merveilleuses! que de soins, que d'ingénieuses combinaisons, de subtiles industries! Le sauvage de l'Amérique, qui efface en marchant la trace de ses pas, pour se dérober à l'ennemi qui le poursuit, n'est pas plus habile et plus minutieux dans ses précautions. Ce sont des alibi préparés d'avance, des déguisements, des témoignages combinés, de fausses indications. Et malgré tout cela, la prudence du criminel est toujours courte par quelque endroit; il est découvert par les circonstances en apparence les plus indifférentes; un rien le trahit, son habileté même lui tend des piéges invisibles où il tombe; un geste le dénonce, un acte de prudence le livre; les restes de sa victime parlent et versent le poison dans le creuset du chimiste; une étincelle devient un flambeau qui éclaire tout ce qu'il avait cru éternellement caché.

C'est là la grande différence qui existe entre les drames judiciaires qui se passent dans le monde réel, et ces drames de convention que l'esprit des auteurs noue et dénoue à son gré. Dieu, avec cette logique infinie qui est son essence même, tire le dénoûment de ces drames réels; les principes produisent leurs conséquences naturelles, et, comme cet immortel géomètre a combiné les causes et les conséquences de manière à pourvoir à la conservation des sociétés, il se trouve que ceux qui troublent leurs lois sont presque toujours punis. Dieu a ordonné les choses de manière à ce que l'impunité fût tellement improbable qu'elle parût impossible. Cette loi est la condition de l'existence des sociétés. S'il était vrai

qu'on pût enfreindre avec si peu de péril tous les devoirs sociaux, que le guet-apens, le vol, le meurtre fussent une si bonne affaire, que le dérèglement des mœurs et l'improbité menassent à la considération et au bonheur domestique, alors il n'y aurait plus de société possible. La société serait vaincue, car ses armes défensives ne seraient plus en rapport avec les armes offensives des passions individuelles, le bouclier se briserait sous l'épée. C'est parce qu'il en est autrement, c'est parce que le crime est une loterie gouvernée non par le hasard, mais par une loi providentielle, et où il y a cent billets qui perdent contre un seul qui gagne, que les esprits élevés reconnaissent l'œuvre de Dieu dans les sociétés humaines, et que, lorsqu'il s'agit de mettre non plus une pièce de monnaie, mais sa vie, sa liberté, son honneur pour enjeu à cette loterie, les âmes les moins pures trouvent la chance trop mauvaise et les furieux seuls consentent à la jouer.

Mais, dans les drames et les romans des auteurs, tout change. Le dénoûment, au lieu d'être logique, est arbitraire. Cette circonstance, qui aurait dénoncé le coupable, ils n'en tiennent pas compte ; ce détail, qui aurait amené une péripétie, ils ne l'aperçoivent point. Ils font violence à la vraisemblance, ils rendent les causes stériles, ils nient la lumière, ils détruisent la logique pour faire couronner Atar-Gull à l'Académie ; pour faire de madame de Fantan, la plus déréglée des femmes, l'arbitre des renommées ; pour entourer de considération madame de Marignon, cette fille perdue ; pour donner à Hortense Buré le bonheur domestique au prix d'une

faiblesse honteuse et d'un meurtre ; pour enfermer dans une maison de folles madame Carin, coupable de piété filiale. Qu'on nous passe cette comparaison, ils n'amènent que de bonnes chances pour les criminels, parce qu'ils se servent de dés pipés.

Les types que nous rencontrons dans la littérature ne viennent donc point de la société proprement dite. Prouvons que nous ne nous sommes point abusé en signalant, dans la société politique, leur origine véritable, et que cette démonstration serve de conclusion et de couronnement à tout ce travail.

Certes, nous ne pensons pas que la révolution française soit un effet sans cause. Nous ne repoussons pas les réformes utiles et les progrès accomplis depuis 89, en haine des excès que les passions humaines ont mêlés à la marche de la civilisation et à l'épanouissement de l'esprit français. Nous savons distinguer les progrès de l'humanité des crimes des hommes, et les fautes et les malheurs de chaque génération de la marche des temps, et nous ne confondons pas les modifications inévitables des formes sociales avec la violation des principes qui sont fondamentaux dans ce pays. Mais, si nous ne nions pas le bien qui se trouva opéré dans cette grande tourmente sociale, nous ne fermons pas non plus les yeux au mal. Tout, même le bien, se fit révolutionnairement, c'est-à-dire, par convulsion et par secousse, et la violence et l'arbitraire marquèrent tous les actes de ce grand drame dont les dernières scènes durent encore. Or, on ne marche pas impunément, pendant cinquante ans, de révolution en révolution ; et cette immolation,

non-seulement de tant de victimes, mais de tant de grands principes, coûte cher aux peuples qui ont souffert ces vastes renversements.

Ouvrez les pages de cette histoire de cinquante années, qu'y trouvez-vous? Un homme est amené à la barre d'un tribunal comme un vil criminel; on l'accuse, et il se défend; on lui dit: « Levez-vous, » et il se lève. Quel est ce criminel? C'est le plus vertueux des enfants des hommes; c'est l'héritier d'une race de gloire, le meilleur des rois, c'est Louis XVI. Vous entendez, on ne se contente pas de tuer Louis XVI, on le juge. On proclame en principe que la vertu est criminelle; on fait des lois pour ordonner de célébrer l'anniversaire de ce régicide! Et qui siége sur le banc des juges? C'est Robespierre, qu'on nomme *l'incorruptible;* c'est Marat, qu'on nomme l'*ami des hommes;* c'est Philippe-d'Orléans-Égalité, qui, uniquement occupé de son devoir, laisse tomber un verdict de mort.

Vous reconnaissez ici la confusion qui règne aujourd'hui dans le monde littéraire. La vertu non-seulement accusée, condamnée, égorgée, mais flétrie; le vice non-seulement abusant de sa force, mais s'érigeant en vertu. Quoi de plus? Égalité, Robespierre et Marat jugeant Louis XVI! l'infamie déclarant l'honneur infâme! les coupables prononçant sur la culpabilité de l'innocent! le crime flétrissant la vertu!

Un autre tribunal s'ouvre. Quelle est la vile criminelle qui se débat sous l'éloquence du magistrat chargé de venger la morale publique? Mon Dieu! vous l'avez permis, c'est la reine. Quel est le digne et vertueux ma-

gistrat qui représente la loi? C'est Fouquier-Tinville. Quelles sont ces femmes auxquelles la reine de France est forcée d'en appeler, quand on l'accuse d'une infamie devant laquelle la pensée humaine recule? Ce sont les furies qui ont dévoré le cœur de la princesse de Lamballe. Aujourd'hui, la reine; hélas! c'était, il y a un demi-siècle, presque à pareil jour, dans le mois même où nous sommes (1), que la reine de France raccommodait la dernière robe que la république lui eût laissée, afin de faire honneur à la France, et de ne pas trop déparer la fête à laquelle on la conviait, lugubre fête dont le théâtre était l'échafaud! Aujourd'hui la reine, demain madame Élisabeth, cet ange que Dieu avait mis auprès de sa race et qu'il ne rappela qu'après ceux qu'elle devait soutenir. Puis M. de Malesherbes, que sais-je? les évêques, les prêtres, les vieillards vénérables, les jeunes vierges, frais et pur printemps moissonné dans sa fleur; puis enfin la Vendée tout entière, tout ce qu'il y avait de vertus, non pas seulement proscrit, mais jugé; non pas seulement égorgé, mais supplicié; voilà ce que pendant deux ans le monde officiel offrit aux regards, voilà les enseignements qu'il donna, les principes qu'il fournit!

Que pourrais-je ajouter de plus? Philippe-Égalité, grand citoyen; Danton, maître de la France et l'objet de l'admiration; Malesherbes, condamné et livré au bourreau! Madame Élisabeth invoquant en vain la sainte pudeur pour que le bourreau couvrît ce col si beau sur lequel la hache révolutionnaire allait descendre; et les

(1) Cette lettre a été écrite pendant le mois d'octobre.

filles mères pensionnées au nom de la reconnaissance publique! Les Vendéens qui mouraient pour Dieu, le roi et la liberté, et qui épargnaient quatre mille prisonniers à la voix de Bonchamps, traités de brigands, et les révolutionnaires qui les égorgeaient, presque divinisés; Marat au Panthéon, et Louis XVI aux gémonies (1)! Pensez-vous que de pareils spectacles puissent frapper les regards sans que le sens moral soit ébranlé, sans que la raison chancelle?

Si vous l'avez cru jusqu'ici, détrompez-vous, et soyez certains que tous ces géants du crime que vous apercevez dans la littérature ne sont que les pâles fantômes des personnages révolutionnaires. Les auteurs n'ont fait que mettre en action, dans leurs livres, la société politique, telle qu'elle s'est présentée trop souvent aux regards dans ces cinquante dernières années. Vautrin, je vous reconnais; vous êtes un Danton venu après votre heure; un demi-siècle plus tôt, vous auriez pétri la société dans vos mains sanglantes, comme la molle argile qui cède sous la main de l'ouvrier. Robert-Macaire, vous n'êtes plus une énigme pour nous; vous datez du Directoire, de cette époque où les hommes, cessant d'avoir foi dans leur crime, commencèrent à se moquer de tout et d'eux-mêmes, couvrirent une infamie d'un lazzi, un attentat d'une épigramme, renièrent, en se moquant, les doctrines et les institutions pour lesquelles ils avaient versé à flots le sang le plus pur, érigèrent l'immoralité en système et la trahison en métier. Le

(1) Danton a lui-même entrevu la loi de ces temps; peu de temps avant sa mort, il disait : « En révolution, l'autorité demeure au plus scélérat. »

grand type des Robert-Macaires, violant toutes les lois de la société et plus forts que la société, narguant les tribunaux et les juges, habiles à retomber sur leurs pieds dans toutes les chutes, c'est du monde politique qu'il nous est venu. Vous étiez jacobin sans conviction en 93, Robert-Macaire; vous étiez sénateur sous l'empire; vous chantiez des hymnes à la royauté en 1815; vous avez voté la déchéance de la famille de Louis XIV en juillet 1830.

Ne cherchez donc plus où la littérature a pris ces images d'un monde où tout est à l'envers, où la vertu est opprimée et insultée, où l'injustice triomphe, où le vice est seigneur et maître, et où il est loué, admiré, presque divinisé. Elle a pris ces images dans le monde politique. C'est de là que lui sont venues toutes ces maximes qui composent le fond de sa morale. Qui a dit que la parole a été inventée pour déguiser la pensée? Vous ne l'ignorez pas. Qui a dit que la responsabilité ne commence que là où on ne réussit pas? Vous le savez. Qui est devenu la personnification vivante de cette maxime? N'est-ce pas, pour ne point mettre en scène une personne, le journal où écrit M. Soulié, l'auteur des *Mémoires du Diable*, qui nous a donné cette effroyable esquisse de la société telle qu'il l'a rêvée? Vous connaissez cette feuille manichéenne livrée à l'empire des deux principes; qui défend tout ce qui réussit, même le bien; qui loue tout ce qui est puissant, même la vertu; qui va porter ses serments d'autel en autel et d'apostasie en apostasie; qui écrit pour et contre la légitimité, pour et contre la révolution; qui s'agenouille auprès du berceau de Henri de Bourbon avec des actions de grâ-

ces; qui se penche, vingt ans plus tard, sur son lit de douleurs en avouant ses homicides espoirs et en murmurant des paroles de mort. Quel type plus complet de corruption heureuse et triomphante, quelle leçon verbale pourrait égaler cette leçon d'immoralité florissante et prospère?

Eh bien! la littérature s'efforce de mettre le monde social en harmonie avec ce monde politique, elle travaille à appareiller le corps et la tête; et, chose remarquable, c'est surtout dans les journaux dévoués au système établi qu'on aperçoit cette tendance, qu'on découvre la trace de ces efforts désespérés. Ils veulent persuader à cette société qu'elle est si corrompue, si pervertie, si menteuse, si athée, si immorale, si livrée à la force, si abandonnée à l'habileté souillée, qu'il est tout naturel qu'elle ne reconnaisse d'autre principe en politique que la violence, et que ses affaires générales soient la proie des intrigants, des apostats de tous les régimes, des Robert-Macaires politiques, des Vautrins hommes d'État. N'est-il pas nécessaire, en effet, que le monde politique se fasse un monde social à son image, afin de prévenir le monde social, qui pourrait être tenté de chercher à refondre le monde politique et à le frapper à son effigie?

Tâchez, dès lors, de demeurer surpris que les journaux, placés dans ces conditions, accueillent avec empressement toutes ces peintures, horribles calomnies en action, dirigées contre la société par des écrivains qui, trompés par la surface des choses, s'imaginent que le monde social est aussi corrompu que le monde

politique qui absorbe leur attention, parce que là sont le mouvement et le bruit, et ne voient pas que sous cette petite France officielle où l'intrigue s'agite, où le vice parvient, où la corruption fait fortune, il y a une grande France où l'honneur conserve ses droits, les mœurs leur empire, où la vertu règne, où le mot de devoir n'a rien perdu de son ascendant.

Ah ! que nous leur montrerions facilement, si nous étions dans une époque où la liberté de la pensée fût affranchie de ses entraves, qu'ils se font encore de graves illusions sur la situation réelle du monde politique dans lequel ils vont chercher ces types des mauvaises natures à qui tout réussit ! Non, non, le triomphe du mal n'est jamais si complet ni si absolu. Si nous avons montré, quand il s'est agi des crimes ordinaires, la Providence exerçant ses reprises contre les criminels, que n'aurions-nous pas à dire sur le dénoûment de la destinée de la plupart de ces fortunés coupables dont le triomphe semblait une injure contre la Providence, le bonheur une effroyable ironie contre la vertu ?

On n'a pas tout vu, quand on a vu Robespierre dominant la Convention par la terreur, et, par la Convention, la France entière ; glaçant les courages les plus indomptés d'un seul regard, chassant d'un geste tout un peuple qu'il menait, pasteur homicide, comme un faible troupeau qu'attend l'abattoir. Il faut voir Robespierre tel que le rapport de Courtois nous le montre, épouvantant tout le monde, mais épouvanté lui-même, continuant des journées sans repos par des nuits sans sommeil, voyant dans chaque main qui pressait la

sienne, le poignard invisible que des lettres mystérieuses lui annonçaient chaque jour, et fléchissant sous le poids d'une situation qui lui renvoyait, de tous les points, la terreur qu'il répandait autour de lui, jusqu'à ce jour enfin où le dictateur de la France, la tête horriblement fracassée d'un coup de pistolet, misérable suicide, impuissant à trancher sa propre vie après avoir tranché tant d'existences, attendit tout sanglant, la mort sur le front et la rage dans le cœur, qu'on fit à son cadavre, encore palpitant, l'aumône de l'échafaud.

On n'a pas tout vu, quand on a vu Philippe-Égalité assis sur le tribunal des juges, pendant que Louis XVI était assis sur le banc des accusés, et laissant tomber ces épouvantables paroles, qui arriveront d'écho en écho jusqu'à la postérité la plus reculée : « Uniquement « occupé de mon devoir, et convaincu que quiconque « usurpe la souveraineté du peuple mérite la mort, je « vote la mort. » La page tourne, et l'on voit Philippe-Égalité atteint par cette terrible loi de l'échafaud, qui, après avoir moissonné les vertus, moissonnait les crimes ; car la mort, cette sanglante alliée de la terreur, avait une faim insatiable, et elle dévorait indistinctement toutes les victimes qu'on lui offrait : un jour, la reine de France, cette noble et sainte femme ; le lendemain, le dernier des hommes, Philippe-Égalité. Il faut voir ce Philippe-Égalité, insulté par la populace dont il s'était fait le courtisan, arrêté devant son palais, déjà confisqué par la république, et qui portait la redoutable inscription de *propriété nationale*, repoussé par ses compagnons d'infortune et renié par ce pauvre ouvrier qui,

oubliant le supplice qui l'attendait, ne se plaignait que d'un seul supplice, celui de mourir avec un monstre tel que Philippe d'Orléans.

Vergniaud avait aperçu cette loi providentielle, quand il comparait avec désespoir la révolution française à Saturne dévorant tous ses enfants. Jamais peut-être le doigt de Dieu ne se manifesta d'une manière plus frappante et plus terrible que dans cette époque désolée, de laquelle Dieu semblait s'être retiré. Jamais des enseignements plus redoutables ne furent donnés au monde, jamais de plus lamentables, mais en même temps de plus éclatantes leçons.

Si, au lieu d'avoir étudié un coin du tableau, la littérature moderne avait étudié le tableau tout entier, elle ne serait point tombée dans les erreurs funestes que nous avons eu à lui reprocher. Si elle avait scruté, dans leur ensemble, les lois mystérieuses qui régissent les temps de perturbation politique, elle aurait vu qu'alors même que le crime et le vice se sont emparés du pouvoir, des lois, des tribunaux, et qu'ils ont tourné toutes les positions contre la vertu, l'action de la Providence se fait sentir par l'enchaînement des causes et des conséquences, par l'irrésistible pouvoir de la logique qui rend le désordre impuissant à produire l'ordre, la révolte à établir la légalité, le mal à faire le bien. Elle aurait vu les hommes, prisonniers de leurs principes, alors même qu'ils les renient, enchaînés par leur passé contre lequel ils se révoltent, punis par leurs fautes et attachés à leurs prospérités comme à un de ces piloris infâmes que la justice civile élève dans nos carrefours.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, les fruits de la corruption et du crime sont amers. De loin, ils peuvent séduire les yeux par leur éclat trompeur ; mais quand on les approche des lèvres, semblables aux fruits qui naissent sur les bords du lac empesté qui dort au lieu où s'élevèrent Sodôme et Gomorrhe, ils ne laissent dans la bouche qu'une cendre noirâtre, une poussière infectée comme la terre maudite qui les a produits. Les prospérités du mal sont éphémères et plus apparentes que réelles. L'avenir qu'elles craignent ne les laisse pas jouir du présent qui leur échappe, et encore ce présent est-il rempli d'appréhensions, d'obstacles et de difficultés, sans parler du remords, ce témoin de Dieu, que tous les coupables portent au fond de leur cœur.

Voilà ce que la littérature moderne aurait dû voir ; voilà ce qu'elle aurait dû se dire, au lieu de se laisser prendre aux apparences et de s'arrêter aux dehors, de juger les personnages par leurs masques, les hommes par le rôle qu'ils récitent, les choses par leur enseigne. Alors la littérature n'aurait point fait de victimes en ébranlant le sens moral dans les cœurs, en pervertissant les idées ; elle ne serait point devenue corruptrice, parce qu'elle n'aurait pas été corrompue. Elle aurait accompli la mission qu'elle a désertée, car elle serait demeurée le flambeau de la société, et lui aurait fait retrouver sa route au milieu des ténèbres, au lieu de ressembler à ces feux follets perfides qui, égarant le voyageur et le détournant de son chemin, le conduisent insensiblement dans les marais fangeux où il trouve la mort.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRE DE HENRI DE FRANCE. 1

INTRODUCTION. — De l'origine et de l'étendue du désordre littéraire. 1

LE JUIF ERRANT.

Première partie.

Première lettre. — A M. de Genoude. — De la critique dans les journaux. 57

Deuxième lettre. — Point de vue littéraire. — Donnée du livre. — Action. 71

Troisième lettre. — Point de vue littéraire. — Suite. 86

Quatrième lettre. — Explication politique du succès littéraire du *Juif errant*. — Les recettes de M. Sue. 103

Cinquième lettre. — Aux interrupteurs. 122

Sixième lettre. — Portée du livre au point de vue religieux. 142

Septième lettre. — Portée du livre au point de vue religieux. — (Suite.) 155

Huitième lettre. — Portée sociale du livre. 175
Neuvième lettre. — Portée sociale du livre.— (Suite.) 189
Dixième lettre. — Conclusion. 207

LES MYSTÈRES DE PARIS.

Lettres à une femme du monde.

Première lettre. — La conception. — Le cadre. — L'idée première. 231
Deuxième lettre. — Les types. — Classes populaires. 248
Troisième lettre. — Suite des types. — Classes populaires. 264
Quatrième lettre. — Suite des types. — Les salons. 277
Cinquième lettre. — Moralité de l'œuvre de M. Sue. 294
Sixième lettre. — Moralité. — Procédés littéraires. — Qualités. — Défauts. — Causes du succès. 310

LES MÉMOIRES DU DIABLE.

Notes à consulter pour la défense de madame Lafarge. — Première lettre. — A M. de Lourdoueix. — La génération du mal. 333
Deuxième lettre. — Le roman en cour d'assises. 341
Troisième lettre. — Un plaidoyer en faveur de madame Lafarge. 356
Quatrième lettre. — A M. Soulié. — Trois règles pour apprécier la moralité des œuvres littéraires. 371
Cinquième lettre. — Application des trois règles posées par M. Soulié aux *Mémoires du Diable.* 383
Sixième lettre. — L'œuvre de M. Soulié condamnée d'après les trois règles posées par lui-même. 401
Conclusion générale. — Les types littéraires calqués sur les types politiques. 415

FIN DE LA TABLE.

PQ
656
N4
v.1

Nettement, Alfred François
Études critiques sur le
feuilleton-roman

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY